



148^e rapport annuel – 2003



Voici le rapport annuel 2003 du Groupe Financier Banque TD.

Notre rapport annuel vise à donner à nos actionnaires, clients et employés un aperçu de notre exercice. Nous y décrivons le rendement de nos entreprises en 2003 et comment nous avons repositionné la Banque en vue d'une croissance et d'un rendement renouvelés. Et surtout, nous y réaffirmons l'un de nos principes fondamentaux : être à l'écoute de nos clients.

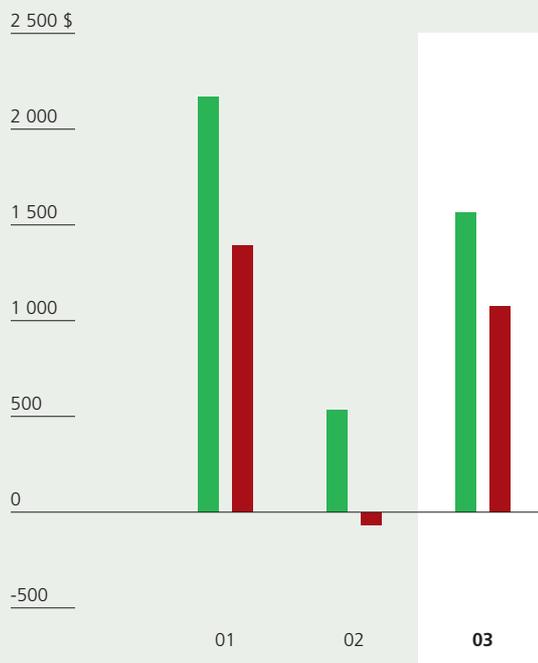
Nous maintenons notre objectif d'être une meilleure banque et d'offrir à nos clients une expérience plus confortable partout où ils interagissent avec nous et de quelque manière qu'ils le font.

L'exercice en bref	2
Message aux actionnaires	
Message du président du conseil d'administration	4
Message du président et chef de la direction	6
Rapport de gestion	9
Résultats financiers	54
Plus de détails	
Information aux actionnaires et investisseurs	97
Gouvernance	98
Haute direction	102
L'avenir compte	104

Points saillants financiers¹

Revenu net (perte nette)

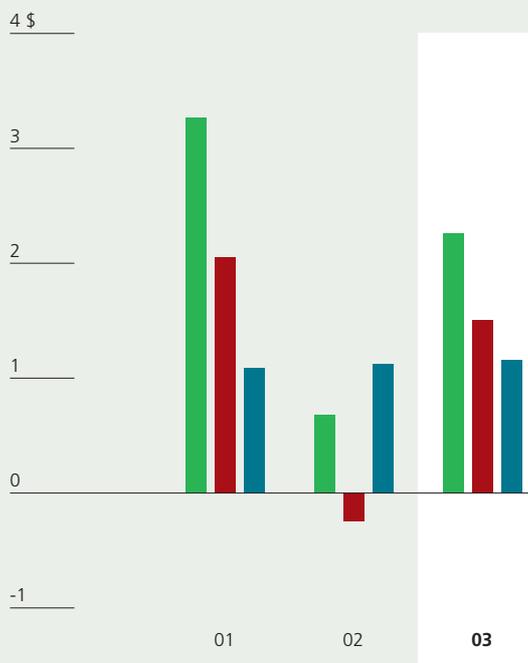
(en millions de dollars)



(en millions de dollars)	2003
● Revenu net d'exploitation – comptabilité de caisse	1 567 \$
● Revenu net – comme présenté	1 076

Revenu dilué et dividendes par action

(en dollars)



(en dollars)	2003
● Revenu d'exploitation dilué par action – comptabilité de caisse	2,26 \$
● Revenu dilué par action – comme présenté	1,51
● Dividendes par action	1,16

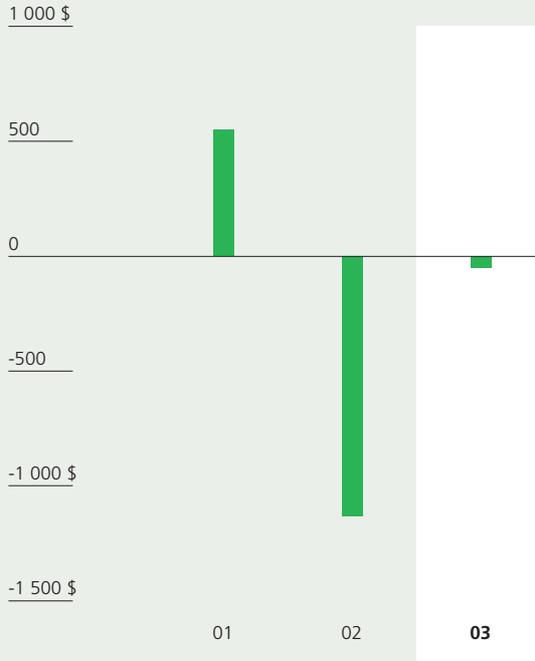
Le revenu net est notre résultat net ainsi que la principale mesure de notre rendement.

Le revenu dilué par action nous indique combien d'argent les actionnaires recevraient pour chaque action si nous leur distribuions la totalité des revenus.

¹ Les mesures d'exploitation selon la comptabilité de caisse sont définies à la section. Présentation de l'information financière de la Banque du rapport de gestion.

Profit (perte) économique

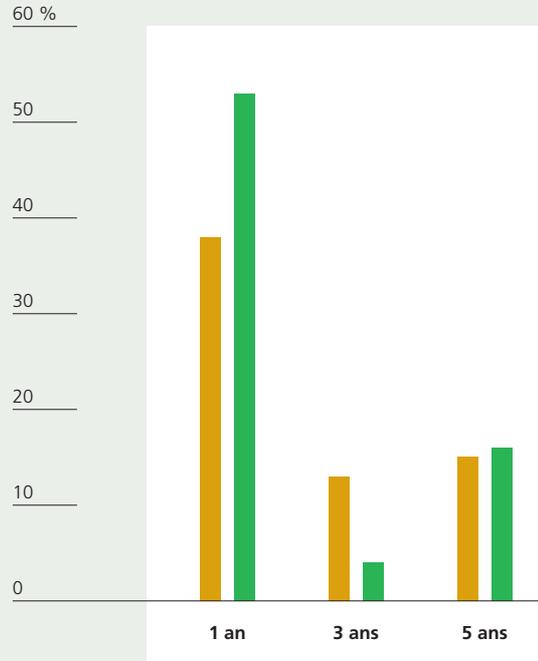
(en millions de dollars)



(en millions de dollars)	2003
● Banque TD	(50) \$

Total du rendement pour les actionnaires

(pourcentage)



(pourcentage)	1 an	3 ans	5 ans
● Moyenne de quatre autres grandes banques canadiennes	38 %	13 %	15 %
● Banque TD	53	4	16

Le profit (la perte) économique est un outil de mesure de la création de valeur pour les actionnaires. Le profit (la perte) économique représente le revenu net (la perte nette) d'exploitation, selon la comptabilité de caisse, applicable aux actions ordinaires, compte tenu d'une imputation au titre du capital investi.

Le total du rendement pour les actionnaires représente un rendement annuel total obtenu sur un placement dans des actions TD effectué au début d'une période de un an, de trois ans ou de cinq ans. Le rendement tient compte de la fluctuation du cours du marché plus les dividendes versés en pourcentage du cours de clôture des actions ordinaires des périodes de un an, de trois ans ou de cinq ans précédentes.

Message du président du conseil d'administration *John M. Thompson • Président du conseil d'administration*

La performance remarquable de la Banque en 2003 est attribuable à la direction d'Ed Clark, à son équipe de gestion impressionnante et à l'exécution de stratégies d'affaires pertinentes.

Je suis heureux et honoré de présenter pour la première fois au nom du conseil d'administration le présent rapport à titre de président du conseil d'administration. Les actionnaires du Groupe Financier Banque TD méritent d'être effectivement représentés par un conseil d'administration dévoué, qui fait preuve de discernement et qui participe à des discussions franches entourant les activités de la Banque. Le dernier exercice a été marqué par plusieurs de telles discussions avec Ed Clark et son équipe qui ont repositionné la Banque avec succès, après un exercice difficile en 2002.

De manière continue, votre conseil d'administration guide et soutient l'équipe de direction sur des questions de stratégie, de présentation de l'information financière et de gestion des ressources et des risques, de même que sur des sujets liés à la gouvernance. C'est un honneur pour moi de travailler avec des administrateurs aussi distingués et de continuer à représenter les intérêts des actionnaires en 2004.

Une performance impressionnante en 2003

Le conseil d'administration est ravi de la nomination d'Ed Clark à titre de président et chef de la direction. M. Clark a exercé un leadership exceptionnel au cours du dernier exercice et il est partisan d'une communication ouverte et franche avec tous ceux qui participent aux affaires de la Banque.

Le conseil d'administration est convaincu que l'équipe de direction fait une différence positive et procure de la valeur pour les actionnaires. Le marché a aussi remarqué cette performance, comme en témoigne l'augmentation régulière du cours de notre action pendant l'exercice.

En s'appuyant sur les résultats de la Banque, le conseil d'administration a voté pour une augmentation des dividendes, ce qui reflète la composition révisée des affaires, le profil de risque resserré et la certitude de bénéfices accrus. Au troisième trimestre, le conseil d'administration a approuvé une hausse de 4 % du dividende trimestriel, signe de la confiance qu'inspire la capacité du GFBTD de produire des bénéfices.

Engagement de leadership en matière de gouvernance

Le conseil d'administration se penche sur les moyens de maximiser la valeur pour les actionnaires et s'assure que l'équipe de direction dispose des bonnes stratégies de croissance, et à ce titre la bonne gouvernance fait également partie de nos engagements. Le conseil d'administration agit en tant que représentant des actionnaires et voit à ce que l'équipe de direction assume ses responsabilités.

Le renforcement continu de nos principes de gouvernance représente un volet fondamental de mon rôle de président du conseil d'administration. Étant moi-même actionnaire, je reconnais l'importance de cette question pour les actionnaires du GFBTD et j'aimerais réitérer l'engagement du conseil d'administration d'évaluer continuellement nos principes et pratiques en matière de gouvernance.

Notre approche de la gouvernance repose sur plusieurs aspects :

- Avoir une grande majorité d'administrateurs indépendants siégeant au conseil d'administration.
- S'assurer que tous les membres des comités ne font pas partie de la direction afin de garantir l'impartialité des principales fonctions des comités.
- Faire en sorte que le conseil d'administration et les comités se réunissent fréquemment sans les membres de l'équipe de direction afin de faciliter les discussions ouvertes et franches.
- Imposer des exigences d'actionnariat aux membres du conseil d'administration et de la direction afin que chacun soit intéressé au rendement à long terme de la Banque.
- Demander et obtenir l'approbation des actionnaires à l'égard des régimes d'options sur actions afin d'en assurer l'équité et la transparence.
- Maintenir le principe du rattachement de la rémunération au rendement.
- Retenir les services de conseillers indépendants pour revoir et évaluer nos pratiques de rémunération.



Après une évaluation de nos pratiques en 2003, nous avons apporté les améliorations suivantes à nos politiques et pratiques de gouvernance :

- Dissociation du rôle de président du conseil d'administration du rôle du président et chef de la direction;
- Scission du comité de vérification et de gestion des risques en deux comités distincts afin de reconnaître la portée des responsabilités de ces comités;
- Renforcement des processus de gouvernance liés à la gestion des risques et à la présentation de l'information financière;
- Instauration de certains changements à la rémunération des cadres supérieurs afin d'accorder davantage les intérêts de ceux-ci avec la stratégie globale de la Banque et les intérêts des actionnaires, notamment :
 - Réduction de l'attribution d'options sur actions comme élément de la rémunération, pour attribuer plutôt des unités d'actions subalternes fondées sur le rendement;
 - Augmentation des exigences d'actionariat pour les cadres supérieurs;
 - Réduction des paiements incitatifs annuels en espèces, pour attribuer plutôt des actions à long terme afin d'accorder davantage les intérêts des cadres supérieurs avec la valeur à long terme pour les actionnaires.

Étant donné l'évolution constante de la réglementation et du climat des affaires, le conseil d'administration restera attentif à toute nouveauté touchant la gouvernance et adoptera les mesures appropriées pour faire grandir encore notre réputation de leadership en cette matière.

Nous avons pris l'engagement de voir à ce que les investisseurs soient représentés par un conseil d'administration fort et indépendant, et de communiquer régulièrement les améliorations apportées à nos politiques et pratiques de gouvernance. Je vous invite à visiter l'onglet Régie d'entreprise de notre site Web à l'adresse www.td.com/francais/gouvernance pour connaître les derniers détails en ce qui concerne nos pratiques de gouvernance.

Des remerciements

J'aimerais souligner la contribution de nos administrateurs, dont certains prendront leur retraite au cours de l'exercice.

Enfin, au nom du conseil d'administration, j'aimerais de nouveau remercier Ed Clark, son excellente équipe de direction et nos employés dévoués pour leur travail soutenu.

Le président du conseil d'administration,

John M. Thompson

Message du président et chef de la direction *W. Edmund Clark • Président et chef de la direction*

La Banque a opéré une transformation importante en 2003.

Après un exercice difficile en 2002, notre équipe de haute direction et nos employés ont repositionné la Banque de façon à livrer des revenus plus durables et plus stables. J'avais confiance en nos stratégies et en notre compétence pour réaliser ces objectifs, mais j'ai été agréablement surpris par la rapidité de nos progrès.

Notre solide performance en 2003 est attribuable à la force sous-jacente de nos principales activités et à l'habileté de nos employés. Elle démontre que nous avons su produire des revenus durables et regagner la confiance du marché.

Notre équipe de gestion au grand complet adhère à la mission de bâtir de la valeur à long terme pour nos actionnaires grâce à la croissance de chacune de nos trois entreprises. Nous poursuivons l'objectif de tirer davantage de nos revenus de nos activités de détail, et nous sommes en bonne voie d'atteindre notre cible de 80 %, et d'obtenir le reste grâce à une approche disciplinée dans nos activités de gros.

Services bancaires personnels et commerciaux

La solide performance de nos services bancaires personnels et commerciaux a constitué la pierre angulaire de l'ensemble du succès du Groupe Financier Banque TD pour l'exercice écoulé. TD Canada Trust a affiché une croissance prometteuse des volumes et des revenus en 2003, en dépit de la pression accrue exercée sur les marges. Cette performance s'est traduite par une augmentation du profit d'un exercice à l'autre de 14,6 %.

La croissance des revenus s'est manifestée dans plusieurs gammes de produits clés, notamment les prêts immobiliers garantis, les cartes Visa, les services bancaires aux petites entreprises et les assurances. La satisfaction de la clientèle s'est aussi améliorée par rapport au dernier exercice, puisque notre indice de satisfaction de la clientèle a atteint un niveau record à la fin de l'exercice.

Nous allons nous concentrer maintenant à restructurer nos frais par une amélioration continue des processus, dans l'optique de réduire nos coûts de façon permanente et de rehausser ainsi l'expérience client et d'atteindre nos objectifs de profit malgré le fléchissement des marges.

Nous sommes satisfaits de l'acquisition de 57 succursales de la Banque Laurentienne du Canada en Ontario et dans l'Ouest canadien, et nous croyons fermement que notre expérience en matière d'intégration permettra à TD Canada

Trust d'accueillir sans problème ses nouveaux employés et clients. Nous avons hâte d'offrir à ces clients les services bancaires confortables qui font notre réputation.

Nous entrevoyons dans l'avenir un potentiel de croissance régulière des revenus des Services bancaires personnels et commerciaux, malgré le contexte de vive concurrence.

Gestion de patrimoine

Nos activités de gestion de patrimoine ont fait très belle figure en 2003, tant à l'échelle nord-américaine qu'internationale, puisque nous avons positionné avec succès nos activités et tiré profit du redressement des marchés. Notre travail inlassable et nos investissements dans les activités de courtage à escompte en Amérique du Nord ont été récompensés cette année, puisque nous avons réalisé notre objectif de réduire le seuil de rentabilité par opération. Avec la reprise des marchés au cours de l'exercice, nous avons pu transformer la croissance des volumes en une hausse appréciable des revenus. Cette amélioration est particulièrement notable aux États-Unis.

À court terme, nous prévoyons que la volatilité des résultats persistera dans ce secteur d'activité, mais nous restons à l'aise avec ce contexte puisqu'il est transparent pour le marché et lié à ce que nous croyons être une activité fondamentale promise à la croissance et à des multiples élevés. La bannière TD Waterhouse demeure un actif important partout en Amérique du Nord, et nous prévoyons miser sur cette force en 2004.

Au Canada, les secteurs Planification financière et Conseils de placement de TD Waterhouse ont poursuivi leur croissance selon nos attentes. La croissance attribuable au processus d'orientation des clients a été encourageante, et nous percevons toujours des occasions d'offrir des conseils, des produits et des services financiers à nos 10 millions de clients de TD Canada Trust.

Nous avons restructuré en profondeur les activités de TD Waterhouse International et nous avons réalisé notre objectif d'atteindre le seuil de rentabilité à l'échelle internationale avant 2004. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, nous nous concentrons sur les activités de TD Waterhouse au Royaume-Uni où nous avons une assise solide et l'infrastructure nécessaire pour assurer une croissance rentable de l'entreprise.



Services bancaires en gros

Les Services bancaires en gros ont obtenu une performance solide, et ce, un an à peine après l'annonce d'une vaste restructuration de Valeurs Mobilières TD. Au cours de l'exercice, Valeurs Mobilières TD a fait la preuve que, bien structurée, elle peut générer des résultats importants de sources diversifiées tout en réduisant les risques.

Nous en avons demandé beaucoup à l'équipe de direction des Services bancaires en gros au cours du dernier exercice, et elle a accompli de l'excellent travail en recentrant l'entreprise en un très court laps de temps. Nous avons attentivement passé en revue toutes nos relations clients et nous nous concentrons dorénavant sur les relations stratégiques qui offrent, à notre avis, des avantages à long terme pour l'entreprise.

Les activités bancaires principales sont en excellente position pour poursuivre leur approche de développement commercial ordonné en se concentrant sur les services complets de placement au Canada et sur les produits-créneaux du côté des marchés mondiaux.

Nous avons également fait des progrès considérables pour mettre fin à nos relations secondaires et nous avons réduit notre portefeuille de prêts secondaires à 4,2 milliards de dollars, par rapport à 11,2 milliards de dollars il y a un an. Nos provisions pour pertes sur créances restent adéquates, et nous continuons à surveiller la performance du portefeuille. Nous avons annoncé l'annulation de provisions sectorielles au cours de l'exercice et nous continuerons à communiquer avec diligence nos plans à l'égard des provisions.

Dans l'ensemble, le potentiel des Services bancaires en gros nous procure de bonnes raisons d'être optimistes pour 2004. Nous avons resserré notre gestion des risques et nos stratégies d'affaires pour tenir compte des changements de stratégie globale et du marché. Si j'en crois nos succès de l'exercice, nous sommes en excellente position pour offrir des résultats plus constants et plus stables dans l'avenir.

Gestion de l'entreprise

Le monde des affaires d'aujourd'hui est en perpétuelle effervescence. Les normes touchant la comptabilité, les valeurs mobilières et l'application de la réglementation changent sans cesse et deviennent de plus en plus complexes. Le Groupe Financier Banque TD a une fonction Gestion de l'entreprise qui veille à ce que nous prévoyions

et intégrions toute modification à ces normes afin de bien servir nos clients et nos actionnaires. Cette fonction a fait un travail exceptionnel cette année, et je crois que nous figurons parmi les chefs de file en matière de gouvernance.

La fonction Gestion de l'entreprise a aussi la responsabilité de voir à ce que nos entreprises soient prêtes à réagir à toute interruption du cours normal des affaires. Nos clients comptent sur nous pendant ces moments difficiles et sur le maintien de nos services, peu importe qu'il y ait un désastre naturel ou une panne technologique. Cette année, nos plans d'urgence ont été mis à l'épreuve par la crise du SRAS, la maladie de la vache folle, les incendies de forêt en Colombie-Britannique, l'ouragan dans l'Atlantique Canada et la panne d'électricité en Ontario. Je suis heureux d'affirmer que nos entreprises s'en sont tirées avec brio.

Miser sur nos forces

Je suis convaincu que nos entreprises sont adéquatement positionnées pour l'avenir et qu'elles possèdent les stratégies nécessaires pour soutenir la croissance future. Nous avons semé dans chacune de nos entreprises une philosophie qui la rend capable de performer dans des conditions difficiles et d'exceller lorsque le contexte est favorable.

Notre engagement envers la satisfaction de la clientèle, la force de nos bannières et notre engagement inébranlable envers l'excellence opérationnelle continueront à nous guider en 2004 et après. Je crois que ces forces nous placent en situation d'avantage pour devenir l'une des institutions financières les mieux dirigées, intégrées et orientées sur le client.

Au nom de l'équipe de direction, j'aimerais remercier le conseil d'administration pour ses conseils et son leadership constant, notre effectif sans égal pour son ardeur au travail et son engagement envers l'excellence, et nos clients et actionnaires pour leur confiance indéfectible.

Le président et chef de la direction,

W. Edmund Clark



Le présent rapport de gestion présente les perspectives de la direction à l'égard du rendement de nos entreprises et de l'économie et sur notre façon de gérer les risques et le capital.

Rapport de gestion

page 10	Notre rendement
page 15	Ententes hors bilan
page 16	Conventions comptables critiques
page 17	Contrôles et procédés
page 19	Rendement de nos entreprises
page 20	Services bancaires personnels et commerciaux
page 24	Services bancaires en gros
page 27	Gestion de patrimoine
page 30	Siège social
page 31	Gestion de l'entreprise
page 32	Facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs
page 33	Gestion des risques
page 34	Risque de stratégie
page 34	Risque de crédit
page 36	Risque de marché
page 38	Gestion de l'actif et du passif
page 39	Risque d'illiquidité
page 40	Risque d'exploitation
page 41	Risque de réglementation
page 41	Risque de réputation
page 42	Gestion du capital
page 45	Information supplémentaire

Résultats financiers

page 54	États financiers consolidés
page 54	Responsabilité à l'égard de la présentation de l'information financière
page 54	Rapport des vérificateurs aux actionnaires
page 55	Bilans consolidés
page 56	États consolidés des résultats
page 57	États consolidés des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires
page 58	États consolidés des flux de trésorerie
page 59	Notes afférentes aux états financiers consolidés
page 90	Principales filiales
page 91	Glossaire
page 92	Analyse statistique des dix derniers exercices
page 96	Résultats par trimestre

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

De temps à autre, la Banque fait des déclarations prospectives, écrites ou verbales, y compris dans le présent rapport annuel, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. Toutes ces déclarations sont faites conformément aux dispositions d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis. Les déclarations prospectives comprennent, entre autres, des déclarations concernant les objectifs de la Banque et ses stratégies pour les atteindre, les perspectives pour les unités fonctionnelles de la Banque, ainsi que la performance financière prévue de la Banque. Les déclarations prospectives se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme «croire», «prévoir», «pouvoir» et les verbes au futur et au conditionnel. Les risques et incertitudes associés à ces déclarations sont de nature générale ou spécifique et peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les déclarations prospectives. Certains des facteurs qui pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques, notamment, de crédit, de marché, d'illiquidité, de taux d'intérêt, d'exploitation et autres présentés à partir de la page 33 du présent rapport annuel et dans le rapport de gestion du présent rapport et d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation du Canada et auprès de la SEC; les conditions économiques et commerciales générales au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où la Banque exerce ses activités; l'incidence des modifications apportées aux politiques monétaires, le degré de concurrence sur les marchés où la Banque exerce ses activités, de la part des concurrents établis comme des nouveaux venus; les modifications aux lois ou à la réglementation; la précision et l'exactitude de l'information financière que la Banque recueille auprès des clients et des contreparties; la conception de nouveaux produits et services et le moment où ils sont lancés sur les marchés; la capacité de la Banque à réaliser et à intégrer les acquisitions, la capacité de la Banque à recruter et à conserver des dirigeants clés; la fiabilité de tiers à fournir les infrastructures nécessaires aux activités de la Banque; l'évolution de la technologie; les modifications des lois fiscales; les procédures judiciaires ou réglementaires imprévues; les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d'épargne des consommateurs; l'incidence possible sur les activités de la Banque de conflits internationaux, du terrorisme ou de catastrophes naturelles comme des séismes; la capacité de la direction à prévoir et à gérer les risques associés à ces facteurs et à réaliser les stratégies de la Banque dans un contexte de gestion rigoureuse des risques. Se reporter à la section débutant à la page 32 du présent rapport à l'égard de l'incidence que pourraient avoir sur les résultats réels certains facteurs clés. Cette liste et la présentation des facteurs débutant à la page 32 ne constituent pas une liste exhaustive de tous les facteurs possibles. D'autres facteurs peuvent nuire aux résultats de la Banque. Le lecteur doit examiner ces facteurs et autres attentivement avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque et ne doit pas se fier indûment aux déclarations prospectives de la Banque. La Banque n'effectuera pas de mise à jour des déclarations prospectives, écrites ou verbales, qui peuvent être faites de temps à autre par nous ou en notre nom.

Notre rendement

Présentation de l'information financière de la Banque

La Banque dresse ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, qui sont présentés aux pages 54 à 90 du présent rapport annuel. La Banque désigne les résultats dressés selon les PCGR comme étant les résultats «**comme présentés**».

La Banque utilise également les résultats «**d'exploitation selon la comptabilité de caisse**» pour évaluer chacun de ses secteurs d'activité et pour comparer sa performance globale aux objectifs. Les résultats d'exploitation calculés selon la comptabilité de caisse comprennent les résultats présentés selon les PCGR, et excluent les éléments exceptionnels et l'imputation hors caisse liée à l'amortissement des actifs incorporels et, avant 2002, l'amortissement hors caisse de l'écart d'acquisition. Il n'y a pas eu d'éléments exceptionnels au cours de l'exercice 2003. Le seul élément exceptionnel exclu pour l'exercice 2002 a été le gain à la vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement de la Banque constaté respectivement au premier et au troisième trimestre de 2002. La Banque considère que les éléments exceptionnels sont des opérations ne faisant pas partie de ses activités d'exploitation normales et n'étant donc pas indicatives des tendances. L'imputation hors caisse de la Banque liée à l'amortissement des actifs incorporels identifiés a trait en grande partie à l'acquisition de Canada Trust à l'exercice 2000. La Banque exclut l'amortissement des actifs incorporels parce qu'il s'agit d'une imputation hors caisse et que cette approche assure un traitement comparable entre les périodes et un traitement comparable à celui de l'écart d'acquisition. Par conséquent, la Banque est d'avis que

les résultats d'exploitation selon la comptabilité de caisse fournissent au lecteur un aperçu de ses résultats permettant une comparaison uniforme d'une période à l'autre.

La dépréciation de l'écart d'acquisition constatée par la Banque au cours de l'exercice 2003 relativement à l'unité internationale de son entreprise de Gestion de patrimoine et à son secteur américain de négociation d'options sur actions n'a pas été considérée comme un élément exceptionnel à exclure des résultats d'exploitation selon la comptabilité de caisse. Les coûts de restructuration constatés par la Banque au cours de l'exercice 2003, relativement à l'unité internationale de son entreprise de Gestion de patrimoine et à son secteur américain de négociation d'options sur actions, n'ont pas été considérés comme des éléments exceptionnels étant donné qu'ils ont été engagés dans le cadre de la rationalisation des entreprises existantes.

La réduction de la provision globale générale au cours de l'exercice 2003 n'a pas été considérée comme un élément exceptionnel étant donné que la Banque la considère comme un événement potentiellement récurrent. Par contre, il est également possible que, dans l'avenir, il faille accroître la provision globale générale.

Comme expliqué, les résultats d'exploitation selon la comptabilité de caisse diffèrent des résultats présentés selon les PCGR. L'expression «résultats d'exploitation selon la comptabilité de caisse» n'est pas définie dans les PCGR et, par conséquent, elle pourrait avoir une signification différente d'une terminologie similaire utilisée par d'autres émetteurs. Le tableau ci-dessous présente un rapprochement entre les résultats d'exploitation selon la comptabilité de caisse et les résultats comme présentés de la Banque.

Rapprochement des résultats d'exploitation selon la comptabilité de caisse et des résultats comme présentés

(en millions de dollars)	2003	2002	2001
Revenu d'intérêts net (É.F.)	5 846 \$	5 522 \$	4 636 \$
Provision pour pertes sur créances	(186)	(2 925)	(620)
Autres revenus	4 424	4 889	6 097
Frais autres que d'intérêts	(7 592)	(6 754)	(6 925)
Revenus avant provision pour impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	2 492	732	3 188
Provision pour impôts sur les bénéfices (É.F.)	(833)	(133)	(939)
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net de filiales	(92)	(64)	(82)
Revenu net d'exploitation – comptabilité de caisse	1 567 \$	535 \$	2 167 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(87)	(93)	(92)
Revenu net d'exploitation applicable aux actions ordinaires – comptabilité de caisse	1 480 \$	442 \$	2 075 \$
Augmentation exceptionnelle de la provision générale, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	(208)
Gain à la vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	32	–
Gains à la vente de placements immobiliers, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	275
Coûts de restructuration, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	(138)
Charge d'impôts sur les bénéfices découlant des variations des taux d'imposition	–	–	(75)
Revenu net applicable aux actions ordinaires – comptabilité de caisse	1 480	474	1 929
Amortissement hors caisse de l'écart d'acquisition, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	(189)
Amortissement hors caisse des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices	(491)	(634)	(440)
Revenu net (perte nette) applicable aux actions ordinaires – comme présenté(e)	989 \$	(160) \$	1 300 \$
(en dollars)			
Revenu net d'exploitation de base par action ordinaire – comptabilité de caisse	2,28 \$	0,69 \$	3,31 \$
Revenu net d'exploitation dilué par action ordinaire – comptabilité de caisse	2,26	0,68	3,27
Revenu net (perte nette) de base par action ordinaire – comme présenté(e)	1,52	(0,25)	2,07
Revenu net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire – comme présenté(e)	1,51	(0,25)	2,05

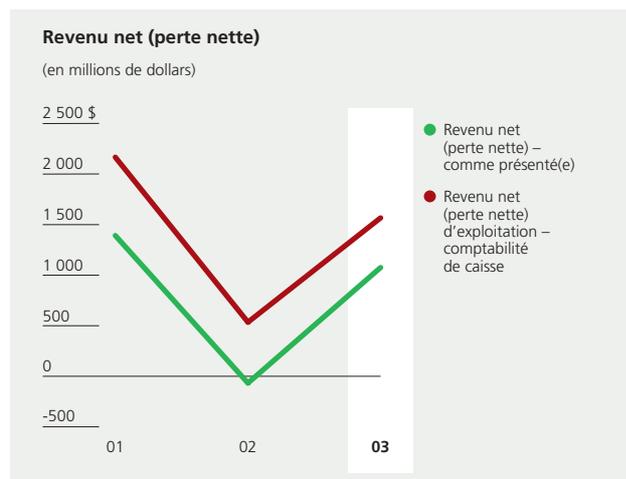
Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice.

Revenu net (perte nette)

En des termes simples, le revenu net représente les revenus moins les frais, pertes sur prêts et impôts sur les bénéfices.

Le revenu net comme présenté de 2003 s'est établi à 1 076 millions de dollars, en regard d'une perte nette comme présentée de 67 millions de dollars pour 2002 et d'un revenu net comme présenté de 1 392 millions de dollars pour 2001. Le revenu de base par action comme présenté de 2003 a atteint 1,52 \$ par rapport à une perte par action de 0,25 \$ pour 2002 et à un revenu de base par action comme présenté de 2,07 \$ pour 2001. Le revenu dilué par action comme présenté de 2003 s'est élevé à 1,51 \$, contre une perte par action de 0,25 \$ pour 2002 et un revenu dilué par action comme présenté de 2,05 \$ pour 2001. Le rendement total de l'avoir en actions ordinaires comme présenté de 2003 a été de 8,7 %, alors qu'il avait été de (1,3) % en 2002 et de 11,3 % en 2001.

Le revenu net d'exploitation selon la comptabilité de caisse de 2003 a atteint 1 567 millions de dollars, comparativement à 535 millions de dollars pour 2002 et à 2 167 millions de dollars pour 2001. Pour 2003, le revenu d'exploitation de base par action, selon la comptabilité de caisse, s'est établi à 2,28 \$ contre 0,69 \$ pour 2002 et 3,31 \$ pour 2001. Le revenu d'exploitation dilué par action selon la comptabilité de caisse a été de 2,26 \$ pour 2003 en regard de 0,68 \$ pour 2002 et de 3,27 \$ pour 2001. Le rendement d'exploitation du total de l'avoir en actions ordinaires selon la comptabilité de caisse a été de 13,0 % pour 2003 par rapport à 3,6 % pour 2002 et à 18,0 % pour 2001.

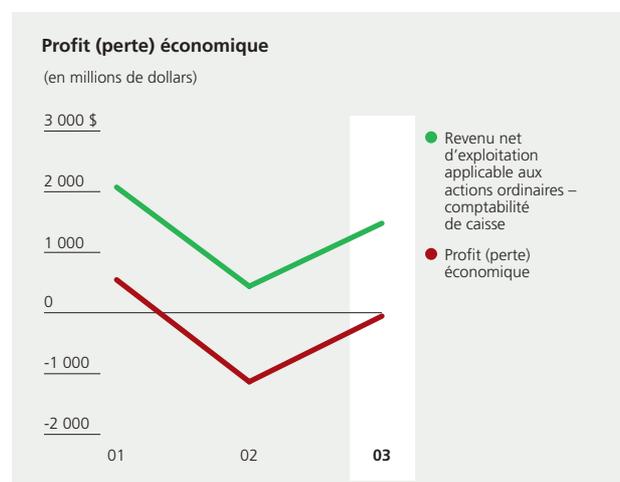


Profit (perte) économique

La Banque utilise le profit (la perte) économique comme outil de mesure de la création de valeur pour les actionnaires. Le profit (la perte) économique représente le revenu net (la perte nette) d'exploitation, selon la comptabilité de caisse, applicable aux actions ordinaires, compte tenu d'une imputation au titre du capital investi moyen. Le capital investi moyen est égal à l'avoir moyen en actions ordinaires plus le montant cumulatif de l'amortissement de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices, à la date du bilan. Le capital investi moyen est majoré du montant de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels déjà amortis, parce que l'amortissement (comme déjà expliqué) est exclu du revenu net d'exploitation selon la comptabilité de caisse. Le taux utilisé pour l'imputation au titre du capital correspond au coût en capitaux propres déterminé par rapport au modèle d'évaluation des actifs financiers. L'imputation représente un rendement exigé pour les porteurs d'actions ordinaires. Le but de la Banque est de générer un profit économique positif et croissant.

Le rendement du capital investi moyen (RCIM) est obtenu en divisant le revenu net (la perte nette) d'exploitation selon la comptabilité de caisse applicable aux actions ordinaires, par le capital investi moyen. Le RCIM est une variante de la mesure du profit économique qui s'avère utile par comparaison au coût en capitaux propres. Le RCIM et le coût en capitaux propres sont des ratios, alors que le profit économique est une mesure exprimée en dollars. Lorsque le RCIM est supérieur au coût en capitaux propres, le profit économique est positif. Le but de la Banque est de générer un RCIM qui est supérieur au coût en capitaux propres.

Les termes «profit économique» et «RCIM» ne sont pas définis dans les PCGR et, par conséquent, ils pourraient avoir une signification différente d'une terminologie similaire utilisée par d'autres émetteurs. Le tableau ci-dessous présente un rapprochement entre le profit économique de la Banque et ses résultats d'exploitation selon la comptabilité de caisse qui sont décrits à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque».



Rapprochement du profit économique et des résultats d'exploitation selon la comptabilité de caisse

(en millions de dollars)	2003	2002	2001
Avoir moyen en actions ordinaires	11 396 \$	12 144 \$	11 505 \$
Montant cumulatif moyen de l'amortissement hors caisse de l'écart d'acquisition / des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices	2 396	1 881	1 196
Capital investi moyen	13 792 \$	14 025 \$	12 701 \$
Taux d'imputation au titre du capital investi	10,9 %	11,2 %	12,0 %
Imputation au titre du capital investi ¹	(1 530)	(1 574)	(1 526)
Revenu net d'exploitation applicable aux actions ordinaires – comptabilité de caisse	1 480	442	2 075
Profit (perte) économique	(50) \$	(1 132) \$	549 \$
Rendement du capital investi moyen	10,5 %	3,2 %	16,3 %

¹ Comprend une imputation de 26 millions de dollars après impôts et taxes au titre de l'amortissement passé de l'écart d'acquisition dont la dépréciation a été constatée au deuxième trimestre de 2003.

Revenu d'intérêts net

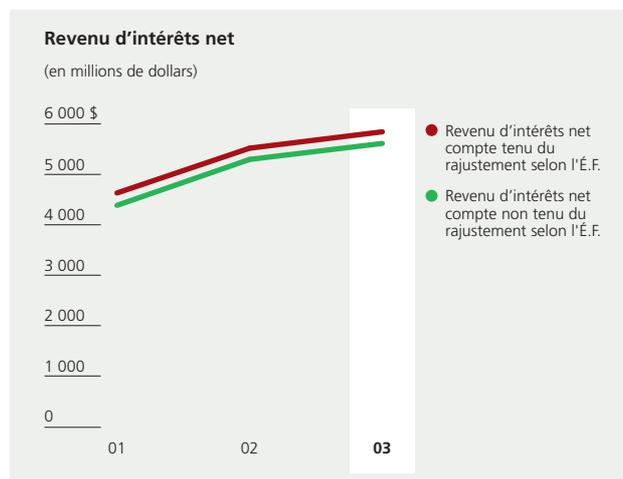
La Banque calcule le revenu d'intérêts net en faisant la somme des intérêts et des dividendes gagnés sur les prêts et les valeurs mobilières et en soustrayant les intérêts qu'elle verse sur les dépôts et autres passifs.

Ce calcul est fait selon l'équivalence fiscale (É.F.), ce qui signifie que la valeur du revenu non imposable ou exonéré d'impôts et taxes, comme les dividendes, est rajustée à sa valeur équivalente avant impôts et taxes. Cette méthode permet à la Banque d'évaluer, de façon constante, les revenus tirés des valeurs mobilières et des prêts et de faire une comparaison plus significative du revenu d'intérêts net avec celui d'autres institutions.

Voir Information supplémentaire pages 45 et 46, tableaux 2, 3 et 4

Le revenu d'intérêts net (É.F.) pour 2003 a atteint 5 846 millions de dollars, soit une augmentation d'un exercice à l'autre de 324 millions de dollars ou de 6 %. Cette augmentation est attribuable à la hausse de 5 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent du volume moyen de prêts personnels, exclusion faite des titrisations, dans le secteur des Services bancaires personnels et commerciaux, mais elle a été atténuée partiellement par une diminution de 14 points de base de la marge des taux d'intérêt nette, à 3,28 %. Elle tient aussi au revenu d'intérêts plus élevé dégagé par Gestion de patrimoine étant donné les soldes plus importants de liquidités détenus par les établissements canadiens, auxquels se rajoutent les meilleurs rendements gagnés sur le placement de ces soldes. En outre, l'augmentation du revenu d'intérêts net tient au revenu d'intérêts découlant des remboursements d'impôts sur les bénéfices, du rajustement selon l'équivalence fiscale et des rajustements relatifs aux titrisations en 2003. Le revenu d'intérêts net pour 2003, compte non tenu du rajustement selon l'É.F., s'est établi à 5 616 millions de dollars, en hausse de 316 millions de dollars sur 2002.

Le revenu d'intérêts net (É.F.) pour 2002 s'était dégagé à 5 522 millions de dollars, soit un bond d'un exercice à l'autre de 886 millions de dollars ou de 19 %. Le revenu d'intérêts net présenté par le secteur des Services bancaires en gros s'était hissé de 607 millions de dollars par rapport à 2001, principalement en raison d'un niveau accru de revenus d'intérêts provenant des activités de négociation. Le revenu d'intérêts net attribuable aux Services bancaires personnels et commerciaux avait augmenté de 107 millions de dollars sur celui de 2001. Cette progression enregistrée par les Services bancaires personnels et commerciaux s'expliquait par l'accroissement de 5 milliards de dollars du volume des prêts personnels, exclusion faite des titrisations, et l'amélioration de la marge des taux d'intérêt nette de quatre points de base, à 3,42 %. Le revenu d'intérêts net pour 2002, compte non tenu du rajustement selon l'É.F., avait atteint 5 300 millions de dollars, en hausse de 909 millions de dollars sur 2001.



Autres revenus

Les autres revenus représentent tous nos revenus autres que le revenu d'intérêts net, dont le revenu tiré des activités de négociation, les frais de courtage, les frais de gestion de fonds communs de placement, les frais de service, le revenu tiré des titrisations de prêts et d'autres revenus.

Voir Information supplémentaire page 47, tableaux 5 et 6

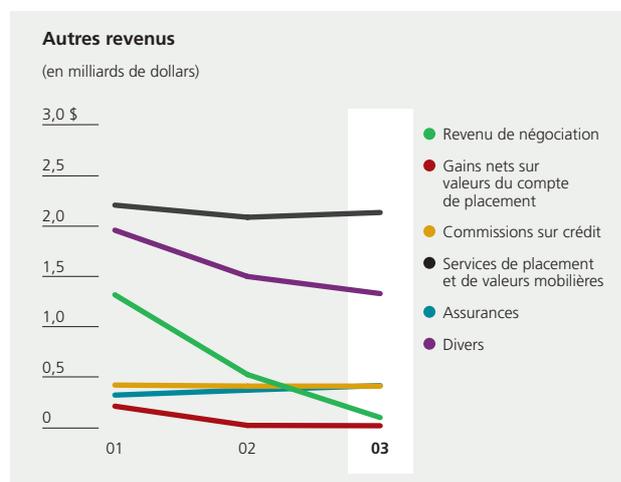
Pour 2003, les autres revenus d'exploitation selon la comptabilité de caisse ont été de 4 424 millions de dollars, un repli de 465 millions de dollars ou de 10 % par rapport à 2002, exclusion faite du gain exceptionnel tiré de la vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement en 2002. Au premier et au troisième trimestres de 2002, la Banque a vendu son entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement et comptabilisé un gain avant impôts et taxes de respectivement 18 millions de dollars et 22 millions de dollars. La Banque a exclu ces gains exceptionnels de l'analyse de sa performance puisqu'ils ne constituent pas des événements susceptibles de se répéter. Les autres revenus comme présentés ont totalisé 4 424 millions de dollars pour 2003, soit une baisse de 505 millions de dollars ou de 10 % par rapport à 2002.

En 2003, le revenu de négociation, présenté sous Autres revenus, a diminué de 425 millions de dollars ou de 80 % par rapport à 2002, et le revenu lié aux activités de négociation exercées par les Services bancaires en gros, qui correspond au total du revenu de négociation présenté sous Autres revenus et du revenu d'intérêts net sur les positions de négociation présenté dans le revenu d'intérêts net, s'est élevé à 1 158 millions de dollars pour l'exercice, en baisse de 195 millions de dollars ou de 14 % par rapport à 2002. Cette diminution témoigne du fléchissement du niveau d'activité du marché pour les produits structurés de valeurs mobilières et de taux d'intérêt comparativement à l'exercice précédent. Le portefeuille de valeurs du compte de placement a réalisé, en 2003, des gains nets de 23 millions de dollars, en regard de gains de 26 millions de dollars en 2002. Ce repli est en grande partie attribuable aux conditions du marché. Dans l'ensemble, la valeur du portefeuille de valeurs du compte de placement affiche un excédent de 429 millions de dollars par rapport à sa valeur comptable, comparativement à un excédent de 228 millions de dollars à la fin de 2002. La diminution des autres revenus est également attribuable aux pertes sur ventes d'instruments dérivés et de prêts de 113 millions de dollars non inscrites dans la provision sectorielle des Services bancaires en gros. En outre, le fléchissement des autres revenus est attribuable à des moins-values de 39 millions de dollars enregistrées en 2003 pour refléter la perte de valeur permanente de certaines coentreprises internationales de Gestion de patrimoine. Le revenu de change hors négociation pour 2003 a baissé de 61 millions de dollars sous l'effet d'une imputation relative à un risque hors négociation en dollars américains non encore couvert ayant trait à notre entreprise Visa en dollars américains. La diminution des autres revenus a été atténuée quelque peu par les hausses comparativement à l'exercice précédent de 35 millions de dollars ou de 4 % des honoraires et commissions de courtage à escompte, et de 26 millions de dollars ou de 4 % des honoraires pour les services de courtage traditionnel et autres services sur valeurs. La croissance, par rapport à 2002, des revenus sur cartes et des frais de service de 48 millions de dollars, ou de 6 %, des revenus tirés des assurances de 45 millions de dollars, ou de 12 %, des revenus tirés des titrisations de prêts de 32 millions de dollars, ou de 15 % a aussi permis d'atténuer en partie le recul des autres revenus.

Pour 2002, les autres revenus avaient été de 4 889 millions de dollars, en baisse de 1 208 millions de dollars ou de 20 % par rapport à 2001, déduction faite des gains exceptionnels tirés de la vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement de la Banque en 2002 et des gains exceptionnels tirés de la vente de certains placements immobiliers en 2001. Au cours de l'exercice 2001, la Banque avait vendu certains placements immobiliers pour un gain avant impôts et taxes de 350 millions de dollars, déduction faite des reports. La Banque a exclu ces gains exceptionnels de l'analyse de sa performance

puisqu'ils ne constituent pas des événements susceptibles de se répéter. Les autres revenus comme présentés avaient totalisé 4 929 millions de dollars pour 2002, soit un repli de 1 518 millions de dollars ou de 24 % par rapport à 2001.

Le revenu de négociation de 2002, présenté sous Autres revenus, avait diminué de 789 millions de dollars, alors que le revenu lié aux activités de négociation des Services bancaires en gros s'était élevé à 1 353 millions de dollars pour l'exercice, en baisse de 184 millions de dollars ou de 12 % sur à 2001. Il s'agissait d'une performance intéressante compte tenu de la moins grande volatilité sur le marché, des activités de montage initiées par les grandes entreprises, qui ont continué à ralentir, et de la faiblesse du marché du crédit en 2002. Le portefeuille de valeurs du compte de placement avait réalisé, en 2002, des gains nets de seulement 26 millions de dollars, ce qui représentait une diminution considérable par rapport aux gains nets sur valeurs du compte de placement de 216 millions de dollars de 2001. Ce repli était principalement attribuable au manque de vigueur des marchés boursiers qui avait donné lieu, en 2002, à moins d'occasions de sortie. Dans l'ensemble, la valeur du portefeuille de valeurs du compte de placement avait continué d'afficher un excédent de 228 millions de dollars par rapport à sa valeur comptable, comparativement à un excédent de 370 millions de dollars à la fin de 2001. La diminution des autres revenus traduisait également une baisse des revenus de courtage autogéré, soit de 80 millions de dollars ou de 8 %, par rapport à 2001, laquelle s'expliquait par une chute de 15 % du nombre moyen de négociations par jour, qui était passé de 116 000 pour 2001 à 98 900 pour 2002. Le revenu tiré des titrisations de prêts était descendu de 54 millions de dollars ou de 20 % par rapport à 2001 en raison du niveau moins élevé d'actifs titrisés. La croissance d'un exercice à l'autre des revenus tirés des assurances de 49 millions de dollars, ou de 15 %, avait permis d'atténuer en partie le recul des autres revenus. La baisse de 52 millions de dollars du revenu de location de biens, attribuable à la vente par la Banque de la presque totalité de ses placements immobiliers au cours de l'exercice 2001, avait également contribué au fléchissement global des autres revenus.



Frais

Les frais englobent les frais autres que d'intérêts, y compris les salaires et les frais d'occupation des locaux et de matériel et de mobilier, ainsi que les autres frais d'exploitation.

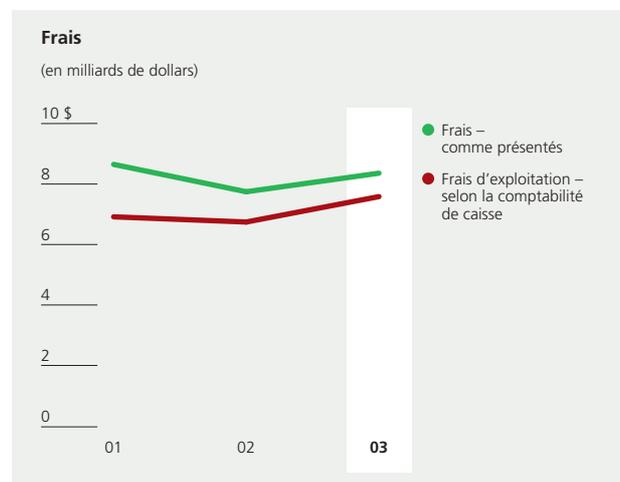
Voir Information supplémentaire, pages 45 et 48, tableaux 1 et 7

Les frais d'exploitation selon la comptabilité de caisse ne tiennent pas compte de l'amortissement hors caisse de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels identifiés ni des coûts de restructuration relatifs aux acquisitions et aux importantes initiatives de restructuration. Au cours du quatrième trimestre de 2001, les Services

bancaires en gros avaient annoncé une restructuration de leurs activités, ce qui avait entraîné des coûts de restructuration avant impôts et taxes de 130 millions de dollars, principalement attribuables aux cessations d'emploi. Au cours de l'exercice 2001, la Banque avait engagé des coûts de restructuration avant impôts et taxes de 54 millions de dollars relativement à TD Waterhouse et de 55 millions de dollars par suite de l'acquisition de Newcrest. À compter de l'exercice 2002, la Banque a cessé d'amortir l'écart d'acquisition en raison de l'adoption de la nouvelle norme comptable sur l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels.

Comparativement à 2002, les frais d'exploitation selon la comptabilité de caisse ont augmenté de 838 millions de dollars pour s'établir à 7 592 millions de dollars. Cette augmentation tient en grande partie à la dépréciation de 624 millions de dollars de l'écart d'acquisition lié à l'unité internationale de l'entreprise de Gestion de patrimoine de la Banque et de son secteur américain de négociation d'options sur actions des Services bancaires en gros constatée au deuxième trimestre de 2003. Au cours du deuxième trimestre de 2003, la Banque a réévalué l'écart d'acquisition attribué à ces activités et a déterminé qu'une perte de valeur s'était produite. En outre, au cours du même trimestre, la Banque a jugé qu'une restructuration de ces activités était nécessaire et a, par conséquent, constaté des coûts de restructuration de 87 millions de dollars au deuxième trimestre et de 5 millions de dollars au troisième trimestre de 2003. L'augmentation des frais s'explique également par la hausse des charges liées à la rémunération variable et aux imputations pour les radiations de systèmes, la réduction des placements immobiliers, les provisions légales établies dans le portefeuille de prêts secondaires et les coûts de rationalisation des activités principales des Services bancaires en gros. Les frais comme présentés ont fait un bond de 612 millions de dollars d'un exercice à l'autre pour atteindre 8 364 millions de dollars. L'incidence de l'amortissement hors caisse des actifs incorporels sur les frais présentés par la Banque pour 2003 a été de 772 millions de dollars, contre 998 millions de dollars à l'exercice précédent. À compter de l'exercice 2003, la Banque a adopté la méthode de la juste valeur pour la comptabilisation des options sur actions et a inscrit une charge de 9 millions de dollars.

Pour 2002, le total des frais d'exploitation selon la comptabilité de caisse avait diminué de 171 millions de dollars ou de 2 % en regard de 2001 pour s'établir à 6 754 millions de dollars, en raison surtout du recul des charges liées à la rémunération au rendement des Services bancaires en gros. Gestion de patrimoine avait aussi contribué à la baisse des salaires et avantages sociaux par des initiatives de restructuration des activités de courtage à escompte. Les frais comme présentés avaient fléchi de 902 millions de dollars en regard de 2001 pour atteindre 7 752 millions de dollars. L'incidence de l'amortissement hors caisse de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels sur les frais présentés par la Banque pour 2002 était de 998 millions de dollars, contre 1 490 millions de dollars en 2001.

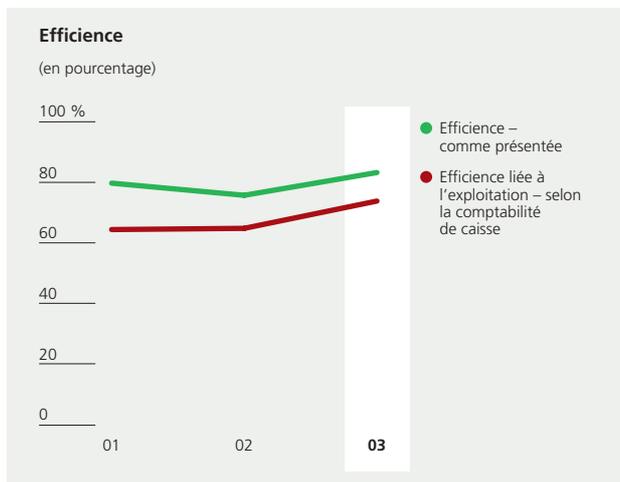


Efficiencia

Ce ratio mesure l'efficiencia de nos activités. Il est calculé d'après les frais exprimés en pourcentage du total des revenus. Plus le pourcentage est faible, meilleure est l'efficiencia.

Voir Information supplémentaire, page 48, tableau 7

L'efficiencia globale liée à l'exploitation selon la comptabilité de caisse de la Banque est passée à 73,9 % pour 2003, contre 64,9 % pour 2002 et 64,5 % pour 2001. L'efficiencia consolidée de la Banque oscille en fonction de la variation de la composition des affaires. L'efficiencia est considérée comme une mesure plus pertinente pour les Services bancaires personnels et commerciaux, qui ont affiché un ratio de 58,8 % pour l'exercice, comparativement à 60,7 % pour 2002 et à 61,5 % pour 2001. Au cours de l'exercice 2003, la méthode de calcul pour l'efficiencia des Services bancaires personnels et commerciaux a été simplifiée de façon à ne plus exclure les frais de financement de l'acquisition de Canada Trust. L'efficiencia globale comme présentée de la Banque se situe à 83,3 %, soit une détérioration par rapport à 75,8 % en 2002 et à 79,8 % en 2001.



Impôts et taxes

La Banque exploite de nombreuses entreprises établies dans de nombreux endroits différents et présentant des résultats différents, ce qui entraîne une composition variée de paiements et de recouvrements d'impôts et de taxes. La Banque continue de payer des montants élevés d'impôts et de taxes aux divers paliers gouvernementaux du Canada. Le tableau 8 sous Information supplémentaire à la page 49 indique les différents impôts et taxes payés par la Banque au cours des cinq derniers exercices.

La note 15 afférente aux états financiers consolidés de la Banque présente les principales mesures des impôts et taxes en vertu des principes comptables généralement reconnus.

La Banque relève de la juridiction de l'Ontario qui a annoncé une augmentation des impôts des sociétés et la mise en veilleuse de l'élimination prévue de l'impôt sur le capital. Par conséquent, le taux d'imposition futur au Canada sera plus haut que prévu, tout en demeurant inférieur au taux pour 2003. Le gouvernement fédéral a promis une élimination graduelle de son principal impôt sur le capital.

En 2003, la dépréciation de certaines entreprises a fait augmenter les actifs d'impôts futurs nets de la Banque qui, en 2002, avaient déjà connu une hausse considérable attribuable aux importantes provisions sectorielles pour pertes sur créances comptabilisées en 2002. L'utilisation de ces actifs dépendra du retour prolongé à des niveaux de rentabilité normaux, notamment pour les activités américaines de la Banque. Cette augmentation a été contrebalancée dans une large mesure par l'imputation

d'une tranche des provisions sectorielles pour des prêts spécifiques ainsi que par la libération de provisions sectorielles et générales pour pertes sur prêts.

Bilan

Voir le bilan consolidé page 55

Les actifs totalisaient 274 milliards de dollars à la fin de l'exercice, soit 4 milliards de dollars ou 2 % de moins qu'au 31 octobre 2002. Le repli des activités liées aux valeurs du compte de placement a entraîné une diminution de 4 milliards de dollars et les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont chuté de 11 milliards de dollars depuis le 31 octobre 2002. Par contre, les valeurs mobilières achetées en vertu de prises en pension se sont accrues de 4 milliards de dollars pour atteindre 17 milliards de dollars en raison de la croissance du volume des valeurs mobilières. De plus, par comparaison à l'exercice précédent, les prêts personnels, y compris les titrisations, ont progressé de 6 milliards de dollars pour atteindre 49 milliards de dollars. À la fin de l'exercice, les prêts hypothécaires résidentiels, y compris les titrisations, avaient fait un bond de 5 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 72 milliards de dollars. Les actifs titrisés montés par la Banque, qui ne sont pas compris dans le bilan, s'élevaient à 18 milliards de dollars, contre 15 milliards de dollars au 31 octobre 2002. Les dépôts de gros ont diminué de 14 milliards de dollars depuis le 31 octobre 2002. Toutefois, par rapport au 31 octobre 2002, les dépôts personnels sans terme s'élevaient à 53 milliards de dollars, en hausse de 2 milliards de dollars, et les dépôts personnels à terme atteignaient 53 milliards de dollars, une amélioration de 3 milliards de dollars.

Les actifs totalisaient 278 milliards de dollars au 31 octobre 2002, soit 10 milliards de dollars ou 3 % de moins qu'au 31 octobre 2001. La baisse du volume des activités de négociation avait entraîné un recul de 13 milliards de dollars du total de l'actif, dont 7 milliards de dollars étaient attribuables aux valeurs mobilières achetées en vertu de prises en pension. Les prêts personnels, y compris les titrisations, avaient progressé de 2 milliards de dollars. Cette hausse était surtout attribuable à l'excellent rendement des lignes de crédit immobilier garanties des Services bancaires personnels et commerciaux. À la fin de l'exercice 2002, les prêts hypothécaires résidentiels, y compris les titrisations, avaient grimpé de 1 milliard de dollars par rapport à 2001 pour totaliser 67 milliards de dollars. Au 31 octobre 2002, par rapport au 31 octobre 2001, les dépôts de gros avaient fléchi de 11 milliards de dollars, et les valeurs mobilières visées par des conventions de rachat avaient diminué de 6 milliards de dollars. Les dépôts personnels sans terme avaient avancé, par rapport au 31 octobre 2001, de 4 milliards de dollars pour atteindre 51 milliards de dollars à la fin de l'exercice 2002, les Services bancaires personnels et commerciaux étant la source de la majeure partie de la progression. Les dépôts personnels à terme étaient demeurés les mêmes, à 50 milliards de dollars, en regard de 2001.

La Banque conclut aussi, pour le compte de clients, des opérations structurées qui entraînent l'inscription d'actifs au bilan consolidé de la Banque et pour lesquels le risque de marché a été transféré à des tiers au moyen de swaps sur le rendement total. Au 31 octobre 2003, les actifs visés par de telles ententes totalisaient 13 milliards de dollars en regard de 11 milliards de dollars en 2002 et de 10 milliards de dollars en 2001. La Banque assume également le risque de marché pour certains actifs au moyen de swaps sur le rendement total, sans acquérir les effets de caisse directement. Les actifs visés par de tels contrats atteignaient 6 milliards de dollars au 31 octobre 2003 comparativement à 6 milliards de dollars en 2002 et à 6 milliards de dollars en 2001. Le risque de marché pour toutes ces positions est suivi et surveillé, et du capital pour le risque de marché est exigé par les organismes de réglementation. Ce montant comprend les actifs vendus en vertu de ces contrats qui sont présentés à la page 15, sous Autres opérations financières. Se reporter à la note 18 afférente aux états financiers consolidés de la Banque pour de plus amples renseignements sur les contrats d'instruments dérivés.

Ententes hors bilan

Dans le cours normal de ses affaires, la Banque participe à une variété d'opérations financières qui, selon les principes comptables généralement reconnus, ne sont pas comptabilisées au bilan consolidé ou sont constatées selon des montants différents du montant exigible en vertu du contrat ou du notionnel. Ces ententes hors bilan comportent, entre autres risques, des éléments variables de risque de marché, de crédit et d'illiquidité qui sont présentés dans la rubrique Gestion des risques, aux pages 33 à 41 du présent rapport annuel. Les ententes hors bilan sont normalement conclues aux fins de la gestion des risques, des capitaux et/ou du financement et comprennent des titrisations, des engagements, des garanties et des engagements contractuels.

Titrisations

Les titrisations représentent un élément important des marchés de capitaux, car elles assurent la liquidité en facilitant l'accès des investisseurs à des portefeuilles particuliers d'actifs et de risques. Dans une structure type de titrisation, la Banque vend des actifs à une structure d'accueil, et celle-ci finance l'achat de ces actifs en émettant des titres aux investisseurs. Les structures d'accueil sont généralement à vocation unique et distincte, ne sont pas des entités en exploitation et ne comptent habituellement pas d'employés. Les documents juridiques qui régissent l'opération décrivent comment les bénéfices réalisés sur les actifs détenus dans la structure d'accueil seront répartis entre les investisseurs et d'autres parties ayant droit à ces liquidités. La Banque participe à des structures d'accueil au moyen de la titrisation de ses propres actifs, de la titrisation d'actifs de tiers et d'autres opérations financières.

Titrisation des actifs générés par la Banque

La Banque effectue la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels, de prêts personnels, de créances sur cartes de crédit et de prêts hypothécaires commerciaux afin d'améliorer sa position de liquidité, de diversifier ses sources de financement et d'optimiser la gestion de son bilan. De plus amples renseignements sur ces titrisations sont présentés ci-dessous.

La Banque titre des prêts hypothécaires résidentiels en créant des titres adossés à des créances immobilières qui sont cédés à des structures d'accueil. La Banque conserve la responsabilité de gérer les prêts hypothécaires titrisés mais peut être exposée aux risques liés aux prêts cédés en raison des droits qu'elle conserve dans ces prêts. Aucune perte sur créances n'est prévue pour les droits conservés sur les prêts hypothécaires résidentiels titrisés qui sont garantis par un gouvernement (qui représentent environ 94 % de la totalité des prêts hypothécaires résidentiels titrisés). Au 31 octobre 2003, l'encours des prêts hypothécaires résidentiels titrisés de la Banque totalisait 11,3 milliards de dollars, contre 8,1 milliards de dollars en 2002.

La Banque titre des prêts immobiliers personnels garantis en les vendant à des structures d'accueil. La Banque procure une amélioration des termes de crédit au moyen de ses droits conservés sur le rendement à répartir de la structure d'accueil et en finançant des comptes de garantie. Les droits de la Banque sur le rendement à répartir des structures d'accueil et sur les comptes de garantie sont subordonnés aux obligations des structures d'accueil envers les porteurs des titres adossés à des actifs, et ils absorbent les pertes relativement aux prêts personnels avant que ne soient versés les paiements aux porteurs d'effets. Au 31 octobre 2003, l'encours des prêts personnels titrisés de la Banque s'établissait à 4,6 milliards de dollars, en regard de 5,0 milliards de dollars en 2002.

La Banque titre des créances sur cartes de crédit en les vendant à des structures d'accueil. Les titrisations de créances sur cartes de crédit constituent des titrisations renouvelables, et de nouvelles créances liées aux cartes de crédit sont cédées chaque période à la structure d'accueil pour remplacer les créances remboursées. La Banque procure une amélioration des termes de crédit aux structures d'accueil au moyen de ses droits conservés sur le rendement

à répartir. Les droits de la Banque sur le rendement à répartir des structures d'accueil sont subordonnés aux obligations de celles-ci envers les porteurs des titres adossés à des actifs, et ils absorbent les pertes relativement aux créances liées aux cartes de crédit avant que ne soient versés les paiements aux porteurs d'effets. Au 31 octobre 2003, l'encours des créances sur cartes de crédit titrisées de la Banque s'élevait à 1,5 milliard de dollars, comparativement à 1,5 milliard de dollars en 2002.

La Banque titre également des prêts hypothécaires commerciaux qui, en plus de procurer une source de liquidités et de capitaux efficace, peuvent atténuer le risque de crédit de la Banque. Au 31 octobre 2003, l'encours des prêts hypothécaires commerciaux titrisés de la Banque atteignait 1,0 milliard de dollars par rapport à 0,3 milliard de dollars en 2002.

Le total des actifs titrisés générés par la Banque qui n'est pas inclus au bilan consolidé s'élevait à 18,4 milliards de dollars, contre 14,9 milliards de dollars il y a un an. De plus amples renseignements sont donnés à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

Titrisation des actifs générés par des tiers

La Banque aide ses clients à titriser leurs actifs financiers par l'intermédiaire de structures d'accueil gérées par la Banque. La Banque peut fournir aux structures d'accueil qui en résultent une amélioration des termes de crédit ou des facilités de trésorerie de même que des services de placement des titres. La Banque ne fournit aucun employé aux structures d'accueil et ne détient aucun droit de propriété dans ces structures d'accueil, et toutes les rémunérations gagnées sur ces activités le sont à la valeur du marché.

Autres opérations financières

La Banque vend des valeurs du compte de négociation à des structures d'accueil dans le cadre de ses stratégies de gestion du bilan. La Banque ne conserve pas de contrôle réel sur les actifs vendus. Les actifs vendus au titre de tels arrangements s'élevaient à 5,0 milliards de dollars au 31 octobre 2003, par rapport à 5,0 milliards de dollars en 2002. La Banque conclut des swaps sur le rendement total avec les contreparties de la vente des actifs. Le risque de marché pour toutes les opérations de cette nature est suivi et surveillé, et du capital de risque de marché est exigé.

La Banque offre en outre d'autres produits financiers, dont des fonds communs de placement, des effets structurés et autres instruments financiers aux clients, y compris des structures d'accueil à titre de contreparties. À l'occasion, ces produits financiers sont créés en utilisant une structure d'accueil à titre d'émetteur ou d'obligataire des produits financiers. La Banque peut offrir aux structures d'accueil certains services administratifs et autres facilités financières en retour d'une rémunération aux taux du marché.

Engagements et garanties

Des renseignements supplémentaires sur les engagements et garanties sont donnés à la note 19 afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

Engagements contractuels

La Banque a des engagements contractuels d'effectuer des paiements futurs sur des effets et débiteurs subordonnés, des engagements de contrats de location-exploitation, des titres de fiducie de capital, et certains engagements d'approvisionnement. Les effets et débiteurs subordonnés ainsi que les titres de fiducie de capital sont présentés aux bilans consolidés de la Banque, alors que les engagements de contrats de location-exploitation et les engagements d'approvisionnement ne le sont pas. Des renseignements supplémentaires sur ces engagements contractuels au 31 octobre 2003 sont présentés par période d'échéance au tableau 17, à la page 53, du présent rapport annuel.

Conventions comptables critiques

Les conventions comptables de la Banque sont essentielles pour comprendre ses résultats d'exploitation et sa situation financière. Un sommaire des principales conventions comptables est présenté à la note 1 afférente aux états financiers consolidés de la Banque qui débute à la page 59 du présent rapport annuel. Certaines conventions comptables de la Banque nécessitent des jugements et des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'ils portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers de la Banque. La Banque a établi des procédés de contrôle pour assurer que les conventions comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes sont adéquatement contrôlés et mis en œuvre de manière appropriée et systématique. En outre, les conventions comptables critiques pour la Banque sont régulièrement examinées avec le comité de vérification. Les conventions comptables critiques qui exigent que la direction établisse des jugements et des estimations incluent la comptabilisation des pertes sur prêts, la comptabilisation de la juste valeur des instruments financiers détenus dans les portefeuilles de négociation, la comptabilisation des impôts sur les bénéfices, l'évaluation des valeurs du compte de placement, la comptabilisation des titrisations, l'évaluation de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels et la comptabilisation de la charge de retraite et des avantages sociaux postérieurs au départ à la retraite.

Comptabilisation des pertes sur prêts

La comptabilisation des pertes sur prêts revêt une grande importance compte tenu de la taille du portefeuille de prêts de la Banque. La Banque utilise trois types de provision globale pour pertes sur prêts : spécifique, sectorielle et générale. Les prêts douteux sont comptabilisés comme tels lorsque le recouvrement opportun de la totalité des intérêts et du capital exigibles aux termes du contrat n'est plus assuré. Le choix du moment pour désigner un prêt comme prêt douteux et le montant de la provision globale spécifique nécessaire exigent beaucoup de jugement. Les examens des organismes de réglementation du Canada et des États-Unis apportent une certaine uniformité aux provisions globales spécifiques constatées par les banques. Les provisions globales sectorielles exigent un jugement continu lorsqu'on en transfère un montant à la provision globale spécifique et lorsqu'on établit les montants périodiques nécessaires. Les provisions globales générales exigent également que la direction fasse preuve de jugement compte tenu du fait que le niveau de ces provisions dépend de l'évaluation des conditions économiques et commerciales, des statistiques et des prévisions de pertes, de la composition du portefeuille de prêts et d'autres indicateurs pertinents. La note 1 h) afférente aux états financiers consolidés de la Banque donne de plus amples renseignements à ce sujet.

Comptabilisation de la juste valeur des instruments financiers détenus dans les portefeuilles de négociation

Les valeurs du compte de négociation de la Banque et les instruments dérivés de négociation sont comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé, les gains ou pertes matérialisés et non matérialisés qui en découlent étant immédiatement comptabilisés dans les Autres revenus. La juste valeur des instruments financiers négociés en bourse est déterminée d'après les cours du marché, plus ou moins les règlements de marge quotidiens. Si les prix ou les cours du marché ne sont pas disponibles, la direction de la Banque fait alors preuve de jugement dans la détermination des justes valeurs en utilisant des modèles d'évaluation qui comprennent les taux et les prix du marché en vigueur d'instruments sous-jacents ayant des échéances et des caractéristiques similaires, et qui tiennent compte de facteurs comme la qualité du crédit de la contrepartie et les préoccupations en matière de liquidité et de concentration. Toute imprécision dans l'évaluation de ces facteurs peut avoir une incidence sur le montant des revenus ou des pertes comptabilisés pour une position particulière. Malgré la nécessité

de faire preuve de jugement pour déterminer la juste valeur des instruments financiers de la Banque, celle-ci est d'avis que ses estimations de la juste valeur sont raisonnables compte tenu du processus suivi par la Banque pour obtenir les prix du marché, de l'examen du modèle interne, de l'application constante de sa méthode d'une période à l'autre et de la corroboration des estimations par les montants réellement obtenus au règlement des contrats.

Comptabilisation des impôts sur les bénéfices

Pour ce qui est de la comptabilisation des impôts sur les bénéfices exigibles, la Banque doit faire preuve de jugement pour les questions relatives à certaines opérations complexes, les questions connues faisant l'objet de discussions avec l'administration fiscale ou les opérations n'ayant pas encore été réglées dans le cadre d'une instance judiciaire. De ce fait, la Banque maintient une provision pour impôts sur les bénéfices à l'égard d'éventualités et en évalue régulièrement le caractère adéquat.

Les impôts sur les bénéfices futurs sont comptabilisés pour tenir compte de l'incidence des impôts futurs sur les opérations réalisées pendant la période courante. La comptabilisation des impôts sur les bénéfices futurs fait aussi appel au jugement pour les principales situations suivantes :

- les actifs d'impôts futurs doivent être évalués pour déterminer la possibilité de leur recouvrement. La Banque constate une provision pour moins-value lorsqu'elle croit, selon toute évidence, qu'il est plus probable qu'improbable que la totalité des actifs d'impôts futurs constatés seront matérialisés avant leur expiration. Cependant, le montant de l'actif d'impôts futurs constaté pouvant être matérialisé pourrait être réduit à court terme si le revenu prévu n'était pas réalisé en raison de divers facteurs, telle une conjoncture économique défavorable;
- les actifs d'impôts futurs sont calculés selon les taux d'imposition devant être appliqués aux périodes futures. Les actifs et passifs d'impôts antérieurement comptabilisés doivent être rajustés lorsque la date prévue de l'événement futur est révisée en fonction de l'information courante;
- la Banque n'a pas constaté de passifs d'impôts futurs pour les bénéfices non répartis de certaines activités internationales puisqu'elle ne prévoit pas les rapatrier. Les impôts estimatifs à payer sur ces bénéfices dans le cas d'un rapatriement seraient de 206 millions de dollars au 31 octobre 2003.

Évaluation des valeurs du compte de placement

En vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, les valeurs du compte de placement sont comptabilisées au coût ou au coût non amorti, rajusté à la valeur de réévaluation nette afin de constater une baisse de valeur permanente. La détermination s'il y a ou non baisse de valeur permanente fait appel au jugement. La direction de la Banque examine régulièrement les valeurs du compte de placement pour déterminer toute baisse de valeur permanente possible, et cet examen comporte généralement une analyse des faits et circonstances propres à chaque placement et des attentes de rendement du placement en question. Plus particulièrement, une perte de valeur d'un placement peut découler des faits suivants : une période prolongée pendant laquelle la valeur à la cote du placement est inférieure à sa valeur comptable; des pertes importantes subies par l'entité émettrice pendant l'exercice courant ou au cours de l'exercice courant et d'exercices antérieurs; des pertes continues subies par l'entité émettrice pendant un certain nombre d'années; une suspension des opérations sur les valeurs mobilières; des problèmes de liquidités ou de continuité de l'exploitation de l'entité émettrice ou le fait que la juste valeur courante du placement est inférieure à sa valeur comptable. Lorsqu'une condition indique qu'une perte de valeur d'un placement a persisté pendant une période de trois à quatre ans, la présomption veut qu'il y ait eu perte de valeur permanente. Cette présomption ne peut être réfutée que s'il y a une preuve convaincante du contraire.

Comptabilisation des titrisations

Deux décisions importantes doivent être prises en comptabilisant les titrisations. Dans le cas des actifs titrisés dont le montage est fait par la Banque, il faut décider si la titrisation peut être considérée comme une vente en vertu des PCGR du Canada. Les PCGR du Canada exigent que la Banque ait satisfait à certains critères particuliers pour avoir renoncé au contrôle des actifs et, par conséquent, constaté un gain à la vente. Ainsi, les actifs titrisés doivent être isolés des actifs de la Banque et être hors d'atteinte de la Banque et de ses créanciers, même en cas de faillite ou de mise sous séquestre. La deuxième décision importante consiste à déterminer si la structure d'accueil devra être consolidée dans les états financiers de la Banque. En vertu des PCGR actuels du Canada, la consolidation des structures d'accueil n'est exigée que lorsque la Banque conserve la presque totalité des risques et avantages résiduels liés à la structure d'accueil. En outre, si les activités de la structure d'accueil sont suffisamment limitées pour satisfaire à certaines exigences comptables, cette dernière ne devrait pas être consolidée par la Banque. Selon les PCGR actuels du Canada, la totalité des actifs montés par la Banque et cédés à une structure d'accueil satisfont aux critères de traitement à titre de vente et de non-consolidation. Cependant, il convient de noter que l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié une nouvelle note d'orientation concernant la comptabilité intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables*. La note d'orientation présente un nouveau modèle de consolidation qui détermine le contrôle (et la consolidation) de l'entité à détenteurs de droits variables faisant l'objet de l'évaluation en fonction du potentiel de variabilité des gains et des pertes. La note d'orientation entrera en vigueur pour la Banque à compter de l'exercice 2005 et pourrait entraîner la consolidation de certaines entités à détenteurs de droits variables. Des renseignements supplémentaires sont donnés à la note 26 afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

Évaluation de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels

En vertu des PCGR du Canada, l'écart d'acquisition ne fait l'objet d'aucun amortissement. Il est plutôt évalué pour en déterminer la dépréciation au niveau de l'unité d'exploitation, et ce, au moins une fois par année. L'écart d'acquisition est évalué pour en déterminer la dépréciation potentielle au moyen d'une approche en deux étapes, la première consistant à déterminer si la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle l'écart d'acquisition est rattaché

est inférieure à sa valeur comptable. Lorsque la juste valeur de l'unité d'exploitation est inférieure à la valeur comptable, un deuxième test de dépréciation est effectué. Ce deuxième test consiste en une comparaison de la juste valeur de l'écart d'acquisition à sa valeur comptable. Si la juste valeur de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur comptable, l'écart d'acquisition est considéré comme ayant subi une perte de valeur, et une charge pour dépréciation doit être constatée immédiatement. La juste valeur des unités d'exploitation de la Banque est déterminée d'après des modèles d'évaluation internes qui tiennent compte de divers facteurs, comme les bénéfices prévus et normalisés, les ratios cours-bénéfices et les taux d'actualisation. La direction de la Banque fait preuve de jugement dans l'estimation de la juste valeur des unités d'exploitation, et toute imprécision dans ces estimations peut influencer sur l'évaluation de l'écart d'acquisition.

Les actifs incorporels qui tirent leur valeur de relations contractuelles avec des clients, ou qui peuvent être séparés et vendus, et qui ont une durée de vie utile limitée sont amortis sur leur durée de vie estimative. La détermination de la durée de vie estimative des actifs incorporels qui ont une durée de vie limitée nécessite une analyse des circonstances et des jugements par la direction de la Banque. Les actifs incorporels ayant une durée de vie limitée font l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que les circonstances indiquent que la valeur comptable peut ne pas être recouvrable. Se reporter à la note 5 afférente aux états financiers consolidés de la Banque pour de plus amples renseignements.

Comptabilisation de la charge de retraite et des avantages sociaux postérieurs au départ à la retraite

La charge de retraite et les obligations au titre des avantages sociaux postérieurs au départ à la retraite de la Banque dépendent des hypothèses utilisées dans le calcul de ces montants. Les hypothèses actuarielles sont établies par la direction qui les évalue annuellement, conjointement avec les actuaires de la Banque. Ces hypothèses comprennent le taux d'actualisation, l'augmentation du taux de rémunération, la tendance générale du coût des soins de santé et le taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime. L'écart entre l'expérience réelle et les hypothèses entraînera une augmentation ou une diminution de la charge de retraite et des obligations au titre des avantages sociaux postérieurs au départ à la retraite de la Banque. De plus amples renseignements sont donnés à la note 14 afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

Contrôles et procédés

Au cours de l'exercice, la Banque a amélioré ses contrôles internes exercés sur la présentation de l'information financière au sein des Services bancaires en gros en créant un groupe intermédiaire dont le mandat est de développer davantage le soutien interfonctionnel pour les activités relatives aux instruments dérivés et de resserrer l'infrastructure et les contrôles. En outre, la Banque a amélioré ses contrôles sur le processus de présentation de l'information financière au moyen d'un examen en profondeur des revenus et charges résiduels non répartis du secteur Siège social. Au cours de 2003, il n'y a eu aucun changement d'importance dans les contrôles internes exercés sur la présentation de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur les contrôles internes exercés sur la présentation de l'information financière. Toutefois, la Banque procède continuellement à l'amélioration de son infrastructure et de ses contrôles.

Sous la supervision et avec la participation de la direction de la Banque, y compris le président et chef de la direction et le chef des finances, une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles et procédés de présentation de l'information financière de la Banque, comme défini dans les règles de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, a été effectuée à la fin de la période visée par le présent rapport annuel. Selon cette évaluation, la direction de la Banque, y compris le président et chef de la direction et le chef des finances, a conclu que les contrôles et procédés de présentation de l'information financière de la Banque étaient efficaces au 31 octobre 2003.



Rendement de nos entreprises

L'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des entreprises suivantes : Services bancaires personnels et commerciaux, Services bancaires en gros et Gestion de patrimoine.

Les Services bancaires personnels et commerciaux comptent parmi les chefs de file au Canada dans ce domaine, avec environ 10 millions de clients personnels et commerciaux, petites entreprises et assurances. Sous la bannière TD Canada Trust, les activités de détail offrent un éventail complet de produits et services financiers aux particuliers et petites entreprises partout et en tout temps – par téléphone, Internet, plus de 2 600 guichets automatiques bancaires et notre réseau de 1 065 succursales bien réparties dans le pays et qui offrent les meilleures heures bancaires du secteur. Les Services Bancaires Commerciaux TD assurent aux entreprises canadiennes des services de prêt, de dépôt et d'épargne et des produits de placement ainsi que toute la gamme des services bancaires courants et de services de gestion de fonds de négociation et de trésorerie.

Les Services bancaires en gros servent une clientèle diversifiée constituée de grandes entreprises, de gouvernements et de clients institutionnels sur les principaux marchés des capitaux du monde entier. Sous la bannière Valeurs Mobilières TD, les Services bancaires en gros proposent une gamme complète de produits et services des marchés financiers et des placements, dont les suivants :

- conseils sur la stratégie d'entreprise et sur les fusions et acquisitions;
- prise ferme et distribution de produits adossés à des actions, des titres de créance et des titres d'emprunt;
- structuration de solutions personnalisées de gestion des risques;
- réalisation d'opérations financières.

Gestion de patrimoine offre aux investisseurs une vaste gamme de produits et services de placement. Gestion de patrimoine domine sur la scène canadienne de la gestion d'actif, du conseil et de la distribution de produits de placement en offrant des fonds communs de placement, des fonds mis en commun, la gestion de comptes distincts, des services de courtage traditionnel et de placements autogérés aux clients de détail, aux clients bien nantis et aux clients privés. De plus, des services de gestion de placements sont offerts aux caisses de retraite, aux sociétés, aux institutions, aux fonds de dotation et aux fondations. Les services de courtage à escompte de TD Waterhouse servent des clients au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Gestion de patrimoine possède des actifs gérés de 113 milliards de dollars et des actifs administrés de 267 milliards de dollars. Fonds Mutuels TD offre 62 fonds communs de placement de détail et 30 portefeuilles gérés pour des épargnants canadiens.

Les résultats de chaque entreprise reflètent les revenus, les frais, les actifs et les passifs des activités de l'entreprise. La Banque mesure et évalue le rendement de chaque entreprise en fonction du revenu net, du rendement du capital investi moyen et du profit économique calculés selon la comptabilité de caisse. Les résultats selon la comptabilité de caisse excluent les imputations hors caisse liées à l'amortissement de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels provenant des regroupements d'entreprises. La note 21 afférente aux états financiers consolidés de la Banque présente l'information sectorielle.

Services bancaires personnels et commerciaux

Une des entreprises de services bancaires personnels et commerciaux les plus importantes du Canada avec environ 10 millions de clients personnels, commerciaux, petites entreprises et assurances.

Stratégie d'entreprise générale

- Offrir un service de premier ordre et créer une expérience client exceptionnelle fondée sur la marque.
- Miser sur l'expérience client exceptionnelle afin de produire des résultats financiers supérieurs à long terme à l'aide des éléments suivants :
 - Meilleur maintien des clients.
 - Meilleur recrutement des clients.
 - Obtention d'une part accrue des affaires des clients existants.
- Assurer la croissance des secteurs sous-pénétrés à un rythme dépassant le taux de croissance moyen :
 - Services bancaires commerciaux.
 - Services bancaires aux petites entreprises.
 - Assurances.
- Maintenir une compétence fondamentale en gestion des frais.
- Exécution rigoureuse de la stratégie et de l'excellence opérationnelle.

Enjeux de 2003

- Contraction des marges de taux d'intérêt nettes en raison du contexte des taux, de la concurrence sur le plan des prix et des préférences des clients.
- Repli modeste de la part de marché des services bancaires personnels.
- Diminution des revenus tirés des ventes en succursale des produits de gestion de patrimoine en raison de l'instabilité du marché des actions en début d'exercice.

Points saillants de 2003

- Croissance des revenus de 15 % alimentée par un écart de trois points de pourcentage entre la croissance des revenus et celle des frais.
- Achèvement d'initiatives de réingénierie des processus destinées à réduire de façon permanente notre structure de coûts afin d'atteindre nos objectifs de revenus malgré le fléchissement des marges de taux d'intérêt nettes.
- Réduction des pertes sur créances et du taux de défaillance sur les prêts personnels grâce à l'amélioration des processus d'approbation et de recouvrement de crédit.
- Atteinte d'un nouveau sommet de satisfaction de la clientèle, mesurée à l'aide de notre indice de satisfaction de la clientèle (ISC) de détail.
- Acquisition de 57 succursales et de 144 000 clients de la Banque Laurentienne le 31 octobre 2003, ce qui a ajouté environ 2 milliards de dollars au volume des prêts et des dépôts.

Perspectives et orientation des affaires pour 2004

La croissance des revenus devrait continuer d'être difficile étant donné le contexte de concurrence. Par conséquent, notre attention portera sur les éléments suivants au cours du prochain exercice.

- Améliorer le taux de recrutement des clients et accroître la part des affaires que nos clients existants nous confient :

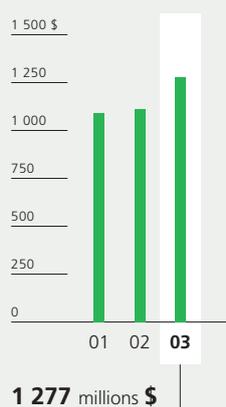
- Mettre plus d'accent sur l'accroissement des comptes-chèques personnels.
- Améliorer le taux de ventes croisées en misant sur les succès rapides obtenus grâce au système d'aide à la vente lancé récemment.
- Augmenter les revenus sur les dépôts commerciaux et dépôts des petites entreprises à un taux supérieur à la moyenne.
- Accroître de plus de 10 % les revenus tirés des assurances.
- Contenir encore la croissance des frais sous le taux de progression des revenus :
 - Maintenir les investissements en réingénierie des processus afin de réduire les erreurs et d'abaisser les frais.
 - Gérer les frais courants en éliminant le dédoublement et la redondance des tâches.
 - Grâce à notre solide expérience en fusions de succursales, obtenir des synergies de coûts de l'intégration des succursales de la Banque Laurentienne au réseau de TD Canada Trust.
- Continuer d'établir pour les activités de détail une plate-forme améliorée de gestion des risques qui sera mise en œuvre progressivement sur les deux prochaines années et réduira encore les pertes sur créances et améliorera l'établissement des prix en fonction des risques.
- Considérer d'autres acquisitions et placements stratégiques qui contribueront à la croissance de notre entreprise.

Revue du rendement financier de 2003

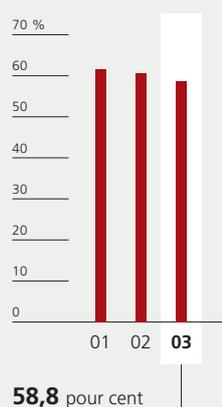
Les Services bancaires personnels et commerciaux ont présenté une forte croissance des revenus pour 2003, après une modeste progression en 2002. Le revenu net selon la comptabilité de caisse pour 2003 s'est établi à 1 277 millions de dollars, en hausse de 163 millions de dollars ou de 15 % par rapport à l'exercice précédent. Un écart de trois points de pourcentage entre la croissance des revenus et celle des frais, une baisse des pertes sur créances et un taux d'imposition moins élevé ont contribué à l'amélioration marquée des revenus d'un exercice à l'autre. Le rendement du capital investi moyen selon la comptabilité de caisse est passé de 16,8 % en 2002 à 18,5 % en 2003 au moment où la croissance des revenus a surpassé la légère hausse de 4 % du capital investi. La contribution des Services bancaires personnels et commerciaux à la création de valeur pour les actionnaires s'est poursuivie en 2003 grâce à un profit économique de 639 millions de dollars pour l'exercice, une amélioration de 201 millions de dollars sur l'exercice précédent, après une réduction de un point de pourcentage du taux d'imputation au titre du capital investi.

Le total des revenus de 2003 a progressé de 2 % par rapport à l'exercice précédent. Cette poussée tient principalement à la forte croissance des volumes de prêts immobiliers garantis et de dépôts, aux honoraires plus élevés sur les opérations et à la montée impressionnante des revenus tirés des assurances. Elle a toutefois été contrebalancée en partie par la diminution des marges de taux d'intérêt nettes, le fléchissement des ventes en succursale des produits de Gestion de patrimoine et le repli du volume des prêts commerciaux.

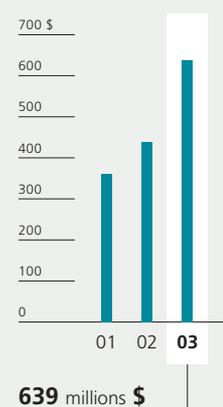
Revenu net selon la comptabilité de caisse
(en millions de dollars)



Effizienz selon la comptabilité de caisse
(en pourcentage)



Profit économique
(en millions de dollars)



Le volume moyen des prêts personnels, y compris les titrisations, a grimpé de 7 milliards de dollars ou de 7 %, surtout en raison des prêts immobiliers garantis, et le volume des dépôts personnels a avancé de 4 milliards de dollars ou de 5 %. Les dépôts des entreprises ont eu un essor de 3 milliards de dollars ou de 13 %, et les primes brutes d'assurance souscrites au Canada se sont raffermissées de 295 millions de dollars ou de 27 %. Par contre, les prêts aux entreprises et les acceptations ont régressé de 1 milliard de dollars ou de 6 %. En août 2003, notre part de marché des services personnels (prêts, dépôts et fonds communs de placement) atteignait 21,05 %, en baisse légère par rapport à la part de 21,25 % atteinte au quatrième trimestre de 2002. Notre part de marché pour les prêts et dépôts personnels s'est repliée légèrement, mais celle des fonds communs de placement a gagné du terrain.

La marge sur l'actif productif moyen est passée de 3,42 % à 3,28 % en raison du contexte des taux d'intérêt, de la concurrence sur le plan des prix et des préférences des consommateurs. Les marges sur les dépôts de base ont rétréci en raison du contexte de faibles taux d'intérêt tandis que la concurrence sur le plan des prix a réduit les marges sur les prêts hypothécaires et les dépôts à terme. En outre, les préférences des consommateurs ont généré une croissance des volumes pour des produits à faible marge, comme les comptes de placement garanti, les prêts hypothécaires à taux fixe et les lignes de crédit domiciliaires.

Par rapport à l'exercice précédent, la qualité du crédit s'est améliorée pour les prêts personnels et est demeurée forte dans les services bancaires aux petites entreprises et commerciaux. La provision pour pertes sur créances s'est résorbée de 45 millions de dollars ou de 9 %, témoignant de l'amélioration continue des processus d'autorisation des prêts au détail. La provision pour pertes sur créances en pourcentage du volume de prêts a diminué, passant 0,41 % en 2002 à 0,36 % en 2003.

Les frais selon la comptabilité de caisse ont glissé de 38 millions de dollars ou de 1 % par rapport à l'exercice précédent. Les synergies obtenues des regroupements de succursales et de l'amélioration de processus amorcée par suite des conversions de systèmes et de succursales en 2002 ont contribué au retranchement d'un nombre moyen de 1 400 équivalents temps plein, soit 5 % des ETP, en regard d'il y a un an. Le programme de regroupement des succursales est maintenant terminé avec 32 regroupements réalisés en 2003, et 238 au cours des deux exercices précédents. Ces économies de coûts de personnel ont été contrebalancées en partie par l'accroissement des salaires et avantages sociaux, des indemnités de départ et des frais variables liés à la forte croissance des volumes de prêts immobiliers garantis et des produits d'assurances. En outre, des coûts directs ont été engagés vers la fin de l'exercice pour la fermeture des 118 succursales dans les magasins Wal-Mart. Les mesures prises pour améliorer l'efficacité ont permis de propulser l'efficacité selon la comptabilité de caisse à 58,8 % pour l'exercice, soit deux points de pourcentage de mieux qu'à l'exercice précédent.

Revue du rendement financier de 2002

Les Services bancaires personnels et commerciaux avaient affiché une modeste croissance de 2 % des revenus selon la comptabilité de caisse pour 2002 après une solide progression des revenus en 2001. Le total des revenus de 2002 avait progressé de 2 % par rapport à 2001. Les dépôts de base, les dépôts des entreprises, les cartes de crédit et l'assurance avaient été les éléments ayant le plus contribué à la croissance des revenus. L'augmentation des frais de 2002 selon la comptabilité de caisse avait été limitée à 1 % par rapport à l'exercice précédent. Les frais de 2001 avaient été touchés par les coûts associés à la conversion du réseau de succursales et des systèmes. Au cours de l'exercice 2002, des synergies sur le plan des frais avaient été réalisées grâce aux regroupements des succursales; cependant, nous avions investi dans des initiatives de service à la clientèle et d'amélioration des processus par suite des conversions. Des taux d'augmentation plus élevés qu'en 2001 avaient été enregistrés du côté des coûts des régimes de retraite et des avantages sociaux ainsi que de TD Meloche Monnex, qui connaissait une expansion rapide. L'efficacité selon la comptabilité de caisse pour l'exercice avait atteint 60,7 %, soit une amélioration de 0,8 point de pourcentage sur 2001. La provision pour pertes sur créances de 2002 s'était élevée à 505 millions de dollars, soit 125 millions de dollars ou 33 % de plus qu'en 2001. Environ la moitié de cet accroissement revenait aux prêts aux petites entreprises et aux prêts commerciaux qui avaient recouvré des niveaux de perte plus normaux après les faibles pertes de 2001. Les pertes de 2002 reflétaient également l'incidence des problèmes de traitement et de recouvrement découlant de la conversion.

Résultats financiers des principaux segments de produits des Services bancaires personnels et commerciaux

Prêts immobiliers garantis

- Offrir des prêts hypothécaires et des lignes de crédit domiciliaires garanties par l'intermédiaire des succursales et d'autres circuits de vente.
- Parmi les points saillants de 2003 :
 - Accroissement des volumes moyens de prêts immobiliers de 6 milliards de dollars, un bond de 7 % sur les volumes moyens de 2002. Amélioration du volume des nouveaux prêts montés de 18 % par rapport à 2002 et progression de quatre points de pourcentage du taux de maintien des prêts hypothécaires.
 - Introduction d'un outil automatisé d'évaluation des propriétés, une première dans le secteur, s'appliquant autant aux prêts hypothécaires qu'aux lignes de crédit domiciliaires et conçu pour faire économiser le client et pour rehausser son expérience de crédit immobilier.
 - Lancement d'un nouveau Prêt hypothécaire au meilleur taux sur cinq ans – un produit à taux fixe, « sans marchandage », garantissant au client une expérience confortable à taux concurrentiels sur le marché.



¹ Les autres revenus comprennent les commissions internes sur les ventes de fonds communs de placement et autres produits de Gestion de patrimoine, les frais de change, les locations de coffret de sûreté et autres services en succursale. Les autres revenus incluent aussi les frais de financement pour l'acquisition de Canada Trust. Les revenus pour 2001 englobent certains revenus non récurrents.

– Transition impressionnante de prêts hypothécaires vers une ligne de crédit domiciliaire, les clients ayant bien répondu à cette offre de produit et service supérieure.

- Dynamisme soutenu du marché immobilier au cours de l'exercice 2003 tant du côté des achats de résidence que du côté des refinancements.
- Concurrence dans ce secteur toujours très vive en raison du contexte de faiblesse historique des taux d'intérêt et de l'émergence de fournisseurs tiers et non traditionnels de prêts hypothécaires. Les pressions exercées par la concurrence sur les prix a entraîné une compression des marges de taux d'intérêt nettes tout au long de 2003, phénomène qui devrait se poursuivre en 2004.
- Objectifs pour 2004 : accroître les volumes et maximiser les revenus en rendant l'expérience de nos clients en financement immobilier plus confortable par des améliorations des processus de demande de prêt et des démarches légales, et en continuant d'offrir aux clients une gamme complète d'options entre les produits hypothécaires traditionnels et les lignes de crédit domiciliaires.

Dépôts personnels

- Offre d'une gamme complète de comptes-chèques, de comptes d'épargne et d'instruments de placement à terme en dollars canadiens et américains conçus pour promouvoir les relations bancaires principales, l'épargne-retraite et les options de revenu de retraite.
- En 2003, le secteur a connu une forte croissance des dépôts personnels, soit de plus de 6 %, surtout dans les instruments de placement plus liquides. Les marges sur les dépôts de base ont rétréci en raison du contexte de faibles taux d'intérêt et des préférences des consommateurs qui ont orienté la croissance des volumes vers le compte de placement garanti. Les marges sur les dépôts à terme ont aussi rétréci étant donné la vive concurrence de prix sur les produits à court terme. La compression des marges sur les dépôts à terme pourrait se poursuivre en 2004, mais les marges sur les dépôts de base devraient demeurer stables.
- La part de marché pour les dépôts à court terme a légèrement baissé, alors que la première place a été maintenue pour la part de marché des dépôts personnels avec une hausse des volumes de dépôts sans terme et de dépôts à terme respectivement de 7 % et 4 %.
- L'augmentation modérée des volumes de dépôts à terme devrait se poursuivre en 2004. La progression des volumes de dépôts sans terme devrait être plus lente. L'accent sera renforcé sur la croissance des comptes-chèques afin d'atténuer le ralentissement prévu de l'essor des volumes.

Crédit à la consommation

- Offre de lignes de crédit, de prêts, de produits de protection contre les découverts et d'un large éventail de cartes de crédit Visa, dont les cartes classiques, les cartes de prestige et les cartes-primées comme la carte Visa GM et la carte Visa TD Or Voyages.

- Les revenus tirés des cartes de crédit ont fait un bond de 9 % grâce à la croissance de 7 % des volumes d'achats et d'encours, tandis que les revenus tirés des autres produits ont progressé de 3 % sur une croissance des volumes de 1 %.
- La qualité du crédit s'est améliorée du fait du resserrement des processus d'autorisation et de recouvrement de crédit. La provision pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du volume de crédit à la consommation s'est améliorée à 1,98 %, contre 2,14 % en 2002.
- Le resserrement des normes d'autorisation explique la croissance relativement faible des volumes de prêts non garantis, ce qui a par contre eu une incidence négative sur la part de marché.
- Les consommateurs ont bien répondu à la carte Visa TD Or Voyages «Voyagez comme bon vous semble» ainsi qu'en témoigne l'augmentation des nouveaux comptes et de l'utilisation de la carte.
- L'approfondissement des relations avec les clients existants, l'optimisation du succès de la carte Visa TD Or Voyages et la poursuite des efforts pour sans cesse améliorer la plate-forme de gestion des risques seront les principales initiatives en 2004.

Services bancaires aux petites entreprises et services aux commerçants

- Les services bancaires aux petites entreprises se concentrent sur la prestation rapide et efficace des services de dépôt, de prêt et de gestion de fonds dans tout le réseau de succursales. Avec des heures d'ouverture plus longues, l'accès aux services de toutes les succursales, des caissiers attentionnés et un service Internet de premier ordre, les clients des services bancaires aux petites entreprises bénéficient d'un accès et d'un service supérieurs.
- Les services aux commerçants agissent comme fournisseur de premier ordre de solutions de paiement par carte de crédit et de débit en offrant une technologie de point de vente et un soutien en tout temps à plus de 85 000 établissements de commerce au Canada.
- Les revenus tirés des dépôts des petites entreprises ont monté de 7 % en raison de l'accroissement de 10 % des volumes et de la baisse des marges tandis que les revenus tirés des prêts ont fait un bond de 7 % sur une croissance de 6 % des volumes. La part de marché pour les prêts est passée de 16,04 % en 2002 à 16,58 % en 2003.
- En 2004, les efforts porteront sur la croissance continue des ventes et le maintien de la clientèle.

Services bancaires commerciaux

- Offre de produits de prêts, dépôts, épargne et placement aux moyennes entreprises ainsi qu'une gamme complète de services bancaires courants, comme la gestion des fonds et des services de négociation et de trésorerie.
- La croissance des dépôts commerciaux s'est poursuivie à la cadence de 16 %.

- L'expansion des services sur le Web amorcée en 2002 a continué. Plus de 50 % de la clientèle passent exclusivement par Internet pour accéder aux services de gestion de fonds.
- L'effort concerté pour améliorer la qualité du service offert dans le réseau de succursales a contribué à rehausser considérablement l'indice de satisfaction de la clientèle, qui est fondé sur l'opinion des clients.
- Les volumes moyens de prêts ont fléchi de 10 % puisque l'incertitude persistante quant au rythme de la reprise économique a eu une incidence négative sur les projets d'investissement des entreprises. La vente du portefeuille commercial de crédit-bail au début de l'exercice a aussi contribué à la réduction des volumes de prêts.
- Les pertes sur prêts ont été maintenues à l'intérieur de limites acceptables, et selon nos évaluations internes du risque, le profil de risque du portefeuille s'est dans l'ensemble amélioré par rapport à il y a un an.
- En 2004, nous chercherons à renforcer les relations et les revenus grâce à une équipe de ventes responsable et structurée ainsi que par l'accroissement des contacts-clients amorcés par les succursales.

Assurances

Offre d'un large éventail de produits d'assurances à l'aide des marques TD Assurance et TD Meloche Monnex, ainsi que la protection de crédit sur les produits de prêts de TD Canada Trust.

Groupe Vie TD

- Offre d'une protection d'assurance-vie et d'assurance-maladie à 1,6 million de clients.
- Les ventes croisées d'assurances poursuivent leur lancée : plus de six ventes sur dix de nouveaux produits de crédit sont protégées par une assurance-vie.
- Les primes encaissées ont monté de 13 % d'un exercice à l'autre.
- La croissance soutenue du portefeuille d'assurance-maladie grave figure parmi les priorités en 2004.

TD Meloche Monnex

- À titre de plus important prestataire d'assurances habitation et automobile collectives du Canada, TD Meloche Monnex a atteint en 2003 la marque du milliard de dollars en primes souscrites, une hausse de 33 % par rapport à 2002. Cette réalisation résulte de la mise en commun des activités des deux bannières TD Meloche Monnex et TD Assurance Habitation et Automobile qui protègent plus de 600 000 clients individuels. Le modèle de gestion unique de l'entreprise est axé sur des ententes d'affinité avec des associations professionnelles et des associations de diplômés universitaires ainsi qu'avec des groupes d'employeurs.
- Malgré un exercice difficile pour le secteur de l'assurance IARD en 2003, TD Meloche Monnex a augmenté son revenu net de 16 % par rapport à l'exercice précédent. Elle a aussi réduit son ratio de frais directs à 19 %, soit le meilleur parmi les principaux assureurs au Canada, ce qui a entraîné une croissance additionnelle des bénéficiaires de souscription.
- En dépit de l'incertitude entourant le contexte réglementaire particulier à chaque province, l'objectif en 2004 sera de soutenir une croissance supérieure à la moyenne et de conserver le leadership dans des marchés choisis, tout en maintenant un faible ratio de frais directs et en continuant d'offrir des produits et des services de qualité.

TD Assurance

- Sous la bannière TD Assurance, des produits d'assurance sont aussi proposés aux clients de TD au moyen d'une approche de marketing direct, y compris le commerce électronique, le publipostage et le téléphone.
- Avec des applications Web bien en place, le commerce électronique revendique maintenant une part importante des nouvelles ventes d'assurances habitation et automobile et des nouvelles souscriptions d'assurance individuelle.
- L'objectif en 2004 sera de poursuivre la forte croissance sur le marché des clients TD et des ventes de marketing direct en s'appuyant particulièrement sur les initiatives de commerce électronique.

Services bancaires personnels et commerciaux

(en millions de dollars)	2003	2002	2001
Revenu d'intérêts net (É.F.)	4 086 \$	4 058 \$	3 951 \$
Autres revenus	1 803	1 710	1 688
Total des revenus	5 889	5 768	5 639
Provision pour pertes sur créances	460	505	380
Frais autres que d'intérêts, compte non tenu de l'amortissement hors caisse de l'écart d'acquisition / des actifs incorporels	3 463	3 501	3 467
Revenu avant provision pour impôts sur les bénéfices	1 966	1 762	1 792
Provision pour impôts sur les bénéfices (É.F.)	689	648	702
Revenu net – comptabilité de caisse	1 277 \$	1 114 \$	1 090 \$
Principaux volumes et ratios			
Moyenne des prêts et des acceptations (en milliards de dollars)	104 \$	98 \$	91 \$
Moyenne des dépôts (en milliards de dollars)	110 \$	103 \$	97 \$
Profit économique (en millions de dollars)	639 \$	438 \$	360 \$
Rendement du capital investi moyen – comptabilité de caisse	18,5 %	16,8 %	16,7 %
Efficiencia – comptabilité de caisse	58,8 %	60,7 %	61,5 %
Marge sur l'actif productif moyen, compte tenu des actifs titrisés	3,28 %	3,42 %	3,38 %

Perspectives économiques

Le raffermissement de l'économie canadienne devrait être profitable aux activités des Services bancaires personnels et commerciaux en 2004. La croissance économique devrait s'accélérer à un rythme d'environ 3 % au cours de la prochaine année, alors qu'elle a été de moins de 2 % en 2003. Cette performance économique devrait entraîner des gains intéressants autant du côté du revenu personnel que du côté des bénéfices des sociétés, ce qui devrait amener une recrudescence des activités bancaires courantes. Le regain de l'activité économique pourrait aussi stimuler la demande de prêts. Par contre, la confiance renouvelée des investisseurs pourrait conduire à un repli des dépôts sans terme, puisque les particuliers et les sociétés redéployeront dans d'autres types de placement une certaine partie des réserves importantes de liquidités accumulées ces dernières années.

Bien qu'une modération des marchés de l'habitation soit prévue, ces derniers devraient demeurer solides, ce qui constitue une bonne nouvelle pour les prêts immobiliers garantis et l'assurance habitation. Les ventes d'automobiles devraient également demeurer vigoureuses, présageant une demande élevée pour l'assurance automobile. Enfin, les services bancaires aux petites entreprises tireront vraisemblablement avantage du fait que les petites entreprises ont tendance à battre le rendement des plus grandes entreprises dans les premiers stades d'une remontée de la croissance économique. Se reporter à la page 32 pour une présentation des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs.

Services bancaires en gros

Une des plus grandes banques de gros du Canada au service des entreprises, des gouvernements et des institutions à l'échelle mondiale.

Stratégie d'entreprise générale

- Investir dans les entreprises qui soutiennent les besoins des clients clés et qui présentent des possibilités de croissance élevée.
- Assurer la prestation d'une gamme complète de services de marché financier pour nos clients établis au Canada.
- Être la banque d'investissement spécialisée hors du Canada en misant sur les capacités de nos produits et sur nos compétences sectorielles.
- Utiliser, de manière sélective, le crédit pour soutenir les relations présentant un rendement plus élevé.
- Réduire le risque sur les prêts secondaires aux grandes entreprises.

Enjeux de 2003

- Faiblesse du contexte commercial des entreprises marquée par une baisse des activités de financement et de structuration des grandes entreprises.
- Piètre rendement de l'entreprise de négociation d'options sur actions en raison des conditions difficiles du marché, lequel a entraîné une restructuration.
- Réaction proactive aux exigences des investisseurs et des organismes de réglementation pour une gouvernance plus stricte.

Points saillants de 2003

- Amélioration des classements et de la part de marché pour les services de placement au Canada.
- Renforcement de la capacité de distribution des produits à l'échelle mondiale.
- Utilisation plus efficace du crédit en se concentrant sur la rentabilité du client, tout en raffermissant l'entreprise.
- Réduction importante du portefeuille de prêts secondaires.
- Atténuation du risque dans le portefeuille de prêts principaux au moyen de l'achat d'une protection de crédit.
- Diminution des niveaux de risque de marché.
- Rationalisation des entreprises sous-performantes et non stratégiques.

Perspectives et orientation des affaires pour 2004

Les marchés du crédit et des capitaux se sont nettement redressés en 2003 et nous sommes confiants que le niveau d'activité des grandes sociétés continuera à se raffermir en 2004. Nos objectifs pour l'exercice 2004 portent sur les éléments suivants :

- Poursuivre la croissance de la part de marché de notre entreprise au Canada.
- Continuer la mise en œuvre de nos produits spécialisés et de notre stratégie sectorielle à l'échelle internationale.

- Poursuivre l'amélioration de notre infrastructure de risque et de contrôle
- Poursuivre la réduction rapide de notre portefeuille de prêts secondaires.
- Atteindre, pour les services bancaires de base, un objectif de rendement de 18 % à 20 % du capital investi moyen.

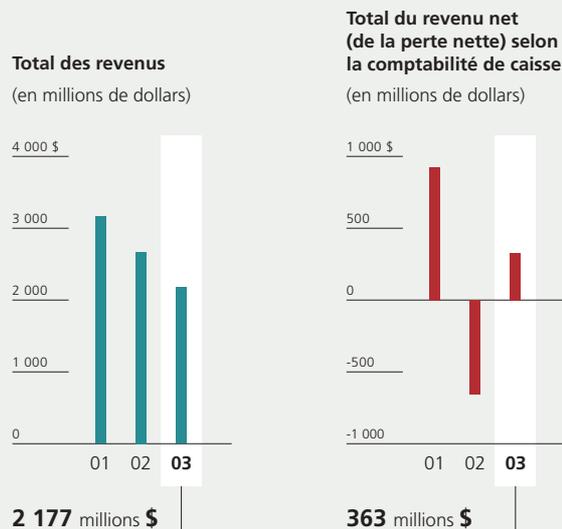
Revue du rendement financier en 2003

Les Services bancaires en gros ont présenté un revenu net selon la comptabilité de caisse de 363 millions de dollars pour 2003, en regard d'une perte nette de 657 millions de dollars en 2002. Le rendement du capital investi moyen s'est établi à 8,2 %, contre (16,1) % en 2002. La perte économique s'est dégagée à 193 millions de dollars par rapport à 1 192 millions de dollars en 2002. L'amélioration du rendement en 2003 tient principalement à la forte réduction des pertes sur créances depuis 2002, mais tient aussi compte d'une imputation après impôts et taxes de 289 millions de dollars liée à la restructuration et à la dépréciation de l'écart d'acquisition de l'entreprise de négociation d'options sur actions et de l'incidence de l'abandon du portefeuille de prêts secondaires.

Les revenus des Services bancaires en gros sont tirés surtout des services de placement des services aux grandes entreprises, des marchés financiers et des activités de placement. Les revenus ont fléchi de 18 % par rapport à ceux de 2002 pour s'établir à 2 177 millions de dollars. Le portefeuille de prêts secondaires a subi des pertes de 113 millions de dollars sur des actifs vendus et des positions en instruments dérivés. Les revenus tirés des marchés financiers, qui comprennent les services de consultation, de prise ferme, de négociation, de facilitation et d'exécution, ont faibli de 198 millions de dollars par rapport à ceux de 2002. Ce recul est en grande partie attribuable à la baisse des revenus tirés des services de négociation de nos activités de produits structurés.

La situation des provisions pour pertes sur créances s'est renversée, passant d'une imputation de 2 490 millions de dollars en 2002 à une libération de 80 millions de dollars des provisions sectorielles en 2003. La provision globale générale de 2002 comprenait des provisions sectorielles de 1 450 millions de dollars liées au portefeuille de prêts secondaires. Le solde des provisions sectorielles s'élevait à 541 millions de dollars à la fin de 2003 en regard de 1 285 millions de dollars à la fin de 2002. Le portefeuille de prêts principaux n'a pas subi de pertes sur créances en 2003.

Les frais autres que d'intérêts pour 2003 ont grimpé de 43 % pour s'établir à 1 761 millions de dollars. L'incidence combinée de l'imputation de restructuration et de la dépréciation de l'écart d'acquisition de l'entreprise de négociation d'options sur actions en 2003 a été de 422 millions de dollars. Le reste de l'augmentation est attribuable aux coûts de rationalisation des activités principales



des Services bancaires en gros, aux imputations liées aux radiations de systèmes, aux coûts de la réduction des placements immobiliers, à l'établissement d'une provision légale dans le portefeuille de prêts secondaires et aux charges de rémunération variable plus élevées qu'en 2002.

L'exercice 2003 s'est avéré très satisfaisant pour les Services bancaires en gros. Nous avons repositionné l'entreprise pour l'axer sur nos principales forces et sur notre stratégie consistant à produire des revenus constants à moindre risque, avons instauré des limites plus strictes en ce qui a trait aux risques de crédit et aux concentrations sectorielles et avons réduit notre portefeuille de prêts secondaires sans incidence négative additionnelle sur nos revenus.

Revue du rendement financier de 2002

La faiblesse des conditions du crédit et la tension dans l'environnement d'exploitation découlant des préoccupations accrues des investisseurs à l'égard des questions de gouvernance et des risques géopolitiques avaient influé de manière défavorable sur les résultats financiers de 2002. En 2002, les Services bancaires en gros avaient enregistré une perte nette de 657 millions de dollars par rapport à un revenu net de 926 millions de dollars pour l'exercice antérieur. Cette baisse était principalement attribuable à une hausse des provisions pour pertes sur créances, représentant une incidence après impôts et taxes d'environ 1 400 millions de dollars. Une chute marquée du volume de négociation, la détérioration des marchés boursiers, l'élargissement des écarts de taux ainsi que la faiblesse des activités des grandes entreprises avaient contribué à la diminution des revenus de 2002. Le total des revenus s'était établi à 2 668 millions de dollars, un recul de 495 millions de dollars, ou de 16 %, en regard des revenus de 3 163 millions de dollars de 2001. Les provisions pour pertes sur créances de 2002 avaient augmenté considérablement, s'inscrivant à 2 490 millions de dollars, soit un bond de 2 163 millions de dollars par rapport aux 327 millions de dollars de 2001. Cette hausse était principalement attribuable à une détérioration marquée du crédit dans les secteurs des télécommunications et des services publics, à nos activités liées aux entreprises victimes de malversations ainsi qu'aux retombées de l'instabilité politique en Argentine. Au cours de l'exercice, nous avons constitué des provisions sectorielles relatives au portefeuille de prêts secondaires d'un montant de 1 450 millions de dollars. À la fin de 2002, nous avons prélevé 185 millions de dollars sur la provision globale sectorielle pour constituer des provisions globales spécifiques. Les frais selon la comptabilité de caisse de 2002 avaient totalisé 1 235 millions de dollars, reculant de 138 millions de dollars par rapport aux frais de 1 373 millions de dollars enregistrés pour 2001. Le recul des frais s'expliquait par la baisse de la rémunération variable. Cette baisse avait toutefois été contrebalancée par des investissements additionnels dans la technologie et la gestion des risques.

Résultats financiers des principaux segments des produits des Services bancaires en gros

Les revenus des services aux grandes entreprises ont reculé de 57 %, passant de 752 millions de dollars en 2002 à 326 millions de dollars en 2003. Cette diminution tient compte i) du reclassement de 11,2 milliards de dollars de prêts et d'acceptations bancaires (plus de 50 % de l'ensemble du portefeuille de prêts) dans le portefeuille de prêts secondaires au début de 2003; ii) des coûts plus élevés engagés pour acquérir une protection de crédit à l'égard du portefeuille de prêts principaux; et iii) des actifs moins élevés dans le portefeuille de prêts principaux en raison d'un ralentissement des activités de prêts aux grandes entreprises.

Les revenus provenant des services de placement et des marchés financiers ont diminué de 11 %, passant de 1 757 millions de dollars en 2002 à 1 559 millions de dollars en 2003. Les revenus provenant des services de placement et des services de prise ferme ont augmenté par rapport à l'exercice précédent, témoignant des meilleures conditions du marché et de l'amélioration de nos classements et de notre part de marché. Ces gains ont été atténués par la performance plus faible des services de négociation de nos activités de produits structurés expliquée par le niveau réduit des opérations structurées pour de grandes sociétés et la baisse de la volatilité du marché.

Les revenus provenant des portefeuilles de valeurs du compte de placement, constitués d'actions publiques et privées, ont été légèrement inférieurs en 2003 en raison des gains nets moins élevés dégagés par les valeurs mobilières. Compte tenu de la hausse des gains non matérialisés dans le portefeuille, qui sont passés de 228 millions de dollars à la fin de 2002 à 429 millions de dollars à la fin de 2003, l'ensemble du portefeuille a produit en 2003 de bien meilleurs résultats qu'en 2002.

Le portefeuille de prêts secondaires a été établi à la fin de l'exercice 2002 et représentait alors un peu plus de la moitié du total du portefeuille de prêts. La majorité du risque se retrouvait dans les secteurs des communications et des services publics et presque exclusivement à l'étranger. Le rendement global de chaque relation client a constitué un critère important dans le partage du portefeuille entre prêts principaux et prêts secondaires. Le portefeuille de prêts secondaires représente les comptes pour lesquels la relation risque-rendement n'était pas satisfaisante. La stratégie à l'égard du portefeuille de prêts secondaires consiste à procéder de manière proactive à son élimination rapide de sorte à maximiser le rendement pour les actionnaires et favoriser le redéploiement éventuel de ce capital. Nous avons réduit de manière proactive ce portefeuille qui est passé de 11,2 milliards de dollars à 4,2 milliards de dollars à la fin de 2003, libérant environ 600 millions de dollars du capital investi et 8 milliards de dollars de l'actif pondéré en fonction des risques. Au cours de 2003, le portefeuille de prêts secondaires a généré des revenus de 136 millions de dollars, déduction faite de pertes de 113 millions de dollars sur la vente d'actifs et d'instruments dérivés, et compte tenu de la libération de 80 millions de dollars des provisions sectorielles, pour un revenu net de 103 millions de dollars.



La Banque fournissait des services financiers au groupe de sociétés Enron, ancienne relation client qui fait maintenant partie du portefeuille de prêts secondaires. Avec la faillite d'Enron, la Banque, comme bien d'autres institutions financières, s'est retrouvée au cœur d'un bon nombre d'enquêtes des organismes de réglementation et de poursuites. Ces enquêtes et poursuites en sont à leurs premiers stades et leur dénouement est difficile à

prévoir pour le moment. Bien que la Banque considère que ses actions étaient légales et conformes aux pratiques alors en vigueur sur le marché, elle reconnaît que le contexte de prestation de services financiers a changé depuis l'affaire d'Enron et d'autres révélations de malversations et, par conséquent, elle adapte ses processus de financement de grandes sociétés afin de répondre aux nouvelles attentes.

Services bancaires en gros

(en millions de dollars)	2003	2002	2001
Revenu d'intérêts net (É.F.)	1 508 \$	1 505 \$	898 \$
Autres revenus	669	1 163	2 265
Total des revenus	2 177	2 668	3 163
Provision pour pertes sur créances	(80)	2 490	327
Frais autres que d'intérêts, compte non tenu de l'amortissement hors caisse de l'écart d'acquisition	1 761	1 235	1 373
Revenu (perte) avant provision pour (économie d') impôts sur les bénéfices	496	(1 057)	1 463
Provision pour (économie d') impôts sur les bénéfices (É.F.)	133	(400)	537
Revenu net (perte nette) – comptabilité de caisse	363 \$	(657) \$	926 \$
Principaux volumes et ratios			
Moyenne des prêts et des engagements de clients en contrepartie d'acceptations (en milliards de dollars)	17 \$	25 \$	29 \$
Actif pondéré en fonction des risques (en milliards de dollars)	45 \$	62 \$	66 \$
Profit (perte) économique (en millions de dollars)	(193) \$	(1 192) \$	360 \$
Rendement du capital investi moyen – comptabilité de caisse	8,2 %	(16,1) %	21,7 %
Efficience – comptabilité de caisse	80,9 %	46,3 %	43,4 %

Perspectives économiques

L'amélioration du sentiment de confiance des entreprises, jumelée au progrès notable mais non spectaculaire des bénéfices des sociétés, devrait stimuler la demande pour les services bancaires en gros en 2004. Le redressement des conditions financières pourrait produire des volumes de négociation plus appréciables. La reprise des marchés boursiers depuis le creux d'octobre 2002 et la tendance à la hausse des rendements obligataires devraient également encourager les nouvelles émissions d'actions. Le progrès des bénéfices des sociétés devrait améliorer les conditions de crédit et susciter des fusions et acquisitions. Le raffermissement rapide du dollar canadien en 2003 pourrait avoir pour conséquence de freiner la croissance des bénéfices des entreprises et nuire considérablement au rendement relatif de différents secteurs de l'économie

canadienne au cours de la prochaine année. Le sursaut sans précédent du taux de change paraîtra un bienfait pour les importateurs, mais une entrave importante pour les exportateurs. Toutefois, l'économie américaine se prépare à atteindre un rendement solide en 2004. Par conséquent, l'entrave pour les exportateurs pourrait être atténuée dans une certaine mesure par l'augmentation de la demande américaine pour des produits et services canadiens. Le dollar américain devrait encore se déprécier en 2004, et ainsi faire résorber la demande d'actifs financiers américains, tout en rehaussant les volumes de négociation d'actifs libellés en dollars canadiens. Se reporter à la page 32 pour une présentation des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs.

Gestion de patrimoine

Un des plus importants gestionnaires d'actifs, conseillers et placeurs de produits de placement du Canada. Par l'intermédiaire de nos réseaux de courtage à escompte, nous servons des clients au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni.

Stratégie d'entreprise générale

Développer une organisation de collecte d'actifs, axée sur les clients, mieux intégrée et plus forte afin d'augmenter son apport à la création de valeur pour les actionnaires. Gestion de patrimoine continuera de tirer avantage de la technologie pour rehausser l'expérience client et l'efficacité opérationnelle. En outre, l'objectif de TD Waterhouse International sera d'accroître la masse critique afin d'améliorer les rendements.

Enjeux de 2003

- Les fluctuations du marché et l'incertitude ressentie par les investisseurs au cours de la première moitié de 2003 ont exercé une pression sur les activités de négociation de courtage à escompte, sur les entreprises de conseils et sur les actifs gérés des fonds communs de placement. Les conditions du marché et la rentabilité se sont redressées au cours de la deuxième moitié de 2003, et nous croyons que les investisseurs reprendront confiance en 2004.
- En raison des occasions limitées de croissance, TD Waterhouse Australia a été vendue à Commonwealth Bank Australia Group. Des ententes de coentreprise ont également été renégociées pour réduire la participation de TD Waterhouse International. L'incidence combinée de ces mesures permettra d'accroître les revenus en 2004.
- La restructuration de TD Waterhouse International au deuxième trimestre de 2003 a occasionné une dépréciation de l'écart d'acquisition et une imputation de restructuration de 339 millions de dollars. La restructuration a aussi permis le repositionnement de TD Waterhouse International de façon à atteindre la rentabilité en 2004.

Points saillants de 2003

- Les actifs administrés ont fait un bond de 33 milliards de dollars par rapport à 2002 en raison de la croissance des activités et du marché.
- Pour la deuxième année de suite, TD Waterhouse (USA) a été classée meilleure société de courtage à escompte selon le sondage annuel du magazine *SmartMoney* du *Wall Street Journal*.
- Le magazine *Shares* a désigné TD Waterhouse U.K. meilleur courtier en ligne. Parmi les forces notées par les lecteurs du magazine, notons la rapidité et la précision dans l'exécution des opérations.

Perspectives et orientation des affaires pour 2004

La restructuration des activités de TD Waterhouse International et les mesures rigoureuses de contrôle des coûts dans toutes les activités de Gestion de patrimoine ont préparé le terrain pour une croissance en 2004. Les objectifs de 2004 porteront sur les éléments clés suivants :

- Poursuivre la concentration sur la croissance de l'actif afin de générer des revenus.
- Maintenir la stratégie de réduction ou de contrôle des coûts afin de rehausser l'efficacité des activités.
- Établir une infrastructure solide pour soutenir une offre de produits intégrée de Gestion de patrimoine au Canada et atteindre un avantage concurrentiel dans toutes les entreprises de Gestion de patrimoine au Canada.

Revue du rendement financier de 2003

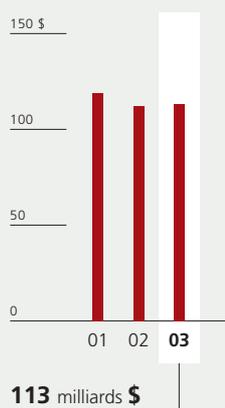
La perte de Gestion de patrimoine pour 2003 s'est établie à 75 millions de dollars. Ces résultats tiennent compte des dépréciations et des coûts de restructuration de 339 millions de dollars au sein de TD Waterhouse International. Pour le reste, les revenus de Gestion de patrimoine ont été plus élevés du fait des volumes d'affaires qui ont été plus importants pendant la deuxième moitié de l'exercice et des efforts exercés sur le contrôle des coûts. Le rendement du capital investi moyen pour l'exercice selon la comptabilité de caisse a été de (3,6) %, contre 3,7 % en 2002. La perte économique pour 2003 a atteint 476 millions de dollars par rapport à 298 millions de dollars en 2002.

Le total des revenus a grimpé de 14 millions de dollars. Cette progression tient aux volumes d'affaires plus importants dans toutes les entreprises de Gestion de patrimoine. La croissance des revenus a été ralentie par l'incidence de l'appréciation du dollar canadien sur les résultats américains et par les dépréciations de 39 millions de dollars constatées pour les coentreprises de TD Waterhouse International.

Les frais selon la comptabilité de caisse ont augmenté de 185 millions de dollars par rapport à 2002. Ces frais tiennent compte d'imputations de 300 millions de dollars au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition et de coûts de restructuration de TD Waterhouse International. Pour le reste, les frais ont reculé en raison des initiatives de contrôle de coûts. La vigueur du dollar canadien a aussi contribué au fléchissement des frais aux États-Unis. Les avantages de la restructuration internationale se sont déjà manifestés, puisque TD Waterhouse International a atteint la rentabilité au quatrième trimestre.

Actifs gérés

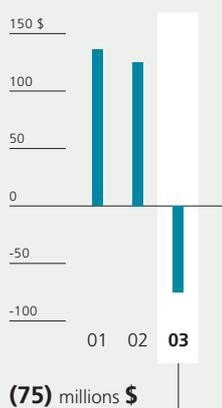
(en milliards de dollars)

**Actifs administrés**

(en milliards de dollars)

**Revenu net (perte nette) selon la comptabilité de caisse**

(en millions de dollars)



Les actifs gérés ont atteint 113 milliards de dollars, soit 1 milliard de dollars de plus qu'au 31 octobre 2002. Les actifs administrés de 267 milliards de dollars ont progressé de 33 milliards de dollars par rapport au 31 octobre 2002 en raison des niveaux plus élevés sur le marché, de la croissance des volets Conseils de placement et Planification financière et du nombre accru de clients mis en contact par la banque de détail.

Revue du rendement financier de 2002

Gestion de patrimoine avait déclaré, en 2002, des revenus légèrement inférieurs à ceux de 2001. Le revenu net selon la comptabilité de caisse de 125 millions de dollars reflétait une baisse de 11 millions de dollars, ou de 8 %, par rapport à l'exercice précédent. Les revenus fondés sur les commissions avaient diminué de 83 millions de dollars, ou de 5 %, en raison surtout du dépérissement marqué du marché, qui avait entraîné une réduction du volume de négociation dans notre entreprise de courtage à escompte et des frais liés aux actifs. En outre, le rétrécissement des écarts de taux et la baisse des soldes de prêts sur marge avaient contribué au repli de 9 % du revenu d'intérêts net, qui s'était inscrit à 426 millions de dollars. Les frais selon la comptabilité de caisse de 2002 avaient diminué de 104 millions de dollars ou de 5 % comparativement à ceux de 2001, et ce, malgré l'investissement continu dans notre entreprise de Planification financière, l'élargissement de la bannière de TD Waterhouse Canada pour y inclure Conseils de placement et Planification financière et la croissance soutenue à l'échelle mondiale de l'entreprise de courtage à escompte. Les actifs gérés avaient reculé de 6 %, pour s'inscrire à 112 milliards de dollars à la fin de 2002. Cette baisse s'expliquait par le fléchissement des marchés ainsi que par la réduction des mandats auprès de clients institutionnels. En outre, les actifs administrés s'élevaient à 234 milliards à la fin de 2002, soit un repli de 2 % sur la fin de 2001.

Résultats financiers des principaux segments de produits de Gestion de patrimoine

Courtage à escompte TD Waterhouse est un des chefs de file dans le secteur du courtage autogéré, servant des clients au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Les faits saillants de l'exercice comprennent :

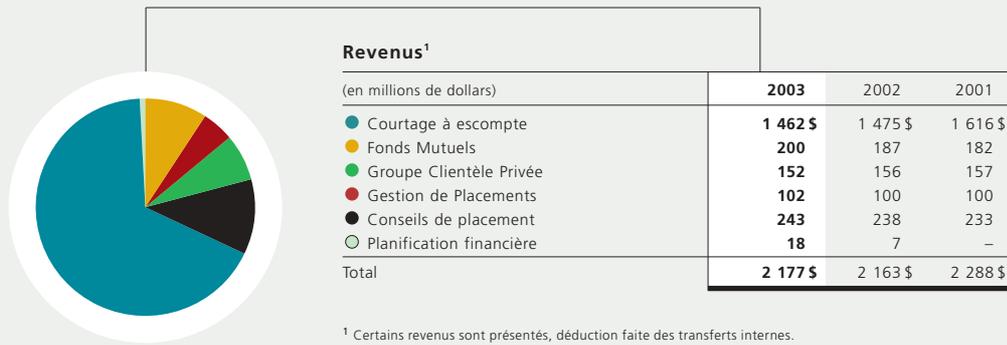
- La restructuration des activités internationales, y compris la vente de TD Waterhouse Australia et les dépréciations et provisions pour restructuration de 339 millions de dollars, a permis un repositionnement de TD Waterhouse International pour qu'elle atteigne au moins le seuil de rentabilité en 2004.

- La fluctuation des volumes de négociation attribuable aux événements sur la scène internationale et à l'incertitude ressentie par les investisseurs ont continué d'exercer une pression sur les revenus jusqu'au milieu de l'exercice 2003. La reprise de l'activité sur le marché et la confiance renouvelée des investisseurs pendant la seconde moitié de l'exercice ont permis une amélioration des résultats.
- L'importante réduction de la structure de coûts de nos activités nous a permis de baisser notre seuil de rentabilité et de nous placer ainsi en meilleure situation pour tirer rapidement avantage du redressement du marché.

Les revenus ont fléchi de 13 millions de dollars ou de 1 %, compte tenu des dépréciations de 39 millions de dollars liées aux contreparties. Si les volumes de négociation à l'échelle internationale ont diminué par rapport à l'exercice précédent, la croissance des activités de négociation en Amérique du Nord et des revenus fondés sur les commissions sur tous les marchés ont toutefois permis de freiner la diminution des revenus attribuable au taux de change et à la vente de TD Waterhouse Australia. Les frais ont monté de 149 millions de dollars ou de 11 %, compte tenu des coûts de restructuration et des dépréciations d'écart d'acquisition de 300 millions de dollars. Pour le reste, les frais ont fléchi en raison des initiatives de contrôle de coûts, de l'incidence de la vente de TD Waterhouse Australia et des répercussions du taux de change sur les résultats libellés en dollars américains.

Fonds Mutuels TD est la septième plus importante famille de fonds communs de placement du Canada avec des actifs gérés de 31 milliards de dollars au 31 octobre 2003. Si les conditions difficiles du marché pendant la première moitié de l'exercice ont ralenti les ventes et la croissance des actifs gérés, le redressement des marchés financiers pendant la deuxième moitié de l'exercice a ensuite contribué à la hausse des revenus d'un exercice à l'autre de 7 % ou de 13 millions de dollars. Les mesures de contrôle des coûts ont entraîné une réduction de 9 millions de dollars des frais.

Le Groupe Clientèle Privée TD englobe les services de fiducie, les services bancaires privés et Gestion de portefeuille. Malgré la hausse des actifs confiés par les clients, les revenus ont reculé de 4 millions de dollars ou de 3 % au cours de 2003 et totalisé 152 millions de dollars. Ce recul émane surtout des Services succesoraires et fiduciaires et de Gestion de portefeuille. Le contrôle des coûts a permis de retrancher 11 millions de dollars aux frais des activités du Groupe Clientèle Privée.



Gestion de Placements TD est reconnue comme le plus important gestionnaire quantitatif du pays. Les services offerts comprennent la gestion de placements pour les caisses de retraite, les sociétés, les institutions, les fonds de dotation et les fondations. Malgré les conditions difficiles du marché, les revenus se sont améliorés de 2 millions de dollars ou de 2 % en 2003.

Conseils de placement TD Waterhouse fournit des services de courtage traditionnel à ses clients de détail partout au Canada. Bien que l'exercice 2003 ait présenté un environnement difficile pour

l'entreprise, nous avons maintenu la croissance de notre effectif de vente et de nos actifs administrés, ce qui a entraîné une hausse de 5 millions de dollars des revenus. Les frais ont augmenté de 45 millions de dollars ou de 21 % en raison de nos efforts pour améliorer notre position concurrentielle.

Planification financière TD Waterhouse continue d'assurer la croissance audacieuse de son effectif de vente de première ligne et d'investir dans une plate-forme technologique globale. Par conséquent, les revenus ont grimpé de 11 millions de dollars en 2003.

Gestion de patrimoine

(en millions de dollars)	2003	2002	2001
Revenu d'intérêts net (É.F.)	431 \$	426 \$	468 \$
Autres revenus	1 746	1 737	1 820
Total des revenus	2 177	2 163	2 288
Frais autres que d'intérêts, compte non tenu de l'amortissement hors caisse de l'écart d'acquisition / des actifs incorporels	2 107	1 922	2 026
Revenu net avant provision pour impôts sur les bénéfices	70	241	262
Provision pour impôts sur les bénéfices (É.F.)	145	116	120
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net de filiales	–	–	6
Revenu net (perte nette) – comptabilité de caisse	(75) \$	125 \$	136 \$
Principaux volumes et ratios			
Actifs administrés (en milliards de dollars)	267 \$	234 \$	240 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars)	113 \$	112 \$	119 \$
Profit (perte) économique (en millions de dollars)	(476) \$	(298) \$	(288) \$
Rendement du capital investi moyen – comptabilité de caisse	(3,6) %	3,7 %	4,2 %
Efficience – comptabilité de caisse	96,8 %	88,9 %	88,5 %
Nombre moyen d'opérations par jour (en milliers)	102	103	120

Perspectives économiques

Gestion de patrimoine devrait tirer avantage du meilleur état d'esprit des investisseurs, qui témoigne d'un plus grand optimisme quant aux perspectives économiques. L'accélération de la croissance économique au Canada, aux États-Unis et à l'étranger devrait donner lieu à des bénéfices plus importants pour les sociétés en 2004. Du même coup, la meilleure croissance économique et l'anticipation d'une augmentation des taux par les banques centrales pourraient faire monter encore le taux de rendement des obligations au cours des douze prochains mois. Par contre, les banques centrales pourraient se montrer lentes à resserrer leur politique monétaire. Cependant, la Banque du Canada se sera remise en mode de resserrement vers la fin de 2004, faisant graduellement

hausser le taux que les investisseurs gagnent sur leurs placements liquides. Cette toile de fond économique et financière stimulera probablement toutes les activités de Gestion de patrimoine.

Gestion de patrimoine pourrait aussi bénéficier d'entrées de fonds plus importantes provenant de certains régimes de retraite à prestations déterminées qui ont besoin d'accroître leurs actifs. Le recours à des hypothèses plus modérées pour calculer les taux de rendement futurs, par les investisseurs institutionnels, y compris les caisses de retraite, pourrait amplifier la demande de services de Gestion de patrimoine. Se reporter à la page 32 pour une présentation des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs.

Siège social

Le secteur Siège social comprend la part des actionnaires sans contrôle dans des filiales, certains gains à la cession d'entreprises, les placements immobiliers, l'incidence des titrisations, la gestion de trésorerie, les provisions générales pour pertes sur créances, certains rajustements selon l'équivalence fiscale, des économies fiscales au niveau de l'entreprise et les revenus et frais résiduels non répartis.

Au cours de l'exercice 2003, le secteur Siège social a inscrit un revenu net d'exploitation selon la comptabilité de caisse de 2 millions de dollars. Parmi les principaux facteurs qui ont contribué à ce résultat, notons un revenu avant impôts et taxes découlant de la libération de 157 millions de dollars sur la provision globale générale pour pertes sur créances au quatrième trimestre de 2003, des revenus d'intérêts gagnés sur des remboursements d'impôts sur les bénéfices de 55 millions de dollars avant impôts et taxes au troisième trimestre de 2003, un gain de titrisation de 11 millions de dollars après impôts et taxes au troisième trimestre de 2003 et des recouvrements d'impôts de 13 millions de dollars au troisième trimestre de 2003. Ce résultat a été contrebalancé par une perte de 39 millions de dollars après impôts et taxes pour couvrir un risque

hors négociation en dollars américains non encore couvert ayant trait à notre entreprise Visa en dollars américains, un rajustement fiscal de 30 millions de dollars au deuxième trimestre de 2003 par suite de la dépréciation d'un contrat de location, ainsi que par les coûts liés aux activités de trésorerie nettes et les revenus, frais et impôts et taxes nets non répartis.

Au cours de l'exercice 2002, le secteur Siège social avait enregistré une perte nette d'exploitation selon la comptabilité de caisse de 47 millions de dollars. Plusieurs facteurs avaient contribué à ce résultat, les principaux étant les pertes nettes de 10 millions de dollars liées aux écarts entre les prix de transfert, les activités de trésorerie nettes et les revenus, frais et impôts et taxes nets non répartis. Les pertes nettes susmentionnées avaient été compensées par le revenu net de 27 millions de dollars tiré de la cession d'activités. La perte nette comme présentée pour le secteur Siège social s'était établie à 15 millions de dollars pour l'exercice 2002 et comprenait le gain exceptionnel de 32 millions de dollars après impôts et taxes à la vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement de la Banque.

Siège social

(en millions de dollars)	2003	2002	2001
Revenu d'intérêts net (É.F.)	(409) \$	(689) \$	(926) \$
Autres revenus	206	279	324
Total des revenus	(203)	(410)	(602)
Provision pour pertes sur créances	(194)	(70)	(87)
Frais autres que d'intérêts, compte non tenu de l'amortissement hors caisse de l'écart d'acquisition / des actifs incorporels	261	96	59
Revenu (perte) avant provision pour (économie d') impôts sur les bénéfices	(270)	(436)	(574)
Provision pour (économie d') impôts sur les bénéfices	(364)	(453)	(665)
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net de filiales	92	64	76
Revenu net (perte nette) d'exploitation – comptabilité de caisse	2 \$	(47) \$	15 \$
Augmentation exceptionnelle de la provision générale, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	(208)
Gain à la vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	32	–
Gains à la vente de placements immobiliers, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	275
Coûts de restructuration, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	(138)
Charge d'impôts sur les bénéfices découlant des variations des taux d'imposition	–	–	(75)
Revenu net (perte nette) – comme présenté(e)	2 \$	(15) \$	(131) \$

Gestion de l'entreprise

La fonction Gestion de l'entreprise du Groupe Financier Banque TD est formée de membres de la Vérification, de la Conformité, des Affaires internes et publiques, des Services économiques, des Solutions de technologie de l'entreprise (technologie de l'information), des Finances, des Ressources humaines, du Service juridique, du Marketing, du Bureau de l'ombudsman, des Services immobiliers, de la Gestion des risques et de la Sécurité.

Le secteur des services bancaires est de plus en plus complexe et ardu. Les exigences et attentes de ceux qui participent à notre entreprise – clients, actionnaires, employés, places boursières, gouvernements et collectivité en général – changent constamment et le fait de rester digne de confiance demeure en soi un défi de taille.

En même temps, une banque moderne requiert une organisation complexe. Les gens qui servent nos treize millions de clients à l'échelle internationale par l'entremise de nos trois principales entreprises comptent sur le soutien efficace et solide d'une grande variété de groupes fonctionnels afin de demeurer concentrés sur la grande priorité qui est de dépasser les attentes de nos clients.

Le mandat de la fonction Gestion de l'entreprise est d'agir comme guichet central d'avis et de conseils et de concevoir, établir et instaurer des processus, des systèmes et des technologies pour faire en sorte que les principales entreprises de la Banque exercent leurs activités de façon efficiente et efficace et en conformité avec toutes les réglementations applicables.

La fonction Gestion de l'entreprise veille à ce que nous ayons les employés, les processus et les outils qu'il faut pour servir nos entreprises, nos clients et nos actionnaires. Pour ce faire, elle voit à ce que nous recrutions et conservions les meilleurs employés, procurions aux actionnaires une information financière transparente au moment voulu, concevions et mettions en œuvre des systèmes technologiques et gérons les risques.

L'évolution au Canada et à l'échelle mondiale des normes concernant la comptabilité, les valeurs mobilières et l'application de la réglementation pour ce qui touche la gouvernance et la présentation de l'information financière comptent parmi les défis importants que nous avons relevés en 2003. Plusieurs groupes au sein de la fonction Gestion de l'entreprise ont contribué à faire en sorte que le Groupe Financier Banque TD soit en mesure de prévoir et appliquer les changements assurant la conformité aux nouvelles normes et de demeurer à l'avant-garde du secteur bancaire et des services financiers quant à ses principes de gouvernance.

Une autre responsabilité clé assumée par cette fonction consiste à analyser les risques potentiels et s'assurer que les plans d'urgence sont prêts à être déclenchés advenant toute interruption des activités causée par un désastre naturel ou d'autres causes. Cette fonction a été rudement mise à l'épreuve en 2003 avec la crise du SRAS et la panne d'électricité en Ontario, la maladie de la vache folle et les incendies de forêt dans l'Ouest canadien, et les ouragans dans la région de l'Atlantique. Dans chaque cas, les interruptions de service et les inconvénients pour la clientèle et les collectivités ont pu être limités.

L'ensemble de nos clients, employés et actionnaires bénéficient des ressources et des capacités collectives de notre fonction Gestion de l'entreprise. En 2004, nous poursuivrons nos investissements dans cette fonction afin d'apporter à nos entreprises le soutien nécessaire pour améliorer la satisfaction de la clientèle et l'efficacité, et maintenir des contrôles efficaces.

Facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs

Comme indiqué dans la mise en garde à l'égard des déclarations prospectives présentée à la page 9 du présent rapport annuel, les risques et incertitudes inévitablement associés à toutes ces déclarations sont de nature générale et spécifique et peuvent faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent considérablement de ceux avancés dans les déclarations prospectives. Certains de ces facteurs sont présentés ci-dessous. Les autres facteurs, comme les risques de stratégie, de crédit, de marché, d'illiquidité, de taux d'intérêt, d'exploitation et de réglementation ainsi que d'autres facteurs de risques sont présentés dans la rubrique Gestion des risques débutant à la page 33 du présent rapport annuel et d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis.

Facteurs liés au secteur

Conditions économiques et commerciales générales dans les régions où la Banque exerce ses activités

La Banque exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays. Par conséquent, les conditions économiques et commerciales générales dans les régions géographiques où la Banque exerce ses activités peuvent avoir une incidence importante sur ses revenus. Ces conditions comprennent les taux d'intérêt à court et à long terme, l'inflation, les fluctuations des marchés de titres de créance et des marchés financiers, les taux de change, la vigueur de l'économie, les menaces terroristes et le niveau des affaires réalisées par la Banque dans une région donnée.

Politique monétaire

Les politiques monétaires de la Banque du Canada et de la Réserve fédérale américaine ainsi que d'autres interventions sur les marchés des capitaux ont des répercussions sur les revenus de la Banque. Les variations de la masse monétaire et du niveau général des taux d'intérêt peuvent avoir une incidence sur la rentabilité de la Banque. Une fluctuation du niveau des taux d'intérêt a un effet sur l'écart entre les intérêts versés sur les dépôts et les intérêts gagnés sur les prêts, ce qui entraîne une variation du revenu d'intérêts net de la Banque. La Banque n'exerce aucun contrôle sur les modifications des politiques monétaires ou les changements des conditions des marchés des capitaux et ne peut, par conséquent, les prévoir ni les anticiper.

Concurrence

Le niveau de concurrence sur les marchés où la Banque exerce ses activités a une incidence sur son rendement. La Banque fait actuellement face à une très forte concurrence dans son secteur. Le maintien de la clientèle dépend de nombreux facteurs comme les prix des produits ou des services, le niveau de service à la clientèle offert et les modifications des produits et services proposés.

Modifications des lois et des règlements

Différents paliers de gouvernement et organismes de réglementation ont mis en place des lois et des règlements afin de protéger les intérêts financiers et autres des clients, employés et actionnaires de la Banque. Les modifications des lois et règlements, y compris les changements touchant leur interprétation ou leur mise en œuvre, pourraient avoir une incidence sur la Banque puisqu'elles pourraient restreindre son offre de produits ou services ou augmenter la capacité des concurrents à rivaliser avec ses produits ou services. En outre, le défaut de la Banque de se conformer aux lois et règlements applicables pourrait entraîner des sanctions et des amendes pouvant avoir une incidence défavorable sur les revenus de la Banque et sur sa réputation.

Exactitude et intégralité des renseignements sur les clients et les contreparties

La Banque compte sur l'exactitude et l'intégralité des renseignements sur les clients et les contreparties. Dans ses décisions concernant l'autorisation d'un crédit ou d'autres opérations avec des clients et contreparties, la Banque peut utiliser des renseignements fournis par ces clients et contreparties, y compris des états financiers et d'autres informations financières. La Banque peut également s'en remettre aux déclarations faites par des clients et contreparties à l'égard de l'exactitude et de l'intégralité de ces renseignements et aux rapports des vérificateurs en ce qui a trait aux états financiers. La situation financière et les revenus de la Banque pourraient en pâtir dans la mesure où la Banque se fie à des états financiers qui ne sont pas

conformes aux principes comptables généralement reconnus, qui sont trompeurs ou qui ne présentent pas, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière et des résultats d'exploitation des clients et contreparties.

Facteurs particuliers à la Banque

Nouveaux produits et services pour maintenir ou accroître la part de marché

L'habileté de la Banque à maintenir ou à accroître sa part de marché dépend, en partie, de sa capacité d'adapter ses produits et services aux normes changeantes du secteur. Les sociétés de services financiers subissent de plus en plus de pression à l'égard des prix de leurs produits et services. Ce facteur peut réduire le revenu d'intérêts net ou les revenus tirés des produits et services fondés sur les commissions. En outre, l'adoption à grande échelle de nouvelles technologies, y compris les services fondés sur Internet, peut entraîner de grandes dépenses pour la Banque afin de modifier ou adapter ses produits et services. La Banque pourrait être incapable de déployer avec succès de nouveaux produits et services, de les faire accepter par le marché et/ou de développer une clientèle et de la fidéliser.

Acquisitions

La Banque soupèse régulièrement des occasions d'acquérir d'autres sociétés de services financiers. L'habileté de la Banque à réaliser avec succès une acquisition est souvent conditionnelle à l'approbation des organismes de réglementation, et la Banque ne peut être certaine ni du moment ni des modalités et conditions entourant l'approbation, le cas échéant, des organismes de réglementation. Les acquisitions peuvent avoir une incidence sur les résultats futurs selon que la direction réussit à intégrer l'entreprise acquise. Si la Banque se butte à des difficultés dans l'intégration de l'entreprise acquise, les augmentations des revenus, les économies, la part de marché accrue et autres avantages attendus de l'acquisition pourraient ne pas se réaliser. En outre, l'incidence défavorable de tout désinvestissement requis par les organismes de réglementation dans le cadre d'une acquisition pourrait être plus importante que prévu.

Capacité de recruter et de garder des dirigeants clés

Le rendement futur de la Banque repose en grande partie sur sa capacité de recruter et de garder des dirigeants clés. Il existe une forte rivalité pour s'attacher les meilleures personnes dans le secteur des services financiers. La Banque ne peut garantir qu'elle sera en mesure de continuer à recruter et à garder des dirigeants clés, bien que cela soit un objectif des politiques et pratiques de gestion des ressources de la Banque.

Infrastructure commerciale

Des tiers fournissent des composantes essentielles de l'infrastructure commerciale de la Banque comme les connexions à Internet et l'accès aux réseaux. Les interruptions des services Internet, d'accès aux réseaux ou autres services de communication de la voix et des données fournis par ces tiers pourraient avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Banque de procurer des produits et services aux clients et d'exercer autrement ses activités.

Autres facteurs

Les autres facteurs sur lesquels la Banque n'exerce aucun contrôle et qui peuvent avoir une incidence sur ses résultats futurs comprennent les modifications aux lois fiscales; les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d'épargne des consommateurs; l'évolution de la technologie; l'incidence possible sur les activités de la Banque de conflits internationaux, du terrorisme ou de catastrophes naturelles comme des séismes; la capacité de la Banque de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs dans un contexte de gestion rigoureuse des risques.

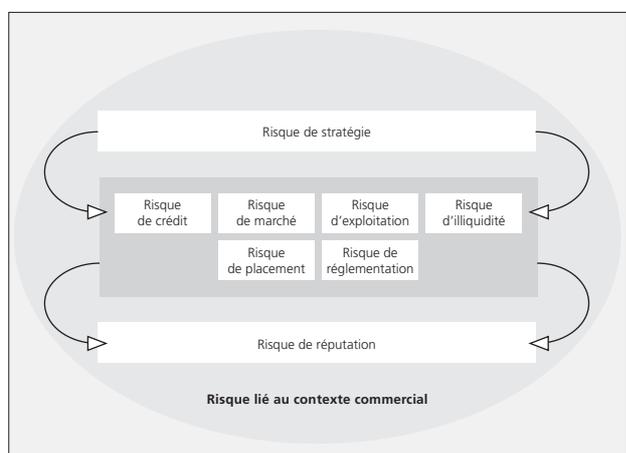
La Banque prévient le lecteur que d'autres facteurs que ceux précités pourraient avoir une incidence sur ses résultats futurs. Lorsqu'ils s'en remettent à des déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de la Banque, les investisseurs et autres participants aux activités de la Banque devraient considérer attentivement ces facteurs ainsi que d'autres incertitudes, événements potentiels et facteurs liés au secteur ou particuliers à la Banque qui pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats futurs de la Banque. La Banque n'effectuera pas de mise à jour des déclarations prospectives, écrites ou verbales, qui peuvent être faites de temps à autre par la Banque ou en son nom.

Gestion des risques

L'objectif du Groupe Financier Banque TD est d'obtenir un rendement satisfaisant à partir de ses diverses activités, dans des limites acceptables de risque. Pour y parvenir, nous devons comprendre les risques auxquels nos activités sont exposées et faire en sorte que les risques que nous assumons demeurent dans des limites raisonnables. La gestion des risques signifie l'évaluation des conséquences possibles de chaque risque et l'établissement de politiques, de procédés et de contrôles internes visant à réduire les risques à un niveau acceptable.

Cadre de gestion des risques de l'entreprise

Afin d'assurer une gestion des risques efficace, nous considérons en premier lieu les différents types de risque auxquels nous sommes exposés. Notre cadre de gestion des risques constitue le fondement de la communication, de la surveillance et du compte rendu des risques au sein de la Banque. Il s'agit d'un modèle dynamique, reflétant les principaux risques susceptibles d'avoir une incidence sur l'atteinte de nos objectifs et stratégies d'affaires. Les principales catégories de risque et les relations entre celles-ci sont établies dans notre cadre de gestion des risques :



Par l'entremise de notre processus de planification stratégique et selon le contexte au sein duquel nous exerçons nos activités, nous élaborons des stratégies pour nos diverses unités d'exploitation. En mettant en application ces stratégies, nous nous exposons à des risques de crédit, de marché, d'exploitation, d'illiquidité et de placement ainsi qu'au risque de réglementation présentés dans le centre de notre cadre de gestion des risques. Notre capacité à gérer les risques dans ces secteurs détermine la mesure dans laquelle la réputation globale et le capital de la Banque sont à risque.

Cadre de gouvernance pour la gestion des risques

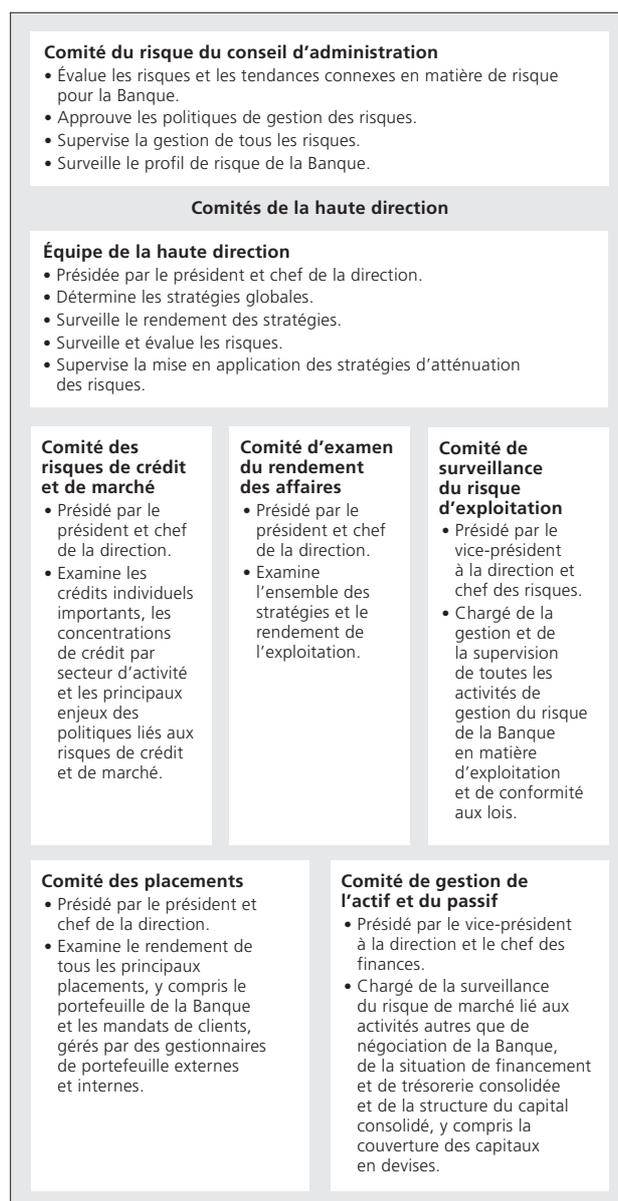
Notre cadre de gouvernance pour la gestion des risques a été mis sur pied afin d'assurer l'efficacité du processus de prise de décision, l'établissement des priorités et la répartition des ressources relativement aux risques, et détermine les responsabilités suivantes :

- Les unités d'exploitation sont responsables de la gestion des risques au sein de leur unité. Elles s'assurent que des politiques, procédés et contrôles internes sont établis afin de gérer leurs activités ainsi que les risques qui y sont associés.
- La Direction des risques de la Banque est chargée de l'établissement des normes et politiques qui reflètent le degré de risque que la Banque est disposée à gérer. Ces normes et politiques facilitent également le recensement et l'acheminement des risques globaux importants aux fins de résolution par la haute direction.
- Les fonctions Conformité et Vérification rendent compte à la direction et au conseil d'administration que les politiques, procédés et contrôles internes appropriés de gestion des risques sont appliqués et respectés.

- L'équipe de la haute direction surveille, évalue et gère les risques du point de vue de l'entreprise. Pour ce faire, les unités d'exploitation et les fonctions chargées de la supervision de l'entreprise, soit la Direction des risques, la Vérification, le Service juridique, la Conformité, les Finances et les Ressources humaines fournissent de l'information à l'équipe de la haute direction. Le président et chef de la direction ainsi que le vice-président à la direction et chef des risques, avec l'appui des autres membres de l'équipe de la haute direction, sont responsables du recensement et de la communication au conseil d'administration des risques jugés importants.
- Le conseil d'administration et l'équipe de la haute direction établissent la culture de contrôle de l'entreprise par une communication claire des mandats et des responsabilités et l'élaboration des objectifs stratégiques et opérationnels en ce qui a trait aux risques et aux contrôles. Ce message est communiqué à tous les employés par l'entremise des unités d'exploitation et des fonctions chargées de la supervision de l'entreprise.

Structure de gouvernance pour la gestion des risques

Afin d'assurer la transmission de l'information sur les risques importants par les unités d'exploitation et les fonctions chargées de la supervision au conseil d'administration et à l'équipe de la haute direction, la Banque a établi une structure officielle de gouvernance en matière de gestion des risques. Cette structure, présentée ci-après, est alignée étroitement sur notre cadre de gestion des risques.



Sur le plan de la gestion continue des risques, la Banque a adopté une approche globale qui intègre l'expérience et les connaissances spécialisées de nos unités d'exploitation ainsi que nos fonctions chargées de la supervision. Les éléments stratégiques clés de notre approche sont la gouvernance et la supervision par notre équipe de la haute direction. Ils comprennent ce qui suit :

- Un examen annuel des politiques sur les risques importants et une évaluation critique des stratégies d'affaires de la Banque sur le plan des risques par le comité du risque du conseil d'administration.
- Un processus de planification stratégique global et une surveillance périodique des stratégies par l'équipe de la haute direction.
- Un examen régulier des politiques, stratégies et initiatives clés en matière de gestion des risques par les comités de la haute direction appropriés.
- Un examen officiel des problèmes liés aux risques par l'unité d'exploitation et l'équipe de la haute direction.
- Des rapports sur les risques standard à l'échelle de la Banque, présentés au conseil d'administration et à l'équipe de la haute direction, relevant et fournissant tous les éléments du profil de risque de la Banque, tant sur le plan qualitatif que sur le plan quantitatif.
- Des examens exhaustifs par la Vérification pour rendre compte à la haute direction de la qualité de l'environnement du contrôle interne et de la conformité avec les politiques et procédés établis sur la gestion des risques.
- Des autoévaluations annuelles par les principales unités d'exploitation et fonctions chargées de la supervision de leurs principaux risques et contrôles internes. Ces évaluations sont effectuées au moyen du cadre de contrôle interne de la Banque. Le cadre de la Banque est conforme au cadre le plus utilisé mis au point par le Sponsoring Organizations of the Treadway Committee (COSO).

Les pages suivantes décrivent les principaux risques auxquels nous sommes confrontés ainsi que nos stratégies pour les gérer.

RISQUE DE STRATÉGIE

Le risque de stratégie correspond à l'éventualité d'une perte découlant de la mise en application de stratégies inefficaces, de l'absence de stratégies d'affaires intégrées, de l'incapacité de mettre en œuvre ces stratégies et de l'incapacité d'adapter les stratégies à l'évolution de la conjoncture des affaires.

Nous sommes exposés au risque de stratégie à tous les niveaux de l'entreprise et dans tous les aspects de ses activités. La haute direction évalue, gère et atténue les principaux risques de stratégie courus par la Banque et le conseil d'administration en assure la surveillance.

Responsables de la gestion du risque de stratégie

L'équipe de la haute direction, composée des 18 principaux cadres supérieurs, gère le risque de stratégie de la Banque. Chacun de ces cadres, qui gère une importante unité d'exploitation ou fonction chargée de la supervision au sein de la Banque, est représenté dans l'équipe de la haute direction de la Banque.

La stratégie globale de la Banque est établie par le président et chef de la direction et l'équipe de la haute direction, y compris un processus de consultation et d'approbation avec le conseil d'administration. Chaque cadre supérieur est chargé de gérer les stratégies de son unité d'exploitation ou de son secteur fonctionnel et d'assurer que ces stratégies sont alignées sur la stratégie globale de la Banque. Ils sont responsables devant le président et chef de la direction et l'équipe de la haute direction de la surveillance, de la gestion et du compte rendu des risques commerciaux inhérents à leurs stratégies.

Le président et chef de la direction fait rapport au conseil d'administration sur la mise en œuvre des stratégies de la Banque, le recensement des risques commerciaux inhérents à ces stratégies et la méthode de gestion de ces risques.

Comment nous gérons le risque de stratégie

L'équipe de la haute direction, présidée par le président et chef de la direction, examine les stratégies globales et le rendement de l'exploitation des principales unités d'exploitation et fonctions de la Banque dans le cadre de séances d'examen du rendement. La fréquence des examens des stratégies dans le cadre de ces séances dépend du profil de risque et de l'importance de l'unité qui utilise la stratégie.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond à l'éventualité d'une perte financière si un emprunteur ou la contrepartie à une opération n'honore pas ses engagements.

Nous sommes exposés au risque de crédit en raison de nos activités et opérations de prêt normales, qui comportent des règlements entre nous et nos contreparties, y compris d'autres institutions financières. Ces activités et opérations comprennent les prêts directs, les engagements de crédit, les risques de non-règlement, les opérations sur dérivés et les stocks de valeurs mobilières.

Responsables de la gestion du risque de crédit

La Direction des risques établit les politiques et procédés de gestion du risque de crédit à l'échelle mondiale. Ses responsabilités sont notamment les suivantes :

- établissement de lignes directrices visant à limiter les concentrations de risque de crédit dans les portefeuilles par pays, par secteur d'activité et par groupe affilié;
- approbation de limites discrétionnaires accordées aux membres de la direction à l'échelle de la Banque pour le prolongement des lignes de crédit;
- formulation de normes visant la mesure du risque de crédit;
- approbation de techniques de pointage servant à l'octroi du crédit personnel;
- approbation de l'ensemble des politiques liées à tous les produits et services comportant des risques de crédit;
- établissement de critères d'évaluation des risques pour les comptes commerciaux d'après un système de 21 catégories.

Le comité du risque du conseil d'administration examine et approuve périodiquement toutes les principales politiques sur le risque de crédit.

Chaque unité d'exploitation est dotée d'un groupe de crédit qui est le principal responsable des décisions et qui doit exercer ses activités selon les politiques et les limites strictes d'autorisation et de risque établies par la Direction des risques. Notre stratégie laisse clairement entendre que nous accordons les prêts en fonction des relations d'affaires avec nos clients.

Nous gérons l'ensemble de nos activités de façon extrêmement disciplinée et prudente, en nous concentrant rigoureusement sur le rendement économique pour toutes nos relations avec les clients.

Le comité des risques de crédit et de marché, présidé par le président et chef de la direction, examine et approuve les crédits individuels importants, étudie les concentrations par secteur d'activité et résout tout problème majeur touchant la politique sur le risque de marché ou de crédit.

Comment nous gérons le risque de crédit

Par pays

Le risque-pays est le risque qu'un changement économique ou politique dans un pays nuise aux paiements outre-frontières pour ce qui est des produits et services, des emprunts, des crédits liés aux échanges et des dividendes, ainsi que de la capacité de rapatrier les capitaux de la Banque du pays étranger. Actuellement, nous sommes exposés à 57 pays, la plus forte concentration de risque étant en Amérique du Nord. Nous établissons des lignes directrices à l'égard du risque-pays d'après un système de notation interne. Les limites quant au risque-pays tiennent compte de tous les aspects du risque de crédit auquel s'exposent nos diverses activités.

Prêts aux entreprises et aux gouvernements

Nous fixons aussi des limites par secteur d'activité et groupe particuliers pour tenir compte du risque de crédit lié aux entreprises et aux gouvernements. Nous adoptons une méthode systématique pour établir et communiquer des lignes directrices sur les risques pour chaque secteur d'activité compris dans notre portefeuille de prêts. Ces lignes directrices sont élaborées d'après une évaluation du risque propre au secteur. Nous avons recensé 28 groupes de secteurs d'activité importants et les avons répartis en 117 segments. Nous attribuons à chaque segment une cote allant de un à six.

Notre analyse s'attache aux principaux risques inhérents à chaque secteur, comme les cycles économiques, les changements technologiques, les influences politiques, les modifications réglementaires ou les barrières à l'entrée. Si nous croyons que plusieurs segments partagent les mêmes risques, nous leur attribuons une ligne directrice

commune. La Direction des risques attribue une limite de concentration à chaque secteur en pourcentage du total des risques des secteurs. De plus, nous révisons continuellement l'attribution des cotes de risque par secteur d'activité et la segmentation.

Nous attribuons à chaque entreprise ou gouvernement qui emprunte à la Banque une cote de risque d'après notre système de 21 catégories. Nous établissons des limites quant au risque de crédit lié aux comptes connexes d'entreprise ou de gouvernement en nous fondant sur ce système de notation. En outre, nous utilisons un modèle de rendement du capital redressé en fonction des risques pour évaluer le rendement des relations de crédit quant à la structure et à l'échéance des prêts, ainsi qu'à la notation interne des emprunteurs. Nous révisons la notation et le rendement du capital de chaque emprunteur annuellement.

Pour les comptes dont les risques se rapportent, entre autres, aux instruments dérivés, nous utilisons des accords généraux de compensation ou des garanties, dans la mesure du possible, pour atténuer ces risques.

Les Services bancaires en gros ont été divisés en deux groupes d'exploitation distincts, soit le principal secteur d'activité et le secteur d'activité secondaire. Le portefeuille de clients secondaires se compose des relations auxquelles nous prévoyons mettre un terme au cours des deux prochaines années. Le portefeuille de clients importants représente les clients au Canada et à l'étranger avec lesquels nous sommes ou sommes susceptibles de devenir le plus liés à long terme.

Institutions financières

Notre portefeuille d'institutions financières est divisé en 15 principaux groupes. Les sociétés de chaque groupe comportent chacune des caractéristiques similaires et des facteurs de risque communs. Nous avons établi des lignes directrices précises pour 24 segments dans ces groupes. La Direction des risques examine continuellement les lignes directrices sur les segments et les risques de chaque groupe.

Nous allouons à chaque groupe une cote de risque d'après notre système de 21 catégories. Ces cotes sont fondées sur la solidité de l'institution mère de chaque société. Nous attribuons à chaque groupe une cote de crédit en tenant compte des éléments suivants : valeur nette de chaque société, qualité de ses actifs, régularité et niveau de ses bénéfices, ainsi que notation des principales agences d'évaluation du crédit. Nous pouvons recourir à d'autres critères pour certains types d'institutions financières.

Crédit personnel

Les demandes de crédit sont évaluées à l'aide de systèmes de pointage automatisés ou sont acheminées à des centres de crédit régionaux soumis à des limites d'autorisation explicites. Une fois que les crédits de détail sont financés, ils font l'objet d'un suivi constant dans le cadre de programmes de gestion quantitative des comptes, qui permettent de relever toute fluctuation des risques et de soulever des occasions d'accroître le rendement compte tenu du risque. La centralisation de l'examen des crédits de détail a donné lieu à des portefeuilles bien équilibrés avec des caractéristiques de rendement prévisibles. Nous accroissons notre investissement dans les processus automatisés de prise de décision et de pointage qui nous aident à mieux contrôler les pertes liées au crédit de détail dans des fourchettes prévisibles.

Risque classifié

Le risque classifié se rapporte aux prêts et autres crédits, qui, selon les normes, comportent un risque de crédit plus élevé que la normale.

Un prêt est considéré comme prêt douteux lorsque, de l'avis de la direction, nous n'avons plus l'assurance raisonnable que nous pourrions recouvrer le plein montant du capital et des intérêts à l'échéance.

Nous constituons des provisions globales spécifiques pour les prêts douteux lorsqu'une perte est probable ou lorsque la valeur estimative du prêt, d'après les flux de trésorerie futurs actualisés prévus, est inférieure à la valeur enregistrée.

Les provisions globales pour nos portefeuilles de crédit personnel reposent sur la défaillance et le type de garantie.

Voir Information supplémentaire, **page 51**, tableau 12.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, **page 59**, note 1 g) et h).

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, **page 63**, note 3.

Provisions globales spécifiques

Les provisions globales spécifiques pour pertes sur créances sont constituées pour ramener la valeur comptable des prêts à la valeur de réalisation estimative dans le cours normal des affaires. Dans le cas des portefeuilles de prêts commerciaux et de prêts aux grandes entreprises, elles sont revues chaque trimestre et établies par emprunteur. En ce qui a trait au portefeuille de détail, les provisions sont calculées pour l'ensemble d'une facilité à partir d'une formule qui tient compte des pertes récentes.

Provisions globales générales

Les provisions globales générales sont constituées pour constater les pertes qui, selon la direction, se sont déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan, pour des prêts ou des crédits qui n'ont pas encore été désignés comme douteux. Les provisions globales générales correspondent aux risques pour tous les portefeuilles et toutes les catégories qui pourraient donner lieu à un risque de crédit et varient en fonction de la nature et de la composition de notre portefeuille, des mouvements du cycle économique et du cycle de crédit, de nos pertes passées et prévues et d'autres facteurs pertinents.

Les provisions globales générales sont calculées régulièrement au moyen de modèles de risque de crédit élaborés par la Banque. Le montant des provisions globales dépend de la probabilité qu'un emprunteur manque à un engagement relatif à un emprunt (fréquence des pertes), du défaut en tant que tel (importance des pertes) et du risque prévu au moment du défaut. Dans le cas des portefeuilles de prêts commerciaux et de prêts aux grandes entreprises, les provisions globales sont établies selon l'emprunteur. La probabilité de défaut est déterminée selon la cote de risque de l'emprunteur. Le défaut en tant que tel dépend de la garantie de la facilité. Le risque de défaut est fonction de l'utilisation courante, de la solvabilité de l'emprunteur et du montant engagé. En ce qui a trait au portefeuille de détail, la provision globale générale est calculée selon le portefeuille et dépend d'une estimation statistique de la perte, d'après des modèles des pertes passées et des recouvrements, ainsi que des soldes prévisionnels. Les paramètres du modèle sont comparés aux données passées et sont mis à jour au moins chaque année. La méthode de constitution des provisions globales générales est approuvée à intervalles réguliers par le conseil d'administration.

Notre provision globale générale pour pertes sur prêts s'élevait à 984 millions de dollars au 31 octobre 2003, contre 1 141 millions de dollars au dernier exercice. La réduction reflète la diminution des risques de notre portefeuille. En outre, nous avons une réserve de crédit générale pour certains instruments financiers dérivés de 65 millions de dollars, de sorte que les provisions globales générales totalisaient 1 049 millions de dollars au 31 octobre 2003. Ce niveau représentait 1 % de l'actif pondéré en fonction des risques, dont 947 millions de dollars étaient admissibles à titre de capital de catégorie 2, soit 0,875 % de l'actif pondéré en fonction des risques en vertu des lignes directrices publiées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

Provisions globales sectorielles

Lorsque les pertes ne sont pas adéquatement couvertes par les provisions globales générales susmentionnées, nous établissons des provisions globales sectorielles pour les pertes sur créances liées à des secteurs d'activité ou à des régions touchés par des événements néfastes spécifiques ou des changements dans les conditions économiques, même si les prêts individuels pour chaque groupe ne sont pas encore considérés comme douteux.

Les provisions globales sectorielles sont évaluées chaque trimestre pour chaque portefeuille, selon la perte prévue du portefeuille d'emprunteurs dans un secteur donné. L'analyse comprend l'examen des probabilités de défaut, du défaut en tant que tel et de la perte prévue à la vente. La méthode sectorielle et les intrants du modèle sont passés en revue chaque trimestre.

Quand des comptes, qui font partie d'un groupe de prêts pour lequel une provision globale sectorielle a été constituée, deviennent douteux, les provisions globales sectorielles relatives à ces prêts sont transférées aux provisions globales spécifiques.

Notre provision globale sectorielle pour pertes sur créances était de 541 millions de dollars au 31 octobre 2003.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, **page 63**, note 3.

Provision pour pertes sur créances

Nous ajoutons la provision pour pertes sur créances aux provisions globales spécifiques, générales et sectorielles afin de porter celles-ci à un niveau que la direction considère comme adéquat pour absorber toutes les pertes probables liées au crédit que le portefeuille de prêts pourrait subir. Les recouvrements de prêts déjà radiés sont soustraits de la provision nette de l'exercice.

La Banque a constaté une provision pour pertes sur créances de 186 millions de dollars en 2003, dont une libération de 80 millions de dollars de la provision globale sectorielle et une libération de 157 millions de dollars de la provision globale générale comparativement à 2 925 millions de dollars en 2002. Ce niveau de provision pour pertes sur créances représente 0,15 % de la moyenne nette des prêts et des engagements de clients en contrepartie d'acceptations en regard de 2,24 % au cours de l'exercice précédent.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, **page 63**, note 3.

Voir Information supplémentaire, **page 52**, tableau 14.

Prêts douteux nets

La Banque contrôle le niveau de prêts douteux nets de son portefeuille, qui correspond au montant brut des prêts douteux, moins le total des provisions globales spécifiques, générales et sectorielles pour pertes sur créances. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003, le total de toutes les provisions globales susmentionnées a dépassé le montant brut des prêts douteux, ce qui a entraîné des provisions globales excédentaires de 641 millions de dollars, comparativement à des provisions excédentaires de 975 millions de dollars il y a un an.

Voir Information supplémentaire, **page 51**, tableau 12.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond à la perte éventuelle découlant des variations de la valeur des instruments financiers. La valeur d'un instrument financier peut être influencée par les variations :

- des taux d'intérêt;
- des taux de change;
- des prix des actions et des marchandises;
- des écarts de crédit.

Nous sommes exposés au risque de marché tant dans notre portefeuille de valeurs du compte de négociation que dans notre portefeuille de valeurs du compte de placement et par l'entremise de nos activités autres que de négociation. Pour ce qui est de nos portefeuilles de valeurs du compte de négociation et de valeurs du compte de placement, nous participons activement à des opérations sur le marché afin d'obtenir des rendements pour la Banque par la gestion prudente de nos positions et de nos stocks. Lorsque nous exerçons des activités bancaires autres que de négociation, nous sommes exposés au risque de marché par les opérations exécutées au nom des clients.

Risque de marché dans nos activités de négociation

Nous sommes exposés au risque de marché lorsque nous effectuons des opérations financières par l'entremise de nos quatre principales activités de négociation :

- Tenue de marché – Nous procurons un marché pour un grand nombre de valeurs mobilières et d'autres produits négociés. Nous constituons un stock de ces valeurs mobilières pour en vendre et en acheter aux investisseurs. Nous gagnons un profit sur l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur. La rentabilité est fonction du volume de négociation.
- Ventes – Nous offrons une vaste gamme de produits financiers qui répondent aux besoins de nos clients. Les revenus tirés de ces produits nous proviennent des majorations de prix ou des commissions. La rentabilité dépend du volume de ventes.
- Arbitrage – Nous prenons des positions sur certains marchés ou certains produits et compensons le risque connexe sur d'autres marchés ou produits. Grâce à nos connaissances des divers marchés et produits ainsi que des relations entre ceux-ci, nous pouvons relever les anomalies de prix et en tirer avantage.
- Positionnement – En prévision de fluctuations sur certains marchés de capitaux, nous cherchons à réaliser des profits en prenant des positions sur ces marchés. Cette stratégie est la plus risquée de nos activités de négociation, et nous l'employons de façon sélective.

Responsables de la gestion du risque de marché dans nos activités de négociation

Les Services bancaires en gros assument la responsabilité première de la gestion du risque de marché, tandis que le groupe Risques de marché, qui fait partie de la Direction des risques, supervise leurs activités. Le service Finances et Exploitation des Services bancaires en gros apporte son soutien fonctionnel pour la surveillance du risque de marché et le calcul du capital réglementaire.

Le groupe Risques de marché n'a pas de comptes à rendre quant aux revenus de négociation. Ses responsabilités sont notamment les suivantes :

- conception de méthodes pour mesurer les risques de marché et en faire rapport;
- établissement de la politique sur le risque de marché, y compris conception et fixation de toutes les limites de négociation pour les activités des Services bancaires en gros;
- mise en application des limites approuvées pour le risque de marché;
- approbation de tous les nouveaux produits de négociation du point de vue du risque de marché;
- mise à l'essai indépendante de tous les modèles d'établissement de prix, modèles de risque et systèmes de négociation;
- approbation de tous les taux et prix du marché utilisés pour évaluer les positions de négociation de la Banque et estimer le risque de marché;
- exécution d'essais sous contrainte pour déterminer l'incidence sur le portefeuille de fluctuations inhabituelles marquées du marché;
- conception et validation des modèles utilisés pour calculer le capital réglementaire requis aux fins du risque de marché.

Le comité du capital et du risque de marché se réunit toutes les deux semaines pour faire une révision interne du profil de risque de marché de nos activités de négociation, donner son approbation aux modifications apportées aux politiques sur les risques, faire la revue de l'inventaire des prises fermes et faire l'examen de l'emploi des capitaux et des actifs au sein des Services bancaires en gros. Le comité est présidé par le premier vice-président, Risques de marché et est composé de cadres supérieurs des Services bancaires en gros et de la Vérification. Les questions importantes liées au risque de marché sont transmises au comité des risques de marché et de crédit, qui est présidé par le président et chef de la direction de la Banque et composé de cadres supérieurs des Services bancaires en gros et du vice-président à la direction et chef des risques. Le comité du risque du conseil d'administration supervise la gestion du risque de marché et approuve périodiquement toutes les principales politiques sur le risque de marché.

Comment nous gérons le risque de marché dans nos activités de négociation

La gestion du risque de marché constitue un élément stratégique de notre processus de planification opérationnelle. Nous n'amorçons de nouvelles activités de négociation et n'étendons celles qui existent que si les deux conditions suivantes sont réunies :

- le risque a été évalué de façon exhaustive et jugé susceptible d'être assumé selon notre capacité et nos compétences en affaires;
- nous possédons l'infrastructure nécessaire pour surveiller, contrôler et gérer le risque.

Nous gérons le risque de marché principalement en appliquant des limites de négociation et en soumettant nos activités de négociation à des essais sous contrainte.

Limites de négociation

Nous fixons des limites de négociation qui sont conformes au plan d'affaires approuvé pour une activité donnée et à notre tolérance à l'égard du risque de marché de cette activité. Lorsque nous établissons ces limites, nous tenons compte de la volatilité du marché, de sa liquidité, de l'expérience des négociateurs et de la stratégie d'affaires.

Notre mesure principale pour établir les limites de négociation est la valeur à risque. La valeur à risque mesure l'incidence négative que les éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pour une période donnée. Nous utilisons la valeur à risque pour surveiller et contrôler le niveau global du risque et calculer le capital réglementaire requis.

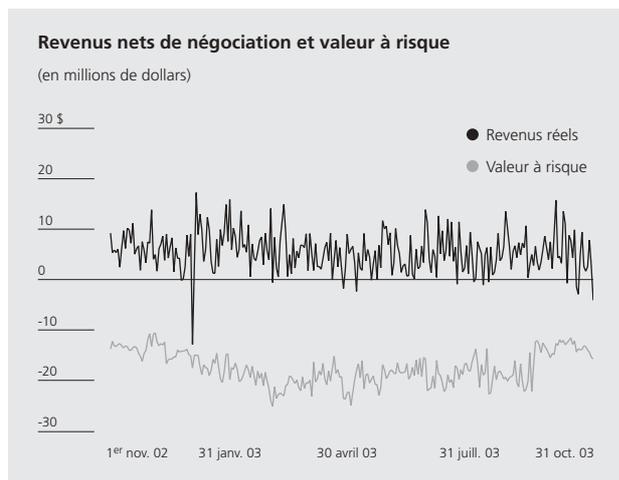
Nous pouvons aussi appliquer des limites spéciales, comme les limites théoriques, les limites d'ordre stop et les limites liées aux écarts de crédit, aux variations de la courbe de rendement et aux risques de perte, ainsi que d'autres limites, s'il convient de le faire. Ces limites supplémentaires réduisent la probabilité que des pertes sur des activités de négociation n'excèdent les limites de la valeur à risque.

À la fin de chaque journée, la Direction des risques examine les rapports quotidiens sur les risques liés aux négociations et compare les risques aux limites correspondantes. Si une limite est dépassée, le pupitre de négociation doit immédiatement ramener la position à l'intérieur de la limite, à moins que la Direction des risques ou un dirigeant désigné n'accorde une exception. Un processus de remontée des paliers de décision a été mis en place pour l'approbation des exceptions aux limites fixées. Si, au cours d'une journée, il semble qu'une limite de négociation sera dépassée, le négociateur doit obtenir une autorisation pour reporter la position au lendemain.

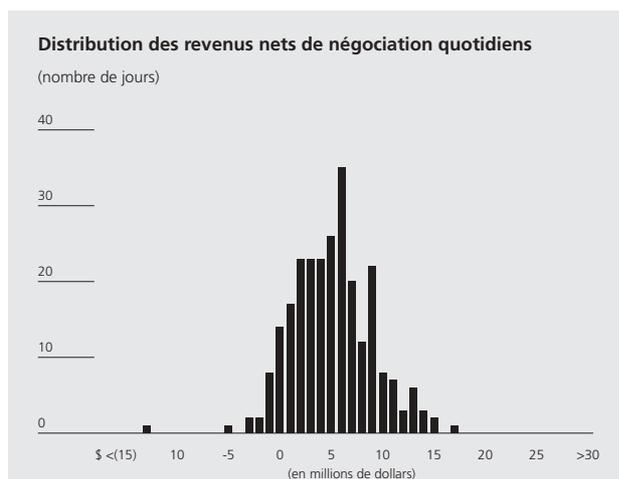
Calcul de la valeur à risque

D'abord, nous estimons la valeur à risque en créant une distribution des variations possibles de la valeur marchande du portefeuille actuel. Nous évaluons celui-ci à l'aide des prix du marché et des fluctuations de taux au cours des 259 derniers jours de négociation. Nous calculons ensuite la valeur à risque, qui constituera le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de négociation sur 100.

Le graphique ci-après compare les revenus nets de nos activités de négociation et la valeur à risque quotidienne. Notre valeur à risque s'établissait, le 31 octobre 2003, à 15,6 millions de dollars, en hausse de 1,0 million de dollars par rapport au 31 octobre 2002. La valeur à risque moyenne pour l'exercice 2003 a été de 17,4 millions de dollars. La valeur à risque a augmenté pendant l'exercice 2003 principalement par suite de l'ajout d'un risque d'écart de crédit au modèle de la valeur à risque de la Banque.



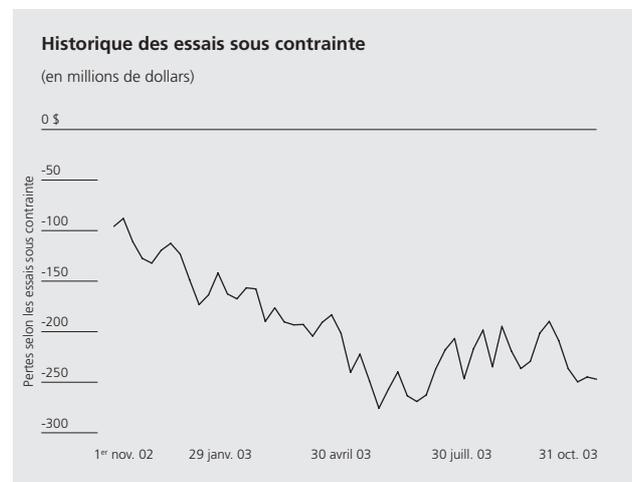
Le graphique ci-après montre la distribution des fréquences de nos revenus nets de négociation pour l'exercice 2003. Les revenus nets de négociation quotidiens pour 2003 ont été positifs pour 94,6 % des jours de négociation de l'exercice. Les pertes n'ont jamais dépassé notre valeur à risque prévue statistiquement à l'égard de l'ensemble de nos activités de négociation. Notre pire perte quotidienne a été d'environ 12,8 millions de dollars. La distribution des revenus de négociation démontre une grande diversification des activités de négociation des Services bancaires en gros et indique qu'il est peu probable que des pertes importantes dépassent la valeur à risque que nous présentons.



Essais sous contrainte

Nous recourons à des essais sous contrainte pour quantifier la plus importante perte trimestrielle que nous sommes prêts à assumer dans le cadre de nos activités de négociation. Nos activités de négociation sont assujetties à une limite d'essais sous contrainte pour l'ensemble des activités mondiales, et chaque activité mondiale est soumise à une limite d'essais sous contrainte. En outre, chaque grande catégorie de risque est assortie d'une limite globale d'essais sous contrainte. Les essais sous contrainte sont effectués et revus toutes les semaines avec le vice-président à la direction et chef des risques. Ils sont examinés toutes les deux semaines avec le comité du capital et du risque de marché et régulièrement au cours de l'année avec le comité du risque du conseil d'administration. Les essais sous contrainte sont conçus pour reproduire des événements économiques inhabituels, les pires résultats historiques ou des fluctuations importantes mais plausibles des facteurs de risque sur des marchés clés.

Le graphique qui suit représente les résultats de nos essais sous contrainte hebdomadaires, qui montrent l'effet immédiat des fluctuations importantes du marché. Nos activités de négociation de crédit ont modifié leur exposition au risque au cours du premier semestre de 2003 par suite de l'amélioration du contexte du crédit.



Risque de marché dans nos activités de placement

Nous sommes exposés à un risque de marché dans le propre portefeuille de placements de la Banque et dans le service de banque d'affaires.

Les risques sont gérés par un recensement de nos risques spécifiques, l'établissement de leur incidence possible et, enfin, l'instauration de politiques et de procédés pour surveiller, évaluer et atténuer ces risques.

Responsables de la gestion du risque de marché dans nos activités de placement

Le comité du risque du conseil d'administration examine et approuve les politiques de placement pour le propre portefeuille de la Banque et pour le service de banque d'affaires.

Le comité des placements se réunit régulièrement afin d'examiner le rendement des placements de la Banque et d'évaluer le rendement des gestionnaires de portefeuille.

Comment nous gérons le risque de marché dans nos activités de placement

Nous utilisons des systèmes perfectionnés et des outils de mesure connexes pour gérer le risque de portefeuille. Des informations sur les risques font partie intégrante du processus de prise de décision en matière de placement, étant donné l'intégration d'objectifs de rendement, de profils de risque et de rendement et de limites quantifiées de tolérance aux risques. L'attribution d'une cote de rendement permet de signaler des inducteurs de rendement, comme les risques liés à la sécurité et aux secteurs, ainsi que l'incidence de certains processus comme l'exécution des opérations.

Risque de marché dans les opérations bancaires autres que de négociation

Nous sommes exposés au risque de marché lorsque nous concluons des opérations bancaires autres que de négociation avec nos clients. Ces opérations englobent surtout les dépôts et les prêts, qui sont aussi désignés comme nos «positions d'actif et de passif».

GESTION DE L'ACTIF ET DU PASSIF

La gestion de l'actif et du passif correspond à la gestion des risques de marché que nos activités bancaires traditionnelles présentent. Les risques de marché comprennent principalement le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

Responsables de la gestion de l'actif et du passif

Le service de gestion de la trésorerie et du bilan au sein des Finances évalue et gère les risques de marché de nos activités bancaires autres que de négociation. Le comité de gestion de l'actif et du passif, qui est présidé par le vice-président à la direction et chef des finances, et qui comprend d'autres membres de la haute direction, supervise et dirige le service de gestion de la trésorerie et du bilan. Le comité du risque du conseil d'administration revoit et approuve périodiquement toutes les politiques relatives au risque de marché pour la gestion de l'actif et du passif.

Comment nous gérons nos positions d'actif et de passif

Nous évaluons tous les risques liés aux produits lorsque ces derniers sont émis, au moyen d'un cadre de prix de transfert redressé en fonction des options assorti d'une couverture intégrale. Cette méthode permet au service de gestion de la trésorerie et du bilan d'évaluer et de gérer le risque selon un profil de risque cible. Elle permet aussi de s'assurer que les unités d'exploitation de la Banque ne prendront des risques que pour des activités jugées productives.

Gestion du risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond aux effets que les fluctuations des taux d'intérêt pourraient avoir sur nos marges, nos revenus et notre valeur économique. Par exemple, une hausse des taux d'intérêt pourrait augmenter nos coûts de financement et réduire ainsi le revenu d'intérêts net gagné sur certains prêts.

Nous gérons le risque de taux d'intérêt afin de veiller à obtenir des revenus réguliers et prévisibles au fil du temps. À cette fin, la Banque a adopté une méthode de couverture intégrale pour la gestion de la rentabilité de ses positions d'actif et de passif. Les principaux aspects de cette méthode sont les suivants :

- contrer l'incidence du risque de taux d'intérêt sur le revenu d'intérêts net et la valeur économique;
- mesurer la contribution de chaque produit en fonction du risque compte tenu d'une couverture intégrale, y compris l'incidence des options financières accordées aux clients;
- élaborer et instaurer des stratégies pour stabiliser, à l'égard de tous les produits, le revenu d'intérêts net des Services bancaires personnels et commerciaux.

Nous sommes exposés au risque de taux d'intérêt lorsque les flux de trésorerie en capital et intérêts de l'actif et du passif ont différentes dates d'échéance ou de paiements d'intérêts. Il s'agit alors d'une position asymétrique. Le taux d'un actif ou d'un passif change, lorsque des flux de trésorerie proviennent de l'échéance ou de l'amortissement normal, ou lorsque les clients exercent leurs options de remboursement anticipé, de conversion ou de rachat.

Notre risque dépend de la taille et de l'orientation des fluctuations des taux d'intérêt ainsi que de la taille et de l'échéance de la position asymétrique. Il est aussi influencé par le volume de nouvelles activités, par le renouvellement des prêts et des dépôts ainsi que par la fréquence à laquelle les clients exercent les options, comme le remboursement d'un prêt ou la récupération d'un dépôt avec leur échéance.

Le risque de taux d'intérêt est mesuré à l'aide de mises en situation des mouvements des taux d'intérêt permettant d'évaluer l'incidence de variations des taux d'intérêt sur les revenus annuels à risque et la valeur économique à risque de la Banque. Les revenus à risque correspondent à la variation du revenu d'intérêts net annuel de la Banque résultant d'un mouvement défavorable de 100 points de base du taux d'intérêt dû à des flux de trésorerie asymétriques. La valeur économique à risque correspond à la variation combinée de la valeur actualisée du portefeuille d'actifs de la Banque et à la variation de la valeur actualisée du portefeuille de passifs de la Banque, compte tenu des instruments hors bilan, qui résultent d'un mouvement défavorable de 100 points de base des taux d'intérêt.

Nous évaluons toutes les semaines nos positions d'actif et de passif ainsi que tous nos risques hors bilan, et évaluons certaines positions sur options tous les jours. Nous visons à préserver ou à immuniser la valeur actualisée de la marge comptabilisée au moment de la prise d'effet des actifs et des passifs à taux fixe et à réduire la volatilité des revenus d'intérêts nets gagnés au fil du temps. Nous évaluons les actifs et les passifs en actualisant les flux de trésorerie futurs selon une courbe de rendement représentative du coût combiné ou du crédit des fonds respectifs de chaque portefeuille d'actifs et de passifs. La valeur actualisée nette qui en découle comprend la valeur actualisée des marges comptabilisées. Nous couvrons ensuite la position financière qui résulte selon le profil de risque cible correspondant au risque économique résiduel minimal. Pour gérer le risque de taux d'intérêt, nous utilisons des instruments financiers dérivés, des instruments de gros et d'autres solutions du marché financier, ainsi que des stratégies de fixation de prix, mais dans une moindre mesure.

Selon la position financière obtenue, nous évaluons et gérons le risque de taux d'intérêt lié aux instruments comportant des liquidités à un taux fixe fermé (sans option) séparément des options des produits. Les instruments à taux fermé présentent le profil de rendement habituel, presque linéaire ou symétrique par rapport aux changements parallèles des taux d'intérêt (c.-à-d. la valeur des actifs augmente à mesure que les taux baissent, et elle diminue à mesure que les taux augmentent). Les flux de trésorerie futurs comprennent des risques modélisés pour ce qui suit :

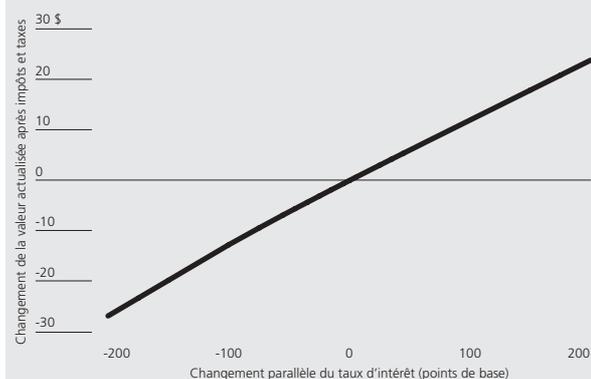
- profil présumé des échéances pour le portefeuille de dépôts de base de la Banque;
- profil cible des placements de la Banque d'après sa position nette en actions.

Les actifs, les passifs et l'avoir des actionnaires non sensibles aux taux d'intérêt sont modélisés de la même manière, soit en supposant un terme intermédiaire à l'aide d'un profil continu d'échéances de 60 mois résultant en une durée moyenne de deux ans et demi. Les principales hypothèses comprises dans l'évaluation des flux de trésorerie fixes englobent les hypothèses de règlement des hypothèques ne résultant pas d'options intégrées. Pour ce qui est des instruments à taux fermé, la gestion du portefeuille a pour objectif d'éliminer l'asymétrie des flux de trésorerie et ainsi de préserver la valeur actualisée des marges sur les produits.

Le graphique ci-après indique, au 31 octobre 2003, notre exposition au risque de taux d'intérêt lié aux instruments à taux fermé (sans option) inclus dans la position financière. Si le portefeuille avait enregistré, le 31 octobre 2003, une baisse directe et soutenue de 100 points de base des taux, la valeur économique de l'avoir des actionnaires aurait diminué de 13 millions de dollars après impôts et taxes (6 millions de dollars en 2002). Le même mouvement de taux réduirait le revenu net après impôts et taxes de 14 millions de dollars au cours des 12 prochains mois (2 millions de dollars en 2002). La valeur économique à risque pour les instruments à taux fermé s'est échelonnée de 1 \$ à 32 millions de dollars au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2003.

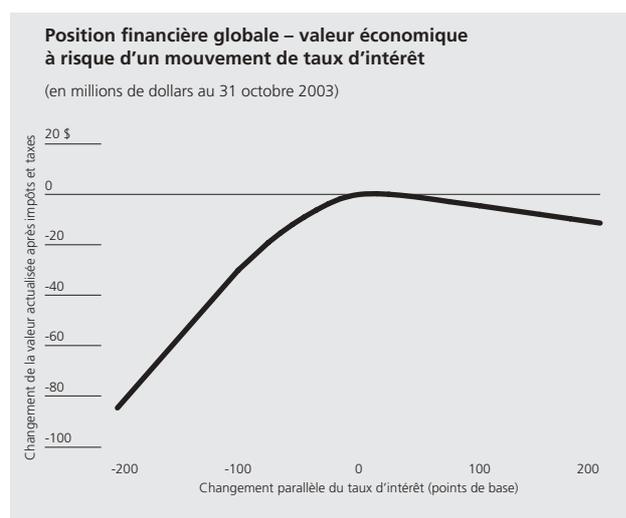
Portefeuille d'instruments à taux fermé (sans option) – valeur économique à risque d'un mouvement de taux d'intérêt

(en millions de dollars au 31 octobre 2003)



Les options des produits, qui représentent un profil de rendement asymétrique ou non linéaire pour la Banque, comportent un risque financier considérable, qu'elles soient autonomes, comme les engagements à l'égard des taux hypothécaires, ou intégrées dans des emprunts ou des dépôts. Les options autonomes d'engagements à l'égard de taux hypothécaires sont modélisées d'après un ratio de financement prévu tiré des résultats historiques. Les risques liés aux options vendues inclus dans les produits assortis d'options intégrées de remboursement ou de rachat anticipé sont modélisés d'après l'application rationnelle d'un pourcentage présumé fondée sur une analyse des comportements des clients. Le capital économique est détenu aux fins de protection contre les pertes les plus défavorables au cas où les hypothèses sur l'application rationnelle seraient dépassées. Nous modélisons également une exposition au risque d'une baisse de taux d'intérêt donnant lieu à une compression des marges sur certains comptes de dépôt à vue sensibles aux taux d'intérêt. Les risques liés aux options des produits sont gérés par l'achat d'options ou par un processus de couverture dynamique conçu pour reproduire le rendement d'une option achetée. Une couverture dynamique comporte un rééquilibrage des instruments de couverture que nous détenons en cas de faibles variations des taux d'intérêt.

Le graphique suivant montre notre exposition au risque de taux d'intérêt le 31 octobre 2003 lié à tous les instruments inclus dans la position financière : les instruments à taux fermé (sans option), plus les options des produits. Les risques modélisés décrits ci-dessus définissent la position neutre de la Banque à l'égard des risques. Le seul risque résiduel découle des instruments de couverture dynamique. Le graphique suivant suppose que les portefeuilles d'instruments de couverture dynamique détenus le 31 octobre ne sont pas rééquilibrés pour tenir compte du mouvement des taux d'intérêt. Une baisse directe et soutenue de 100 points de base des taux aurait diminué la valeur économique de l'avoir des actionnaires de 30 millions de dollars après impôts et taxes ou 0,3 % de l'avoir en actions ordinaires contre 46 millions de dollars en 2002. La valeur économique à risque de l'ensemble du portefeuille s'est échelonnée de 23 millions de dollars à 66 millions de dollars au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2003. La politique de la Banque prévoit des limites globales à l'égard de la valeur économique à risque et du revenu à risque. La valeur économique à risque découlant de positions asymétriques d'actifs et de passifs ne peut excéder 3 % de l'avoir en actions ordinaires de la Banque ou 347 millions de dollars. Quant au revenu à risque, il ne peut dépasser 3 % du revenu d'intérêts net annualisé de la Banque ou 175 millions de dollars.



Gestion du risque de change

Le risque de change correspond aux pertes qui pourraient découler des fluctuations des taux de change. L'actif et le passif libellés en monnaie étrangère comportent un risque de change.

Nous sommes exposés au risque de change :

- lorsque nos actifs libellés en monnaie étrangère sont ou supérieurs ou inférieurs à nos passifs libellés dans la même monnaie. La situation donne aussi lieu à une position ouverte en une monnaie étrangère;
- en raison de nos placements dans des établissements à l'étranger.

Nous visons à réduire au minimum l'effet des fluctuations défavorables des taux de change sur le revenu net et les capitaux propres déclarés, ainsi que l'effet des fluctuations défavorables des taux de change sur les ratios de capital de la Banque. Minimiser l'effet d'une fluctuation défavorable des taux de change sur les capitaux propres déclarés donne lieu à une variabilité des ratios de capital en raison du montant des actifs pondérés en fonction du risque libellés en monnaie étrangère. Si le dollar canadien fléchit, l'équivalent en dollars canadiens des actifs pondérés en fonction du risque de la Banque en monnaie étrangère augmente, ce qui accroît les exigences en matière de capital de la Banque. Donc, le risque de change découlant des placements nets de la Banque dans des établissements à l'étranger est couvert dans la mesure où la variation des ratios de capital ne dépasse pas une valeur tolérable par suite d'une variation donnée des taux de change. La valeur tolérable augmente à mesure que le ratio de capital de la Banque grossit.

La politique de la Banque à l'égard d'une position ouverte en monnaie étrangère est de limiter la position totale à 200 millions de dollars. Notre politique à l'égard de l'exposition aux capitaux en monnaie étrangère est de réduire au minimum l'effet d'une variation défavorable des taux de change sur les capitaux propres déclarés sous réserve de la restriction voulant que les ratios de capital de la Banque ne peuvent varier de plus de 10 points de base pour une fluctuation de 5 % des taux de change. Si les ratios de capital cibles sont dépassés, la politique de la Banque consiste à permettre une variation de 25 points de base des ratios de capital pour une fluctuation de 5 % des taux de change.

Pourquoi les marges sur les produits fluctuent avec le temps

La mise en application d'une méthode de couverture intégrale pour la gestion de l'actif et du passif bloque les marges sur les prêts et dépôts à taux fixe lorsqu'ils sont comptabilisés. Le processus atténue l'incidence d'un mouvement instantané de taux d'intérêt sur le niveau du revenu d'intérêts net devant être gagné avec le temps en raison de l'asymétrie des flux de trésorerie et de l'exercice des options intégrées. Malgré cette méthode de couverture intégrale, la marge sur les actifs productifs moyens peut fluctuer avec le temps en raison de ce qui suit :

- Les marges gagnées sur les nouveaux produits à taux fixe ou sur les produits à taux fixe renouvelés par rapport aux marges auparavant gagnées sur les produits parvenus à échéance auront une incidence sur les marges des portefeuilles existants.
- La marge moyenne pondérée sur les actifs productifs moyens variera par suite des changements apportés à la composition des affaires.
- Le risque de fluctuations du taux de base des acceptations bancaires et le décalage dans l'évolution des prix des produits peuvent avoir une incidence sur les marges gagnées.
- Le niveau général des taux d'intérêt influera sur le rendement de la Banque à l'égard du profil d'échéances modélisé pour ses dépôts de base et du profil de placements pour sa position nette en actions au fil du temps. Le niveau général des taux d'intérêt constitue également un facteur clé de certains risques modélisés au titre des options et aura une incidence sur le coût de couverture de ces risques.

L'application d'une méthode de couverture intégrale atténue l'incidence de ces contributions à la variation des marges avec le temps, ce qui donne lieu à un flux de revenus plus réguliers et prévisibles.

RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Le risque d'illiquidité se rapporte au risque que nous ne puissions pas satisfaire aux demandes de liquidités et nous acquitter de nos obligations lorsqu'elles viennent à échéance. Les demandes de liquidités peuvent survenir au retrait d'un dépôt, à l'échéance d'une dette et par suite d'un accord de crédit. Le risque d'illiquidité comprend également le risque de ne pas être en mesure de liquider des actifs dans des délais convenables et à un prix raisonnable.

La politique de la Banque est de veiller à ce que suffisamment de fonds soient disponibles dans toutes les unités d'exploitation pour assurer la continuité de l'exploitation en cas de problèmes de financement, en ayant recours le moins possible à la vente forcée d'actifs. Nous nous assurons également de disposer de suffisamment de fonds pour financer la croissance des actifs et les occasions stratégiques.

Responsables de la gestion du risque d'illiquidité

Le comité de gestion de l'actif et du passif supervise le programme de gestion des risques d'illiquidité et s'assure de l'existence d'une structure de gestion efficace à même d'évaluer et de gérer convenablement le risque d'illiquidité. Le Forum général sur les liquidités, qui comprend des cadres supérieurs des Finances, de la Direction des risques, et des Services bancaires en gros, est chargé de relever et de surveiller nos risques d'illiquidité et de recommander les mesures qui s'imposent pour maintenir notre position de liquidité à l'intérieur de certaines limites tant dans des conditions normales qu'en cas de contraintes.

Bien que la Banque ne soit assujettie qu'à une seule politique globale pour le risque d'illiquidité, l'évaluation et la gestion de nos risques d'illiquidité se font séparément, par grands secteurs d'exploitation les mieux placés pour gérer ces risques. Le service de gestion de la trésorerie et du bilan des Finances est chargé de consolider et de présenter la position globale de la Banque à l'égard du risque d'illiquidité et d'en faire rapport ainsi que de gérer la position de liquidité des Services bancaires personnels et commerciaux. Les Services bancaires en gros sont responsables de la gestion des risques d'illiquidité inhérents aux portefeuilles de services bancaires aux grandes entreprises et de gros, et TD Waterhouse est chargée de la gestion de sa position de liquidité. Chaque secteur doit adhérer à la politique mondiale de gestion des risques d'illiquidité, qui est passée en revue et approuvée périodiquement par le comité du risque du conseil d'administration.

Comment nous gérons le risque d'illiquidité

Les exigences globales en matière de liquidités de la Banque sont définies comme étant le montant requis pour financer les sorties de fonds prévues, plus une réserve de liquidités prudente visant à financer d'éventuelles sorties de fonds en cas de dérèglement sur les marchés financiers ou d'un autre événement qui pourrait influencer sur notre accès à des liquidités. La Banque ne s'appuie sur le financement de gros à court terme que pour le financement de titres négociables ou des actifs à court terme. Les exigences en matière de liquidités sont évaluées à l'aide de différents scénarios de contraintes, avec un scénario de base définissant le montant minimal requis devant être détenu en tout temps. Ce scénario prévoit la couverture de la totalité de nos titres de créance de gros non garantis venant à échéance ainsi que d'autres retraits possibles de dépôts et engagements éventuels pour un minimum de 90 jours. D'autres scénarios peuvent nécessiter une couverture plus importante. Nous procédons également à un test de couverture supplémentaire des liquidités pour surveiller notre capacité de financer nos activités de façon entièrement garantie, au cas où nous ne pourrions pas remplacer nos titres de créance non garantis à court terme après ce délai pour une période maximale de un an.

Nous répondons à nos besoins en matière de liquidités en détenant suffisamment d'actifs facilement convertibles en espèces et en gérant nos flux de trésorerie. Les actifs admissibles doivent être négociables à court terme, être assortis d'une cote de crédit suffisante et pouvoir être vendus. Les actifs liquides sont représentés selon l'écart cumulatif des liquidités d'après le moment du règlement et la capacité d'absorption du marché. Les actifs affectés ou requis à des fins de garantie ne sont pas compris dans les liquidités.

Nous gérons des liquidités à l'échelle mondiale, en nous assurant de la gestion prudente du risque d'illiquidité dans toutes nos activités. Le 31 octobre 2003, notre position d'actifs liquides excédentaires consolidés s'établissait à 8,7 milliards de dollars canadiens jusqu'à 90 jours, en regard d'une position de 4,2 milliards de dollars canadiens le 31 octobre 2002. La position d'actifs liquides excédentaires correspond au total des actifs liquides, moins les exigences de financement de gros non garanti de la Banque, les retraits possibles de dépôts autres que de gros et les engagements éventuels venant à échéance 90 jours plus tard.

Pour les situations de crise, nous disposons de plans d'urgence qui nous permettront de respecter tous nos engagements.

Financement

La Banque dispose d'une grande réserve de dépôts stables de détail et commerciaux, comptant pour plus de 60 % du total du financement. De plus, la Banque compte un programme actif de financement de gros englobant la titrisation d'actifs nécessaire pour accéder à une grande variété de sources de financement. Le financement de gros de la Banque est également réparti par régions géographiques, monnaies et réseaux de distribution. Il existe aussi des limites de concentration des déposants pour veiller à ne pas compter excessivement sur un client ou un petit groupe de clients comme source de financement.

Au cours de l'exercice 2003, la Banque a titrisé et vendu pour 7,3 milliards de dollars de prêts hypothécaires et a émis pour 5,7 milliards de dollars d'autres titres de financement à moyen et à long terme. Tous les montants sont libellés en dollars canadiens.

RISQUE D'EXPLOITATION

Le risque d'exploitation est le risque d'une perte découlant du caractère inadéquat ou de la défaillance des processus, des gens et des systèmes internes. Il peut également avoir pour origine des sources externes.

Le risque d'exploitation est inhérent à toute activité commerciale. Il englobe une grande gamme de risques, notamment les erreurs de traitement des opérations, les infractions fiduciaires, les défaillances technologiques, l'interruption des affaires, la fraude et les dommages aux actifs corporels, et découle de nos activités internes et de nos activités d'impartition. Son incidence peut entraîner des pertes financières et nuire à notre réputation, ou donner lieu à des peines réglementaires et à des blâmes.

La gestion du risque d'exploitation est essentielle à la protection, à l'amélioration et à la création de valeur pour les actionnaires, ainsi qu'à l'efficacité de l'exploitation et à un environnement de travail sécuritaire pour le personnel et la clientèle. Même s'il est impossible de supprimer entièrement le risque d'exploitation, la Banque s'est donné comme objectif clé de le gérer proactivement en le maintenant à un niveau acceptable.

Responsables de la gestion du risque d'exploitation

La Direction des risques est responsable de l'établissement et de la coordination de la mise en œuvre d'un système de gestion mondial des risques d'exploitation, qui se compose de politiques et de processus permettant de déceler, d'évaluer, d'amoinrir et de contrôler le risque d'exploitation. Ce système prévoit la définition des politiques et des normes de l'entreprise ainsi que l'établissement des exigences de présentation de l'information. Par ailleurs, la Direction des risques coordonne les activités stratégiques de gestion du risque d'exploitation dans toute l'entreprise, y compris le compte rendu du degré de risque d'exploitation au sein de la Banque ainsi que de l'efficacité des pratiques de gestion des risques de l'entreprise à la haute direction, au comité de surveillance des risques et au comité du risque du conseil d'administration.

La responsabilité de la gestion quotidienne des risques d'exploitation incombe essentiellement à la direction de l'unité d'exploitation, avec l'appui de groupes spécialisés comme la Technologie de l'information, les Finances, la Conformité et les Ressources humaines. La direction de l'unité d'exploitation est chargée de s'assurer que l'entreprise respecte le système de gestion des risques d'exploitation en instaurant et en faisant appliquer les politiques, les procédés, les contrôles internes et les plans de continuité de l'exploitation appropriés. Chaque unité d'exploitation dirige un comité de gestion des risques, qui se compose des cadres supérieurs de l'unité.

La Vérification fait rapport à la direction de l'unité d'exploitation, à la haute direction, au comité de vérification et au comité du risque du conseil d'administration sur les pratiques de gestion des risques d'exploitation et sur la qualité et l'efficacité du système de contrôles internes, et elle relève les lacunes importantes, le cas échéant, au sein de la Banque.

Comment nous gérons le risque d'exploitation

La Direction des risques travaille de près avec les fonctions de la gestion des risques des unités d'exploitation pour faciliter la mise en œuvre du système de gestion des risques d'exploitation et la mise en œuvre de pratiques avant-gardistes de l'industrie. La Direction des risques est tenue :

- de recenser et de mesurer continuellement le risque d'exploitation auquel s'exposent nos entreprises et d'en faire rapport;
- d'attribuer du capital économique en fonction des évaluations du risque d'exploitation;
- de superviser la mise en application des principales pratiques de gestion de risques à l'échelle de l'entreprise, y compris un système étendu de contrôles internes, un personnel bien formé et compétent, une séparation des tâches incompatibles et des pratiques d'exploitation clairement définies;

- d'évaluer continuellement les risques assurables de la Banque, et d'élaborer et de mettre en œuvre les solutions appropriées de gestion des risques. Celles-ci comprennent la gestion d'un portefeuille étendu d'assurances ainsi que d'autres méthodes de transfert des risques protégeant la Banque des effets néfastes d'événements internes et externes dans le cours normal des affaires;
- de gérer un programme exhaustif de planification de la reprise des activités, qui prévoit des politiques standard et la supervision par la direction en vue de réduire au minimum les risques ainsi que les coûts et la durée d'une interruption imprévue touchant nos activités.

Chaque unité d'exploitation de la Banque a constitué une fonction indépendante de gestion des risques qui :

- supervise la mise en application des pratiques de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise au sein de l'unité d'exploitation;
- coordonne la réalisation d'autoévaluations proactives des risques et contrôles au sein des unités d'exploitation et surveille l'instauration de stratégies d'atténuation des risques additionnels, au besoin;
- recense et mesure les risques d'exploitation auxquels s'expose son entreprise et en fait rapport;
- travaille avec la direction de l'unité d'exploitation pour dégager, élaborer et mettre en œuvre des pratiques de gestion des risques propres à l'entreprise, y compris des plans exhaustifs de reprise des activités.

Pour 2004, nous nous attacherons à poursuivre l'intégration des aspects qualitatifs et quantitatifs de notre programme de gestion des risques d'exploitation ainsi qu'à instaurer des processus améliorés de présentation de l'information sur les risques d'exploitation au conseil d'administration et à tous les paliers de direction.

RISQUE DE RÉGLEMENTATION

Le risque de réglementation correspond au risque de non-conformité aux lois, règlements et directives réglementaires applicables.

Étant donné le caractère hautement réglementé de notre secteur d'activité et les normes élevées que la direction d'une entreprise de services financiers est tenue de respecter, nous sommes exposés à un risque de réglementation dans la quasi-totalité de nos activités. Le risque de réglementation diffère des autres risques bancaires, comme le risque de crédit ou le risque d'illiquidité, car il ne s'agit pas d'un risque que la direction prend activement et consciemment en prévision de gagner un rendement. Nous courons ce risque dans le cours normal de nos affaires. La non-conformité aux exigences réglementaires applicables entraîne un risque de réputation pour la Banque ainsi qu'un risque de peine ou de blâme.

Responsables de la gestion du risque de réglementation

La gestion proactive du risque de réglementation constitue l'un des objectifs clés de la Banque. Ainsi, elle gère ce risque principalement par l'entremise d'un cadre de gestion du risque de réglementation à l'échelle de l'entreprise appelé «cadre de gestion de la conformité aux lois» (CGCL). Le service de la Conformité au sein du Service juridique est responsable de l'efficacité du CGCL.

Le CGCL établit deux niveaux de contrôles pour la gestion du risque de réglementation : des contrôles portant sur le respect courant des exigences réglementaires et des contrôles de surveillance indépendants.

Les unités d'exploitation sont responsables du volet courant de la gestion du risque de réglementation. Ainsi, la conformité à la réglementation fait partie intégrante de leurs activités, conformité dont elles font part aux organismes de réglementation.

Afin d'aider les unités d'exploitation à s'acquitter de leurs responsabilités, les fonctions chargées de la supervision leur prodigent des conseils et leur prêtent main-forte. Ces fonctions procèdent également à un examen indépendant des contrôles au sein des unités d'exploitation et s'en remettent à la haute direction et au conseil d'administration pour les problèmes importants.

Par une supervision, des tests et la présentation d'informations, les services de la Conformité et de la Vérification font rapport à la direction des unités d'exploitation, à la haute direction et au comité de vérification du conseil d'administration quant au degré de respect des exigences réglementaires et à l'efficacité des contrôles internes des unités.

Deux fois par année, le service de la Conformité fait rapport au comité de vérification du conseil d'administration sur le CGCL et lui communique tout problème de conformité d'importance.

Comment nous gérons le risque de réglementation

Les unités d'exploitation gèrent le risque courant de réglementation surtout par l'éducation et la formation des employés relativement aux exigences réglementaires et par l'établissement et l'application de politiques et de procédés appropriés qui font la promotion de la conformité et assurent une surveillance.

Les fonctions chargées de la supervision font la promotion d'une culture de la conformité au sein de la Banque en :

- communiquant les exigences réglementaires à chaque unité d'exploitation et en lui donnant des conseils;
- vérifiant que les unités d'exploitation appliquent des politiques et procédés appropriés et donnent une formation adéquate aux employés sur les exigences réglementaires;
- surveillant de manière indépendante les unités d'exploitation afin de s'assurer qu'elles respectent les politiques, procédés et exigences;
- relevant et transmettant à la direction les problèmes et les constatations.

La documentation sur le respect des exigences réglementaires est également constituée périodiquement par un processus d'attestation officiel assuré par la direction de l'unité d'exploitation. Outre l'exécution de processus tout au long de l'année, les unités d'exploitation canadiennes examinent tous les ans les exigences réglementaires auxquelles la Banque est assujettie en vertu des lois qui la régissent et mettent à jour leurs évaluations des risques et leurs contrôles destinés à atténuer ces risques. Plus un risque est élevé, plus le processus de contrôle doit être rigoureux afin de réduire au minimum le risque de non-conformité. Le service de la Conformité examine les évaluations afin de déterminer l'efficacité des contrôles des unités d'exploitation. Une fois que le processus d'examen annuel est achevé, la haute direction des unités d'exploitation atteste par écrit qu'elles sont en conformité avec les exigences réglementaires applicables ou bien qu'il existe des écarts ou des lacunes. En cas d'écarts ou de lacunes, un plan d'action doit être dressé et instauré pour y remédier.

RISQUE DE RÉPUTATION

Le risque de réputation correspond à l'incidence qu'une opinion négative du public ou du personnel aurait sur les revenus, les capitaux ou les marques de la Banque.

Une réputation solide est essentielle pour optimiser la valeur pour les actionnaires. Le risque de réputation n'est pas géré séparément des autres types de risque. Qu'il s'agisse du risque de crédit, du risque de marché, du risque d'exploitation, du risque d'illiquidité, du risque de placement ou du risque de réglementation, tous ces éléments doivent être gérés de manière efficace afin d'atténuer toute incidence défavorable sur la réputation de la Banque. Étant donné les événements des dernières années et l'évolution des pratiques commerciales pour donner suite aux nouveaux paradigmes d'exploitation qui définissent le risque de réputation, nous avons accru, à l'instar d'autres entreprises de notre secteur, l'importance que nous accordons à ce risque. La gestion du risque de réputation est rendue nécessaire afin d'éviter tout effet néfaste sur nos marques, nos revenus ou nos capitaux.

Responsables de la gestion du risque de réputation

L'équipe de haute direction et les comités de direction qui examinent le risque de réputation dans le cadre de leur mandat normal sont ultimement responsables de la réputation de la Banque. Cependant, tous les employés doivent contribuer positivement à la réputation de la Banque, en s'assurant de respecter un code d'éthique en tout temps, de maintenir des relations harmonieuses avec les parties intéressées et de respecter les politiques, lois et règlements. La gestion du risque de réputation est plus efficace lorsque tout un chacun a à cœur d'améliorer et de protéger la réputation de la Banque.

Gestion du capital

Structure du capital réglementaire et ratios en fin d'exercice

(en millions de dollars)	2003	2002	2001
Capital de catégorie 1			
Bénéfices non répartis	8 518 \$	8 292 \$	9 203 \$
Gain ou perte de change	(130)	418	450
Actions ordinaires	3 179	2 846	2 259
Actions privilégiées admissibles	1 535	1 328	1 492
Surplus d'apport	9	–	–
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	1 250	1 119	1 272
Moins : écart d'acquisition et actifs incorporels excédant la limite de 5 %	(3 035)	(4 213)	(4 041)
Total du capital de catégorie 1	11 326	9 790	10 635
Capital de catégorie 2			
Effets et débiteurs subordonnés	5 887	4 343	4 892
Actions privilégiées admissibles et part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	–	157	–
Provision globale générale pour pertes sur créances incluse dans le capital	947	1 056	1 112
Moins : amortissement des effets et débiteurs subordonnés	(241)	(357)	(545)
Total du capital de catégorie 2	6 593	5 199	5 459
Placement dans des filiales non consolidées / intérêts de groupe financier	919	870	697
Protection de premier niveau	145	159	288
Total du capital réglementaire	16 855 \$	13 960 \$	15 109 \$
Ratios de capital			
Par rapport à l'actif pondéré en fonction des risques			
Capital de catégorie 1	10,5 %	8,1 %	8,4 %
Total du capital réglementaire	15,6	11,6	11,9
Ratio de l'actif par rapport au capital ¹	15,2	18,9	18,3

¹ Total de l'actif plus les instruments de crédit hors bilan, tels que les lettres de crédit et les garanties, moins les placements dans des sociétés associées, l'écart d'acquisition et les actifs nets incorporels, divisé par le total du capital réglementaire.

Nos objectifs

Nous voulons conserver des capitaux suffisants pour garder la confiance des investisseurs et des déposants, tout en offrant un rendement satisfaisant aux porteurs d'actions ordinaires.

Nos objectifs sont les suivants :

- posséder, par rapport aux autres institutions financières, une structure du capital appropriée selon la définition des organismes de réglementation pertinents;
- maintenir des cotes élevées;
- veiller à avoir en main ou à pouvoir obtenir rapidement, à un coût raisonnable, des capitaux suffisants et appropriés;
- obtenir le coût global le plus bas pour le capital, tout en préservant une composition appropriée d'éléments du capital;
- fournir un rendement satisfaisant aux porteurs d'actions ordinaires.

Sources des capitaux

Nos capitaux proviennent principalement des porteurs d'actions ordinaires. D'autres sources de financement proviennent de nos porteurs d'actions privilégiées et de titres de créance subordonnés.

Responsables de la gestion de notre capital

Les Finances gèrent le capital de la Banque et ont la responsabilité de le recueillir, de le maintenir et de le rembourser. Le conseil d'administration supervise la gestion du capital.

Capital économique

La Banque recourt à des modèles internes pour déterminer le capital requis pour couvrir les pertes imprévues découlant des risques de marché, de crédit et d'exploitation. Connue sous le nom de capital économique, cette mesure est différente du capital réglementaire puisqu'elle s'applique aussi bien aux produits de dépôts qu'aux produits d'actifs, ainsi qu'aux risques d'exploitation, de crédit et de marché. Le capital réglementaire est établi par réglementation par le surintendant des institutions financières du Canada (se référer à la rubrique suivante).

Selon le cadre de mesure de la Banque, le capital économique sert à couvrir les pertes imprévues. Nous considérons que les pertes prévues font partie des coûts liés à la conduite des affaires et sont comprises dans l'établissement du prix des produits.

Le capital économique est suffisant pour absorber la perte qui découlerait du scénario le plus défavorable, à des niveaux comparables à une norme de cote de crédit AA. Contrairement aux mesures des agences de notation et du capital réglementaire, le capital économique désigne uniquement le capital en actions ordinaires. Étant donné que les pertes sont portées à l'état consolidé des résultats, la Banque s'assure de disposer d'un avoir en actions ordinaires suffisant pour absorber la perte du scénario le plus défavorable.

La Banque fonde ses décisions d'affaires sur le rendement du capital économique, tout en s'assurant que, dans l'ensemble, elle dispose du capital suffisant pour répondre aux exigences des organismes de réglementation et des agences de notation.

Capital réglementaire

Capital de catégorie 1

Les bénéfices non répartis, comme rajustés pour tenir compte du gain ou de la perte de change, ont diminué de 322 millions de dollars au cours de l'exercice. L'incidence défavorable de ces rajustements de change sur les bénéfices non répartis a été de 548 millions de dollars. Par contre, l'incidence des rajustements de change sur nos actifs a été favorable pour nos ratios de capital. Nous avons réuni 333 millions de dollars en actions ordinaires, dont 286 millions de dollars au moyen du régime de réinvestissement des dividendes. En outre, au cours de l'exercice, nous avons racheté 225 millions de dollars US et 150 millions de dollars d'actions privilégiées et nous avons émis 550 millions de dollars d'actions privilégiées.

Au cours de l'exercice 2003, l'écart d'acquisition et les actifs incorporels nets (au-dessus de 5 % du capital brut de catégorie 1), déduits du capital conformément à la réglementation, ont diminué de 1 178 millions de dollars par suite de la constatation d'une dépréciation de 624 millions de dollars de l'écart d'acquisition et de l'amortissement de 491 millions de dollars des actifs incorporels, déduction faite des impôts et taxes. Le gain ou la perte de change a eu une incidence favorable sur ce repli, contrebalancé en partie par l'ajout des actifs incorporels de 126 millions de dollars découlant de l'acquisition des succursales de la Banque Laurentienne.

Capital de catégorie 2

Les mesures prises pour gérer notre capital durant l'exercice comprennent l'échéance de 75 millions de dollars US et de 100 millions de dollars de débentures et l'émission, à titre de remplacement, de 1,9 milliard de dollars d'effets subordonnés à moyen terme. Les augmentations du capital de catégorie 2, ajoutées au niveau plus élevé du capital de catégorie 1 et à la diminution de l'actif, ont permis une amélioration du ratio actif/capital comme présenté de la Banque. De plus amples renseignements sont donnés aux notes 10 à 12 afférentes aux états financiers consolidés de la Banque.

Dividendes

La politique de dividende de la Banque est approuvée par le conseil d'administration. Au cours de l'exercice, la Banque a haussé à 0,32 \$ par action son dividende trimestriel, ce qui est conforme à l'objectif de 35 % à 45 % pour le ratio de distribution. La capacité de la Banque à verser des dividendes est assujettie à la *Loi sur les banques* et aux règlements du surintendant des institutions financières du Canada. De plus amples renseignements se trouvent à la note 12 afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

Cotes

En décembre 2002, Standard & Poor's (S&P) annonçait qu'elle révisait à la baisse la cote des titres de créance de premier rang de la Banque de AA- à A+. S&P attribuait cette décision à la baisse de la rentabilité et des niveaux de capitaux, de même qu'à la détérioration de la qualité du crédit. En février 2003, Moody's Investors Service modifiait de négatives à stables ses perspectives quant à la cote Aa3 des titres de créance de premier rang de la Banque. La confirmation de notre cote par Moody's ainsi que le profil de risque moins élevé de nos entreprises sensibles aux cotations ont atténué considérablement l'incidence des nouvelles cotes sur nos résultats au cours de l'exercice.

Ratios de capital

À propos des ratios de capital

Les ratios de capital permettent de mesurer la santé et la flexibilité financières.

Le Bureau de surintendant des institutions financières Canada (BSIF) définit deux principaux ratios pour voir si le capital est suffisant : le ratio de capital de catégorie 1 et le ratio du total du capital. Le BSIF établit des niveaux cibles pour les banques canadiennes :

- Le ratio du capital de catégorie 1 est défini comme le capital de catégorie 1 divisé par l'actif pondéré en fonction des risques. Le BSIF exige que les banques visent un ratio de 7 % pour leur capital de catégorie 1.
- Le ratio du total du capital est défini comme le total du capital réglementaire divisé par l'actif pondéré en fonction des risques. Le BSIF exige que les banques visent un ratio de 10 % pour leur total du capital.

Le 31 octobre 2003, notre ratio de capital de catégorie 1 et notre ratio du total du capital s'établissaient respectivement à 10,5 % et à 15,6 %, contre 8,1 % et 11,6 % le 31 octobre 2002. Les principaux facteurs soutenant ces augmentations d'un exercice à l'autre ont été l'amélioration de nos revenus en 2003 et la gestion habile de la croissance de notre actif pondéré en fonction des risques qui a consisté principalement à réduire notre portefeuille de prêts secondaires. Par conséquent, nous avons surpassé notre objectif à moyen terme de 9 % à 9,5 % pour le capital de catégorie 1.

Le BSIF mesure la suffisance du capital des banques canadiennes d'après ses lignes directrices sur l'établissement du capital rajusté en fonction des risques, de l'actif pondéré en fonction des risques et des engagements hors bilan. Cette démarche repose sur le cadre approuvé de la Banque des Règlements Internationaux visant à atteindre une mesure plus uniforme de la suffisance du capital et à établir des normes pour les banques engagées dans des activités internationales.

Actif pondéré en fonction des risques

L'actif pondéré en fonction des risques est déterminé en appliquant les pondérations en fonction des risques prescrites par le BSIF aux instruments financiers au bilan et hors bilan, selon le risque de crédit de la contrepartie. L'actif pondéré en fonction des risques comprend également un montant pour notre exposition au risque de marché liée à notre portefeuille de négociation.

Le total de l'actif pondéré en fonction des risques a fléchi de 12 milliards de dollars ou de 10 % en 2003. Ce repli est attribuable à notre gestion continue de l'actif pondéré en fonction des risques dans toutes nos entreprises, ainsi qu'à la conversion de nos actifs en monnaie étrangère au taux de change plus élevé du dollar canadien.

Nous révisons les engagements au bilan et hors bilan lorsque nous évaluons les risques.

Voir Gestion des risques **page 33** et Ententes hors bilan **page 15**.

Modifications de conventions comptables proposées

Une note d'orientation concernant la comptabilité est proposée au sujet de la consolidation des entités à détenteurs de droits variables et elle pourrait obliger la Banque à consolider des actifs additionnels sur son bilan. L'entrée en vigueur de cette nouvelle note est actuellement prévue pour l'exercice 2005. De plus amples renseignements sont donnés à la note 26 afférente aux états financiers consolidés.

Les modifications comptables proposées dans le chapitre 3860 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, *Instruments financiers – informations à fournir et présentation*, si elles sont mises en œuvre dans leur forme actuelle, pourraient avoir comme incidence de reclasser à titre de passifs les actions privilégiées de la Banque ainsi que le capital innovateur de catégorie 1. Un tel reclassement comptable pourrait entraîner l'exclusion des actions privilégiées et des instruments innovateurs de la Banque aux fins du capital réglementaire. Si le surintendant des institutions financières du Canada n'instaure pas une règle de droit acquis pour les instruments de capitaux propres existants, ces modifications pourraient avoir une incidence importante sur les ratios de capital de la Banque.

Accord révisé sur les fonds propres

Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié le Nouvel accord de Bâle sur les fonds propres, soumis à une consultation, afin de remplacer celui qui avait été instauré en 1988 et modifié en 1996. Les principes fondamentaux du nouvel accord visent à s'appliquer aux banques présentant divers degrés de complexité et de technicité. L'accord proposé permettra aux banques admissibles d'établir leurs fonds propres en fonction de la méthode qu'elles emploient pour mesurer, gérer et atténuer les risques. Le nouveau cadre offre un éventail de méthodes, allant de la plus simple à la plus complexe, pour mesurer le risque de crédit et le risque d'exploitation. Une mesure plus évoluée des risques pourrait entraîner un rapprochement plus étroit du capital réglementaire et du capital économique.

Se voyant offrir une approche souple comme méthode de mesure, chaque banque pourra adopter, sous réserve d'un examen par les organismes de réglementation, l'approche qui convient le mieux à son degré de technicité et à son profil de risque. Le cadre vise à favoriser les banques ayant une gestion des risques plus rigoureuse et plus précise en réduisant le capital réglementaire requis en vertu d'une approche moins stricte et plus complexe. Bien que l'objectif général du Nouvel accord ne vise ni à augmenter ni à diminuer le niveau global des fonds propres dans le système, certaines institutions financières verront leur capital réglementaire augmenter, tandis que d'autres le verront diminuer, selon l'approche qu'elles emploieront et leur propre profil de risque.

La Banque a préparé des plans de projet afin de recueillir, analyser et présenter les données nécessaires et est en bonne voie de respecter les exigences du Nouvel accord. Pour les banques canadiennes, la mise en œuvre pro forma du Nouvel accord est prévue pour l'exercice 2006, et la mise en œuvre officielle pour 2007.

Actif pondéré en fonction des risques en fin d'exercice

(en millions de dollars)	2003		2002		2001
	Solde	Solde pondéré en fonction des risques	Solde	Solde pondéré en fonction des risques	Solde pondéré en fonction des risques
Actif au bilan					
Liquidités	7 719 \$	1 344 \$	6 538 \$	1 108 \$	991 \$
Valeurs mobilières achetées en vertu de prises en pension	17 475	235	13 060	282	324
Valeurs mobilières	79 665	3 686	82 197	6 247	6 946
Prêts (montant net)	118 058	59 273	122 627	63 965	66 514
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 645	6 400	7 719	7 066	8 246
Autres actifs	43 970	5 885	45 899	6 288	6 342
Total de l'actif au bilan	273 532 \$	76 823 \$	278 040 \$	84 956 \$	287 838 \$
Actif hors bilan					
Instruments de crédit		10 937		14 559	18 350
Instruments financiers dérivés		5 987		6 259	6 373
Total de l'actif hors bilan		16 924		20 818	24 723
Total de l'équivalent de l'actif pondéré en fonction des risques – risque de crédit		93 747		105 774	114 086
– risque de marché		14 470		14 859	13 032
Total de l'actif pondéré en fonction des risques		108 217 \$		120 633 \$	127 118 \$

Information supplémentaire

TABLEAU 1	Page 45	Mesures d'exploitation selon la comptabilité de caisse	TABLEAU 11	Page 50	Prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations, déduction faite de la provision globale pour pertes sur créances
TABLEAU 2	Page 45	Analyse des modifications du revenu d'intérêts net	TABLEAU 12	Page 51	Prêts douteux moins provision globale pour pertes sur créances
TABLEAU 3	Page 46	Marge des taux d'intérêt nette	TABLEAU 13	Page 51	Incidence des prêts douteux sur le revenu d'intérêts net
TABLEAU 4	Page 46	Soldes et taux d'intérêt moyens productifs	TABLEAU 14	Page 52	Provision pour pertes sur créances
TABLEAU 5	Page 47	Autres revenus	TABLEAU 15	Page 53	Coût de remplacement actuel des dérivés
TABLEAU 6	Page 47	Revenu lié aux activités de négociation	TABLEAU 16	Page 53	Actifs administrés et actifs gérés
TABLEAU 7	Page 48	Frais autres que d'intérêts et efficience	TABLEAU 17	Page 53	Obligations contractuelles, par période d'échéance
TABLEAU 8	Page 49	Impôts et taxes			
TABLEAU 9	Page 49	Prêts aux petites et moyennes entreprises			
TABLEAU 10	Page 49	Honoraires versés aux vérificateurs des actionnaires			

TABLEAU 1 Mesures d'exploitation selon la comptabilité de caisse¹

	2003	2002	2001
Résultat d'exploitation par action ordinaire selon la comptabilité de caisse – dilué	2,26 \$	0,68 \$	3,27 \$
Rajustements au titre des éléments hors caisse/exceptionnels :			
Amortissement des actifs incorporels, déduction faite des impôts et taxes ²	(0,75)	(0,98)	(0,69)
Amortissement de l'écart d'acquisition, déduction faite des impôts et taxes	–	–	(0,30)
Hausse exceptionnelle de la provision générale, déduction faite des impôts et taxes	–	–	(0,33)
Gain à la vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement, déduction faite des impôts et taxes	–	0,05	–
Gains à la vente de placements immobiliers, déduction faite des impôts et taxes	–	–	0,43
Coûts de restructuration, déduction faite des impôts et taxes	–	–	(0,21)
Charge fiscale liée aux variations du taux d'impôt sur les bénéficiaires	–	–	(0,12)
Résultat par action ordinaire – comme présenté – dilué	1,51 \$	(0,25) \$	2,05 \$
Rendement d'exploitation de l'avoire des porteurs d'actions ordinaires – comptabilité de caisse			
Revenu net applicable aux actions ordinaires (en millions de dollars)	1 480 \$	442 \$	2 075 \$
Avoire moyen des porteurs d'actions ordinaires (en millions de dollars)	11 396	12 144	11 505
Rendement de l'avoire des porteurs d'actions ordinaires	13,0 %	3,6 %	18,0 %
Rendement de l'avoire des porteurs d'actions ordinaires – comme présenté			
Revenu net applicable aux actions ordinaires (en millions de dollars)	989 \$	(160) \$	1 300 \$
Avoire moyen des porteurs d'actions ordinaires (en millions de dollars)	11 396	12 144	11 505
Rendement de l'avoire des porteurs d'actions ordinaires	8,7 %	(1,3) %	11,3 %

¹ Les mesures d'exploitation selon la comptabilité de caisse sont définies à la section Présentation de l'information financière de la Banque à la page 10 du présent rapport annuel.

² Les charges d'amortissement hors caisse des actifs incorporels identifiés de la Banque se rapportent à l'acquisition de Canada Trust au cours de l'exercice 2000.

TABLEAU 2 Analyse des modifications du revenu d'intérêts net

Exploitation – comptabilité de caisse						
(en millions de dollars)	2003 par rapport à 2002			2002 par rapport à 2001		
	Modification favorable (défavorable) attribuable au changement de			Modification favorable (défavorable) attribuable au changement de		
	Volume moyen	Taux moyen	Modification nette	Volume moyen	Taux moyen	Modification nette
Total de l'actif productif	(191) \$	(205) \$	(396) \$	373 \$	(3 061) \$	(2 688) \$
Total des engagements portant intérêts	223	497	720	(176)	3 750	3 574
Revenu d'intérêts net (É.F.)	32 \$	292 \$	324 \$	197 \$	689 \$	886 \$

Comme présenté

(en millions de dollars)						
	2003 par rapport à 2002			2002 par rapport à 2001		
	Modification favorable (défavorable) attribuable au changement de			Modification favorable (défavorable) attribuable au changement de		
	Volume moyen	Taux moyen	Modification nette	Volume moyen	Taux moyen	Modification nette
Total de l'actif productif	(182) \$	(222) \$	(404) \$	379 \$	(3 044) \$	(2 665) \$
Total des engagements portant intérêts	223	497	720	(176)	3 750	3 574
Revenu d'intérêts net	41 \$	275 \$	316 \$	203 \$	706 \$	909 \$

TABLEAU 3 Marge des taux d'intérêt nette

Exploitation – comptabilité de caisse (en millions de dollars)	2003			2002			2001		
	Actif productif moyen	Revenu d'intérêts net (É.F.)	Marge	Actif productif moyen	Revenu d'intérêts net (É.F.)	Marge	Actif productif moyen	Revenu d'intérêts net (É.F.)	Marge
	Canada	156 193 \$	3 986 \$	2,55 %	150 738 \$	3 985 \$	2,64 %	147 525 \$	3 628 \$
États-Unis	48 582	685	1,41	53 784	553	1,03	55 798	509	0,91
Autres pays	47 032	1 175	2,50	52 038	984	1,89	47 435	499	1,05
Total – Banque	251 807 \$	5 846 \$	2,32 %	256 560 \$	5 522 \$	2,15 %	250 758 \$	4 636 \$	1,85 %

Comme présenté

(en millions de dollars)	2003			2002			2001		
	Actif productif moyen	Revenu d'intérêts net	Marge	Actif productif moyen	Revenu d'intérêts net	Marge	Actif productif moyen	Revenu d'intérêts net	Marge
	Canada	156 193 \$	3 758 \$	2,41 %	150 738 \$	3 773 \$	2,50 %	147 525 \$	3 400 \$
États-Unis	48 582	681	1,40	53 784	543	1,01	55 798	492	0,88
Autres pays	47 032	1 177	2,50	52 038	984	1,89	47 435	499	1,05
Total – Banque	251 807 \$	5 616 \$	2,23 %	256 560 \$	5 300 \$	2,07 %	250 758 \$	4 391 \$	1,75 %

TABLEAU 4 Soldes et taux d'intérêt moyens productifs

(en millions de dollars)	2003			2002			2001		
	Solde moyen	Intérêt	Taux moyen	Solde moyen	Intérêt	Taux moyen	Solde moyen	Intérêt	Taux moyen
Actif productif									
Dépôts à des banques	7 323 \$	212 \$	2,9 %	6 108 \$	132 \$	2,2 %	5 117 \$	191 \$	3,7 %
Valeurs mobilières achetées en vertu de prises en pension	33 311	902	2,7	31 758	850	2,7	26 511	1 462	5,5
Valeurs mobilières									
Compte de placement	29 183	1 075	3,7	28 663	1 290	4,5	28 696	1 535	5,3
Compte de négociation	62 161	2 603	4,2	67 633	2 610	3,9	70 375	2 636	3,7
Total des valeurs mobilières	91 344	3 678	4,0	96 296	3 900	4,1	99 071	4 171	4,2
Prêts									
Prêts hypothécaires	53 168	2 881	5,4	53 035	3 101	5,8	48 462	3 172	6,5
Prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts personnels	39 090	2 466	6,3	34 156	2 090	6,1	32 071	2 612	8,1
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	27 571	1 293	4,7	35 207	1 755	5,0	39 526	2 908	7,4
Total des prêts	119 829	6 640	5,5	122 398	6 946	5,7	120 059	8 692	7,2
Total de l'actif productif	251 807 \$	11 432 \$	4,5 %	256 560 \$	11 828 \$	4,6 %	250 758 \$	14 516 \$	5,8 %
Engagements portant intérêts									
Dépôts									
Particuliers	102 485 \$	2 130 \$	2,1 %	98 163 \$	2 300 \$	2,3 %	93 733 \$	3 385 \$	3,6 %
Banques	22 170	412	1,9	24 821	720	2,9	28 517	1 467	5,1
Entreprises et gouvernements	77 750	1 660	2,1	81 131	1 734	2,1	76 093	3 225	4,2
Total des dépôts	202 405	4 202	2,1	204 115	4 754	2,3	198 343	8 077	4,1
Effets et débiteurs subordonnés	4 710	259	5,5	4 250	201	4,7	4 943	304	6,2
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert et en vertu de conventions de rachat	38 378	1 125	2,9	44 931	1 351	3,0	43 567	1 488	3,4
Autres engagements portant intérêts	–	–	–	–	–	–	156	11	7,1
Total des engagements portant intérêts	245 493 \$	5 586 \$	2,3 %	253 296 \$	6 306 \$	2,5 %	247 009 \$	9 880 \$	4,0 %
Total du revenu d'intérêts net (É.F.)		5 846 \$			5 522 \$			4 636 \$	
Total du revenu d'intérêts net		5 616 \$			5 300 \$			4 391 \$	

TAB LEAU 5 Autres revenus

(en millions de dollars)	2003	2002	2001	2000	1999
Commissions et honoraires – TD Waterhouse	957 \$	922 \$	1 002 \$	1 521 \$	979 \$
Revenus sur services de courtage traditionnel et autres services de valeurs mobilières	667	641	701	667	484
Gestion de fonds communs de placement	508	522	502	452	258
Commissions sur crédit	415	415	425	545	463
Gains nets sur valeurs du compte de placement	23	26	216	382	1 080
Revenu de négociation	104	529	1 318	1 225	679
Frais de service	641	596	561	441	289
Titrisations de prêts	250	218	272	236	94
Revenu sur cartes	252	249	249	233	190
Assurances, déduction faite des demandes de règlement	420	375	326	198	65
Droits de fiducie	70	76	86	75	23
Gains à la vente de placements immobiliers	–	–	350	–	–
Gains à la vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement	–	40	–	–	–
Gain à la vente de TD Waterhouse Group Inc.	–	–	–	–	1 122
Réduction de valeur des placements dans des coentreprises	(39)	–	–	–	–
Autres	156	320	439	425	206
Total	4 424 \$	4 929 \$	6 447 \$	6 400 \$	5 932 \$
Pourcentage d'augmentation (de diminution) par rapport à l'exercice précédent	(10,2) %	(23,5) %	0,7 %	7,9 %	85,5 %

TAB LEAU 6 Revenu lié aux activités de négociation¹

Exploitation – comptabilité de caisse		2003	2002	2001
(en millions de dollars)				
Revenu d'intérêts net (É.F.)		1 054 \$	824 \$	219 \$
Autres revenus		104	529	1 318
Total du revenu lié aux activités de négociation (É.F.)		1 158 \$	1 353 \$	1 537 \$
Par secteur				
Portefeuilles – taux d'intérêt et crédit		580 \$	746 \$	780 \$
Portefeuilles – change		248	217	247
Portefeuilles – actions et autres		330	390	510
Total du revenu lié aux activités de négociation (É.F.)		1 158 \$	1 353 \$	1 537 \$
Comme présenté				
(en millions de dollars)				
Revenu d'intérêts net		889 \$	672 \$	(43) \$
Autres revenus		104	529	1 318
Total du revenu lié aux activités de négociation		993 \$	1 201 \$	1 275 \$
Par secteur				
Portefeuilles – taux d'intérêt et crédit		580 \$	754 \$	678 \$
Portefeuilles – change		248	217	247
Portefeuilles – actions et autres		165	230	350
Total du revenu lié aux activités de négociation		993 \$	1 201 \$	1 275 \$

¹ Le revenu lié aux activités de négociation comprend le revenu de négociation présenté dans les autres revenus et le revenu d'intérêts net tiré des instruments de négociation.

T A B L E A U	7	Frais autres que d'intérêts et efficience				
(en millions de dollars)		2003	2002	2001	2000	1999
Salaires et avantages sociaux						
Salaires		2 304 \$	2 273 \$	2 225 \$	2 032 \$	1 475 \$
Rémunération au rendement		986	875	1 150	1 048	785
Prestations de retraite et autres avantages sociaux		468	418	333	319	223
Total des salaires et des avantages sociaux		3 758	3 566	3 708	3 399	2 483
Frais d'occupation des locaux						
Location		361	330	323	266	209
Amortissement		143	148	149	104	80
Divers		152	127	120	128	84
Total des frais d'occupation des locaux		656	605	592	498	373
Frais de matériel et mobilier						
Location		185	170	159	118	88
Amortissement		175	164	169	156	121
Divers		290	327	328	287	186
Total des frais de matériel et mobilier		650	661	656	561	395
Frais généraux						
Amortissement des actifs incorporels		772	998	1 292	1 203	2
Amortissement de l'écart d'acquisition		–	–	198	142	51
Dépréciation de l'écart d'acquisition		624	–	–	–	–
Coûts de restructuration		92	–	239	475	–
Marketing et prospection		348	388	410	434	261
Droits de courtage		229	224	229	260	221
Services professionnels et consultatifs		372	366	322	284	172
Communications		208	225	205	202	155
Impôt et taxe sur le capital et taxe d'affaires		133	107	106	82	86
Affranchissement		91	96	115	110	82
Déplacements et déménagements		58	68	67	65	46
Divers		373	448	515	412	234
Total des frais généraux		3 300	2 920	3 698	3 669	1 310
Total des frais		8 364 \$	7 752 \$	8 654 \$	8 127 \$	4 561 \$
Pourcentage d'augmentation (de diminution)		7,9 %	(10,4) %	6,5 %	78,2 %	15,3 %
Efficience						
Revenu d'intérêts net		5 616 \$	5 300 \$	4 391 \$	3 605 \$	2 981 \$
Autres revenus		4 424	4 929	6 447	6 400	5 932
Total des revenus		10 040	10 229	10 838	10 005	8 913
Efficience – comme présentée		83,3 %	75,8 %	79,8 %	81,2 %	51,2 %
Efficience – comptabilité de caisse^{1,2}		73,9 %	64,9 %	64,5 %	61,8 %	62,6 %

¹ Les frais utilisés dans le calcul de l'efficience d'exploitation selon la comptabilité de caisse excluent l'amortissement hors caisse de l'écart d'acquisition/des actifs incorporels et les coûts de restructuration liés aux acquisitions et aux mesures importantes de restructuration des activités (Services bancaires en gros en 2001, TD Waterhouse Group, Inc. en 2001, acquisition de Newcrest en 2001 et acquisition de Canada Trust en 2000).

² Les revenus utilisés dans le calcul de l'efficience d'exploitation selon la comptabilité de caisse sont en équivalence fiscale et excluent les gains exceptionnels à la vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement en 2002, les gains immobiliers en 2001, les gains à la vente de TD Waterhouse Group, Inc. et de Knight/Trimark en 1999, et d'autres gains uniques de néant en 2003 (40 millions de dollars en 2002; 350 millions de dollars en 2001; néant en 2000; 61 millions de dollars en 1999).

T A B L E A U 8 Impôts et taxes

(en millions de dollars)	2003	2002	2001	2000	1999
Impôts sur les bénéfices					
Impôts sur les bénéfices	603 \$	(89) \$	694 \$	1 093 \$	803 \$
Rajustement en équivalence fiscale	230	222	245	199	192
Impôts sur les bénéfices – exploitation – comptabilité de caisse	833	133	939	1 292	995
Autres impôts et taxes					
Charges sociales	193	187	174	160	85
Impôt et taxe sur le capital	125	97	98	76	77
TPS et autres taxes de vente provinciales	150	162	149	92	82
Taxe municipale et taxe d'affaires	86	93	91	93	71
Total des autres impôts et taxes	554	539	512	421	315
Total des impôts et taxes	1 387 \$	672 \$	1 451 \$	1 713 \$	1 310 \$
Taux d'impôt sur les bénéfices réel – exploitation, comptabilité de caisse¹	33,4 %	18,2 %	29,5 %	37,8 %	40,1 %
Taux d'impôt total réel – exploitation, comptabilité de caisse¹	45,5 %	52,9 %	39,2 %	44,6 %	46,8 %

¹ Les mesures d'exploitation selon la comptabilité de caisse sont définies dans la section Présentation de l'information financière de la Banque à la page 10 du présent rapport annuel.

Le taux d'impôt réel comme présenté est indiqué à la note 15 afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

T A B L E A U 9 Prêts aux petites et moyennes entreprises

(en millions de dollars)	Prêts autorisés			Montant impayé		
	2003	2002	2001	2003	2002	2001
Montant de prêt						
<i>(en milliers de dollars)</i>						
0 – 24	1 056 \$	1 081 \$	1 107 \$	530 \$	555 \$	590 \$
25 – 49	745	738	725	434	431	435
50 – 99	1 298	1 280	1 263	745	735	748
100 – 249	2 682	2 660	2 690	1 626	1 623	1 676
250 – 499	2 409	2 440	2 409	1 421	1 414	1 416
500 – 999	2 478	2 571	2 552	1 271	1 342	1 371
1 000 – 4 999	6 769	6 898	7 266	3 112	3 167	3 336
Total¹	17 437 \$	17 668 \$	18 012 \$	9 139 \$	9 267 \$	9 572 \$

¹ Les prêts personnels utilisés à des fins commerciales ne sont pas inclus dans ces totaux.

T A B L E A U 10 Honoraires versés aux vérificateurs des actionnaires

(en milliers de dollars)	2003	2002
Honoraires de vérification ¹	8 661 \$	6 629 \$
Honoraires liés à la vérification ²	605	942
Honoraires de conseils fiscaux ³	3 457	3 205
Autres honoraires ⁴	5 480	5 611
Total	18 203 \$	16 387 \$

¹ Les honoraires de vérification représentent les honoraires professionnels relatifs à la vérification des états financiers de la Banque ou d'autres services normalement offerts par les vérificateurs de la Banque en rapport avec les dépôts légaux auprès des autorités de réglementation ou les mandats prévus par la loi. Les honoraires de vérification comprennent non seulement les honoraires des services nécessaires à l'exécution d'une vérification ou d'un examen en conformité avec les normes de vérification généralement reconnues, mais également les honoraires versés aux vérificateurs de la Banque pour les lettres d'accord présumé, les vérifications légales, les services d'attestation, les consentements, ainsi que l'aide fournie pour la préparation et l'examen des documents déposés auprès des autorités de réglementation.

² Les honoraires liés à la vérification représentent les services de certification et services connexes offerts par les vérificateurs de la Banque. Ces services comprennent les vérifications des régimes d'avantages sociaux, les consultations comptables ayant trait aux acquisitions et désinvestissements, les examens du contrôle interne et l'interprétation des normes comptables et normes de présentation de l'information financière.

³ Les honoraires de conseils fiscaux comprennent les services rendus par les services de fiscalité des vérificateurs de la Banque, à l'exception des services de fiscalité se rapportant à la vérification. Ces services comprennent les honoraires liés à l'observation fiscale, à la planification fiscale et aux conseils en fiscalité.

⁴ Les autres honoraires comprennent principalement les honoraires liés aux questions d'insolvabilité et de rentabilité, qu'ils soient versés par la Banque ou par des tiers. Dans ces cas, les services des vérificateurs de la Banque sont retenus pour fournir de l'aide dans le cadre des revues des activités d'exploitation, des négociations avec les prêteurs, des évaluations des plans d'affaires, de la restructuration de la dette et du recouvrement des actifs. Le montant des honoraires liés à l'insolvabilité et à la rentabilité versés par des tiers et inclus ci-dessus est de 3 540 mille dollars (3 013 mille dollars en 2002).

Le comité de vérification de la Banque a mis en œuvre une politique restreignant les services qui peuvent être fournis par les vérificateurs de la Banque et les honoraires versés aux vérificateurs de la Banque. Avant de confier un mandat aux vérificateurs de la Banque, le comité de vérification de la Banque approuve au préalable la prestation des services. S'il s'agit de services autres que de vérification, le comité de vérification s'assure que sa décision est conforme à sa politique et que la prestation des services autres

que de vérification n'a pas d'incidence sur l'indépendance des vérificateurs. Chaque trimestre, le chef des finances fait au comité de vérification une présentation détaillant les services autres que de vérification rendus par les vérificateurs de la Banque depuis le début de l'exercice, et il soumet à l'étude et à l'autorisation préalable, le cas échéant, du comité de vérification tous les mandats proposés.

Prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations, déduction faite de la provision globale pour pertes sur créances

TABLEAU 11

(en millions de dollars)

Par secteur	Canada ¹		États-Unis ¹		Autres pays ¹		Total		
	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2001
Prêts hypothécaires résidentiels	52 525 \$	52 784 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	52 525 \$	52 784 \$	50 807 \$
Prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts personnels	38 623	32 798	4 272	3 516	13	18	42 908	36 332	31 126
Total des prêts résidentiels et personnels	91 148	85 582	4 272	3 516	13	18	95 433	89 116	81 933
Prêts pour promotion immobilière									
Commerciaux et industriels	1 491	1 846	–	–	–	–	1 491	1 846	2 060
Résidentiels	1 247	1 171	85	57	–	–	1 332	1 228	1 404
Détail	352	378	–	–	19	40	371	418	475
Services immobiliers	300	293	4	16	–	–	304	309	280
Total des prêts immobiliers	3 390	3 688	89	73	19	40	3 498	3 801	4 219
Agriculture	2 428	2 365	–	–	–	–	2 428	2 365	2 309
Vêtement et textiles	323	351	–	10	38	39	361	400	451
Automobile	1 644	1 175	91	118	3	15	1 738	1 308	1 558
Câblodistribution	417	383	363	860	298	411	1 078	1 654	1 958
Produits chimiques	415	555	24	317	80	121	519	993	1 125
Bâtiment	694	681	27	11	21	93	742	785	844
Financiers	1 960	2 283	264	567	466	946	2 690	3 796	4 112
Alimentation, boissons et tabac	1 319	1 302	106	167	141	162	1 566	1 631	2 131
Foresterie	563	744	209	633	27	93	799	1 470	1 720
Gouvernements	589	471	151	25	–	–	740	496	348
Services de santé et services sociaux	1 144	1 060	57	116	–	–	1 201	1 176	1 187
Médias et divertissements	1 111	1 520	351	624	255	688	1 717	2 832	3 717
Métaux et mines	600	861	42	161	10	61	652	1 083	1 344
Pétrole et gaz	941	1 668	451	879	278	361	1 670	2 908	3 341
Détail	1 072	1 041	59	160	–	–	1 131	1 201	1 327
Fabrication – divers	910	1 019	9	150	2	44	921	1 213	1 647
Télécommunications	92	395	333	1 201	309	898	734	2 494	4 251
Transports	600	933	57	90	50	141	707	1 164	1 307
Services publics	665	704	1 171	3 370	652	1 091	2 488	5 165	4 862
Tous les autres prêts	1 487	2 638	247	423	156	234	1 890	3 295	3 104
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	22 364	25 837	4 101	9 955	2 805	5 438	29 270	41 230	46 862
Total	113 512 \$	111 419 \$	8 373 \$	13 471 \$	2 818 \$	5 456 \$	124 703 \$	130 346 \$	128 795 \$
Variation en pourcentage	1,9 %	5,6 %	(37,8) %	(21,7) %	(48,4) %	(9,8) %	(4,3) %	1,2 %	(1,3) %
Par région de risque ultime							% d'apport	% d'apport	% d'apport
							2003	2002	2001
Canada									
Atlantique	3 445 \$	3 342 \$	3 352 \$		2,8	2,6	2,6		
Québec	6 822	6 663	5 769		5,5	5,1	4,5		
Ontario	71 914	70 219	66 475		57,6	53,9	51,6		
Prairies	16 667	16 286	16 156		13,4	12,5	12,5		
Colombie-Britannique	15 054	15 310	14 296		12,1	11,7	11,1		
Total – Canada	113 902	111 820	106 048		91,4	85,8	82,3		
États-Unis	7 731	11 714	15 768		6,2	9,0	12,3		
Autres pays									
Royaume-Uni	434	1 118	1 549		0,3	0,8	1,2		
Autres pays européens	854	1 838	1 224		0,7	1,4	0,9		
Australie et Nouvelle-Zélande	746	1 328	1 356		0,6	1,0	1,1		
Japon	42	138	15		–	0,1	–		
Autres pays asiatiques	488	1 254	1 755		0,4	1,0	1,4		
Amérique latine et Caraïbes	503	1 123	1 068		0,4	0,9	0,8		
Moyen-Orient et Afrique	3	13	12		–	–	–		
Total – autres pays	3 070	6 812	6 979		2,4	5,2	5,4		
Total	124 703 \$	130 346 \$	128 795 \$		100,0	100,0	100,0		
Variation en pourcentage par rapport à l'exercice précédent									
Canada	1,9 %	5,4 %	6,0 %						
États-Unis	(34,0)	(25,7)	(27,0)						
Autres pays	(54,9)	(2,4)	(21,1)						
Total	(4,3) %	1,2 %	(1,3) %						

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

TAB LEAU 12 Prêts douteux moins provision globale pour pertes sur créances

(en millions de dollars)									
Par secteur	Canada ¹		États-Unis ¹		Autres pays ¹		Total		
	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2001
Prêts hypothécaires résidentiels	43 \$	47 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	43 \$	47 \$	82 \$
Prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts personnels	52	67	–	–	–	–	52	67	94
Total des prêts résidentiels et personnels	95	114	–	–	–	–	95	114	176
Prêts pour promotion immobilière									
Commerciaux et industriels	9	9	–	–	–	–	9	9	5
Résidentiels	2	4	–	–	–	–	2	4	6
Détail	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Services immobiliers	–	–	–	–	–	–	–	–	2
Total des prêts immobiliers	11	13	–	–	–	–	11	13	13
Agriculture	73	63	–	–	–	–	73	63	22
Vêtement et textiles	(1)	(4)	–	–	–	–	(1)	(4)	(5)
Automobile	20	5	1	1	6	–	27	6	5
Câblodistribution	–	–	146	286	22	–	168	286	–
Produits chimiques	6	2	9	–	–	–	15	2	2
Bâtiment	2	12	–	(5)	–	1	2	8	42
Financiers	2	1	20	28	–	–	22	29	1
Alimentation, boissons et tabac	2	(4)	–	–	–	–	2	(4)	9
Foresterie	11	23	–	–	–	–	11	23	24
Services de santé et services sociaux	2	2	–	–	–	–	2	2	4
Médias et divertissements	9	16	–	15	1	–	10	31	29
Métaux et mines	23	3	(2)	36	–	–	21	39	3
Pétrole et gaz	–	1	–	15	–	–	–	16	1
Détail	2	–	–	–	–	–	2	–	(2)
Fabrication – divers	1	18	–	55	–	–	1	73	102
Télécommunications	2	11	41	175	20	36	63	222	280
Transports	6	135	8	33	–	–	14	168	173
Services publics	44	23	259	290	35	36	338	349	207
Tous les autres prêts	5	15	3	–	–	–	8	15	2
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	220	335	485	929	84	73	789	1 337	912
Total des prêts douteux nets avant provisions globales générales et sectorielles	315 \$	449 \$	485 \$	929 \$	84 \$	73 \$	884 \$	1 451 \$	1 088 \$
Moins : provisions globales générales							984	1 141	1 141
Moins : provisions globales sectorielles							541	1 285	–
Total des prêts douteux nets							(641) \$	(975) \$	(53) \$
Prêts douteux nets en % de l'avoir en actions ordinaires							(5,5) %	(8,4) %	(0,4) %
Par région¹							% d'apport 2003	% d'apport 2002	% d'apport 2001
Canada									
Atlantique	4 \$	5 \$	8 \$	–	0,5	–	0,5	0,4	0,7
Québec	9	18	25	–	1,0	–	1,0	1,2	2,3
Ontario	223	345	383	–	25,2	–	25,2	23,8	35,2
Prairies	62	60	31	–	7,0	–	7,0	4,1	2,9
Colombie-Britannique	17	21	35	–	1,9	–	1,9	1,5	3,2
Total – Canada	315	449	482	–	35,6	–	35,6	31,0	44,3
États-Unis	485	929	556	–	54,9	–	54,9	64,0	51,1
Autres pays	84	73	50	–	9,5	–	9,5	5,0	4,6
Total des prêts douteux nets avant provisions globales générales et sectorielles	884 \$	1 451 \$	1 088 \$	–	100,0	–	100,0	100,0	100,0
Moins : provisions globales générales	984	1 141	1 141	–					
Moins : provisions globales sectorielles	541	1 285	–	–					
Total des prêts douteux nets	(641) \$	(975) \$	(53) \$	–					
Prêts douteux nets en % des prêts nets²	(0,5) %	(0,7) %	– %	–					

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

² Comprennent les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

TAB LEAU 13 Incidence des prêts douteux sur le revenu d'intérêts net

(en millions de dollars)			
	2003	2002	2001
Réduction du revenu d'intérêts net liée aux prêts douteux	111 \$	115 \$	127 \$
Recouvrements	(11)	(20)	(25)
Réduction nette	100 \$	95 \$	102 \$

TABLEAU 14 Provison pour pertes sur créances

(en millions de dollars)									
Par secteur	Canada ¹		États-Unis ¹		Autres pays ¹		Total		
	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2001
Prêts hypothécaires résidentiels	2 \$	6 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	2 \$	6 \$	3 \$
Prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts personnels	332	326	1	2	–	–	333	328	250
Total des prêts résidentiels et personnels	334	332	1	2	–	–	335	334	253
Prêts pour promotion immobilière									
Commerciaux et industriels	6	(1)	–	–	–	–	6	(1)	(4)
Résidentiels	2	(2)	–	–	–	–	2	(2)	1
Détail	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Services immobiliers	–	(1)	–	–	–	–	–	(1)	1
Total des prêts immobiliers	8	(4)	–	–	–	–	8	(4)	(2)
Agriculture	26	40	–	–	–	–	26	40	2
Vêtement et textiles	1	4	–	–	–	–	1	4	(2)
Automobile	8	3	–	–	–	–	8	3	10
Câblodistribution	–	–	–	99	–	26	–	125	–
Produits chimiques	5	1	–	–	–	–	5	1	–
Bâtiment	(1)	14	–	22	–	–	(1)	36	44
Financiers	2	2	–	46	–	–	2	48	(1)
Alimentation, boissons et tabac	2	3	–	–	–	–	2	3	(1)
Foresterie	1	39	–	–	–	–	1	39	(20)
Services de santé et services sociaux	2	2	–	(1)	–	–	2	1	16
Médias et divertissements	5	43	–	16	–	–	5	59	23
Métaux et mines	9	4	5	13	–	–	14	17	2
Pétrole et gaz	1	1	–	15	–	–	1	16	(1)
Détail	2	2	–	–	–	(5)	2	(3)	5
Fabrication – divers	5	15	–	9	–	–	5	24	39
Télécommunications	2	–	–	603	–	5	2	608	204
Transports	2	5	–	–	–	–	2	5	14
Services publics	–	3	–	181	–	111	–	295	34
Tous les autres prêts	3	8	–	1	–	–	3	9	1
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	83	185	5	1 004	–	137	88	1 326	367
Total avant provision générale et provision sectorielle	417 \$	517 \$	6 \$	1 006 \$	– \$	137 \$	423 \$	1 660 \$	620 \$
Provision générale							(157)	–	300
Provision sectorielle (déduction faite du transfert aux provisions spécifiques)							(80)	1 265	–
Total							186 \$	2 925 \$	920 \$
Par région¹			2003	2002	2001	% d'apport 2003	% d'apport 2002	% d'apport 2001	
Canada									
Atlantique			10 \$	11 \$	14 \$	5,4	0,4	1,5	
Québec			13	18	26	7,0	0,6	2,8	
Ontario			307	348	187	165,0	11,9	20,3	
Prairies			55	57	41	29,6	2,0	4,6	
Colombie-Britannique			32	83	36	17,2	2,8	3,8	
Total – Canada			417	517	304	224,2	17,7	33,0	
États-Unis			6	1 006	293	3,2	34,4	31,9	
Autres pays									
Royaume-Uni			–	132	–	–	4,5	–	
Australie			–	2	4	–	0,1	0,4	
Asie			–	3	19	–	0,1	2,1	
Total – autres pays			–	137	23	–	4,7	2,5	
Provision générale			(157)	–	300	(84,4)	–	32,6	
Provision sectorielle (déduction faite du transfert aux provisions spécifiques)			(80)	1 265	–	(43,0)	43,2	–	
Total			186 \$	2 925 \$	920 \$	100,0	100,0	100,0	
Provision pour pertes sur créances en % de la moyenne nette des prêts²									
Canada									
Prêts hypothécaires résidentiels			– %	0,01 %	0,01 %				
Prêts personnels			0,94	1,09	0,96				
Prêts aux entreprises et autres prêts			0,36	0,71	0,18				
Total – Canada			0,37	0,48	0,29				
États-Unis			0,05	6,37	1,57				
Autres pays			–	2,30	0,31				
Provision générale			(0,12)	–	0,23				
Provision sectorielle			(0,06)	0,97	–				
Total			0,15 %	2,24 %	0,71 %				

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.² Comprend les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

TAB LEAU 15 Coût de remplacement actuel des dérivés

(en millions de dollars)										
Par secteur	Canada ¹		États-Unis ¹		Autres pays ¹				Total	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2001	
Financiers	11 976 \$	12 155 \$	295 \$	909 \$	13 619 \$	10 317 \$	25 890 \$	23 381 \$	20 741 \$	
Gouvernements	1 496	797	–	1	192	252	1 688	1 050	1 206	
Divers	1 128	863	188	437	807	1 074	2 123	2 374	2 875	
Coût de remplacement actuel	14 600 \$	13 815 \$	483 \$	1 347 \$	14 618 \$	11 643 \$	29 701 \$	26 805 \$	24 822 \$	
Moins incidence des accords généraux de compensation et des garanties							20 149	18 176	15 779	
							9 552 \$	8 629 \$	9 043 \$	
Par région de risque ultime (après incidence des accords généraux de compensation et des garanties)							2003	2002	% d'apport 2003	% d'apport 2002
Canada							3 309 \$	2 035 \$	34,6	23,6
États-Unis							1 842	2 037	19,3	23,6
Autres pays										
Royaume-Uni							798	1 277	8,3	14,8
Autres pays européens							2 016	2 475	21,1	28,7
Australie et Nouvelle-Zélande							925	272	9,7	3,2
Japon							48	90	0,5	1,0
Autres pays asiatiques							74	155	0,8	1,8
Amérique latine et Caraïbes							72	123	0,8	1,4
Moyen-Orient et Afrique							468	165	4,9	1,9
Total autres pays							4 401	4 557	46,1	52,8
Total du coût de remplacement actuel							9 552 \$	8 629 \$	100,0	100,0

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

TAB LEAU 16 Actifs administrés et actifs gérés

(en millions de dollars)			
	2003	2002	2001
Actifs administrés			
Services bancaires personnels et commerciaux			
Activités de garde de détail et autres	17 572 \$	15 235 \$	16 754 \$
Prêts titrisés	18 675	14 716	18 256
Total – Services bancaires personnels et commerciaux	36 247	29 951	35 010
Gestion de patrimoine			
TD Waterhouse – Activités de courtage de détail – Canada	55 183	46 509	47 602
– États-Unis et autres pays	159 412	141 400	151 721
	214 595	187 909	199 323
TD Waterhouse – Conseils en placements et services de fiducie	52 303	45 801	40 790
Autres – Gestion de patrimoine	266 898	233 710	240 113
Total des actifs administrés	303 145 \$	263 661 \$	275 123 \$
Actifs gérés			
Gestion de patrimoine	113 406 \$	111 920 \$	119 467 \$

TAB LEAU 17 Obligations contractuelles, par période d'échéance

2003					
(en millions de dollars)					
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Effets et débiteures subordonnés	157 \$	5 \$	396 \$	5 329 \$	5 887 \$
Engagements en vertu de contrats de location-exploitation	314	492	329	505	1 640
Titres de fiducie de capital	–	–	–	1 250	1 250
Ententes de services de réseau	116	216	200	188	720
	587 \$	713 \$	925 \$	7 272 \$	9 497 \$

États financiers consolidés

Responsabilité à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers consolidés de La Banque Toronto-Dominion et les renseignements financiers y afférents présentés ailleurs dans cet état annuel ont été préparés par la direction, à qui il incombe d'en assurer l'intégrité, l'uniformité, l'objectivité et la fiabilité. Les principes comptables généralement reconnus du Canada de même que les exigences de la *Loi sur les banques* et les règlements correspondants ont été appliqués, et la direction a exercé son jugement et effectué les meilleures estimations possibles quand elle l'a jugé opportun.

Le système comptable de la Banque et les contrôles internes connexes, de même que les procédés à l'appui utilisés, sont conçus de manière à fournir une assurance raisonnable de l'intégrité et de l'exactitude des comptes financiers et de la protection des biens contre les pertes attribuables à un usage ou à une aliénation non autorisés de ceux-ci. Les procédés à l'appui comprennent le choix judicieux et la formation appropriée d'employés qualifiés, la mise en place de structures organisationnelles assurant une division précise des responsabilités et l'obligation de rendre compte sur le rendement, ainsi que la communication de politiques et de directives sur la conduite des activités dans toute la Banque.

Le conseil d'administration de la Banque, par l'intermédiaire du comité de vérification qui est composé d'administrateurs qui ne sont ni dirigeants ni employés de la Banque, supervise les responsabilités de la direction relativement à la présentation de l'information financière et au système de contrôle interne.

Le vérificateur en chef de la Banque, qui a pleinement et librement accès au comité de vérification, dirige un vaste programme de vérification en coordination avec les vérificateurs des actionnaires de la Banque. Ce programme soutient le système de contrôle interne et est exécuté par une équipe professionnelle de vérificateurs.

Le surintendant des institutions financières du Canada examine les affaires de la Banque et prend des renseignements à leur sujet qu'il peut juger nécessaires, pour s'assurer que les dispositions de la *Loi sur les banques* relatives à la sécurité des déposants sont dûment observées et que la situation financière de la Banque est saine.

Ernst & Young s.r.l. et PricewaterhouseCoopers s.r.l., vérificateurs nommés par les actionnaires, ont vérifié nos états financiers consolidés. Ils ont pleinement et librement accès au comité de vérification, qu'ils rencontrent périodiquement, afin de discuter de leur vérification et des questions s'y rapportant, comme les commentaires qu'ils peuvent avoir à formuler relativement à la fidélité de l'information financière et à la suffisance des contrôles internes.

Le président et
chef de la direction,

W. Edmund Clark

Le vice-président à la direction
et chef des finances,

Daniel A. Marinangeli

Rapport des vérificateurs aux actionnaires

Nous avons vérifié les bilans consolidés de La Banque Toronto-Dominion aux 31 octobre 2003 et 2002 et les états consolidés des résultats, des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2003. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2003 et 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2003, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Ernst & Young s.r.l.

Comptables agréés
Toronto, Canada
Le 26 novembre 2003

PricewaterhouseCoopers s.r.l.

Comptables agréés

Bilans consolidés

Aux 31 octobre

(en millions de dollars)	2003	2002
ACTIF		
Liquidités		
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts à d'autres banques	1 468 \$	1 902 \$
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	6 251	4 636
	7 719	6 538
Valeurs mobilières achetées en vertu de prises en pension	17 475	13 060
Valeurs mobilières (note 2)		
Compte de placement	24 775	28 802
Compte de négociation	54 890	53 395
	79 665	82 197
Prêts (note 3)		
Prêts hypothécaires résidentiels	52 566	52 810
Prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts personnels	43 185	36 601
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	24 319	36 716
	120 070	126 127
Provision globale pour pertes sur créances	(2 012)	(3 500)
Prêts (déduction faite de la provision globale pour pertes sur créances)	118 058	122 627
Divers		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 645	7 719
Réévaluation des instruments dérivés de négociation à la valeur du marché (note 18)	28 451	25 739
Actifs incorporels (note 5)	2 737	3 383
Écarts d'acquisition (note 5)	2 263	3 134
Terrains, constructions, matériel et mobilier (note 6)	1 417	1 634
Autres actifs (note 7)	9 102	12 009
	50 615	53 618
Total de l'actif	273 532 \$	278 040 \$
PASSIF		
Dépôts (note 8)		
Particuliers	105 996 \$	100 942 \$
Banques	11 958	16 800
Entreprises et gouvernements	64 926	71 448
	182 880	189 190
Divers		
Acceptations	6 645	7 719
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	15 346	17 058
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	7 845	8 655
Réévaluation des instruments dérivés de négociation à la valeur du marché (note 18)	28 000	25 954
Autres passifs (note 9)	12 568	10 830
	70 404	70 216
Effets subordonnés et débetures (note 10)	5 887	4 343
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales (note 11)	1 250	1 250
Passif éventuel, engagements et garanties (note 19)		
AVOIR DES ACTIONNAIRES		
Capital social (note 12)		
Actions privilégiées	1 535	1 485
Actions ordinaires (656,3 millions d'actions émises et en circulation en 2003 et 645,4 en 2002)	3 179	2 846
Surplus d'apport	9	–
Gain ou perte de change	(130)	418
Bénéfices non répartis	8 518	8 292
	13 111	13 041
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	273 532 \$	278 040 \$

John M. Thompson
Président du Conseil

W. Edmund Clark
Président et
chef de la direction

États consolidés des résultats

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars)	2003	2002	2001
Revenu d'intérêts			
Prêts	7 542 \$	7 796 \$	10 154 \$
Valeurs mobilières			
Dividendes	721	595	540
Intérêt	2 727	3 083	3 386
Dépôts à des banques	212	132	191
	11 202	11 606	14 271
Frais d'intérêts			
Dépôts	4 202	4 754	8 077
Effets subordonnés et débentures	259	201	304
Autres obligations	1 125	1 351	1 499
	5 586	6 306	9 880
Revenu d'intérêts net	5 616	5 300	4 391
Provision pour pertes sur créances (note 3)	186	2 925	920
Revenu d'intérêts net après provision pour pertes sur créances	5 430	2 375	3 471
Autres revenus			
Revenus sur services de placement et de valeurs mobilières	2 132	2 085	2 205
Commissions sur crédit	415	415	425
Gains nets sur valeurs du compte de placement	23	26	216
Revenu de négociation	104	529	1 318
Frais de service	641	596	561
Titrisations de prêts (note 4)	250	218	272
Revenu sur cartes	252	249	249
Assurances, déduction faite des règlements	420	375	326
Honoraires de fiducie	70	76	86
Gains à la vente de placements immobiliers (note 22)	–	–	350
Gain à la vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement (note 22)	–	40	–
Réduction de valeur du placement dans les coentreprises	(39)	–	–
Divers	156	320	439
	4 424	4 929	6 447
Revenu d'intérêts net et autres revenus	9 854	7 304	9 918
Frais autres que d'intérêts			
Salaires et avantages sociaux (note 14)	3 758	3 566	3 708
Frais d'occupation des locaux, amortissement compris	656	605	592
Frais de matériel et de mobilier, amortissement compris	650	661	656
Amortissement des actifs incorporels (note 5)	772	998	1 292
Amortissement des écarts d'acquisition (note 5)	–	–	198
Dépréciation des écarts d'acquisition (note 5)	624	–	–
Coûts de restructuration (note 23)	92	–	239
Divers	1 812	1 922	1 969
	8 364	7 752	8 654
Revenu (perte) avant provision pour (économie d') impôts sur les bénéfices	1 490	(448)	1 264
Provision pour (économie d') impôts sur les bénéfices (note 15)	322	(445)	(206)
Revenu (perte) avant part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	1 168	(3)	1 470
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net de filiales	92	64	78
Revenu net (perte nette)	1 076	(67)	1 392
Dividendes sur actions privilégiées (note 12)	87	93	92
Revenu net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	989 \$	(160) \$	1 300 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 24)			
– De base	649,8	641,0	627,0
– Dilué	653,9	646,9	635,5
Revenu (perte) par action ordinaire (note 24)			
– De base	1,52 \$	(0,25) \$	2,07 \$
– Dilué	1,51	(0,25)	2,05

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

États consolidés des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars)	2003	2002	2001
Actions privilégiées (note 12)			
Solde en début d'exercice	1 485 \$	1 492 \$	1 251 \$
Produit des émissions d'actions	550	–	225
Gain ou perte de change sur les actions émises en une monnaie étrangère	(23)	(7)	16
Rachats d'actions	(477)	–	–
Solde en fin d'exercice	1 535	1 485	1 492
Actions ordinaires (note 12)			
Solde en début d'exercice	2 846	2 259	2 060
Émises à l'acquisition de filiales	–	–	181
Produit des actions émises au comptant	–	400	–
Produit des actions émises à l'exercice d'options	47	13	18
Produit des actions émises par suite du régime de réinvestissement des dividendes	286	174	–
Solde en fin d'exercice	3 179	2 846	2 259
Surplus d'apport			
Solde en début d'exercice	–	–	–
Charge au titre des options sur actions (note 1)	9	–	–
Solde en fin d'exercice	9	–	–
Gain ou perte de change			
Solde en début d'exercice	418	450	279
Gains (pertes) de change découlant de placements dans des filiales et autres éléments	(1 595)	(112)	458
Gains (pertes) de change découlant des activités de couverture (Provision pour) économie d'impôts sur les bénéfices (note 15)	1 528	145	(478)
	(481)	(65)	191
Solde en fin d'exercice	(130)	418	450
Bénéfices non répartis			
Solde en début d'exercice	8 292	9 203	8 760
Revenu net (perte nette)	1 076	(67)	1 392
Dividendes sur actions privilégiées	(87)	(93)	(92)
Dividendes sur actions ordinaires	(754)	(718)	(684)
Options sur actions réglées au comptant, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	(25)	(39)
Obligations découlant de l'adoption de la norme comptable sur les avantages sociaux futurs, déduction faite des impôts sur les bénéfices (note 1)	–	–	(132)
Divers	(9)	(8)	(2)
Solde en fin d'exercice	8 518	8 292	9 203
Total de l'avoir en actions ordinaires	11 576	11 556	11 912
Total de l'avoir des actionnaires	13 111 \$	13 041 \$	13 404 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars)	2003	2002	2001
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Revenu net (perte nette)	1 076 \$	(67) \$	1 392 \$
Rajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets			
Provision pour pertes sur créances	186	2 925	920
Gains à la vente de placements immobiliers	–	–	(350)
Gain à la vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement	–	(40)	–
Amortissement	318	312	317
Amortissement des actifs incorporels	772	998	1 292
Amortissement des écarts d'acquisition	–	–	198
Dépréciation des écarts d'acquisition	624	–	–
Coûts de restructuration	98	–	239
Charge au titre des options sur actions	9	–	–
Dépréciation d'un investissement dans une coentreprise	39	–	–
Gains nets sur valeurs du compte de placement	(23)	(26)	(216)
Variations des actifs et passifs d'exploitation			
Impôts sur les bénéfices futurs	(74)	(1 017)	(1 210)
Impôts sur les bénéfices exigibles	669	249	(78)
Intérêts à recevoir et à payer	145	(422)	(249)
Valeurs du compte de négociation	(1 495)	12 789	(7 887)
Gains non matérialisés et montants à recevoir sur les contrats de dérivés	(2 712)	(4 304)	(7 177)
Pertes non matérialisées et montants à payer sur les contrats de dérivés	2 046	4 184	8 968
Divers	3 475	(1 628)	(1 030)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	5 153	13 953	(4 871)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dépôts	(6 310)	(4 724)	8 103
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	(810)	(5 982)	5 782
Valeurs mobilières vendues à découvert	(1 712)	(4 378)	2 415
Dette des filiales	–	–	(501)
Émission d'effets subordonnés et de débentures	1 904	557	809
Remboursement d'effets subordonnés et de débentures	(360)	(1 106)	(857)
Actions ordinaires émises au comptant, déduction faite des frais	–	392	–
Actions ordinaires émises à l'exercice d'options	47	13	18
Actions ordinaires émises par suite du régime de réinvestissement des dividendes	286	174	–
Options sur actions ordinaires réglées au comptant, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	(25)	(39)
Émission d'actions privilégiées	550	–	225
Rachat d'actions privilégiées	(477)	–	–
Dividendes versés sur – actions privilégiées	(87)	(93)	(92)
– actions ordinaires	(754)	(718)	(684)
Produit de l'émission d'actions de filiales	–	350	–
Divers	(23)	(7)	16
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(7 746)	(15 547)	15 195
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Dépôts productifs d'intérêts	(1 615)	(652)	(1 318)
Variations des valeurs du compte de placement			
Achats	(25 199)	(16 620)	(15 098)
Produit tiré des échéances	9 110	7 024	3 751
Produit tiré des ventes	20 139	11 830	7 985
Prêts	(3 221)	(6 396)	(1 232)
Produit tiré des titrisations de prêts	7 604	517	1 528
Terrains, constructions, matériel et mobilier	(101)	(114)	994
Valeurs mobilières achetées en vertu de prises en pension	(4 415)	7 145	(6 231)
Acquisitions et cessions, moins les espèces et quasi-espèces acquises (note 22)	–	(1 194)	(296)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	2 302	1 540	(9 917)
Incidence du taux de change sur les espèces et quasi-espèces	(143)	(5)	32
Variation nette des espèces et quasi-espèces	(434)	(59)	439
Espèces et quasi-espèces en début d'exercice	1 902	1 961	1 522
Espèces et quasi-espèces en fin d'exercice représentées par l'encaisse et les dépôts non productifs d'intérêts à d'autres banques	1 468 \$	1 902 \$	1 961 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie			
Montant des intérêts payés au cours de l'exercice	5 861 \$	6 962 \$	10 447 \$
Montant des impôts sur les bénéfices payés au cours de l'exercice	306	565	834
Dividendes par action ordinaire	1,16 \$	1,12 \$	1,09 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Notes afférentes aux états financiers consolidés

NOTE	1	Sommaire des principales conventions comptables
------	---	---

Loi sur les banques

La *Loi sur les banques* stipule que les états financiers consolidés doivent être dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sauf indication contraire par le surintendant des institutions financières du Canada.

Les principes comptables suivis par la Banque, y compris les exigences comptables du surintendant des institutions financières du Canada sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

La note 25 afférente aux états financiers consolidés décrit et rapproche les principaux écarts entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis.

Les principales conventions et méthodes comptables suivies par la Banque sont les suivantes :

a) Mode de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les actifs et passifs ainsi que les résultats d'exploitation des filiales, notamment les sociétés sous contrôle effectif de la Banque, après élimination des opérations et des soldes intersociétés. En date du 1^{er} novembre 2001, la Banque a adopté de façon prospective la nouvelle norme comptable sur les regroupements d'entreprises. La Banque utilise la méthode de l'acquisition pour comptabiliser toutes les acquisitions d'entreprises.

Lorsque la Banque contrôle effectivement une filiale mais n'en détient pas toutes les actions ordinaires et privilégiées, la part des actionnaires sans contrôle dans la valeur comptable nette de la filiale est présentée séparément de l'avoir des actionnaires au bilan consolidé de la Banque. La part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net de la filiale est présentée à titre d'élément distinct à l'état consolidé des résultats.

Les sociétés sur lesquelles la Banque exerce une influence notable sont présentées dans les valeurs du compte de placement au bilan consolidé et sont comptabilisées à la valeur de consolidation. La quote-part de la Banque du revenu de ces sociétés est présentée dans le revenu d'intérêts à l'état consolidé des résultats.

b) Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

Pour dresser les états financiers consolidés de la Banque, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses d'après l'information disponible en date des états financiers. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

c) Conversion des monnaies étrangères

Les actifs et passifs en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur en fin d'exercice. Les revenus et les frais en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux moyens de change en vigueur pendant l'exercice.

Les gains et pertes non matérialisés de conversion relatifs aux positions de placement de la Banque dans des établissements étrangers sont inclus dans l'avoir des actionnaires, déduction faite de tout gain ou de toute perte compensatoire découlant des couvertures économiques de ces positions et des impôts sur les bénéfices s'y appliquant. Tous les autres gains et pertes non matérialisés de conversion ainsi que tous les gains et pertes matérialisés sont compris dans les autres revenus à l'état consolidé des résultats.

d) Liquidités

Les liquidités comprennent les espèces et les quasi-espèces représentées par l'encaisse et les dépôts non productifs d'intérêts à d'autres banques.

e) Valeurs mobilières achetées en vertu de prises en pension et vendues en vertu de conventions de rachat

Les valeurs mobilières achetées en vertu de prises en pension comportent l'achat d'une valeur mobilière que la Banque s'engage à revendre au vendeur original à un prix stipulé d'avance. Les valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat comportent la vente d'une valeur mobilière que la Banque s'engage à racheter à un prix stipulé d'avance. Les valeurs mobilières achetées en vertu de prises en pension et les obligations liées aux valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat sont comptabilisées au coût dans le bilan consolidé. L'écart entre le prix de vente et le prix de rachat convenu aux termes de la convention de rachat est comptabilisé à titre de frais d'intérêts. Inversement, l'écart entre le coût d'achat et le produit établi d'avance devant être reçu aux termes d'une prise en pension est comptabilisé à titre de revenu d'intérêts. La Banque prend possession du bien sous-jacent donné en garantie, en surveille la valeur marchande par rapport

aux montants dus en vertu des conventions et, le cas échéant, exige la cession d'une garantie additionnelle ou la réduction du solde afin de protéger la marge contractuelle. Dans l'éventualité du défaut de la contrepartie, la convention de financement donne à la Banque le droit de liquider le bien qu'elle détient en garantie.

f) Valeurs mobilières

Les valeurs du compte de placement, qui excluent les substituts de prêts, sont des valeurs que la Banque prévoit initialement détenir jusqu'à l'échéance ou jusqu'à ce que les conditions du marché soient plus avantageuses pour d'autres types de placement, et qui sont généralement disponibles aux fins de vente. Elles comprennent les actions non négociables qui ne sont pas cotées en bourse. Les valeurs du compte de placement sont comptabilisées au coût ou au coût non amorti, rajusté à la valeur de réalisation nette afin de constater une baisse de valeur permanente. Les gains et pertes matérialisés sur des cessions sont déterminés selon la méthode du coût moyen. Ces gains, pertes et réductions de valeur sont inclus dans les autres revenus.

Les valeurs du compte de négociation, y compris les valeurs vendues à découvert incluses dans le passif, sont comptabilisées à la valeur du marché. Les gains et pertes résultant de cessions et de rajustements au cours du marché sont présentés dans les autres revenus.

Le revenu d'intérêts gagné, l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres de créance ainsi que les dividendes reçus sont inclus dans le revenu d'intérêts.

Les substituts de prêts sont des valeurs mobilières qui ont été structurées comme des instruments après impôts et taxes plutôt que comme des prêts ordinaires, afin de fournir aux émetteurs un taux d'emprunt avantageux. Ils comportent les mêmes risques et garanties que les prêts bancaires d'une durée similaire. Les substituts de prêts sont comptabilisés au coût, moins toute provision globale pour pertes sur créances prévues, comme décrit en h).

g) Prêts

Les prêts sont inscrits déduction faite du revenu non gagné et d'une provision globale pour pertes sur créances.

Le revenu d'intérêts est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice jusqu'à ce que le prêt soit classé comme prêt douteux. L'intérêt sur les prêts douteux reçu ultérieurement n'est comptabilisé à titre de revenu que lorsque la direction a une assurance raisonnable quant au recouvrement opportun du plein montant du capital et des intérêts.

On entend par prêt douteux tout prêt à l'égard duquel, de l'avis de la direction, la qualité du crédit s'est détériorée au point où la Banque n'a plus d'assurance raisonnable quant au recouvrement opportun du plein montant du capital et des intérêts. En outre, tout prêt, autre qu'un dépôt à une banque, un prêt sur carte de crédit ou un prêt garanti ou assuré par le Canada, les provinces ou un organisme régi par ces gouvernements, pour lequel un versement n'a pas été fait depuis 90 jours aux termes du contrat, est classé comme prêt douteux.

Les dépôts à des banques sont jugés douteux lorsqu'un versement n'a pas été fait depuis 21 jours aux termes du contrat. Les prêts sur cartes de crédit ayant des versements en souffrance depuis 180 jours sont jugés douteux et entièrement radiés.

Les commissions de montage sont considérées comme des rajustements du rendement du prêt et sont reportées et amorties par imputation au revenu d'intérêts sur la durée du prêt. Les commissions d'engagement sont amorties par imputation aux autres revenus sur la période d'engagement, lorsqu'il est improbable que l'engagement sera appelé au remboursement. Autrement, elles sont reportées et amorties par imputation au revenu d'intérêts sur la durée du prêt connexe. Les commissions de syndication de prêts sont constatées dans les autres revenus, à moins que le rendement de tout prêt retenu par la Banque ne soit inférieur à celui d'autres établissements de crédit comparables participant au financement. Dans de tels cas, une fraction appropriée des commissions est reportée et amortie par imputation au revenu d'intérêts sur la durée du prêt.

h) Provision globale pour pertes sur créances

Une provision globale considérée comme suffisante est maintenue pour absorber toutes les pertes sur créances relatives au portefeuille d'éléments au bilan consolidé et hors bilan consolidé. Les actifs du portefeuille figurant au bilan consolidé sont des dépôts à des banques, des prêts, des prêts hypothécaires, des substituts de prêts, des valeurs mobilières achetées en vertu de prises en pension, des acceptations et des instruments financiers dérivés. Les éléments ne figurant pas au bilan consolidé et désignés hors bilan comprennent les garanties et les lettres de crédit. La provision globale est déduite de l'actif approprié

dans le bilan consolidé, à l'exception des acceptations et des éléments hors bilan. La provision globale pour les acceptations et les éléments hors bilan est incluse dans les autres passifs.

La provision globale comprend des provisions globales spécifique, générale et sectorielle.

La provision globale spécifique inclut la totalité des provisions accumulées pour les pertes relatives à des actifs particuliers nécessaires pour réduire la valeur comptable à la valeur de réalisation estimative dans le cours normal des affaires. La provision spécifique est établie pour chaque facilité de crédit afin de constater les pertes sur créances pour les prêts aux grandes et moyennes entreprises et aux gouvernements. En ce qui a trait aux prêts personnels et aux petites entreprises, à l'exclusion des cartes de crédit, la provision spécifique est calculée à l'aide d'une formule en tenant compte des pertes récentes enregistrées. Aucune provision spécifique pour cartes de crédit n'est comptabilisée, et les soldes sont radiés lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours.

La provision globale générale comprend toutes les provisions accumulées pour les pertes qui sont de nature prudente et ne peuvent être déterminées élément par élément ou par groupe. Le niveau de la provision globale générale dépend de l'évaluation des conditions économiques et commerciales, des statistiques et des prévisions de pertes, de la composition du portefeuille de prêts et d'autres indicateurs pertinents. Le calcul de la provision globale générale est effectué à l'aide de modèles de risque de crédit élaborés par la Banque qui tiennent compte de la probabilité de défaut (fréquence des pertes), du défaut en tant que tel (importance des pertes) et des risques prévus de défaut.

Lorsqu'un événement néfaste spécifique ou un changement dans les conditions économiques touche un secteur d'activité ou une région géographique, une provision globale additionnelle est établie même si les prêts particuliers compris dans le groupe de prêts sont rentables. Cette provision globale est considérée comme sectorielle et est constituée pour les pertes qui n'ont pas été spécifiquement relevées et qui ne sont pas suffisamment couvertes par la provision globale générale précitée. Le montant de la provision globale est revu et calculé à l'aide de méthodes de prévisions des pertes qui tiennent compte de la probabilité de défaut, du défaut en tant que tel et de la perte prévue à la vente.

Les radiations réelles, déduction faite des recouvrements, sont portées en diminution de la provision globale pour pertes sur créances. La provision pour pertes sur créances, qui est imputée à l'état consolidé des résultats, est ajoutée pour porter le total de toutes les provisions globales (spécifique, générale et sectorielle) à un niveau que la direction juge adéquat pour absorber les pertes sur créances probables.

i) Titrisations de prêts

Lorsque des prêts non remboursés sont vendus dans le cadre d'une titrisation à une structure d'accueil admissible en vertu de modalités qui en transfèrent le contrôle à des tiers, l'opération est comptabilisée à titre de vente, et les actifs connexes sont retirés du bilan consolidé. Dans le cadre de la titrisation, certains actifs financiers sont conservés et peuvent comprendre une ou plusieurs tranches subordonnées, des droits de service et, dans certains cas, un compte de réserve. Les droits conservés sont classés à titre de valeurs du compte de placement et comptabilisés au coût ou au coût non amorti. Depuis le 1^{er} juillet 2001, un gain ou une perte à la vente de prêts non remboursés est constaté immédiatement dans les autres revenus, avant l'incidence des couvertures sur les actifs vendus. Le montant du gain ou de la perte constaté dépend en partie de la valeur comptable antérieure des débiteurs cédés, répartie entre les actifs vendus et les droits conservés selon leur juste valeur relative à la date de la cession. Afin d'obtenir les justes valeurs, les cours du marché sont utilisés lorsqu'ils sont disponibles. Cependant, les cours ne sont généralement pas disponibles pour les droits conservés, et la Banque en évalue habituellement la juste valeur d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus établis à l'aide des meilleures estimations de la direction à l'égard des principales hypothèses – pertes sur créances, rapidité des remboursements anticipés, courbes de rendement à terme et taux d'actualisation proportionnés aux risques encourus. Avant le 1^{er} juillet 2001, les gains découlant des titrisations de prêts étaient reportés et amortis par imputation aux résultats, tandis que les pertes étaient comptabilisées immédiatement. Les opérations conclues avant le 1^{er} juillet 2001 ou par la suite en vertu des engagements de vente pris avant le 1^{er} juillet 2001 n'ont pas été retraitées, et les gains reportés seront amortis sur les durées restantes des périodes d'engagement.

Après la titrisation, tout droit conservé qui ne peut être réglé en vertu du contrat de façon à ce que la Banque puisse recouvrer la presque totalité de son placement est rétabli à sa juste valeur. La juste valeur courante des droits conservés est déterminée d'après la valeur

actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, comme indiqué précédemment.

j) Acceptations

L'engagement possible de la Banque en vertu des acceptations est comptabilisé comme passif dans le bilan consolidé. Le recours de la Banque contre le client, dans le cas où un engagement de cette nature est appelé au remboursement, est comptabilisé à titre d'actif compensatoire d'un même montant.

k) Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur tient aux fluctuations des taux d'intérêt et de change, des écarts de crédit, des prix des marchandises, des actions et autres mesures financières. Ces instruments comprennent les contrats de dérivés en matière de crédit, de marchandises, d'actions, de taux de change et de taux d'intérêt. Ils sont négociés par la Banque et sont également utilisés par celle-ci pour gérer ses propres risques. Pour être désigné à titre de contrat de dérivé autre que de négociation et être traité selon la méthode de la comptabilité de couverture, le contrat doit compenser en grande partie l'incidence des risques liés aux prix et aux taux d'intérêt ou de change auxquels s'expose la Banque, doit être inscrit dès son entrée en vigueur à titre de contrat de dérivé autre que de négociation et doit avoir un degré de corrélation élevé avec le risque de la Banque au moment de l'entrée en vigueur et au cours de la période visée. Si ces critères ne sont pas remplis, le contrat est comptabilisé à titre de dérivé de négociation.

La Banque conclut des dérivés dans le cadre d'activités de négociation afin de répondre aux besoins de ses clients et d'obtenir des positions de négociation. Ces portefeuilles de dérivés sont évalués à la valeur du marché, et les gains et pertes matérialisés et non matérialisés en résultant sont enregistrés immédiatement dans les autres revenus. La valeur du marché des dérivés négociés hors cote est déterminée déduction faite des rajustements de valeur qui constatent la nécessité de couvrir les risques de crédit de modèle, d'illiquidité et de marché, ainsi que le coût en capital et les frais d'administration sur la durée de chaque contrat.

La Banque conclut des dérivés dans le cadre d'activités autres que de négociation afin de respecter ses stratégies en matière de financement, d'investissement et de gestion de portefeuille de crédit. Les gains et pertes non matérialisés tirés des dérivés autres que de négociation sont comptabilisés de la même façon que l'instrument financier connexe figurant au bilan. Les gains et pertes matérialisés découlant de la résiliation anticipée, de la vente, de l'échéance ou de l'extinction de ces dérivés sont généralement reportés et amortis sur la durée restante des instruments connexes figurant au bilan. Les primes sur les options achetées sont reportées au moment de l'entrée en vigueur et amorties par imputation aux autres revenus sur la durée du contrat.

l) Écart d'acquisition et actifs incorporels

En date du 1^{er} novembre 2001, la Banque a adopté de façon prospective la nouvelle norme comptable pour l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels. L'écart d'acquisition représente l'écart entre le coût d'acquisition d'un placement et la juste valeur des actifs nets corporels acquis après avoir déterminé les actifs incorporels à durée d'utilisation indéfinie et ceux à durée d'utilisation limitée. L'écart d'acquisition n'est plus amorti, mais fait plutôt l'objet d'un test de dépréciation de la juste valeur au moins une fois par année. L'écart d'acquisition est attribué à l'unité d'exploitation, et toute perte potentielle de valeur est déterminée en comparant la valeur comptable de l'unité d'exploitation à sa juste valeur. Si une perte de valeur est déterminée, elle est alors mesurée en comparant la valeur comptable de l'écart d'acquisition à sa juste valeur, d'après la juste valeur des actifs et des passifs de l'unité d'exploitation. Les actifs incorporels ayant une durée d'utilisation limitée sont amortis sur leur durée d'utilisation estimative et sont également soumis à un test de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable ne pourrait être réalisée. On considère que les actifs incorporels à durée d'utilisation limitée ont perdu de la valeur et sont ramenés à leur valeur recouvrable nette lorsque la valeur comptable nette dépasse les flux de trésorerie nets futurs estimatifs. Toute perte de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels est imputée aux résultats dans la période où elle est établie. Les actifs incorporels à durée d'utilisation limitée de la Banque consistent principalement en des actifs incorporels liés à des dépôts de base qui représentent la valeur potentielle des relations avec les déposants acquises lorsque les passifs des dépôts sont pris en charge dans le cadre d'une acquisition. Les autres principaux actifs incorporels à durée d'utilisation limitée comprennent les actifs incorporels liés aux dépôts à terme, aux prêts et aux fonds communs de placement découlant d'acquisitions. Ces actifs incorporels à durée d'utilisation limitée sont

pour la plupart amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement dégressif à taux double sur une période de huit ans, d'après la durée d'utilisation estimative.

m) Terrains, constructions, matériel et mobilier

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les constructions, le matériel et le mobilier ainsi que les améliorations locatives sont comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé. Lorsque la Banque constate un gain à la vente de biens dans lesquels elle conserve une importante participation de location, la partie du gain qui peut être attribuée à cette participation est reportée et amortie par imputation aux résultats sur la durée restante du contrat de location. Les gains et les pertes à la cession sont inclus dans les autres revenus dans l'état consolidé des résultats. Lorsque les terrains, les constructions le matériel et mobilier ne sont plus utilisés ou sont réputés avoir subi une perte de valeur, ils sont ramenés à leur valeur recouvrable nette. Les méthodes et les taux d'amortissement par catégorie d'actif sont comme suit :

Actif	Taux et méthode d'amortissement
Constructions	5 % ou 10 %, amortissement dégressif
Équipement informatique Logiciels	30 %, amortissement dégressif maximum 3 ans, amortissement linéaire
Mobilier, agencements et autre matériel Améliorations locatives	20 %, amortissement dégressif Durée d'utilisation prévue, amortissement linéaire

n) Rémunérations à base d'actions

La Banque offre différents régimes de rémunération à base d'actions, et l'un d'entre eux est un régime d'options sur actions destiné aux employés de la Banque. En vertu de ce régime, les options sont attribuées périodiquement aux participants pour acheter des actions ordinaires à un prix équivalant au cours de clôture le jour précédant la date d'émission des options, sous réserve des dispositions d'acquisition. Pour les options sur actions attribuées jusqu'au 31 octobre 2002, aucune charge n'était comptabilisée lorsque les options sur actions étaient émises. La contrepartie payée par les détenteurs d'options à l'exercice des options est portée au crédit du capital social. Jusqu'au 5 octobre 2002, les détenteurs d'options pouvaient choisir de recevoir en échange de leurs options un montant en espèces équivalant à l'excédent du cours des actions alors en vigueur sur le prix d'exercice des options. Depuis le 6 octobre 2002, les nouvelles options attribuées et toutes les options en cours ne peuvent être réglées qu'en actions. Les paiements en espèces aux détenteurs d'options qui choisissaient de recevoir un montant étaient imputés aux bénéfices non répartis, déduction faite des impôts et taxes. En date du 1^{er} novembre 2002, la Banque a adopté la norme comptable sur les rémunérations à base d'actions et a choisi d'adopter de façon prospective la méthode de la juste valeur pour la comptabilisation des options sur actions attribuées. D'après cette méthode, la Banque constate une charge de rémunération fondée sur la juste valeur des options à la date d'attribution, qui est déterminée selon un modèle d'évaluation du prix des options. La juste valeur des options est comptabilisée sur la période d'acquisition des options attribuées à titre de charge de rémunération et dans le surplus d'apport. Le solde du surplus d'apport est réduit lorsque les options sont exercées et le montant constaté initialement pour les options dans le surplus d'apport est crédité au capital social. Aucune charge de rémunération n'est comptabilisée pour les options sur actions attribuées et en cours avant le 1^{er} novembre 2002.

La Banque gère également un régime d'achat d'actions offert à tous les employés. En vertu du régime, la Banque verse des cotisations équivalant à 50 % des cotisations que les employés peuvent verser pour l'achat d'actions ordinaires de la Banque, sous réserve des dispositions d'acquisition. Les cotisations annuelles de la Banque sont constatées dans les salaires et avantages sociaux.

En outre, la Banque gère des régimes d'unités d'actions fictives qui sont offerts à certains employés de la Banque. En vertu de ces régimes, des unités d'actions fictives équivalant à des actions ordinaires de la Banque et qui deviennent acquises généralement sur une période de trois à quatre ans, sont attribuées aux participants. La Banque établit un passif relativement aux unités d'actions fictives qui sont attribuées et une charge de rémunération incitative est constatée dans l'état consolidé des résultats au cours de la période d'acquisition. À la date d'échéance, le participant reçoit un montant en espèces qui représente la valeur des unités d'actions fictives. La Banque offre également des régimes d'unités d'actions différées aux dirigeants admissibles de la Banque. En vertu de ces régimes, une tranche de la rémunération annuelle incitative des participants peut être différée en unités d'actions équivalant à des actions ordinaires de la Banque. Les unités

d'actions différées sont rachetables lorsque le participant cesse d'être un employé de la Banque et doivent être rachetées en espèces dans l'année qui suit. Les équivalents de dividendes sont dévolus aux participants. La charge de rémunération pour ces régimes est constatée dans l'exercice pendant lequel le participant acquiert la rémunération incitative. Les variations de la valeur des unités d'actions fictives et des unités d'actions différées sont constatées dans l'état consolidé des résultats déduction faite des incidences des couvertures connexes.

o) Avantages sociaux futurs

Le principal régime de retraite de la Banque, l'Association de la caisse de retraite de La Banque Toronto-Dominion, est un régime à prestations déterminées auquel la participation est volontaire. Par suite de l'acquisition de Services financiers CT inc. (CT), la Banque est le promoteur d'un deuxième régime de retraite comprenant un volet à prestations déterminées et un volet à cotisations déterminées. Le financement des deux régimes est assuré par les cotisations de la Banque et des participants aux régimes. En outre, la Banque offre aux employés admissibles un régime de retraite par capitalisation partielle. Les prestations de retraite connexes sont versées à même les actifs et cotisations de la Banque.

La Banque offre également certains avantages postérieurs au départ à la retraite et à l'emploi, des congés rémunérés et des prestations de cessation d'emploi à ses employés (avantages autres que les prestations de retraite), qui sont généralement non capitalisés. Ces prestations comprennent l'assurance-maladie, l'assurance-vie et l'assurance dentaire. Les employés admissibles aux avantages postérieurs au départ à la retraite sont ceux qui prennent leur retraite à certains âges établis. Les employés admissibles aux avantages postérieurs à l'emploi sont ceux qui reçoivent des prestations d'invalidité à long terme et de congé de maternité.

En date du 1^{er} novembre 2000, la Banque a adopté la norme comptable sur les avantages sociaux futurs de manière rétroactive et sans retraitement. Ainsi, un montant après impôts et taxes de 132 millions de dollars a été imputé aux bénéfices non répartis. Pour les régimes à prestations déterminées et les régimes d'avantages autres que les prestations de retraite, les évaluations actuarielles sont effectuées chaque année afin de déterminer la valeur actualisée des prestations constituées. Les charges découlant des prestations de retraite et des avantages autres que les prestations de retraite sont établies d'après des évaluations actuarielles distinctes selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et les hypothèses les plus probables de la direction à l'égard du rendement des actifs des régimes, de l'augmentation des salaires, de l'âge de la retraite des employés et des coûts estimatifs des soins de santé. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs est établi en fonction du taux du marché à la date d'évaluation. La charge inclut le coût des prestations pour les services rendus au cours de l'exercice, les frais d'intérêts sur les passifs, le revenu prévu sur les actifs des régimes selon la juste valeur et l'amortissement des modifications aux régimes d'après la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité du groupe d'employés. L'excédent, le cas échéant, du gain net actuariel ou de la perte nette actuarielle sur 10 % des obligations au titre des prestations projetées ou 10 % de la juste valeur des actifs des régimes, selon le montant le plus élevé, est aussi amorti sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité du groupe d'employés. L'écart cumulatif entre la charge et les cotisations aux fins de la capitalisation est présenté dans les autres actifs ou passifs.

Pour les régimes à cotisations déterminées, la charge de retraite annuelle est établie en fonction des cotisations de la Banque au régime.

p) Provision pour impôts sur les bénéfices

La Banque constate les incidences sur les impôts sur les bénéfices exigibles et futurs de toutes les opérations qui ont été comptabilisées dans les états financiers. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont déterminés d'après les taux d'imposition qui devraient s'appliquer lorsque les actifs ou passifs sont présentés aux fins fiscales. La Banque constate une provision pour moins-value lorsqu'il est plus improbable que probable que la totalité des actifs d'impôts futurs constatés seront matérialisés avant leur expiration.

q) Revenu par action

La Banque recourt à la méthode du rachat d'actions pour le calcul du revenu dilué par action. Selon la méthode du rachat d'actions, le nombre d'actions ordinaires additionnelles est déterminé en supposant que les options sur actions en cours, dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque durant la période, sont exercées et ensuite réduites par le nombre d'actions ordinaires présumées être rachetées au moyen du produit obtenu à l'exercice des options. Le revenu de base par action est déterminé en divisant le revenu net applicable aux actions ordinaires par le nombre moyen

d'actions ordinaires en circulation pour la période. Le revenu dilué par action est évalué selon la même méthode, sauf que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation tient compte du potentiel dilutif des options sur actions attribuées par la Banque, conformément à la méthode du rachat d'actions. Ce potentiel dilutif n'est pas constaté pour une période présentant une perte.

r) Coûts de restructuration

Le 1^{er} avril 2003, la Banque a adopté de façon prospective de nouvelles directives qui portent sur la comptabilisation des indemnités de départ et des prestations de cessation d'emploi et sur la comptabilisation des coûts rattachés aux opérations de retrait et de sortie (y compris les coûts engagés dans le cadre d'une restructuration). Selon les nouvelles

directives, les coûts liés aux indemnités de départ ou de cessation d'emploi et les coûts liés à des opérations de retrait ou de sortie doivent généralement être constatés dès qu'ils sont engagés plutôt qu'à la date d'engagement d'un plan de retrait ou de sortie.

s) Assurances

Les primes gagnées, déduction faite des droits, les règlements reçus et les variations du passif des polices sont compris dans les autres revenus.

t) Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour 2003.

NOTE 2 Valeurs mobilières

Calendrier des échéances des valeurs mobilières en fin d'exercice

(en millions de dollars)	Durée jusqu'à l'échéance						2003 Total	2002 Total
	Moins de un an	Un an à 3 ans	3 ans à 5 ans	5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Aucune échéance précise		
Valeurs du compte de placement								
Valeurs mobilières du gouvernement et garanties par le gouvernement								
Canada	2 610 \$	211 \$	85 \$	45 \$	6 \$	– \$	2 957 \$	4 637 \$
Titres adossés à des créances immobilières	33	9 771	1 120	–	–	–	10 924	8 118
Total – Canada	2 643	9 982	1 205	45	6	–	13 881	12 755
Provinces	16	68	36	18	4	–	142	231
Total	2 659	10 050	1 241	63	10	–	14 023	12 986
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	226	151	126	68	53	–	624	326
Gouvernement fédéral des États-Unis	1 836	65	25	23	2	–	1 951	2 853
Autres gouvernements étrangers	1 293	1 850	200	1	–	–	3 344	4 257
Autres émetteurs	676	731	145	400	19	–	1 971	3 912
Total	4 031	2 797	496	492	74	–	7 890	11 348
Actions								
Actions privilégiées	187	272	138	66	–	464	1 127	1 491
Actions ordinaires	–	–	–	–	–	1 735	1 735	2 977
Total	187	272	138	66	–	2 199	2 862	4 468
Total des valeurs du compte de placement	6 877	13 119	1 875	621	84	2 199	24 775	28 802
Valeurs du compte de négociation¹								
Valeurs mobilières du gouvernement et garanties par le gouvernement								
Canada	846	957	1 237	544	557	–	4 141	6 419
Provinces	478	371	554	726	587	–	2 716	2 860
Total	1 324	1 328	1 791	1 270	1 144	–	6 857	9 279
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	63	229	256	673	451	–	1 672	1 928
Gouvernement fédéral des États-Unis	203	76	171	232	37	–	719	1 644
Autres gouvernements étrangers	344	755	384	775	1 126	–	3 384	2 848
Autres émetteurs	2 941	4 209	5 517	6 187	3 634	–	22 488	23 154
Total	3 551	5 269	6 328	7 867	5 248	–	28 263	29 574
Actions								
Actions privilégiées	–	–	7	–	604	135	746	962
Actions ordinaires	–	–	–	–	–	19 024	19 024	13 580
Total	–	–	7	–	604	19 159	19 770	14 542
Total des valeurs du compte de négociation	4 875	6 597	8 126	9 137	6 996	19 159	54 890	53 395
Total des valeurs mobilières²	11 752 \$	19 716 \$	10 001 \$	9 758 \$	7 080 \$	21 358 \$	79 665 \$	82 197 \$

¹ Au cours de l'exercice 2003, un portefeuille d'une valeur comptable d'environ 2 milliards de dollars, y compris les couvertures connexes, a été transféré des valeurs du compte de placement aux valeurs du compte de négociation. L'opération n'a pas eu d'incidence importante sur le revenu net (néant en 2002).

² Comprend les substituts de prêts d'un montant de 3 millions de dollars (5 millions de dollars en 2002).

Valeurs mobilières – Gains et pertes non matérialisés

(en millions de dollars)	2003				2002			
	Valeur comptable	Gains bruts non matérialisés	Pertes brutes non matérialisées	Valeur marchande estimative	Valeur comptable	Gains bruts non matérialisés	Pertes brutes non matérialisées	Valeur marchande estimative
Valeurs du compte de placement								
Valeurs mobilières du gouvernement et garanties par le gouvernement								
Canada	13 881 \$	108 \$	18 \$	13 971 \$	12 755 \$	249 \$	1 \$	13 003 \$
Provinces	142	3	–	145	231	1	–	232
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	624	5	1	628	326	3	–	329
Gouvernement fédéral des États-Unis	1 951	–	–	1 951	2 853	–	–	2 853
Autres gouvernements étrangers	3 344	23	9	3 358	4 257	39	1	4 295
Autres émetteurs	1 971	22	1	1 992	3 912	156	3	4 065
Actions								
Actions privilégiées	1 127	103	3	1 227	1 491	31	26	1 496
Actions ordinaires	1 735	398	69	2 064	2 977	391	268	3 100
Total des valeurs du compte de placement	24 775	662	101	25 336	28 802	870	299	29 373
Valeurs du compte de négociation	54 890	–	–	54 890	53 395	–	–	53 395
Total des valeurs mobilières	79 665 \$	662 \$	101 \$	80 226 \$	82 197 \$	870 \$	299 \$	82 768 \$

NOTE 3 Prêts, prêts douteux et provision globale pour pertes sur créances
Prêts et prêts douteux

(en millions de dollars)	Montant brut des prêts ¹	Prêts douteux bruts	Provision globale spécifique	Prêts douteux, excluant la provision globale spécifique	Provision globale générale	Provision globale sectorielle	Provision globale pour pertes sur créances	Montant net des prêts
2003								
Prêts hypothécaires résidentiels	52 566 \$	51 \$	8 \$	43 \$	33 \$	– \$	41 \$	52 525 \$
Prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts personnels	43 185	114	62	52	215	–	277	42 908
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	24 319	1 206	417	789	736	541	1 694	22 625
Total	120 070 \$	1 371 \$	487 \$	884 \$	984 \$	541 \$	2 012 \$	118 058 \$
2002								
Prêts hypothécaires résidentiels	52 810 \$	57 \$	10 \$	47 \$	16 \$	– \$	26 \$	52 784 \$
Prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts personnels	36 601	137	69	68	200	–	269	36 332
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	36 716	2 331	995	1 336	925	1 285	3 205	33 511
Total	126 127 \$	2 525 \$	1 074 \$	1 451 \$	1 141 \$	1 285 \$	3 500 \$	122 627 \$
							2003	2002
Moyenne des prêts douteux bruts au cours de l'exercice							2 305 \$	1 647 \$

¹ Les prêts sont présentés déduction faite du revenu non gagné de 122 millions de dollars (229 millions de dollars en 2002).

Le montant brut des prêts hypothécaires résidentiels comprenait 36 659 millions de dollars au 31 octobre 2003 (41 360 millions de dollars en 2002) de prêts hypothécaires assurés par le gouvernement canadien. Les prêts douteux bruts comprenaient les actifs saisis détenus à des fins de vente d'une valeur comptable brute de 17 millions de dollars au 31 octobre 2003 (27 millions de dollars en 2002) et une provision globale connexe de 5 millions de dollars (8 millions de dollars en 2002).

Le montant des prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts personnels comprenait des prêts immobiliers personnels garantis

assurés par le gouvernement du Canada de 2 578 millions de dollars au 31 octobre 2003 (2 680 millions de dollars en 2002).

Le montant des prêts aux entreprises et aux gouvernements comprenait des prêts bruts au secteur des télécommunications de 3 241 millions de dollars (7 032 millions de dollars en 2002) et des prêts bruts au secteur des services publics de 2 579 millions de dollars (5 872 millions de dollars en 2002) pour lesquels des provisions globales sectorielles de respectivement 216 millions de dollars (619 millions de dollars en 2002) et de 209 millions de dollars (508 millions de dollars en 2002) ont été constituées.

Provision globale pour pertes sur créances

(en millions de dollars)	2003				2002			2001	
Provision	Provision globale spécifique	Provision globale générale	Provision globale sectorielle	Total	Provision globale spécifique	Provision globale générale	Provision globale sectorielle	Total	Total ¹
Solde en début d'exercice	1 074 \$	1 141 \$	1 285 \$	3 500 \$	179 \$	1 141 \$	– \$	1 320 \$	1 148 \$
Provision pour pertes sur créances imputée à l'état consolidé des résultats	423	(157)	(80)	186	1 455	–	1 470	2 925	920
Transfert de la provision globale sectorielle à la provision globale spécifique	577	–	(577)	–	205	–	(205)	–	–
Radiations ²	(1 601)	–	–	(1 601)	(893)	–	–	(893)	(844)
Recouvrements	120	–	57	177	127	–	–	127	90
Divers, y compris les variations du taux de change	(106)	–	(144)	(250)	1	–	20	21	6
Provision globale pour pertes sur créances en fin d'exercice	487 \$	984 \$	541 \$	2 012 \$	1 074 \$	1 141 \$	1 285 \$	3 500 \$	1 320 \$

¹Aucune provision globale sectorielle n'a été constituée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2001.

²Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003, des radiations de 39 millions de dollars (57 millions de dollars en 2002; néant en 2001) se rapportent aux prêts restructurés.

NOTE 4 Titrisations de prêts

Au cours de l'exercice, la Banque a titrisé des prêts hypothécaires résidentiels garantis par le gouvernement par la création de titres adossés à des créances immobilières de 7 305 millions de dollars (3 735 millions de dollars en 2002). La Banque a conservé les droits aux intérêts excédentaires futurs sur les prêts hypothécaires résidentiels évalués à 157 millions de dollars (159 millions de dollars en 2002) et a eu des encaissements de 91 millions de dollars (24 millions de dollars en 2002) sur les droits conservés. Le gain à la vente, déduction faite des frais et charges liés à l'opération, et avant les incidences des couvertures sur les actifs vendus, a été de 77 millions de dollars (114 millions de dollars en 2002). La Banque a conservé la responsabilité de gérer les prêts hypothécaires. Les principales hypothèses utilisées pour évaluer les droits vendus et conservés comportaient un taux de remboursement anticipé de 20,0 % (7,0 % en 2002), un écart excédentaire de 0,8 % (1,3 % en 2002) et un taux d'actualisation de 6,7 % (4,2 % en 2002). Aucune perte sur créances ne devrait être subie sur ces prêts hypothécaires, car ces derniers sont garantis par le gouvernement.

Au cours de l'exercice, la Banque a aussi titrisé 3 000 millions de dollars de créances sur cartes de crédit et a conservé les droits aux intérêts excédentaires futurs évalués à 53 millions de dollars sur ces créances. Le gain à la vente, déduction faite des frais et charges liés à l'opération, a été de 43 millions de dollars. La Banque a conservé la responsabilité de gérer les créances sur cartes de crédit. Les principales hypothèses utilisées pour évaluer les droits vendus et conservés comportaient un taux de remboursement mensuel de 39,4 %, un taux

d'actualisation de 4,4 % et des pertes sur créances prévues de 3,2 %.

En outre, au cours de l'exercice, la Banque a titrisé des prêts hypothécaires commerciaux de 879 millions de dollars (89 millions de dollars en 2002). La Banque a conservé les droits aux intérêts excédentaires futurs, aux tranches subordonnées et au compte de réserve sur 341 millions de dollars des prêts hypothécaires commerciaux titrisés évalués à 11 millions de dollars (néant en 2002). Les principales hypothèses utilisées pour évaluer les droits conservés comportaient un taux de remboursement par anticipation de 5,0 %, un taux d'actualisation de 4,6 % et des pertes sur créances prévues de 0,06 %. La Banque a conservé la responsabilité de gérer ces prêts hypothécaires commerciaux titrisés de 341 millions de dollars, sur lesquels elle a conservé des droits. Le gain à la vente relativement à tous les prêts hypothécaires commerciaux titrisés, déduction faite des frais et charges liés à l'opération et avant l'incidence des couvertures sur les actifs vendus, était de 28 millions de dollars (3 millions de dollars en 2002).

Au cours de l'exercice, des titrisations de prêts et créances de 3 580 millions de dollars (3 307 millions de dollars en 2002) sont venues à échéance. Par conséquent, le produit net tiré de la titrisation de prêts a été de 7 604 millions de dollars (517 millions de dollars en 2002).

Le tableau ci-dessous présente les principales hypothèses économiques et la sensibilité de la juste valeur actuelle des droits conservés à deux changements défavorables dans chaque principale hypothèse au 31 octobre. L'analyse de sensibilité est hypothétique et doit être utilisée avec circonspection.

(en millions de dollars)	Prêts hypothécaires résidentiels		Prêts personnels		Prêts sur cartes de crédit		Prêts hypothécaires commerciaux	
2003								
Juste valeur des droits conservés	268 \$	8 \$	27 \$	10 \$				
Taux d'actualisation	5,2 %	6,7 %	4,4 %	4,1 %				
+10 %	(2) \$	– \$	(1) \$	– \$				
+20 %	(4)	–	(2)	–				
Taux de remboursement par anticipation	20,0 %	5,8 %	39,4 %	5,0 %				
+10 %	(10) \$	(1) \$	(2) \$	– \$				
+20 %	(19)	(1)	(4)	–				
Pertes sur créances prévues	– %	– %	3,2 %	0,1 %				
+10 %	– \$	– \$	(1) \$	– \$				
+20 %	–	–	(2)	–				
2002								
Juste valeur des droits conservés	184 \$	11 \$						
Taux d'actualisation	3,5 %	3,4 %						
+10 %	(1) \$	– \$						
+20 %	(3)	–						
Taux de remboursement par anticipation	7,0 %	5,5 %						
+10 %	(2) \$	(1) \$						
+20 %	(5)	(2)						
Pertes sur créances prévues	– %	– %						
+10 %	– \$	– \$						
+20 %	–	–						

Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts douteux bruts et les radiations nettes pour des éléments d'actifs financiers déclarés et titrisés aux 31 octobre.

(en millions de dollars)	2003			2002		
	Prêts (déduction faite de la provision globale pour pertes sur créances)	Prêts douteux bruts	Radiations nettes	Prêts (déduction faite de la provision globale pour pertes sur créances)	Prêts douteux bruts	Radiations nettes
Type de prêts						
Hypothécaires résidentiels	63 834 \$	51 \$	4 \$	60 857 \$	57 \$	2 \$
Personnels	48 988	125	380	42 886	151	389
Autres prêts	23 673	1 206	1 079	33 800	2 331	445
Total des prêts déclarés et titrisés	136 495	1 382	1 463	137 543	2 539	836
Moins : Prêts titrisés	18 437	11	39	14 916	14	70
Prêts détenus	118 058 \$	1 371 \$	1 424 \$	122 627 \$	2 525 \$	766 \$

NOTE

5

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Écarts d'acquisition

Les variations de la valeur comptable des écarts d'acquisition de la Banque, par secteur d'activité et au total, se présentaient comme suit :

(en millions de dollars)	2003			2002		
	Services bancaires personnels et commerciaux	Services bancaires en gros	Gestion de patrimoine	Total	Total	Total
Valeur comptable des écarts d'acquisition au début de l'exercice	841 \$	526 \$	1 767 \$	3 134 \$		
Écarts d'acquisition découlant d'acquisitions au cours de l'exercice	–	–	–	–		
Dépréciation des écarts d'acquisition	–	(350)	(274)	(624)		
Gain ou perte de change	–	(30)	(217)	(247)		
Valeur comptable des écarts d'acquisition à la fin de l'exercice	841 \$	146 \$	1 276 \$	2 263 \$		
Valeur comptable des écarts d'acquisition au début de l'exercice	841 \$	147 \$	1 310 \$	2 298 \$		
Écarts d'acquisition découlant d'acquisitions au cours de l'exercice	–	372	477	849		
Gain ou perte de change	–	7	(20)	(13)		
Valeur comptable des écarts d'acquisition à la fin de l'exercice	841 \$	526 \$	1 767 \$	3 134 \$		

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2003, la Banque a révisé la valeur de l'écart d'acquisition attribué à l'unité internationale de son entreprise de gestion de patrimoine et elle a déterminé qu'une perte de valeur était survenue dans cette entreprise étant donné que la réduction du volume des activités de courtage à escompte à l'échelle mondiale a influé sur la capacité de la Banque d'exercer de façon rentable une entreprise de courtage mondiale. Par conséquent, une perte de 274 millions de dollars pour dépréciation de l'écart d'acquisition a été imputée à l'état consolidé des résultats.

En outre, au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2003, la Banque a revu la valeur de l'écart d'acquisition attribué à son secteur américain de négociation d'options sur actions de ses services bancaires en gros et elle a déterminé qu'une perte de valeur était survenue dans ce secteur étant donné la baisse spectaculaire des

marges et des volumes. La Banque a déterminé que les avantages attendus de l'acquisition du secteur américain de négociation d'options sur actions au cours de l'exercice 2002 ne s'étaient pas matérialisés. Par conséquent, une charge de 350 millions de dollars pour dépréciation de l'écart d'acquisition avant impôts et taxes a été imputée à l'état consolidé des résultats, et des actifs d'impôts futurs connexes de 117 millions de dollars ont été constatés pour une charge après impôts et taxes de 233 millions de dollars.

Actifs incorporels

Le tableau suivant présente de l'information sur les actifs incorporels de la Banque aux 31 octobre. Les passifs d'impôts futurs liés à ces actifs incorporels sont présentés à la note 15.

(en millions de dollars)	2003			2002
	Valeur comptable	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Actifs incorporels à durée d'utilisation limitée				
Actifs incorporels liés aux dépôts de base	1 993 \$	1 006 \$	987 \$	1 114 \$
Autres actifs incorporels	3 806	2 056	1 750	2 269
Total des actifs incorporels	5 799 \$	3 062 \$	2 737 \$	3 383 \$

La dotation aux amortissements future de la valeur comptable des actifs incorporels pour les cinq prochains exercices est estimée comme suit :

(en millions de dollars)	
2004	621 \$
2005	484
2006	379
2007	299
2008	237
	2 020 \$

À des fins de comparaison, le tableau suivant présente le revenu net (la perte nette) applicable aux actions ordinaires et le revenu par action

de l'exercice 2001 conformément à la présentation adoptée pour 2002 et 2003 (voir la note 1 I)).

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars)	2003	2002	2001
Revenu net (perte nette)			
Revenu net (perte nette) présenté applicable aux actions ordinaires	989 \$	(160) \$	1 300 \$
Rajout de l'amortissement des écarts d'acquisition, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	189
Revenu net (perte nette) applicable aux actions ordinaires, compte non tenu de l'amortissement des écarts d'acquisition	989 \$	(160) \$	1 489 \$
Revenu (perte) de base par action ordinaire			
Revenu (perte) de base par action ordinaire présenté	1,52 \$	(0,25) \$	2,07 \$
Rajout de l'amortissement des écarts d'acquisition, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	0,30
Revenu (perte) de base par action ordinaire, compte non tenu de l'amortissement des écarts d'acquisition	1,52 \$	(0,25) \$	2,37 \$
Revenu (perte) dilué(e) par action ordinaire			
Revenu (perte) dilué(e) par action ordinaire présenté	1,51 \$	(0,25) \$	2,05 \$
Rajout de l'amortissement des écarts d'acquisition, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	0,30
Revenu (perte) dilué(e) par action ordinaire, compte non tenu de l'amortissement des écarts d'acquisition	1,51 \$	(0,25) \$	2,35 \$

NOTE 6 Terrains, constructions, matériel et mobilier

(en millions de dollars)	2003			2002
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	188 \$	– \$	188 \$	227 \$
Constructions	464	161	303	349
Équipement informatique et logiciels	894	582	312	379
Mobilier, agencements et autre matériel	571	277	294	328
Améliorations locatives	537	217	320	351
	2 654 \$	1 237 \$	1 417 \$	1 634 \$

L'amortissement cumulé à la fin de 2002 était de 1 178 millions de dollars. L'amortissement des terrains, constructions, matériel et mobilier s'est établi à 318 millions de dollars en 2003 (312 millions de dollars en 2002; 317 millions de dollars en 2001).

NOTE 7 Autres actifs

(en millions de dollars)	2003	2002
Montants à recevoir de courtiers et clients	4 006 \$	6 971 \$
Intérêts courus	1 421	1 841
Débiteurs, charges payées d'avance et autres	2 353	2 095
Actifs liés aux assurances, compte non tenu des investissements	860	779
Charge de retraite payée d'avance (note 14)	462	323
	9 102 \$	12 009 \$

NOTE 8 Dépôts

(en millions de dollars)				2003	2002
	À vue ¹	Sur préavis ²	À terme ³	Total	Total
Particuliers	15 675 \$	37 689 \$	52 632 \$	105 996 \$	100 942 \$
Banques	688	44	11 226	11 958	16 800
Entreprises et gouvernements	13 726	15 273	35 927	64 926	71 448
Total	30 089 \$	53 006 \$	99 785 \$	182 880 \$	189 190 \$
Dépôts non productifs d'intérêts inclus ci-dessus					
Au Canada				4 948 \$	4 469 \$
À l'étranger				35	58
Dépôts productifs d'intérêts inclus ci-dessus					
Au Canada				126 993	126 916
À l'étranger				50 541	56 532
Fonds fédéraux américains déposés				363	1 215
Total				182 880 \$	189 190 \$

¹ Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes-chèques.

² Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes d'épargne.

³ Les dépôts à terme comprennent tous les dépôts encaissables à une date d'échéance fixe. Ces dépôts représentent généralement les dépôts à terme, les certificats de placement garanti et autres instruments semblables.

NOTE 9 Autres passifs

(en millions de dollars)	2003	2002
Montants à payer aux courtiers et clients	2 883 \$	3 477 \$
Intérêts courus	1 642	1 917
Créditeurs, charges à payer et autres	4 319	2 210
Salaires et avantages sociaux courus	752	530
Passifs liés aux assurances	1 325	1 122
Chèques et autres effets en circulation	1 277	1 240
Passifs au titre des prestations constituées (note 14)	370	334
	12 568 \$	10 830 \$

NOTE 10 Effets subordonnés et débetures

Les effets et les débetures sont des obligations directes non garanties de la Banque ou de ses filiales, dont le droit de paiement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers de la Banque ou de ses filiales. Au besoin, la Banque conclut des options sur

taux d'intérêt, des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises pour modifier les risques connexes en matière de taux d'intérêt et de change.

(en millions de dollars)				En circulation aux 31 octobre	
Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Rachetables ⁴ au pair par l'émetteur à compter de	Montant en monnaies étrangères	2003	2002
Divers ¹	janv. 2004 à avril 2006	–		12 \$	20 \$
Taux flottant ²	août 2003	–	75 millions de dollars US	–	116
Taux flottant ³	oct. 2003	–		–	100
8,00	déc. 2003	–		150	150
6,50	août 2008	–	150 millions de dollars US	198	234
6,15	oct. 2008	–	150 millions de dollars US	198	234
6,13	nov. 2008	–	100 millions de dollars US	131	155
6,45	janv. 2009	–	150 millions de dollars US	198	234
6,60	avril 2010	avril 2005		750	750
8,40	déc. 2010	déc. 2005		150	150
6,00	juillet 2011	juillet 2006		800	800
6,55	juillet 2012	juillet 2007		500	500
5,20	sept. 2012	sept. 2007		550	550
4,54	sept. 2013	sept. 2008		1 000	–
10,05	août 2014	–		150	150
5,69	juin 2018	juin 2013		900	–
9,15	mai 2025	–		200	200
				5 887 \$	4 343 \$

¹ Intérêt payable à divers taux, de 0,13 % à 2,95 %.

² Intérêt au TIOL de trois mois en dollars US, sous réserve d'un minimum de 4,10 %.

³ Intérêt au taux de trois mois des engagements de clients en contrepartie

d'acceptations moins 0,30 %, sous réserve de taux minimum et maximum respectifs de 6,50 % et 9 %.

⁴ Sous réserve de l'approbation préalable du surintendant des institutions financières du Canada.

Calendrier des remboursements

L'ensemble des échéances des effets subordonnés et des débetures de la Banque s'établit comme suit :

(en millions de dollars)	2003	2002
Moins de un an	157 \$	229 \$
Plus de un an à 2 ans	5	157
Plus de 4 ans à 5 ans	396	–
Plus de 5 ans	5 329	3 957
	5 887 \$	4 343 \$

NOTE	11	Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales
------	----	--

(en millions de dollars)	2003	2002
Parts de fiducie émises par la Fiducie de capital TD 900 000 titres de la Fiducie de capital TD, série 2009	900 \$	900 \$
Parts de fiducie émises par la Fiducie de capital TD II 350 000 titres de la Fiducie de capital TD, série 2012	350	350
	1 250 \$	1 250 \$

Titres de la Fiducie de capital TD, série 2009

Les titres de la Fiducie de capital TD (TD CaTS) sont émis par la Fiducie de capital TD, dont les titres avec droit de vote sont détenus à 100 % par la Banque. Les détenteurs des TD CaTS ont le droit de recevoir des distributions au comptant fixes non cumulatives semestrielles de 38 \$ par TD CaTS. Si la fiducie ne versait pas les distributions semestrielles en entier, la capacité de la Banque de déclarer des dividendes sur ses actions ordinaires et privilégiées serait restreinte.

Entre le 30 juin 2005 et le 31 décembre 2009, la fiducie aura l'option de racheter les TD CaTS en circulation au plus élevé des deux montants suivants : a) 1 000 \$ plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat ou b) un prix calculé afin de produire un rendement annuel équivalant au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada venant à échéance le 31 décembre 2009 à ce moment-là, majoré de 0,38 %, plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat. Si un changement défavorable du traitement de l'assiette fiscale ou du capital de la fiducie se produit avant le 30 juin 2005, la fiducie peut racheter les TD CaTS en circulation à un prix de rachat calculé comme ci-dessus. À compter du 31 décembre 2009, le prix de rachat serait de 1 000 \$ plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat. Ces droits de rachat sont assujettis à l'approbation du surintendant des institutions financières du Canada.

À compter du 30 juin 2010, chaque TD CaTS pourra, au gré du détenteur, être converti tous les semestres en une action privilégiée de premier rang de catégorie A, rachetable, à dividende non cumulatif de la Banque. En donnant un avis d'au moins 60 jours avant la date de conversion à tous les détenteurs qui ont fourni un avis de conversion, la Banque peut racheter les TD CaTS, ou trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat de 1 000 \$ chacun, plus les distributions non versées jusqu'à la date de conversion.

Chaque TD CaTS peut être automatiquement échangé contre une action privilégiée de la Banque sans le consentement du détenteur dans les cas suivants : a) des procédures sont entamées pour liquider la Banque; b) le surintendant des institutions financières du Canada prend le contrôle de la Banque; c) la Banque a un capital de catégorie 1 inférieur à 5 % ou un ratio du total du capital de moins de 8 %; ou d) la Banque enfreint une ligne directrice du surintendant des institutions financières du Canada exigeant l'accroissement de son capital ou la fourniture de liquidités additionnelles.

Le taux de distribution des titres de fiducie est de 7,6 % par année.

Titres de la Fiducie de capital TD, série 2012

Les titres de la Fiducie de capital TD (TD CaTS II) sont émis par la Fiducie de capital TD II, dont les titres avec droit de vote sont détenus à 100 % par la Banque. Les détenteurs des TD CaTS II ont le droit de recevoir des distributions au comptant fixes non cumulatives semestrielles de 33,96 \$ par TD CaTS II. Si la fiducie ne versait pas les distributions semestrielles en entier, la capacité de la Banque de déclarer des dividendes sur ses actions ordinaires et privilégiées serait restreinte. Le produit tiré de cette émission a été investi dans des dépôts de la Banque.

Entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2012, la fiducie aura l'option de racheter les TD CaTS II en circulation au plus élevé des deux montants suivants : a) 1 000 \$ plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat ou b) un prix calculé afin de produire un rendement annuel équivalant au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada venant à échéance le 31 décembre 2012 à ce moment-là, majoré de 0,38 %, plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat. Si un changement défavorable du traitement de l'assiette fiscale ou du capital de la fiducie se produit avant le 31 décembre 2012, la fiducie peut racheter les TD CaTS II en circulation à un prix de rachat calculé comme ci-dessus. Après le 31 décembre 2012, le prix de rachat serait de 1 000 \$ plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat. Ces droits de rachat sont assujettis à l'approbation du surintendant des institutions financières du Canada.

En tout temps, chaque TD CaTS II pourra, au gré du détenteur, être converti en 40 actions privilégiées de premier rang de catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série A2, de la Banque. Avant la conversion, et à condition que le détenteur n'ait pas retiré son consentement, la Banque peut trouver des acheteurs substitués à un prix d'achat qui ne peut être inférieur à 90 % du cours de clôture des TD CaTS II.

Chaque TD CaTS II peut être automatiquement échangé contre 40 actions privilégiées de premier rang de catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série A3, de la Banque sans le consentement du détenteur, dans les mêmes cas que ceux décrits pour les titres de la Fiducie de capital TD, série 2009.

Le taux de distribution des titres de fiducie est de 6,792 % par année. Au 31 octobre 2003, aucune action privilégiée de premier rang, de catégorie A, rachetable, à dividende non cumulatif, série A2 ou série A3, n'avait été émise. Si ces actions avaient été émises, elles auraient des taux de dividende de respectivement 4,40 % et 5,15 %.

NOTE 12 Capital social

Le capital social de la Banque comprend ce qui suit :

Autorisé

Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, catégorie A, sans valeur nominale, qui peuvent être émises en séries.

Un nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale.

(en millions de dollars)	2003	2002
Émis et entièrement versé		
Actions privilégiées émises par la Banque		
Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif		
7 000 000 série G (175 millions de dollars US)	– \$	272 \$
9 000 000 série H	225	225
16 065 série I	–	–
16 383 935 série J	410	410
6 000 000 série K	–	150
2 000 000 série L (50 millions de dollars US)	–	78
14 000 000 série M	350	–
8 000 000 série N	200	–
	1 185	1 135
Actions privilégiées émises par Société d'investissement hypothécaire TD		
350 000 actions privilégiées à dividende non cumulatif, série A	350	350
Total des actions privilégiées	1 535	1 485
Actions ordinaires (656 260 564 en 2003; 645 399 134 en 2002)	3 179	2 846
	4 714 \$	4 331 \$

Actions privilégiées

Aucune des actions privilégiées en circulation n'est rachetable au gré du détenteur.

Les remboursements et les rachats de toute action privilégiée sont assujettis à l'approbation préalable du surintendant des institutions financières du Canada.

Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série G

Le 1^{er} mai 2003, la Banque a racheté toutes les actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série G, en circulation à 25,00 \$ US l'action.

Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série H

Jusqu'au 30 avril 2004, la Banque a l'option de racheter les actions de série H en circulation pour 25,50 \$ l'action. Après le 30 avril 2004, le prix de rachat sera réduit à 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat.

En tout temps, la Banque peut convertir les actions de série H en circulation, en totalité ou en partie, en actions ordinaires, en divisant le prix de rachat par action de série H alors applicable, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion, par 1,00 \$ ou 95 % du cours moyen de ces actions ordinaires à ce moment-là, selon le plus élevé des deux montants.

À compter du 31 janvier 2005, chaque action de série H pourra être convertie, au gré du détenteur, en actions ordinaires tous les trimestres, comme décrit ci-dessus.

La Banque peut, en donnant un avis d'au moins 40 jours avant la date de conversion à tous les détenteurs qui ont fourni un avis de conversion, racheter les actions, ou trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat au comptant de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion.

Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série I

Le 1^{er} novembre 1999, la Banque a émis 16 400 000 unités pour une contrepartie au comptant de 102,5 millions de dollars. Chaque unité consiste en une action privilégiée de premier rang de catégorie A, rachetable, à dividende non cumulatif, série I, et en un bon de souscription d'action privilégiée de premier rang, de catégorie A, rachetable, à dividende non cumulatif, série J.

Au plus tard le 31 octobre 2000, les détenteurs d'unités pouvaient, en exerçant un bon de souscription d'action de série J et en versant un montant au comptant de 18,75 \$ l'action, convertir une action de série I en une action de série J. Un total de 16 383 935 actions de série I ont été converties en actions de série J.

À compter du 1^{er} novembre 2004, la Banque aura l'option de racheter les actions de série I en circulation pour 6,25 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat.

Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série J

Entre le 30 avril 2005 et le 30 octobre 2005, la Banque aura l'option de racheter les actions de série J en circulation pour 26,00 \$ l'action. Le prix de rachat, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat, sera réduit à 25,80 \$ après le 30 octobre 2005, à 25,60 \$ après le 30 octobre 2006, à 25,40 \$ après le 30 octobre 2007, à 25,20 \$ après le 30 octobre 2008 et à 25,00 \$ après le 30 octobre 2009.

À compter du 30 avril 2005, la Banque pourra convertir les actions de série J en circulation, en totalité ou en partie, en actions ordinaires, en divisant le prix de rachat par action de série J alors applicable, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion, par 2,00 \$ ou 95 % du cours moyen de ces actions ordinaires à ce moment-là, selon le plus élevé des deux montants. À compter du 29 janvier 2010, chaque action de série J pourra, au gré du détenteur, être convertie tous les trimestres en actions ordinaires, comme décrit ci-dessus.

La Banque peut, en donnant un avis d'au moins 40 jours avant la date de conversion à tous les détenteurs qui ont fourni un avis de conversion, racheter les actions, ou trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat au comptant de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion.

Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série K

Le 3 février 2003, la Banque a racheté toutes les actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série K, en circulation à 25,00 \$ l'action.

Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série L

Le 3 février 2003, la Banque a racheté toutes les actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série L, en circulation à 25,00 \$ US l'action.

Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série M

Le 3 février 2003, la Banque a émis 14 000 000 d'actions de série M pour une contrepartie brute au comptant de 350 millions de dollars.

À compter du 30 avril 2009, la Banque pourra racheter en totalité, ou en partie de temps à autre, les actions de série M en circulation par le versement d'une somme par action égale à 26,00 \$ si le rachat a lieu avant le 30 avril 2010; à 25,75 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2010 mais avant le 30 avril 2011; à 25,50 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2011 mais avant le 30 avril 2012; à 25,25 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2012 mais avant le 30 avril 2013; et à 25,00 \$ si le rachat a lieu par la suite plus les dividendes non versés jusqu'à la date de rachat.

À compter du 30 avril 2009, la Banque pourra convertir les actions de série M en circulation, en totalité ou en partie, en un nombre d'actions ordinaires de la Banque déterminé en divisant le prix de rachat par action de série M alors applicable, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion, par 2,00 \$ ou 95 % du cours moyen de ces actions ordinaires à ce moment-là, selon le plus élevé des deux montants.

À compter du 31 octobre 2013, chaque action de série M pourra, au gré du détenteur, être convertie tous les trimestres en actions ordinaires, comme décrit ci-dessus.

La Banque peut, en donnant un avis d'au moins 40 jours avant la date de conversion à tous les détenteurs qui ont fourni un avis de conversion, racheter les actions, ou trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat au comptant de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion.

Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série N

Le 30 avril 2003, la Banque a émis 8 000 000 d'actions de série N pour une contrepartie brute au comptant de 200 millions de dollars.

À compter du 30 avril 2009, la Banque pourra racheter en totalité, ou en partie de temps à autre, les actions de série N en circulation par le versement d'une somme par action égale à 26,00 \$ si le rachat a lieu avant le 30 avril 2010; à 25,75 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2010 mais avant le 30 avril 2011; à 25,50 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2011 mais avant le 30 avril 2012; à 25,25 \$ si le

rachat a lieu à compter du 30 avril 2012 mais avant le 30 avril 2013; et à 25,00 \$ si le rachat a lieu par la suite plus les dividendes non versés jusqu'à la date de rachat.

À compter du 30 avril 2009, la Banque pourra convertir les actions de série N en circulation, en totalité ou en partie, en un nombre d'actions ordinaires de la Banque déterminé en divisant le prix de rachat par action de série N alors applicable, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion, par 2,00 \$ ou 95 % du cours moyen de ces actions ordinaires à ce moment-là, selon le plus élevé des deux montants.

À compter du 31 janvier 2014, chaque action de série N pourra, au gré du détenteur, être convertie tous les trimestres en actions ordinaires, comme décrit ci-dessus.

La Banque peut, en donnant un avis d'au moins 40 jours avant la date de conversion à tous les détenteurs qui ont fourni un avis de conversion, racheter les actions, ou trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat au comptant de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion.

Actions privilégiées de série A de Société d'investissement hypothécaire TD

Tous les semestres, à compter du 31 octobre 2007, Société d'investissement hypothécaire TD (SIHTD) aura l'option de racheter les actions de série A en circulation pour un montant de 1 000,00 \$ l'action.

Tous les semestres, à compter du 31 octobre 2007, la Banque peut échanger la totalité des actions de série A en circulation contre des actions ordinaires de la Banque, en divisant 1 000,00 \$, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de l'échange, par 95 % du cours moyen de ces actions ordinaires à ce moment-là, selon le plus élevé des deux montants.

Tous les semestres, à compter du 31 octobre 2007, chaque action de série A pourra être échangée, au gré du détenteur, contre des actions ordinaires de la Banque, en divisant 1 000,00 \$, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de l'échange, par 1,00 \$ ou 95 % du cours moyen de ces actions ordinaires à ce moment-là, selon le plus élevé des deux montants.

SIHTD peut, en donnant un avis d'au moins deux jours ouvrables avant la date de l'échange à tous les détenteurs qui ont fourni un avis d'échange, racheter les actions, ou la Banque peut trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat de 1 000,00 \$, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion.

Chaque action de série A peut être automatiquement échangée contre une action privilégiée de la Banque sans le consentement du détenteur dans les cas suivants : a) SIHTD ne verse pas de dividendes sur les actions de série A; b) la Banque ne verse pas de dividendes sur la totalité de ses actions privilégiées à dividende non cumulatif; c) des procédures sont entamées pour liquider la Banque; d) le surintendant des institutions financières du Canada prend le contrôle de la Banque; e) la Banque a un capital de catégorie 1 inférieure à 5 % ou un ratio du total du capital de moins de 8 %; f) la Banque ou SIHTD enfreint une ligne directrice du surintendant des institutions financières du Canada exigeant l'accroissement de son capital ou la fourniture de liquidités additionnelles.

Taux de dividende sur actions privilégiées

(par action)	Taux	
Série G	Trimestriel	0,33750 \$ US
Série H	Trimestriel	0,44375 \$
Série I	Trimestriel	0,01000 \$
Série J	Trimestriel	0,31875 \$
Série K	Trimestriel	0,45940 \$
Série L	Trimestriel	0,40000 \$ US
Série M	Trimestriel	0,29375 \$
Série N	Trimestriel	0,28750 \$
SIHTD, série A	Semestriel	32,30 \$

Actions ordinaires

	2003	2002
Nombre en circulation en début d'exercice	645 399 134	628 451 159
Émises (annulées) à l'acquisition de filiales	–	(18 789)
Émises au comptant (note 22)	–	10 958 900
Émises à l'exercice d'options	2 900 483	836 754
Émises par suite du régime de réinvestissement des dividendes	7 960 947	5 171 110
Nombre en circulation en fin d'exercice	656 260 564	645 399 134

Régime de réinvestissement des dividendes

La Banque offre un régime de réinvestissement des dividendes à l'intention de ses détenteurs d'actions ordinaires. La participation à ce régime est facultative et, en vertu des conditions du régime, les dividendes en espèces sur les actions ordinaires servent à acheter des actions ordinaires additionnelles. Les actions ordinaires peuvent être rachetées auprès de la trésorerie de la Banque, au cours moyen des cinq derniers jours de négociation précédant la date de versement des dividendes selon un escompte variant entre 0 % et 5 %, au gré de la Banque, ou sur le marché libre, au cours du marché. Au cours de l'exercice, 7 960 947 actions ordinaires (5 171 110 en 2002) ont été émises par la trésorerie de la Banque à un escompte de 2,5 % (2,5 % en 2002) sur le cours moyen du marché en vertu du régime de réinvestissement des dividendes.

Restrictions en matière de dividendes

En vertu de la *Loi sur les banques*, la Banque ne peut déclarer de dividendes sur ses actions ordinaires ou privilégiées s'il existe un motif valable de croire que, ce faisant, elle violerait les règlements de la

Loi sur les banques en matière de suffisance du capital et de liquidités ou les lignes directrices du surintendant des institutions financières du Canada. Le surintendant des institutions financières impose aussi une restriction en vertu de la *Loi sur les banques* sur la capacité de la Banque de verser des dividendes sur les actions ordinaires et privilégiées qui évalue la suffisance du capital réglementaire et des liquidités de la Banque de façon continue. La Banque ne prévoit pas que ces conditions l'empêcheront de verser des dividendes dans le cours normal des activités.

La capacité de la Banque de verser des dividendes est également restreinte si la Fiducie de capital TD ou la Fiducie de capital TD II ne verse pas le plein montant des distributions semestrielles aux détenteurs de ses titres. En outre, la capacité de la Banque de verser des dividendes sur ses actions ordinaires sans l'approbation des détenteurs d'actions privilégiées en circulation est restreinte, à moins que tous les dividendes sur actions privilégiées n'aient été déclarés et ou réservés à des fins de paiement. Actuellement, ces limites ne restreignent pas le versement de dividendes sur les actions ordinaires ou privilégiées.

NOTE

13

Rémunérations à base d'actions

Régime d'options sur actions

Aux termes du régime d'options sur actions de la Banque, des options sur actions ordinaires d'une durée de dix ans sont périodiquement attribuées aux employés admissibles et aux administrateurs externes de la Banque. Ces options peuvent être acquises sur une période de quatre ans. Elles sont assorties d'un droit d'achat d'actions ordinaires de la Banque à un prix fixe égal au cours de clôture des actions le jour précédant la date d'émission des options. En vertu de ce régime, 18 535 594 actions ordinaires ont été réservées aux fins d'émission

future (22 075 610 en 2002). Les options en cours viennent à échéance à diverses dates jusqu'en mars 2013. L'ancien régime de la Banque, le régime d'options sur actions de 1993, a pris fin en 2000. Aucune autre option sur actions ne sera émise en vertu de ce régime. Les options en cours aux termes du régime sur actions de 1993 viennent à échéance à diverses dates jusqu'en juillet 2010. Un sommaire des activités visant les options sur actions de la Banque et des informations connexes pour les exercices terminés les 31 octobre est présenté ci-après :

	Prix d'exercice moyen pondéré		Prix d'exercice moyen pondéré		Prix d'exercice moyen pondéré	
	2003	2002	2002	2001	2001	2000
Nombre en cours en début d'exercice	23 859 413	30,35 \$	22 218 787	26,65 \$	23 403 443	22,54 \$
Octroyées	4 065 116	33,42	4 708 800	41,11	3 639 640	41,66
Exercées – au comptant	–	–	(1 673 495)	17,51	(2 593 303)	15,30
– actions	(2 900 483)	16,25	(836 754)	15,84	(1 303 943)	13,38
Frappées d'extinction/annulées	(644 350)	40,00	(557 925)	36,06	(927 050)	32,27
Nombre en cours en fin d'exercice	24 379 696	32,28 \$	23 859 413	30,35 \$	22 218 787	26,65 \$
Pouvant être exercées en fin d'exercice	14 775 784	28,87 \$	13 239 598	23,94 \$	13 081 260	20,49 \$

Le tableau suivant présente des informations sur les options sur actions en cours et pouvant être exercées au 31 octobre 2003.

	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre en cours	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre pouvant être exercé	Prix d'exercice moyen pondéré
Fourchette de prix d'exercice					
10,44 \$ – 11,81 \$	1 293 662	2,4	11,08 \$	1 293 662	11,08 \$
17,45 \$ – 25,43 \$	5 214 309	4,6	22,05 \$	5 214 309	22,05 \$
27,15 \$ – 40,55 \$	10 550 500	6,9	33,65 \$	5 663 675	33,40 \$
40,80 \$ – 42,90 \$	7 321 225	7,6	41,32 \$	2 604 138	41,45 \$

La Banque a constaté au cours de l'exercice 2003 une charge de rémunération de 9 millions de dollars dans l'état consolidé des résultats pour les options sur actions attribuées au cours de l'exercice. La juste valeur des options attribuées a été estimée à la date d'attribution d'après le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes selon les hypothèses suivantes : i) taux d'intérêt sans risque de 4,29 %, ii) durée prévue des options de 5,5 ans, iii) volatilité prévue de 27,7 % et iv) taux de rendement prévu de 3,37 %. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de l'exercice était de 7,49 \$ l'option.

Autres régimes de rémunération à base d'actions

Des régimes d'unités d'actions fictives sont offerts à certains employés de la Banque. Au 31 octobre 2003, le nombre d'unités d'actions fictives en vertu de ces régimes était de 5 064 400 (3 634 300 en 2002; 350 100 en 2001) sous réserve de l'évaluation finale de décembre 2003 fondée sur le cours en vigueur à cette date. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003, la charge de rémunération pour ces régimes, déduction faite de l'incidence des couvertures, s'est établie à 51 millions de dollars (37 millions de dollars en 2002; 2 millions de dollars en 2001).

Un régime d'unités d'actions différées pour les cadres supérieurs est offert aux dirigeants admissibles de la Banque. Un total de 1 377 471 unités d'actions différées étaient en circulation au 31 octobre 2003 (1 309 764 en 2002; 1 197 524 en 2001).

Régime d'épargne des employés

En vertu du régime d'épargne des employés (REE) de la Banque, les employés peuvent cotiser 6 % de leur salaire annuel de base jusqu'à concurrence de 4 500 \$ par année civile afin d'acheter des actions ordinaires de la Banque. La Banque cotise un montant correspondant à 50 % des cotisations des employés. Les cotisations de la Banque sont acquises lorsque l'employé compte deux années de service continu avec la Banque. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003, les cotisations de la Banque ont totalisé 32 millions de dollars (18 millions de dollars en 2002; 13 millions de dollars en 2001). Au 31 octobre 2003, un total de 5 236 646 actions ordinaires étaient détenues en vertu du REE (4 476 634 en 2002; 5 001 746 en 2001). Les actions du REE sont achetées sur le marché libre et sont considérées comme étant en circulation dans le calcul du revenu par action. Les dividendes gagnés sur les actions ordinaires de la Banque détenues dans le REE servent à l'achat sur le marché libre d'actions ordinaires additionnelles pour le REE.

NOTE 14

Avantages sociaux futurs

Régime de retraite

Le principal régime de retraite de la Banque, l'Association de la caisse de retraite de La Banque Toronto-Dominion, est un régime à prestations déterminées financé au moyen des cotisations de la Banque et des participants au régime. Conformément à la loi, la Banque verse au régime des montants établis de manière actuarielle et, au bout du compte, il lui incombe de s'assurer que le passif du régime fait l'objet d'une capitalisation appropriée avec le temps.

Les prestations de retraite sont établies en fonction des années de service et du salaire moyen des cinq dernières années des employés.

Le tableau suivant présente la situation financière du principal régime de retraite de la Banque. Les actifs et obligations découlant du régime de retraite sont établis en date du 31 juillet.

(en millions de dollars)	2003	2002	2001
Variation des obligations au titre des prestations projetées			
Obligations au titre des prestations projetées en début de période	1 271 \$	1 257 \$	1 144 \$
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice – prestations acquises	31	26	19
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	90	86	82
Cotisations des participants	25	19	17
Prestations versées	(92)	(88)	(82)
(Gains actuariels) pertes actuarielles	7	9	2
Variation des hypothèses actuarielles	86	(42)	76
Modifications au régime	–	5	4
Divers	–	(1)	(5)
Obligations au titre des prestations projetées en fin de période	1 418	1 271	1 257
Variation des actifs du régime			
Actifs du régime à la juste valeur en début de période	1 164	1 191	1 263
Revenu réel des actifs du régime	55	55	49
Gain (perte) à la cession de placements	80	(23)	67
Cotisations des participants	25	19	17
Cotisations de l'employeur	291	76	–
Augmentation (diminution) des gains non matérialisés sur les placements	(11)	(57)	(114)
Prestations versées	(92)	(88)	(82)
Frais généraux et administratifs	(9)	(8)	(7)
Divers	4	(1)	(2)
Actifs du régime à la juste valeur en fin de période	1 507	1 164	1 191
Excédent (déficit) des actifs du régime sur les obligations au titre des prestations projetées	89	(107)	(66)
(Gain net) perte nette non constaté(e) lié(e) aux résultats passés, différent(e) des hypothèses, et incidence des variations des hypothèses	299	253	178
Coûts au titre des services passés non constatés	7	8	4
Cotisations de l'employeur au quatrième trimestre	13	152	40
Charge de retraite payée d'avance	408 \$	306 \$	156 \$
Charge annuelle			
La charge de retraite nette comprend les éléments suivants :			
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice – prestations acquises	31 \$	26 \$	19 \$
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	90	86	82
Rendement prévu des actifs du régime	(85)	(81)	(98)
Amortissement des (gains actuariels nets) pertes actuarielles nettes	13	6	–
Amortissement des coûts au titre des services passés	1	1	–
Charge de retraite	50 \$	38 \$	3 \$
Hypothèses actuarielles en fin de période			
Taux d'actualisation moyen pondéré des obligations au titre des prestations projetées	6,50 %	7,00 %	6,75 %
Taux d'augmentation moyen pondéré des salaires	3,50	3,50	3,50
Taux de rendement moyen pondéré prévu à long terme des actifs du régime ¹	6,75	6,75	6,75

¹ Déduction faite des frais et des charges.

En 2003, les actifs nets du principal régime de retraite de la Banque comportaient des placements dans la Banque et ses sociétés affiliées ayant une valeur marchande de 65 millions de dollars (118 millions de dollars en 2002; 134 millions de dollars en 2001).

L'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de un point de pourcentage de la moyenne pondérée du taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime sur la charge de retraite de 2003 pourrait se traduire par une diminution ou une augmentation de 13 millions de dollars, respectivement.

Autres régimes de retraite

Par suite de l'acquisition de CT, la Banque est le promoteur d'un deuxième régime de retraite comprenant un volet à prestations déterminées et un volet à cotisations déterminées. Le financement des deux volets du régime est assuré par les cotisations de la Banque et des participants au régime. Le volet à prestations déterminées du régime a cessé d'être offert aux nouveaux participants après le 31 mai 1987. Les employés de CT qui ont adhéré au régime le 1^{er} juin 1987 ou après cette date n'étaient admissibles qu'au volet à cotisations déterminées. Depuis août 2002, le volet à cotisations déterminées du régime n'est plus offert, et les employés participants et les employés admissibles à ce régime peuvent maintenant adhérer au principal régime de retraite à prestations déterminées de la Banque et y verser leurs nouvelles cotisations.

Pour 2003, les résultats du volet à prestations déterminées du régime de CT ont été comme suit : les obligations au titre des prestations projetées se sont élevées à 307 millions de dollars (289 millions de dollars en 2002; 272 millions de dollars en 2001), et les actifs du régime ont atteint une juste valeur de 309 millions de

dollars (271 millions de dollars en 2002 et en 2001) et la charge de retraite payée d'avance s'est élevée à 54 millions de dollars (17 millions de dollars en 2002; 14 millions de dollars en 2001). La charge de retraite de 2003 a été de 3 millions de dollars (3 millions de dollars en 2002; 0,7 million de dollars en 2001).

La charge de retraite de 2003 pour le volet à cotisations déterminées a été de 0,5 million de dollars (10 millions de dollars en 2002; 14 millions de dollars en 2001).

En ce qui a trait à l'autre régime de retraite principal de la Banque, régime de retraite à capitalisation partielle offert aux employés admissibles, les obligations au titre des prestations projetées s'établissaient à 211 millions de dollars (182 millions de dollars en 2002; 137 millions de dollars en 2001), la juste valeur du régime atteignait 11 millions de dollars (20 millions de dollars en 2002; 23 millions de dollars en 2001) et le passif au titre des prestations constituées s'élevait à 137 millions de dollars (119 millions de dollars en 2002; 107 millions de dollars en 2001). La charge de retraite de 2003 a été de 20 millions de dollars (13 millions de dollars en 2002; 10 millions de dollars en 2001).

Les autres régimes gérés par la Banque et certaines de ses filiales n'ont pas une incidence importante aux fins de la présentation de l'information financière.

Régimes d'avantages autres que les prestations de retraite

Outre ses régimes de retraite, la Banque offre certaines prestations d'assurance-maladie, d'assurance-vie et d'assurance dentaire aux employés à la retraite. Le tableau suivant présente la situation financière des régimes d'avantages autres que les prestations de retraite de la Banque.

(en millions de dollars)	2003	2002	2001
Variation des obligations au titre des prestations projetées			
Obligations au titre des prestations projetées en début de période	220 \$	213 \$	183 \$
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice – prestations acquises	8	8	7
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	16	15	13
Prestations versées	(5)	(4)	(7)
Variation des hypothèses actuarielles	20	(9)	20
(Gains actuariels) pertes actuarielles	9	(3)	–
Divers	–	–	(3)
Obligations au titre des prestations projetées en fin de période	268	220	213
(Gain net) perte nette non constaté(e) lié(e) aux résultats passés, différent(e) des hypothèses, et incidence des variations des hypothèses	34	5	17
Cotisations de l'employeur au quatrième trimestre	1	–	–
Passif au titre des prestations constituées	233 \$	215 \$	196 \$
Charge annuelle			
La charge nette des avantages autres que les prestations de retraite comprend les éléments suivants :			
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice – prestations acquises	8 \$	8 \$	7 \$
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	16	15	13
Charge nette des avantages autres que les prestations de retraite	24 \$	23 \$	20 \$
Hypothèses actuarielles en fin de période			
Taux d'actualisation moyen pondéré des obligations au titre des prestations projetées	6,75 %	7,00 %	6,75 %
Taux d'augmentation moyen pondéré des salaires	3,50	3,50	3,50

Le taux d'augmentation présumé du coût des soins de santé pour le prochain exercice utilisé pour prévoir le coût des prestations couvert par les régimes d'avantages autres que les prestations de retraite s'élève à 6,25 %. On a présumé une diminution graduelle du taux à 4,5 % sur une période de sept ans et son maintien à ce niveau par la suite. Pour 2003, l'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de un point

de pourcentage du taux d'augmentation présumé de la tendance du coût des soins de santé sur le coût des avantages correspond respectivement à une hausse de 4 millions de dollars et à une baisse de 3 millions de dollars et, sur les obligations au titre des prestations accumulées, respectivement à une hausse de 36 millions de dollars et à une baisse de 29 millions de dollars.

NOTE	15	Provision pour (économie d') impôts sur les bénéfices
------	----	--

(en millions de dollars)	2003	2002	2001
Provision pour impôts sur les bénéfices – état consolidé des résultats¹			
Impôts sur les bénéfices exigibles	392 \$	571 \$	931 \$
Impôts sur les bénéfices futurs	(70)	(1 016)	(1 137)
	322	(445)	(206)
Provision pour impôts sur les bénéfices – état consolidé des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires			
Impôts sur les bénéfices exigibles	481	46	(217)
Impôts sur les bénéfices futurs	(4)	(1)	(74)
	477	45	(291)
Total de la provision pour (économie d') impôts sur les bénéfices	799 \$	(400) \$	(497) \$
Impôts sur les bénéfices exigibles			
Fédéral	582 \$	405 \$	370 \$
Provincial	229	160	140
Étranger	62	52	204
	873	617	714
Impôts sur les bénéfices futurs²			
Fédéral	(56)	(591)	(785)
Provincial	(16)	(184)	(343)
Étranger	(2)	(242)	(83)
	(74)	(1 017)	(1 211)
	799 \$	(400) \$	(497) \$

¹ Comprend l'incidence fiscale de l'amortissement de l'écart d'acquisition de 9 millions de dollars pour 2001.

² Comprennent une économie fiscale future nette de 3 millions de dollars (22 millions de dollars en 2002; 215 millions de dollars en 2001) relative à des réductions de taux d'imposition fédéral et provinciaux.

La provision pour (économie d') impôts sur les bénéfices qui figure à l'état consolidé des résultats est différente de celle qui est obtenue par l'application des taux d'impôt prévus par la loi au revenu (à la perte)

avant provision pour (économie d') impôts sur les bénéfices en raison des facteurs suivants :

(en millions de dollars)	2003			2002		2001
Taux d'impôt sur les bénéfices canadien prévu par la loi	542 \$	36,4 %	(172) \$	38,4 %	520 \$	41,1 %
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :						
Amortissement et dépréciation de l'écart d'acquisition	114	7,7	–	–	55	4,4
Dividendes	(179)	(12,0)	(175)	39,1	(155)	(12,3)
Écarts de taux liés aux établissements internationaux	(146)	(9,8)	(84)	18,8	(240)	(19,0)
Réductions des taux d'imposition fédéral et provinciaux futurs	(3)	(0,2)	(21)	4,7	(215)	(17,0)
Impôt fédéral des grandes sociétés	13	0,9	16	(3,6)	18	1,4
Gains à la vente de placements immobiliers	–	–	(1)	0,2	(115)	(9,1)
Divers – net	(19)	(1,4)	(8)	1,7	(74)	(5,8)
Provision pour (économie d') impôts sur les bénéfices et taux d'impôt sur les bénéfices réel	322 \$	21,6 %	(445) \$	99,3 %	(206) \$	(16,3) %

L'actif d'impôts futurs net présenté dans les autres actifs comprend ce qui suit :

(en millions de dollars)	2003	2002
Actifs d'impôts futurs		
Provision globale pour pertes sur créances	653 \$	1 047 \$
Locaux, matériel et mobilier	248	205
Revenu reporté	22	67
Valeurs mobilières	185	111
Écart d'acquisition	117	–
Avantages sociaux	149	113
Divers	98	70
Total des actifs d'impôts futurs	1 472	1 613
Provision pour moins-value	(41)	(15)
Actifs d'impôts futurs	1 431	1 598
Passifs d'impôts futurs		
Actifs incorporels	(840)	(1 122)
Avantages sociaux	(122)	(100)
Divers	(83)	(64)
Passifs d'impôts futurs	(1 045)	(1 286)
Actif d'impôts futurs net	386 \$	312 \$

Les bénéfices de certaines filiales internationales seraient imposables uniquement en cas de rapatriement au Canada. La Banque n'a pas constaté de passifs d'impôts futurs pour ces bénéfices non répartis étant donné qu'elle ne prévoit pas les rapatrier à l'heure actuelle.

Si tous les bénéfices non répartis des filiales internationales étaient rapatriés, les impôts estimatifs à payer atteindraient 206 millions de dollars au 31 octobre 2003 (235 millions de dollars en 2002).

NOTE 16 Juste valeur des instruments financiers

(en millions de dollars)	2003		2002	
	Valeur comptable	Juste valeur estimative	Valeur comptable	Juste valeur estimative
Bilan consolidé				
Actif				
Valeurs mobilières	79 665 \$	80 226 \$	82 197 \$	82 768 \$
Prêts	118 058	118 658	122 627	123 591
Passif				
Dépôts	182 880	183 397	189 190	189 860
Effets subordonnés et débiteures	5 887	6 246	4 343	4 662

La juste valeur est déterminée selon les méthodes d'évaluation et les hypothèses suivantes :

Dans le cas des actifs et passifs qui sont à court terme ou qui sont assortis de caractéristiques de taux variable, la juste valeur est considérée comme étant égale à la valeur comptable. Ces éléments ne figurent pas ci-dessus.

Pour obtenir de l'information détaillée sur la juste valeur estimative des instruments financiers dérivés, se reporter à la note 18.

La juste valeur estimative des valeurs mobilières est établie comme la valeur estimative du marché présentée à la note 2.

La juste valeur estimative des prêts reflète les variations de l'ensemble des taux d'intérêt qui se sont produites depuis que les prêts ont

été montés ainsi que les changements à l'égard de la solvabilité des emprunteurs. En ce qui a trait aux prêts à taux fixe, la juste valeur estimative est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus liés à ces prêts aux taux d'intérêt du marché pour les prêts ayant des risques de crédit similaires.

La juste valeur estimative des dépôts à terme est établie par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels au moyen des taux d'intérêt actuellement en vigueur pour les dépôts assortis de conditions similaires.

La juste valeur estimative des effets subordonnés et des débiteures est calculée en fonction des cours du marché.

NOTE 17 Risque de taux d'intérêt

La gestion du risque de taux d'intérêt par la Banque est décrite à la rubrique Gestion des risques du Rapport de gestion contenue dans le rapport annuel. Le chapitre 3860 du Manuel de l'Institut Canadien des

Comptables Agréés, *Instruments financiers – Informations à fournir et présentation*, exige la présentation du risque de taux d'intérêt dans le format prescrit suivant :

Risque de taux d'intérêt¹

(en milliards de dollars)								
	Taux flottant	Moins de 3 mois	3 mois à un an	Total – moins de un an	Un an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt	Total
2003								
Actif								
Liquidités	0,4 \$	7,1 \$	– \$	7,5 \$	– \$	– \$	0,2 \$	7,7 \$
<i>Rendement réel</i>		1,2 %	2,1 %					
Valeurs mobilières achetées en vertu de prises en pension	3,1 \$	11,6 \$	2,4 \$	17,1 \$	– \$	– \$	0,4 \$	17,5 \$
<i>Rendement réel</i>		2,3 %	2,4 %					
Valeurs du compte de placement	0,3 \$	5,8 \$	5,7 \$	11,8 \$	11,8 \$	0,8 \$	0,4 \$	24,8 \$
<i>Rendement réel</i>		2,3 %	3,5 %		3,8 %	8,0 %		
Valeurs du compte de négociation	54,9 \$	– \$	– \$	54,9 \$	– \$	– \$	– \$	54,9 \$
Prêts	42,7 \$	17,6 \$	15,2 \$	75,5 \$	39,0 \$	3,0 \$	0,5 \$	118,0 \$
<i>Rendement réel</i>		4,1 %	5,2 %		5,6 %	5,5 %		
Divers	35,1 \$	– \$	– \$	35,1 \$	– \$	– \$	15,5 \$	50,6 \$
Total de l'actif	136,5 \$	42,1 \$	23,3 \$	201,9 \$	50,8 \$	3,8 \$	17,0 \$	273,5 \$
Passif et avoir des actionnaires								
Dépôts	47,1 \$	57,3 \$	23,6 \$	128,0 \$	29,3 \$	1,1 \$	24,5 \$	182,9 \$
<i>Rendement réel</i>		1,4 %	2,7 %		3,7 %	4,4 %		
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	15,3 \$	– \$	– \$	15,3 \$	– \$	– \$	– \$	15,3 \$
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	– \$	5,8 \$	1,3 \$	7,1 \$	0,1 \$	– \$	0,7 \$	7,9 \$
<i>Rendement réel</i>		2,4 %	2,8 %		1,2 %			
Effets subordonnés et débetures	– \$	0,2 \$	– \$	0,2 \$	4,0 \$	1,7 \$	– \$	5,9 \$
<i>Rendement réel</i>		7,9 %			5,7 %	6,7 %		
Divers	34,6 \$	– \$	– \$	34,6 \$	– \$	1,3 \$	12,5 \$	48,4 \$
Avoir des actionnaires	– \$	– \$	0,2 \$	0,2 \$	0,8 \$	0,6 \$	11,5 \$	13,1 \$
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	97,0 \$	63,3 \$	25,1 \$	185,4 \$	34,2 \$	4,7 \$	49,2 \$	273,5 \$
Position au bilan	39,5 \$	(21,2) \$	(1,8) \$	16,5 \$	16,6 \$	(0,9) \$	(32,2) \$	– \$
Total des montants à payer sur les instruments ²	– \$	(104,6) \$	(15,4) \$	(120,0) \$	(33,8) \$	(1,9) \$	– \$	(155,7) \$
<i>Rendement réel</i>		2,4 %	4,3 %		4,8 %	4,4 %		
Total des montants à recevoir sur les instruments ²	– \$	91,5 \$	21,8 \$	113,3 \$	39,3 \$	3,1 \$	– \$	155,7 \$
<i>Rendement réel</i>		2,0 %	3,2 %		4,3 %	5,9 %		
Position hors bilan	– \$	(13,1) \$	6,4 \$	(6,7) \$	5,5 \$	1,2 \$	– \$	– \$
Position nette	39,5 \$	(34,3) \$	4,6 \$	9,8 \$	22,1 \$	0,3 \$	(32,2) \$	– \$

¹ Le tableau ci-dessus présente la date d'échéance ou la date de modification des taux, selon la plus rapprochée, des instruments sensibles aux taux d'intérêt. La date contractuelle de modification des taux peut être rajustée conformément aux estimations de la direction à l'égard des remboursements anticipés qui n'ont pas de lien avec les variations des taux d'intérêt. Les opérations hors bilan comprennent uniquement les opérations qui ont

été conclues à titre de couverture des éléments non compris dans le compte de négociation. Certains actifs et passifs sont présentés comme non sensibles aux taux bien que le profil présumé pour la gestion réelle puisse être différent. Les valeurs du compte de négociation sont présentées dans la catégorie à taux flottant.

² Montants nominaux de référence.

Risque de taux d'intérêt par monnaie

(en milliards de dollars)								
	Taux flottant	Moins de 3 mois	3 mois à un an	Total – moins de un an	Un an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt	Total
2003								
Monnaie canadienne – position au bilan	14,7 \$	6,8 \$	1,1 \$	22,6 \$	12,8 \$	(1,3) \$	(34,3) \$	(0,2) \$
Monnaie étrangère – position au bilan	24,8	(28,0)	(2,9)	(6,1)	3,8	0,4	2,1	0,2
Position au bilan	39,5	(21,2)	(1,8)	16,5	16,6	(0,9)	(32,2)	–
Monnaie canadienne – position hors bilan	–	(23,7)	1,2	(22,5)	7,9	1,3	–	(13,3)
Monnaie étrangère – position hors bilan	–	10,6	5,2	15,8	(2,4)	(0,1)	–	13,3
Position hors bilan	–	(13,1)	6,4	(6,7)	5,5	1,2	–	–
Position nette	39,5 \$	(34,3) \$	4,6 \$	9,8 \$	22,1 \$	0,3 \$	(32,2) \$	– \$

Risque de taux d'intérêt

(en milliards de dollars)								
	Taux flottant	Moins de 3 mois	3 mois à un an	Total – moins de un an	Un an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt	Total
2002								
Total de l'actif	131,4 \$	41,2 \$	26,2 \$	198,8 \$	48,3 \$	5,1 \$	25,8 \$	278,0 \$
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	97,8	62,9	39,8	200,5	32,7	3,7	41,1	278,0
Position au bilan	33,6	(21,7)	(13,6)	(1,7)	15,6	1,4	(15,3)	–
Position hors bilan	–	(15,8)	9,5	(6,3)	6,2	0,1	–	–
Position nette	33,6 \$	(37,5) \$	(4,1) \$	(8,0) \$	21,8 \$	1,5 \$	(15,3) \$	– \$

NOTE

18

Instruments financiers dérivés

La Banque conclut des instruments financiers dérivés, comme décrit ci-après, à des fins de négociation et de gestion des risques.

Les swaps de taux d'intérêt comportent l'échange d'obligations de paiements d'intérêts à taux fixe et flottant selon un montant nominal de référence déterminé. Les swaps de devises comprennent l'échange de paiements de capital et d'intérêts à taux fixe dans diverses monnaies étrangères. Les swaps de taux d'intérêt et de devises comportent l'échange de paiements de capital et d'intérêts à taux fixe et flottant dans deux monnaies différentes.

Les contrats de garantie de taux d'intérêt sont des contrats garantissant un taux d'intérêt devant être payé ou reçu à l'égard d'un montant nominal de référence pour une période préétablie commençant à une date future donnée.

Les contrats de change à terme sont des engagements d'acheter ou de vendre des monnaies étrangères qui seront livrées à une date future donnée et à un cours stipulé d'avance.

Les contrats à terme normalisés sont des engagements d'acheter ou de livrer des marchandises ou des instruments financiers à une date future donnée et à un prix déterminé. Les contrats à terme normalisés sont négociés selon des montants normalisés sur des marchés organisés et sont assujettis à des marges au comptant calculées quotidiennement.

Les options sont des contrats entre deux parties, en vertu desquels le vendeur de l'option accorde à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre, à une date future ou avant, un montant déterminé d'un instrument financier à un prix stipulé d'avance. Le vendeur reçoit une prime pour la vente de cet instrument.

La Banque négocie également des dérivés d'actions, de marchandises et de crédit sur les marchés boursiers et hors bourse.

Les montants nominaux de référence, sur lesquels les paiements sont fondés, ne reflètent pas le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés.

Instruments financiers dérivés négociés hors bourse et en bourse

(en milliards de dollars)						
Montant nominal de référence	Activités de négociation				2003 Total	2002 Total
	Hors bourse	En bourse	Total	Autres activités		
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats à terme normalisés	– \$	195,1 \$	195,1 \$	– \$	195,1 \$	186,9 \$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	173,4	–	173,4	44,4	217,8	227,6
Swaps	667,7	–	667,7	159,3	827,0	833,0
Options vendues	61,8	–	61,8	–	61,8	46,4
Options achetées	70,6	–	70,6	19,3	89,9	54,3
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	317,5	–	317,5	31,6	349,1	513,3
Swaps	11,0	–	11,0	–	11,0	10,3
Swaps de taux d'intérêt et de devises	89,9	–	89,9	15,2	105,1	106,9
Options vendues	44,6	–	44,6	–	44,6	29,3
Options achetées	41,4	–	41,4	–	41,4	22,7
Autres contrats ¹	102,8	9,6	112,4	8,1	120,5	133,6
Total	1 580,7 \$	204,7 \$	1 785,4 \$	277,9 \$	2 063,3 \$	2 164,3 \$

¹ Comprennent les dérivés d'actions, de marchandises et de crédit.

Instruments financiers dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance

(en milliards de dollars)						
Montant nominal de référence	Durée jusqu'à l'échéance				2003 Total	2002 Total
	Moins de un an	Un an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans		
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats à terme normalisés	148,5 \$	46,6 \$	– \$	– \$	195,1 \$	186,9 \$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	183,4	34,4	–	–	217,8	227,6
Swaps	328,6	175,5	129,1	193,8	827,0	833,0
Options vendues	30,0	19,2	5,0	7,6	61,8	46,4
Options achetées	48,0	25,3	8,2	8,4	89,9	54,3
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	320,5	27,7	0,9	–	349,1	513,3
Swaps	2,3	1,3	2,2	5,2	11,0	10,3
Swaps de taux d'intérêt et de devises	27,3	25,9	17,2	34,7	105,1	106,9
Options vendues	43,2	1,3	0,1	–	44,6	29,3
Options achetées	39,5	1,3	0,3	0,3	41,4	22,7
Autres contrats ¹	38,2	35,8	29,1	17,4	120,5	133,6
Total	1 209,5 \$	394,3 \$	192,1 \$	267,4 \$	2 063,3 \$	2 164,3 \$

¹ Comprennent les dérivés d'actions, de marchandises et de crédit.

La Banque est exposée à un risque de marché en raison de l'instabilité des cours sur le marché des dérivés et le marché au comptant découlant des fluctuations des taux d'intérêt et de change, des cours des actions et des écarts de crédit. Ce risque est géré par des cadres supérieurs qui sont responsables des activités de négociation de la Banque et est contrôlé de façon distincte par le Groupe de la gestion des risques de la Banque.

La juste valeur estimative des instruments financiers dérivés négociés en bourse est déterminée d'après les cours du marché, plus ou moins les règlements de marge quotidiens. Ainsi, ces instruments ont une

juste valeur minimale, car ils sont réellement réglés sur une base quotidienne. La juste valeur estimative des instruments financiers dérivés négociés hors bourse est calculée à l'aide des modèles d'évaluation qui comprennent les cours et les prix du marché en vigueur sur les instruments sous-jacents ayant des échéances et des caractéristiques similaires. La juste valeur des instruments financiers dérivés hors bourse reflète également l'incidence des rajustements de valeur qui constatent la nécessité de couvrir les risques de marché, d'illiquidité, de modèle et de crédit ainsi que le coût en capital et les frais administratifs sur la durée du contrat.

Juste valeur des instruments financiers dérivés

(en millions de dollars)	2003				2002	
	Juste valeur moyenne ¹ de l'exercice		Juste valeur en fin d'exercice		Juste valeur en fin d'exercice	
	Positive	Négative	Positive	Négative	Positive	Négative
Instruments financiers dérivés détenus ou émis à des fins de négociation :						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	83 \$	115 \$	47 \$	55 \$	161 \$	166 \$
Swaps	15 108	15 136	13 581	13 581	13 297	13 294
Options vendues	–	1 049	–	1 084	–	1 008
Options achetées	919	–	859	–	912	–
Total des contrats de taux d'intérêt	16 110	16 300	14 487	14 720	14 370	14 468
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	6 364	5 884	6 217	4 759	5 124	4 360
Swaps	528	405	928	281	416	501
Swaps de taux d'intérêt et de devises	2 796	3 759	3 571	4 318	2 327	3 051
Options vendues	–	275	–	487	–	122
Options achetées	273	–	407	–	159	–
Total des contrats de change	9 961	10 323	11 123	9 845	8 026	8 034
Autres contrats ²	2 973	3 185	2 841	3 435	3 343	3 452
Juste valeur – à des fins de négociation	29 044 \$	29 808 \$	28 451 \$	28 000 \$	25 739 \$	25 954 \$
Instruments financiers dérivés détenus ou émis à des fins autres que de négociation :						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt			4 \$	9 \$	27 \$	25 \$
Swaps			821	862	1 311	1 548
Options vendues			–	6	–	–
Options achetées			74	–	95	–
Total des contrats de taux d'intérêt			899	877	1 433	1 573
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré			1 444	2 090	785	1 110
Swaps de taux d'intérêt et de devises			771	760	286	197
Total des contrats de change			2 215	2 850	1 071	1 307
Autres contrats ²			29	21	97	27
Juste valeur – à des fins autres que de négociation			3 143	3 748	2 601	2 907
Total de la juste valeur			31 594 \$	31 748 \$	28 340 \$	28 861 \$

¹ La juste valeur moyenne des instruments financiers dérivés liés à des activités de négociation pour l'exercice terminé le 31 octobre 2002 s'est élevée à 21 584 millions de dollars (positive) et à 21 478 millions de dollars (négative). Les moyennes sont calculées tous les mois.

Le risque de crédit sur les instruments financiers dérivés correspond au risque de perte financière qu'assume la Banque si une contrepartie n'honore pas ses engagements envers elle. La section du crédit de trésorerie est responsable de l'application des politiques de crédit établies par la Banque pour la gestion du risque de crédit sur les dérivés et du respect de celles-ci.

Dans le tableau suivant, le coût de remplacement actuel, qui correspond à la juste valeur positive de tous les instruments financiers

² Comprennent les dérivés d'actions, de marchandises et de crédit.

dérivés en cours, représente le risque de crédit maximal de la Banque sur les dérivés. Le montant de l'équivalent-crédit correspond au total du coût de remplacement actuel et du risque futur éventuel, lequel est calculé par l'application de facteurs fournis par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada au montant nominal de référence des instruments. Le montant pondéré en fonction des risques est déterminé par l'application des mesures standard du risque de crédit de contrepartie au montant de l'équivalent-crédit.

Risque de crédit sur les instruments financiers dérivés en fin d'exercice

(en millions de dollars)	2003			2002		
	Coût de remplacement actuel ¹	Équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction des risques	Coût de remplacement actuel ¹	Équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction des risques
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	51 \$	223 \$	45 \$	188 \$	273 \$	58 \$
Swaps	14 402	18 719	4 810	14 608	18 120	4 501
Options achetées	878	1 171	282	925	1 089	294
Total des contrats de taux d'intérêt	15 331	20 113	5 137	15 721	19 482	4 853
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	7 366	11 437	2 579	5 826	11 030	2 671
Swaps	928	1 520	465	416	1 015	294
Swaps de taux d'intérêt et de devises	4 342	9 369	2 131	2 613	7 482	1 754
Options achetées	247	748	171	66	324	81
Total des contrats de change	12 883	23 074	5 346	8 921	19 851	4 800
Autres contrats ²	1 487	10 218	2 756	2 163	11 567	3 129
Total des instruments financiers dérivés	29 701 \$	53 405 \$	13 239 \$	26 805 \$	50 900 \$	12 782 \$
Moins l'incidence des accords généraux de compensation et des garanties	20 149	28 824	7 252	18 176	26 974	6 523
	9 552 \$	24 581 \$	5 987 \$	8 629 \$	23 926 \$	6 259 \$

¹ Les instruments négociés en bourse et les contrats de change à terme venant à échéance dans les 14 jours sont exclus selon les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

Le total de la juste valeur positive des contrats exclus s'élevait à 1 893 millions de dollars au 31 octobre 2003 (1 535 millions de dollars en 2002).

² Comprennent les dérivés d'actions, de marchandises et de crédit.

NOTE 19 Passif éventuel, engagements et garanties

a) Dans le cours normal des affaires, la Banque prend divers engagements et conclut des contrats de passif éventuel qui ne figurent pas au bilan. Le principal objectif de ces contrats est de rendre des fonds disponibles pour les besoins de financement des clients. La politique de la Banque sur les garanties à fournir relativement à ces contrats et les types de garanties détenues sont habituellement les mêmes que sur les prêts consentis par la Banque.

Les garanties financières à première demande et les garanties de bonne fin à première demande constituent l'assurance irrévocable que la Banque effectuera les paiements dans l'éventualité où un client ne pourrait respecter ses obligations envers un tiers, et elles comportent les mêmes risques de crédit et les mêmes exigences de recours et de garanties additionnelles que les prêts consentis aux clients.

Les lettres de crédit documentaires et commerciales sont des instruments émis au nom du client autorisant un tiers, sous réserve de modalités et conditions particulières, à tirer des traites sur la Banque jusqu'à concurrence d'un certain montant. La Banque est exposée au risque que le client ne règle pas les montants des traites, ceux-ci étant garantis par les biens qui s'y rattachent.

Les engagements de crédit représentent les parties non utilisées des crédits autorisés sous forme de prêts et d'engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Les instruments de crédit indiqués ci-dessous représentent le montant maximal du crédit additionnel que la Banque pourrait être obligée de consentir si les contrats étaient entièrement utilisés.

Instruments de crédit

(en millions de dollars)	2003	2002
Garanties financières à première demande et garanties de bonne fin à première demande	6 275 \$	8 767 \$
Lettres de crédit documentaires et commerciales	754	1 497
Engagements de crédit		
Durée originale de un an ou moins	32 357	45 472
Durée originale de plus de un an	16 346	22 097
	55 732 \$	77 833 \$

b) Au cours de l'exercice, la Banque a conclu une entente avec une partie externe en vertu de laquelle cette partie fournira des services de soutien informatique et de réseau pendant sept ans pour un coût total prévu de 720 millions de dollars.

Les frais de location nets relatifs aux locaux et au matériel et mobilier imputés au revenu net de l'exercice terminé le 31 octobre 2003 ont été de 552 millions de dollars (507 millions de dollars en 2002).

La Banque a des obligations en vertu de contrats de location à long terme non résiliables visant les locaux et le matériel et mobilier. Les engagements minimums futurs aux termes de contrats de location-exploitation pour les locaux et le matériel et mobilier, dans les cas où le loyer annuel est supérieur à 100 000 \$, s'établissent comme suit :

(en millions de dollars)	
2004	314 \$
2005	269
2006	223
2007	179
2008	150
2009 et par la suite	505
	1 640 \$

c) La Banque et ses filiales sont parties à diverses poursuites judiciaires dans le cours normal des affaires, dont bon nombre sont liées à des prêts. Selon la direction, le jugement final relativement à ces poursuites, sur une base individuelle ou dans l'ensemble, n'aura qu'une incidence négligeable sur la situation financière de la Banque.

d) Dans le cours normal des affaires, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont donnés en gage à l'égard de passifs. Au 31 octobre 2003, des valeurs mobilières et d'autres actifs d'une valeur comptable de 20 milliards de dollars (23 milliards de dollars en 2002) avaient été donnés en gage relativement à des valeurs mobilières vendues à découvert ou en vertu de conventions de rachat. En outre, au 31 octobre 2003, des actifs d'une valeur comptable de 3 milliards de dollars (2 milliards de dollars en 2002) avaient été déposés dans le but de participer aux systèmes de compensation et de paiement et auprès de dépositaires ou d'avoir accès aux installations des banques centrales de territoires étrangers ou encore à titre de garantie pour les règlements de contrats auprès de bourses de dérivés ou d'autres contreparties de dérivés.

e) Dans le cours normal des affaires, la Banque consent des prêts de valeurs mobilières de clients impayées, ou de ses propres valeurs mobilières, à des emprunteurs à condition que ces prêts soient entièrement garantis. Les valeurs mobilières faisant l'objet de prêts au 31 octobre 2003 s'élevaient à 4 milliards de dollars (4 milliards de dollars en 2002).

f) En date du 1^{er} février 2003, la Banque a adopté de façon prospective la nouvelle note d'orientation concernant la comptabilité relative aux informations à fournir sur les garanties. Une garantie s'entend d'un contrat qui peut obliger éventuellement la Banque à faire des paiements à une partie i) en raison de changements dans un sous-jacent, représentant un taux d'intérêt, un taux de change, le prix d'une valeur mobilière ou d'une marchandise, un indice de prix ou une autre variable, qui est lié à un actif, à un passif ou à un titre de capitaux propres du bénéficiaire de la garantie; ii) en raison de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une autre partie; ou iii) en raison du manquement d'une autre partie à son obligation de rembourser sa dette à l'échéance.

Les garanties importantes que la Banque a fournies à d'autres parties comprennent les suivantes :

Garanties financières à première demande et garanties de bonne fin à première demande

Les garanties financières à première demande et les garanties de bonne fin à première demande représentent des engagements irrévocables de la Banque d'effectuer des paiements dans le cas où un client manquerait à ses obligations envers d'autres parties et elles comportent les mêmes risques de crédit, recours et exigences quant aux sûretés que les prêts consentis aux clients. En général, la durée de ces lettres de crédit ne dépasse pas quatre ans.

Actifs vendus avec recours

Relativement à la vente de certains actifs, la Banque fait habituellement des déclarations sur les actifs sous-jacents à l'égard desquels elle peut avoir une obligation de racheter les actifs ou d'indemniser l'acheteur de toute perte. La durée de ces garanties ne dépasse pas quatre ans.

Améliorations des termes de crédit

La Banque garantit des paiements à des contreparties dans le cas où les améliorations des termes de crédit de tiers à l'appui d'une catégorie d'actifs seraient insuffisantes. La durée de ces facilités de crédit est de 10 à 17 ans.

Options de vente position vendeur

Les options de vente position vendeur sont des contrats en vertu desquels la Banque concède à l'acheteur le droit futur, mais non l'obligation, de vendre/acheter, à une date déterminée ou avant, une part précise d'un instrument financier à un prix convenu au moment où l'option est conclue et qui peut être réglé en nature ou en espèces.

Les options de vente position vendeur peuvent être utilisées par la contrepartie pour couvrir le risque de change, le risque lié aux actions, le risque de crédit, le risque sur marchandises et le risque de taux d'intérêt. La Banque ne cherche pas à déterminer, aux fins comptables, si les clients concluent ces contrats d'instrument dérivé à des fins de négociation ou de couverture et n'a pas déterminé si le bénéficiaire de la garantie possède l'actif ou le passif rattaché à un sous-jacent. Par conséquent, la Banque ne peut déterminer quels contrats constituent des «garanties» suivant la définition qui en est donnée dans la note d'orientation concernant la comptabilité. La Banque emploie un cadre de risque pour définir les tolérances aux risques et elle établit des limites visant à assurer que les pertes ne dépassent pas les limites prédéfinies acceptables. En raison de la nature de ces contrats, la Banque ne peut faire d'estimations raisonnables du montant maximal à verser éventuellement à des contreparties. Au 31 octobre 2003, le montant notionnel total en cours des options de vente position vendeurs était de 114 milliards de dollars.

Ententes d'indemnisation

Dans le cours normal de ses activités, la Banque prévoit des indemnisations dans des ententes avec diverses contreparties à des opérations, comme des ententes de prestation de services, des opérations de crédit-bail et des ententes liées à des acquisitions et à des cessions. Dans la mesure permise par la loi, la Banque prévoit également des indemnisations pour les administrateurs et les dirigeants contre qui certaines poursuites pourraient être intentées dans l'exercice de leurs fonctions à la Banque. En vertu de ces ententes, la Banque peut être tenue d'indemniser les contreparties des coûts engagés par suite de diverses éventualités, comme des modifications des lois et des règlements et des demandes en litige. Étant donné la nature des ententes d'indemnisation, la Banque n'est pas en mesure de procéder à une estimation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait éventuellement être tenue de verser à ces contreparties.

Le tableau ci-après contient un résumé, au 31 octobre 2003, du montant maximal des paiements futurs qui pourraient devoir être versés en vertu des accords de garantie, compte non tenu des recouvrements possibles par des dispositions de recours ou des sûretés détenues ou données en garantie.

(en millions de dollars)	
Garanties financières à première demande et garanties de bonne fin à première demande	6 275 \$
Actifs vendus sans recours	1 887
Améliorations des termes de crédit	130
	8 292 \$

NOTE

20

Concentration du risque de crédit

Il existe une concentration du risque de crédit lorsqu'un certain nombre d'emprunteurs ou de contreparties engagés dans des activités similaires sont situés dans la même région géographique ou ont des

caractéristiques économiques comparables. Leur aptitude à respecter des obligations contractuelles peut être également touchée par l'évolution des conditions économiques, politiques ou autres.

Actif au bilan

Aux 30 septembre, le pourcentage de l'encours total des prêts en

fonction de la situation géographique des emprunteurs s'établissait comme suit :

	2003	2002
Canada ¹	90 %	83 %
États-Unis	7	12
Autres pays	3	5

¹ La plus grande concentration de prêts au Canada se trouve en Ontario, à 55 % (53 % en 2002).

Aucun secteur d'activité n'a représenté plus de 5 % du total des prêts et des engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Instruments financiers hors bilan**a) Instruments de crédit**

Au 31 octobre 2003, la Banque avait des engagements et des contrats de passif éventuel évalués à 55 732 millions de dollars (77 833 millions de dollars en 2002), y compris des engagements de crédit totalisant

48 703 millions de dollars (67 569 millions de dollars en 2002) dont le risque de crédit se répartissait comme suit aux 31 octobre :

	2003	2002
Canada	61 %	51 %
États-Unis	30	39
Royaume-Uni	6	5
Autres pays	3	5

En ce qui concerne les engagements de crédit, les secteurs d'activité dont la concentration était égale ou supérieure à 5 % de la concentration totale se présentaient comme suit aux 31 octobre :

	2003	2002
Institutions financières	44 %	39 %
Gouvernement	7	10
Services publics	6	8
Pétrole et gaz	5	6
Télécommunications	5	5

b) Instruments financiers dérivés

Au 31 octobre 2003, le coût de remplacement actuel des instruments financiers dérivés s'élevait à 29 701 millions de dollars (26 805 millions

de dollars en 2002). D'après la région de la contrepartie ultime, le risque de crédit se répartissait comme suit aux 31 octobre :

	2003	2002
Europe, exclusion faite du Royaume-Uni	28 %	32 %
États-Unis	29	32
Canada	22	16
Royaume-Uni	9	13
Autres pays	12	7

La plus importante concentration par type de contrepartie était auprès d'autres institutions financières, qui constituaient 87 % du total (87 % en 2002). La deuxième plus importante concentration était auprès des gouvernements et représentait 6 % du total. Aucun autre secteur ne dépassait 3 % du total.

NOTE 21

Information sectorielle

La Banque exerce ses activités par l'entremise des entreprises suivantes : Services bancaires personnels et commerciaux, Services bancaires en gros et Gestion de patrimoine.

Les Services bancaires personnels et commerciaux fournissent des services financiers aux consommateurs et aux petites et moyennes entreprises. Les Services bancaires en gros offrent des services de placement, des services de banque d'affaires, des services de fusions et acquisitions, des titres à revenu fixe, des opérations de change, des produits dérivés, des instruments du marché monétaire, des actions et des services aux grandes entreprises au Canada et dans d'autres pays. Gestion de patrimoine offre des services de gestion de placements à des investisseurs institutionnels et de détail ainsi que des services de courtage autogéré à l'échelle mondiale.

Le secteur du siège social comprend la part des actionnaires sans contrôle dans des filiales, certains gains à la cession d'entreprises, les placements immobiliers, l'incidence des titrisations, la gestion de trésorerie, les provisions générales pour pertes sur créances, certains rajustements en équivalence fiscale et des économies fiscales au niveau de l'entreprise, et les revenus et frais résiduels non répartis.

Les résultats de chaque secteur reflètent ses revenus, charges, actifs et passifs. Les prix de transfert des fonds vendus ou achetés et des commissions pour les services fournis correspondent généralement aux taux du marché. La Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après le revenu net (la perte nette) avant l'amortissement de l'écart d'acquisition et de l'actif incorporel hors caisse (revenu net (perte nette) – comptabilité de caisse).

Résultats par secteur d'activité

(en millions de dollars)					
	Services bancaires personnels et commerciaux	Services bancaires en gros	Gestion de patrimoine	Siège social ¹	Total
2003					
Revenu d'intérêts net (en équivalence fiscale)	4 086 \$	1 508 \$	431 \$	(409) \$	5 616 \$
Provision pour pertes sur créances	460	(80)	–	(194)	186
Autres revenus	1 803	669	1 746	206	4 424
Frais autres que d'intérêts, compte non tenu de l'amortissement de l'actif incorporel hors caisse	3 463	1 761	2 107	261	7 592
Revenu (perte) avant provision pour (économie d') impôts sur les bénéficiaires et part des actionnaires sans contrôle	1 966	496	70	(270)	2 262
Provision pour (économie d') impôts sur les bénéficiaires (en équivalence fiscale)	689	133	145	(364)	603
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net de filiales	–	–	–	92	92
Revenu net (perte nette) – comptabilité de caisse	1 277 \$	363 \$	(75) \$	2 \$	1 567 \$
Amortissement de l'actif incorporel hors caisse, déduction faite des impôts sur les bénéficiaires					491
Revenu net (perte nette) – comme présenté					1 076 \$
Total de l'actif	115 900 \$	126 800 \$	21 100 \$	9 732 \$	273 532 \$
2002					
Revenu d'intérêts net (en équivalence fiscale)	4 058 \$	1 505 \$	426 \$	(689) \$	5 300 \$
Provision pour pertes sur créances	505	2 490	–	(70)	2 925
Autres revenus	1 710	1 163	1 737	319	4 929
Frais autres que d'intérêts, compte non tenu de l'amortissement de l'actif incorporel hors caisse	3 501	1 235	1 922	96	6 754
Revenu (perte) avant provision pour (économie d') impôts sur les bénéficiaires et part des actionnaires sans contrôle	1 762	(1 057)	241	(396)	550
Provision pour (économie d') impôts sur les bénéficiaires (en équivalence fiscale)	648	(400)	116	(445)	(81)
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net de filiales	–	–	–	64	64
Revenu net (perte nette) – comptabilité de caisse	1 114 \$	(657) \$	125 \$	(15) \$	567 \$
Amortissement de l'actif incorporel hors caisse, déduction faite des impôts sur les bénéficiaires					634
Revenu net – comme présenté					(67) \$
Total de l'actif	111 900 \$	136 400 \$	19 800 \$	9 940 \$	278 040 \$
2001					
Revenu d'intérêts net (en équivalence fiscale)	3 951 \$	898 \$	468 \$	(926) \$	4 391 \$
Provision pour pertes sur créances	380	327	–	213	920
Autres revenus	1 688	2 265	1 820	674	6 447
Frais autres que d'intérêts, compte non tenu de l'amortissement de l'écart d'acquisition / l'actif incorporel hors caisse et des coûts de restructuration	3 467	1 373	2 026	59	6 925
Coûts de restructuration	–	–	–	239	239
Revenu (perte) avant provision pour (économie d') impôts sur les bénéficiaires et part des actionnaires sans contrôle	1 792	1 463	262	(763)	2 754
Provision pour (économie d') impôts sur les bénéficiaires (en équivalence fiscale)	702	537	120	(704)	655
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net de filiales	–	–	6	72	78
Revenu net (perte nette) – comptabilité de caisse	1 090 \$	926 \$	136 \$	(131) \$	2 021 \$
Amortissement de l'actif incorporel hors caisse, déduction faite des impôts sur les bénéficiaires					440
Amortissement de l'écart d'acquisition hors caisse, déduction faite des impôts sur les bénéficiaires					189
Revenu net – comme présenté					1 392 \$

¹ Le rajustement en équivalence fiscale se reflète dans les résultats de chaque secteur d'activité mais a été éliminé pour le secteur du siège social.

Distribution géographique des revenus

La Banque gagne des revenus au Canada et dans d'autres pays. La

présentation des résultats est fondée sur l'emplacement géographique de l'unité responsable de l'enregistrement des revenus ou des actifs.

(en millions de dollars)				
	Revenu (perte) avant provision pour impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle		Revenu net (perte nette)	Total de l'actif
2003	Revenu total			
Canada	7 381 \$	1 094 \$	761 \$	191 817 \$
Autres pays ¹	2 659	396	315	81 715
Total	10 040 \$	1 490 \$	1 076 \$	273 532 \$
2002				
Canada	7 593 \$	1 072 \$	785 \$	171 562 \$
Autres pays ¹	2 636	(1 520)	(852)	106 478
Total	10 229 \$	(448) \$	(67) \$	278 040 \$
2001				
Canada	7 692 \$	365 \$	604 \$	171 587 \$
Autres pays ¹	3 146	899	788	116 251
Total	10 838 \$	1 264 \$	1 392 \$	287 838 \$

¹ Compte tenu du total des revenus aux États-Unis de 1 588 millions de dollars (1 553 millions de dollars en 2002; 1 660 millions de dollars en 2001).

NOTE 22

Acquisitions et cessions**a) Acquisition de succursales de la Banque Laurentienne du Canada**

Le 31 octobre 2003, la Banque a conclu l'acquisition de 57 succursales de la Banque Laurentienne du Canada à l'extérieur du Québec. Le prix d'achat entièrement au comptant reflète la valeur des actifs acquis moins les passifs pris en charge. Les actifs incorporels de 126 millions de dollars acquis sont amortis sur la période prévue de réalisation des avantages de cinq ans selon la méthode de l'amortissement linéaire.

b) Vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement

Au cours de l'exercice 2002, la Banque a vendu son entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement et a inscrit un gain avant impôts et taxes de 40 millions de dollars.

c) Acquisition de Stafford et de LETCO

Le 1^{er} mars 2002, la Banque a conclu l'acquisition de la plateforme technologique de négociation et de valeurs mobilières et des entreprises de tenue de marché d'options inscrites en bourse du groupe de sociétés Stafford (Stafford) et du groupe LETCO (LETCO). Le prix d'achat a consisté en un versement initial au comptant d'environ 428 millions de dollars. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, et les résultats d'exploitation de Stafford et de LETCO ont été inclus dans l'état consolidé des résultats à compter du 1^{er} mars 2002. Comme indiqué à la note 5, la Banque a radié l'écart d'acquisition au deuxième trimestre de l'exercice 2003.

d) Acquisition des actions de TD Waterhouse

Le 26 novembre 2001, la Banque a réalisé l'acquisition des actions ordinaires en circulation de TD Waterhouse Group, Inc. (TD Waterhouse) qu'elle ne détenait pas pour une contrepartie totale d'environ 605 millions de dollars. L'écart d'acquisition s'est élevé à 233 millions de dollars. Le 1^{er} novembre 2001, la Banque a émis environ 11 millions d'actions ordinaires pour un produit au comptant de 400 millions de dollars afin de financer partiellement l'opération.

e) Acquisition de R.J. Thompson Holdings Inc.

Le 1^{er} novembre 2001, TD Waterhouse a acquis R.J. Thompson Holdings, Inc. (RJT), société de courtage à accès direct, pour une contrepartie au comptant totale de 122 millions de dollars. L'écart d'acquisition s'est établi à 120 millions de dollars. Les résultats de RJT ont été inclus dans l'état consolidé des résultats à compter du 1^{er} novembre 2001. En outre, des paiements conditionnels jusqu'à concurrence de 24 millions de dollars sur le prix d'acquisition devaient être effectués au moment de l'atteinte de certains résultats. Au cours du quatrième trimestre de 2002, un montant de 8 millions de dollars a été versé relativement aux paiements conditionnels sur le prix d'acquisition et, au premier trimestre de 2003, un paiement additionnel de 14 millions de dollars pour satisfaire aux exigences de paiements conditionnels sur le prix d'acquisition en vertu de la convention d'achat. Ces paiements se rapportaient à des actifs incorporels à durée d'utilisation limitée qui sont amortis de manière linéaire sur la durée prévue des avantages, soit trois ans.

f) Acquisition de Newcrest Holdings Inc.

La Banque a acquis la totalité des actions ordinaires de catégorie A et de catégorie B en circulation de Newcrest Holdings Inc. (Newcrest), société de portefeuille du courtier en valeurs mobilières Newcrest Capital Inc., en date du 1^{er} novembre 2000. La contrepartie totale de cette acquisition s'est établie à 225 millions de dollars, dont 181 millions de dollars ont été versés sous forme d'actions ordinaires de la Banque et 44 millions de dollars au comptant. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, et les résultats d'exploitation de Newcrest ont été inclus dans l'état consolidé des résultats à compter du 1^{er} novembre 2000. Jusqu'au 31 octobre 2001, l'écart d'acquisition découlant de l'opération de 160 millions de dollars était amorti de manière linéaire sur la durée prévue des avantages, soit dix ans. Depuis le 1^{er} novembre 2001, le solde de l'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation, comme expliqué à la note 1.

g) Vente de placements immobiliers

Au cours de l'exercice 2001, la Banque a vendu certains placements immobiliers pour un gain avant impôts et taxes de 350 millions de dollars, déduction faite des reports.

NOTE 23

Coûts de restructuration

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2003, la Banque a annoncé une restructuration de l'unité internationale de son entreprise de gestion de patrimoine. La réduction du volume des activités de courtage à escompte à l'échelle mondiale a entraîné une capacité excé-

dente, qui a influé sur la capacité de la Banque de gérer de façon rentable un modèle de courtage mondial. La Banque a constaté des coûts de restructuration avant impôts et taxes totalisant 26 millions de dollars, dont 21 millions de dollars au deuxième trimestre et 5 millions

de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2003. La restructuration était achevée à la fin du troisième trimestre de l'exercice 2003. Sur les 26 millions de dollars de coûts de restructuration avant impôts et taxes, 7 millions de dollars sont liés à la résiliation de baux et autres dépenses d'occupation de locaux, et les 19 millions de dollars restants des coûts de restructuration se rapportent à des dépréciations de coûts liés au développement de logiciels et de systèmes.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2003, la Banque a aussi annoncé la restructuration du secteur américain de négociation d'options sur actions des services bancaires en gros. La baisse spectaculaire des marges et des volumes a été très néfaste pour ce secteur. Par conséquent, la Banque a conclu devoir procéder à un changement majeur de stratégie et se centrer uniquement sur l'équipe en négociation d'options sur actions centralisée à Chicago. La Banque a donc constaté un total de 72 millions de dollars de coûts de restructuration avant impôts et taxes au deuxième trimestre de l'exercice 2003. Sur les 72 millions de dollars de coûts de restructuration avant impôts et taxes, 31 millions de dollars ont trait aux indemnités de cessation d'emploi et frais de soutien aux employés; 10 millions de dollars sont liés à la résiliation de baux et autres dépenses d'occupation de locaux, et les 31 millions de dollars restants des coûts de restructuration se rapportent à des dépenses diverses et à des réserves de revenus découlant directement de la restructuration. Les 31 millions de dollars pour les indemnités de cessation d'emploi et frais de soutien aux employés tiennent compte des coûts liés à la compression d'environ 104 postes aux États-Unis et de 24 postes en Europe. La Banque estime que la restructuration sera achevée en grande partie avant la fin de l'exercice 2004.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2001, le secteur des services bancaires en gros a annoncé une restructuration de ses activités et, par conséquent, a enregistré des coûts de restructuration

avant impôts et taxes de 130 millions de dollars. Les coûts de restructuration se rapportent surtout aux indemnités de cessation d'emploi. La restructuration était quasi achevée à la fin de l'exercice 2002.

Au troisième trimestre de l'exercice 2001, TD Waterhouse a annoncé une restructuration de ses activités, et des coûts avant impôts et taxes de 54 millions de dollars ont été imputés aux revenus, principalement pour les indemnités de cessation d'emploi et la rationalisation des biens immobiliers. La restructuration a été achevée à la fin du troisième trimestre de l'exercice 2002.

Au moment de l'acquisition de Newcrest en 2001, la Banque a déterminé qu'il était nécessaire de restructurer les activités regroupées. Des coûts de restructuration avant impôts et taxes de 55 millions de dollars ont été imputés aux revenus au premier trimestre de l'exercice 2001, surtout pour les indemnités de cessation d'emploi. La restructuration a été achevée à la fin du deuxième trimestre de l'exercice 2001.

En 2000, par suite de l'acquisition de CT, la Banque a déterminé qu'il était nécessaire de restructurer les activités regroupées. Des coûts de restructuration avant impôts et taxes de 475 millions de dollars ont été enregistrés au deuxième trimestre de l'exercice 2000. Les coûts de restructuration se rapportent surtout aux indemnités de cessation d'emploi et aux frais de soutien au personnel, à la fermeture de succursales, à la rationalisation des besoins de locaux du siège social et des bureaux régionaux, à la résiliation de baux et à d'autres charges. La restructuration était achevée à la fin du quatrième trimestre de l'exercice 2003.

Au 31 octobre 2003, le total du solde inutilisé des coûts de restructuration de 19 millions de dollars présenté dans le tableau suivant a été inclus dans les autres passifs, au bilan consolidé.

(en millions de dollars)	2003				2002	
	Ressources humaines	Biens immobiliers	Technologie	Autres	Total	
Solde en début d'exercice	6 \$	29 \$	1 \$	– \$	36 \$	337 \$
Coûts de restructuration engagés au cours de l'exercice						
Services bancaires en gros ¹	31	10	4	27	72	–
Gestion de patrimoine	–	7	19	–	26	–
Montant utilisé au cours de l'exercice						
Services bancaires personnels et commerciaux	–	27	1	–	28	165
Services bancaires en gros	34	4	3	21	62	15
Gestion de patrimoine	–	6	19	–	25	121
Solde en fin d'exercice	3 \$	9 \$	1 \$	6 \$	19 \$	36 \$

¹ Comprend des réserves de revenus de 6 millions de dollars liées directement à la restructuration.

NOTE 24 Revenu (perte) par action ordinaire

Le revenu (perte) de base et dilué(e) par action ordinaire aux 31 octobre se présentait comme suit :

(en millions de dollars)	2003	2002	2001
Revenu (perte) de base par action ordinaire			
Revenu net (perte nette)	1 076 \$	(67) \$	1 392 \$
Dividendes sur actions privilégiées	87	93	92
Revenu net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	989	(160)	1 300
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	649,8	641,0	627,0
Revenu (perte) de base par action ordinaire	1,52 \$	(0,25) \$	2,07 \$
Revenu (perte) dilué(e) par action ordinaire			
Revenu net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	989 \$	(160) \$	1 300 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	649,8	641,0	627,0
Options sur actions potentiellement exerçables comme déterminé selon la méthode du rachat d'actions ¹	4,1	5,9	8,5
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué	653,9	646,9	635,5
Revenu (perte) dilué(e) par action ordinaire ²	1,51 \$	(0,25) \$	2,05 \$

¹ Le calcul du revenu (de la perte) dilué(e) par action ordinaire ne tient pas compte de la moyenne pondérée de 10 908 010 options sur actions en cours à un prix d'exercice pondéré de 39,40 \$ (7 944 584 options à 40,14 \$ en 2002; 2 586 705 options à 41,69 \$ en 2001), puisque le prix d'exercice des options était plus élevé que le cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

² Pour 2002, l'incidence des options sur actions pouvant potentiellement être exercées sur le revenu (la perte) par action ordinaire était anti-dilutive, ainsi le revenu (la perte) de base par action ordinaire et le revenu (la perte) dilué(e) par action ordinaire sont les mêmes.

NOTE	25	Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis
------	----	---

Les conventions comptables suivies par la Banque, y compris les exigences comptables du surintendant des institutions financières du Canada, sont conformes aux principes comptables généralement

reconnus du Canada (PCGR). Les principaux écarts entre les PCGR canadiens et les principes comptables généralement reconnus des États-Unis (PCGR américains) aux 31 octobre sont décrits ci-après.

Revenu net (perte nette)

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars)	2003	2002	2001
Revenu net (perte nette) selon les PCGR canadiens	1 076 \$	(67) \$	1 392 \$
Rémunération à base d'actions	–	60	64
Avantages sociaux futurs	(7)	(9)	5
Coûts de restructuration	(18)	(101)	(50)
Titrisations de prêts	(10)	(15)	(3)
Part des actionnaires sans contrôle dans Société d'investissement hypothécaire TD	(23)	(23)	(22)
Impôts sur les bénéfices futurs	–	17	54
Valeurs mobilières disponibles aux fins de vente	81	(73)	(48)
Instruments dérivés et activités de couverture	95	116	142
Garanties	(13)	–	–
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(19)	–	–
Divers	–	–	(3)
Revenu net (perte nette) selon les PCGR américains	1 162	(95)	1 531
Dividendes sur actions privilégiées	64	70	70
Revenu net (perte nette) applicable aux actions ordinaires selon les PCGR américains	1 098 \$	(165) \$	1 461 \$
Revenu (perte) de base par action ordinaire – PCGR américains	1,69 \$	(0,26) \$	2,32 \$
– PCGR canadiens	1,52	(0,25)	2,07
Revenu (perte) dilué(e) par action ordinaire – PCGR américains	1,68 \$	(0,26) \$	2,30 \$
– PCGR canadiens	1,51	(0,25)	2,05

États consolidés du résultat global

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars)	2003	2002	2001
Revenu net (perte nette) selon les PCGR américains	1 162 \$	(95) \$	1 531 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts sur les bénéfices			
Variation nette des gains et pertes non matérialisés sur les valeurs mobilières disponibles aux fins de vente ¹	16	(226)	282
Reclassement dans les revenus des valeurs mobilières disponibles aux fins de vente ²	(78)	75	48
Variation des gains et pertes non matérialisés à la conversion de monnaies étrangères ^{3,8}	(548)	(32)	171
Variation des gains et pertes sur les instruments dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie ⁴	126	180	(328)
Reclassement dans les revenus des gains et pertes sur les couvertures de flux de trésorerie ⁵	46	21	15
Gains découlant de l'adoption d'une nouvelle norme comptable sur les instruments dérivés ⁶	–	–	20
Rajustement minimum du passif découlant du régime de retraite ⁷	114	(114)	–
Résultat global	838 \$	(191) \$	1 739 \$

¹ Déduction faite des impôts sur les bénéfices (avantage) de 7 millions de dollars ((157) millions de dollars en 2002; 171 millions de dollars en 2001).

² Déduction faite des impôts sur les bénéfices (avantage) de (45) millions de dollars (48 millions de dollars en 2002; 35 millions de dollars en 2001).

³ Déduction faite des impôts sur les bénéfices (avantage) de 481 millions de dollars (65 millions de dollars en 2002; (191) millions de dollars en 2001).

⁴ Déduction faite des impôts sur les bénéfices (avantage) de 72 millions de dollars (114 millions de dollars en 2002; (235) millions de dollars en 2001).

⁵ Déduction faite des impôts sur les bénéfices (avantage) de 27 millions de dollars (15 millions de dollars en 2002; 11 millions de dollars en 2001).

⁶ Déduction faite des impôts sur les bénéfices (avantage) de néant (néant en 2002; 14 millions de dollars en 2001).

⁷ Déduction faite des impôts sur les bénéfices (avantage) de 72 millions de dollars ((72) millions de dollars en 2002; néant en 2001).

⁸ L'exercice 2003 comprend un montant de 971 millions de dollars (90 millions de dollars en 2002; (278) millions de dollars en 2001) au titre des gains (pertes) après impôts et taxes se rapportant aux couvertures des placements de la Banque dans des établissements étrangers.

Rémunérations à base d'actions

Jusqu'au 5 octobre 2002, en vertu du régime d'options sur actions des employés de la Banque, les détenteurs d'options pouvaient choisir de recevoir, au titre d'une option, un montant au comptant égal à sa valeur intrinsèque, soit l'excédent de la valeur marchande de l'action sur le prix d'exercice de l'option à la date d'exercice. Dans le cadre de la comptabilisation de ces options sur actions, les PCGR américains exigent que la variation annuelle de la valeur intrinsèque des options soit passée en charges. Pour les options qui n'ont pas été entièrement acquises, la variation de la valeur intrinsèque est amortie sur la période d'acquisition restante. En vertu des PCGR canadiens alors en vigueur, aucune dépense n'était enregistrée, et les paiements au comptant aux détenteurs d'options étaient imputés aux bénéfices non répartis, déduction faite des impôts et taxes. Par conséquent, le revenu selon les PCGR américains a été augmenté de 60 millions de dollars et de

64 millions de dollars respectivement pour 2002 et 2001 à la suite de la diminution de la valeur intrinsèque au cours de ces périodes. Depuis le 6 octobre 2002, le régime a été modifié de sorte que les nouvelles options attribuées et toutes les options en cours ne peuvent être réglées qu'en actions. Aux fins des PCGR américains, la charge à payer de 39 millions de dollars après impôts et taxes pour les options sur actions a donc été reclassée au capital en date du 6 octobre 2002. À compter de l'exercice 2003, la Banque a passé en charges les attributions d'options sur actions autant aux fins des PCGR canadiens qu'aux fins des PCGR américains selon la méthode de la juste valeur. Le seul écart qui demeure entre les PCGR canadiens et américains a trait au retrait de la charge à payer qui est reclassée au capital pour les options exercées ou frappées d'extinction qui étaient en cours au 6 octobre 2002.

Bilans consolidés condensés

Aux 31 octobre

(en millions de dollars)	2003			2002		
	PCGR canadiens	Rajustements	PCGR américains	PCGR canadiens	Rajustements	PCGR américains
Actifs						
Liquidités	7 719 \$	– \$	7 719 \$	6 538 \$	– \$	6 538 \$
Valeurs mobilières achetées en vertu de prises en pension	17 475	–	17 475	13 060	–	13 060
Valeurs mobilières						
Compte de placement	24 775	1 844	26 619	28 802	1 838	30 640
Compte de négociation	54 890	195	55 085	53 395	–	53 395
Prêts (montant net)	118 058	3 996	122 054	122 627	6 454	129 081
Réévaluation des instruments dérivés à la valeur du marché	28 451	3 732	32 183	25 739	3 104	28 843
Actifs incorporels	2 737	34	2 771	3 383	29	3 412
Écart d'acquisition	2 263	64	2 327	3 134	64	3 198
Autres actifs	17 164	42	17 206	21 362	36	21 398
Total de l'actif	273 532 \$	9 907 \$	283 439 \$	278 040 \$	11 525 \$	289 565 \$
Passif						
Dépôts	182 880 \$	– \$	182 880 \$	189 190 \$	– \$	189 190 \$
Réévaluation des instruments dérivés à la valeur du marché	28 000	4 006	32 006	25 954	3 328	29 282
Autres passifs	42 404	1 003	43 407	44 262	1 322	45 584
Effets subordonnés, débetures et autres titres de créance	5 887	4 224	10 111	4 343	6 524	10 867
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	1 250	350	1 600	1 250	350	1 600
Total du passif	260 421	9 583	270 004	264 999	11 524	276 523
Avoir des actionnaires						
Actions privilégiées	1 535	(350)	1 185	1 485	(350)	1 135
Actions ordinaires	3 179	17	3 196	2 846	–	2 846
Surplus d'apport	9	22	31	–	–	–
Gain ou perte de change						
Bénéfices non répartis	(130)	174	44	418	(374)	44
Autres éléments du résultat global cumulé	8 518	249	8 767	8 292	189	8 481
Gains nets non matérialisés sur les valeurs mobilières disponibles aux fins de vente	–	306	306	–	368	368
Gain ou perte de change	–	(174)	(174)	–	374	374
Instruments dérivés	–	80	80	–	(92)	(92)
Rajustement minimum du passif découlant du régime de retraite	–	–	–	–	(114)	(114)
Total de l'avoir des actionnaires	13 111	324	13 435	13 041	1	13 042
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	273 532 \$	9 907 \$	283 439 \$	278 040 \$	11 525 \$	289 565 \$

Avantages sociaux futurs

En vertu des PCGR canadiens, la Banque a adopté la norme sur les avantages sociaux futurs au cours de l'exercice 2001 de manière rétroactive et sans retraitements. La norme canadienne exige la méthode de la comptabilité d'exercice pour la comptabilisation des avantages sociaux futurs. Les anciens PCGR canadiens permettaient que les avantages autres que les prestations de retraite soient passés en charges au fur et à mesure qu'ils étaient payés. Les PCGR américains exigent également la méthode de la comptabilité d'exercice pour la comptabilisation des avantages sociaux futurs. Aux fins des PCGR américains, la Banque a adopté la norme sur les avantages sociaux

futurs de manière prospective. Par conséquent, les écarts entre les PCGR canadiens et américains demeurent, et les effets de la transition seront amortis sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité du groupe d'employés aux fins des PCGR américains.

Les PCGR américains requièrent également la comptabilisation d'un passif minimum additionnel si les obligations au titre des prestations constituées sont plus élevées que la juste valeur de l'actif du régime. Les PCGR canadiens ne comportent pas une telle exigence. Aux fins des PCGR américains, la Banque a comptabilisé au bilan consolidé les montants indiqués dans le tableau suivant.

(en millions de dollars)	2003	2002
Charge de retraite payée d'avance	236 \$	(23) \$
Actifs incorporels	34	29
Autres éléments du résultat global cumulés avant impôts et taxes	–	186
Montant net comptabilisé	270 \$	192 \$

Coûts de restructuration

En vertu des anciens PCGR canadiens, les coûts de restructuration engagés à l'égard d'une société acquise pouvaient être comptabilisés à titre de passif, à condition qu'un plan de restructuration faisant état de toutes les principales mesures devant être prises ait été approuvé par les membres de la direction qui en ont le pouvoir et qu'il soit peu probable que des changements importants soient apportés au plan. En vertu des PCGR américains et des PCGR canadiens actuels, les coûts de restructuration liés à une société acquise doivent être inclus à titre de passif dans la répartition du prix d'achat, ce qui entraîne une augmentation de l'écart d'acquisition. Les PCGR américains et les PCGR canadiens actuels exigent également que tous les coûts de restructuration soient engagés dans l'année qui suit l'approbation d'un plan de restructuration par la direction et que tous les employés devant être mis à pied soient avisés des arrangements d'indemnisation de cessation d'emploi. Conformément aux PCGR américains, des coûts de restructuration de 82 millions de dollars après impôts et taxes ont été constatés au cours de l'exercice 2003 (101 millions de dollars en 2002; 188 millions de dollars en 2001). Selon les PCGR canadiens, les coûts de restructuration se sont établis à 64 millions de dollars après impôts et taxes au cours de l'exercice 2003 (néant en 2002; 138 millions de dollars en 2001).

Titrisations de prêts

En vertu des PCGR américains et des PCGR canadiens actuels, les gains sur titrisations de prêts doivent être constatés dans les résultats immédiatement. Selon les anciens PCGR canadiens, les gains n'étaient constatés que lorsque la Banque recevait les montants au comptant.

Au cours de l'exercice 2003, la Banque a adopté la nouvelle interprétation américaine portant sur la consolidation des entités à détenteurs de droits variables qui s'applique à toutes les entités à détenteurs de droits variables créées après le 31 janvier 2003. En vertu de cette interprétation, la Banque doit identifier les entités à détenteurs de droits variables dans lesquelles elle détient un droit, déterminer si elle en est le principal bénéficiaire et, le cas échéant, les consolider. Une entité à détenteurs de droits variables représente une entité dont l'investissement en instruments de capitaux propres n'est pas suffisant pour lui permettre de financer ses activités principales sans le soutien financier subordonné additionnel de la part de tiers ou dont les investisseurs en instruments de capitaux propres n'ont pas le pouvoir de prendre des décisions concernant les activités de l'entité par l'exercice de droits de vote ou n'ont pas l'obligation d'assumer les pertes ni le droit de recevoir les rendements découlant des activités de l'entité. Avec l'adoption de cette interprétation au cours de l'exercice 2003, certaines entités à détenteurs de droits variables représentant un actif total de 195 millions de dollars ont été consolidées. En outre, au cours de l'exercice 2001, la Banque a adopté la norme comptable américaine visant la cession et la gestion des actifs financiers et l'extinction des passifs. La principale incidence de cette nouvelle norme américaine sur les états financiers de la Banque est la consolidation obligatoire des structures d'accueil dans les cas où l'entité est considérée comme un vendeur exclusif et que ses activités ne sont pas suffisamment limitées ou qu'elle ne détient pas un placement d'au moins 3 % dans des actions externes. Les PCGR canadiens n'exigent la consolidation des structures d'accueil que lorsque la Banque conserve la presque totalité des risques et avantages résiduels liés à l'entité.

Part des actionnaires sans contrôle

En vertu des PCGR américains, les actions privilégiées de la filiale de la Banque, Société d'investissement hypothécaire TD, sont présentées à titre de part des actionnaires sans contrôle au bilan consolidé, et le revenu net applicable à la part des actionnaires sans contrôle est présenté séparément à l'état consolidé des résultats. En vertu des PCGR canadiens, ces actions privilégiées sont incluses dans le total des actions privilégiées présenté au bilan consolidé.

Impôts sur les bénéfices futurs

En vertu des PCGR canadiens, l'incidence des réductions des taux d'imposition est constatée lorsque ces dernières sont considérées comme pratiquement en vigueur. En vertu des PCGR américains, les modifications des taux d'imposition n'ont pas d'incidence sur la mesure des soldes d'impôt jusqu'à ce qu'elles aient force de loi.

Valeurs du compte de placement

En vertu des PCGR américains, la Banque comptabilise les valeurs du compte de placement soit dans les valeurs mobilières « disponibles aux fins de vente » ou « détenues jusqu'à l'échéance » et présente les valeurs mobilières disponibles aux fins de vente à leur juste valeur

estimative au bilan consolidé. Les gains et pertes non matérialisés découlant de la variation de la juste valeur des valeurs mobilières disponibles aux fins de vente sont inscrits déduction faite des impôts sur les bénéfices dans les autres éléments du résultat global. Les dépréciations autres que temporaires de la juste valeur sont comptabilisées en transférant la perte non matérialisée des autres éléments du résultat global à l'état consolidé des résultats. Aux fins des PCGR américains, la Banque comptabilise la majorité des valeurs du compte de placement dans la catégorie « disponibles aux fins de vente ». Selon les PCGR canadiens, les valeurs du compte de placement sont comptabilisées au coût ou au coût non amorti, et les dépréciations autres que temporaires sont constatées d'après la valeur de réalisation nette prévue.

En outre, en vertu des PCGR américains, certaines garanties autres qu'en espèces reçues pour des opérations de prêts de titres sont comptabilisées comme un actif, et un passif est inscrit relativement à l'obligation de remettre la garantie. En vertu des PCGR canadiens, la garantie autre qu'en espèces reçue dans le cadre d'une opération de prêts de titres n'est pas constatée au bilan consolidé.

Instruments dérivés et activités de couverture

La Banque a adopté la norme américaine relative aux instruments dérivés et aux activités de couverture le 1^{er} novembre 2000 et inscrit un rajustement cumulatif de transition pour tenir compte des gains après impôts et taxes de 10 millions de dollars dans le revenu net et de 20 millions de dollars dans les autres éléments du résultat global de l'exercice 2001. Les PCGR américains exigent que tous les instruments dérivés soient présentés au bilan consolidé à leur juste valeur et que les variations de la juste valeur des instruments dérivés qui ne sont pas des couvertures soient présentées à l'état consolidé des résultats. Les PCGR américains fournissent des directives précises sur la comptabilité de couverture, y compris la mesure de l'inefficacité des couvertures, les restrictions à l'égard des stratégies de couverture et les opérations de couverture visant les instruments dérivés intersociétés. En ce qui a trait aux couvertures de juste valeur, la Banque couvre les variations de la juste valeur des actifs, passifs ou engagements fermes, et les variations de la juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisées dans les revenus. En ce qui concerne les couvertures de flux de trésorerie, la Banque couvre les fluctuations des flux de trésorerie liés aux actifs, passifs ou opérations prévues à taux variable, et la tranche de la couverture des variations de la juste valeur des instruments dérivés qui est efficace est constatée dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que les éléments couverts soient enregistrés dans les revenus. Pour l'exercice 2003, les pertes nettes reportées sur les instruments dérivés de 27 millions de dollars (68 millions de dollars en 2002; 132 millions de dollars en 2001) incluses dans les autres éléments du résultat global devraient être reclassées dans les revenus au cours des douze prochains mois. Les couvertures de flux de trésorerie comprennent également les couvertures de certaines opérations prévues jusqu'à concurrence de 11 ans, bien qu'une grande partie soit de moins de deux ans. La tranche de la couverture des variations de la juste valeur des instruments dérivés qui n'est pas efficace est immédiatement comptabilisée dans les revenus. Pour l'exercice 2003, en vertu des PCGR américains, la Banque a constaté des gains (pertes) avant impôts et taxes de (19) millions de dollars (3 millions de dollars en 2002; 13 millions de dollars en 2001) se rapportant à la tranche de la couverture des flux de trésorerie qui n'est pas efficace.

En vertu des PCGR canadiens, la Banque constate uniquement les dérivés utilisés dans le cadre d'activités de négociation à la juste valeur au bilan consolidé. Les variations de la juste valeur sont incluses dans les revenus.

Gain ou perte de change

En vertu des PCGR américains, les gains ou pertes de change se rapportant aux filiales dont la monnaie d'exploitation est autre que le dollar canadien doivent être présentés, déduction faite des impôts et taxes, dans les autres éléments du résultat global. En vertu des PCGR canadiens, la Banque présente les gains ou pertes de change dans un poste distinct de l'avoir des actionnaires.

Garanties

Au cours de l'exercice, la Banque a adopté l'interprétation américaine quant aux exigences relatives à la comptabilisation et à aux informations à fournir dans le cas des garanties, y compris les garanties indirectes de prêts consenties à des tiers. Par conséquent, aux fins des PCGR américains, le passif initial pour les obligations prises en charge relativement à une garantie émise ou modifiée après le 31 décembre 2002 est constaté à sa juste valeur au bilan consolidé. Le montant total du passif à court terme inscrit au bilan consolidé s'élevait à

20 millions de dollars pour l'exercice 2003, aux fins des PCGR américains. Selon les PCGR canadiens, un passif n'est pas constaté à l'émission d'une garantie.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Au cours de l'exercice, la Banque a adopté de façon prospective la norme comptable américaine relativement aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. La norme exige de constater à la juste valeur un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation dans la période au cours de laquelle ce

passif est engagé. L'écriture d'annulation du passif est capitalisée à même la valeur comptable de l'immobilisation. Les PCGR canadiens ne comportent pas d'exigences similaires. L'incidence cumulative de cette modification de convention comptable sur les exercices précédents s'est traduite par une imputation de 15 millions de dollars aux résultats de l'exercice en cours, après impôts et taxes, deux cents par action de base et diluée, et l'incidence de la nouvelle norme pour l'exercice 2003 a été une imputation de 4 millions de dollars, après impôts et taxes. Au 31 octobre 2003, la Banque a constaté des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations relativement aux améliorations locatives capitalisées de 53 millions de dollars aux fins des PCGR américains.

NOTE

26

Futures modifications comptables

Relations de couverture

Au cours de l'exercice 2002, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié une note d'orientation sur les relations de couverture qui entre en vigueur, pour la Banque, le 1^{er} novembre 2003. La note d'orientation, qui établit les conditions à réunir pour pouvoir appliquer la comptabilité de couverture aux instruments dérivés, se fonde sur un bon nombre de conditions décrites dans la norme comptable américaine relativement aux instruments dérivés et aux activités de couverture. La note traite particulièrement de l'identification, de la désignation, de la documentation et de l'efficacité des relations de couverture aux fins de l'application de la comptabilité de couverture; et de la cessation de la comptabilité de couverture. La Banque a adopté la note d'orientation le 1^{er} novembre 2003, et par conséquent, le portefeuille de swaps de défauts de crédit de la Banque, dont la valeur nominale est de 4 milliards de dollars, ne sera plus admissible à la comptabilité de couverture et sera comptabilisé à la juste valeur. La perte transitoire de 32 millions de dollars en découlant sera reportée et constatée dans les résultats de la même période que les gains, pertes, revenus ou charges connexes liés à l'élément couvert à l'origine. La Banque continuera d'utiliser des swaps de défauts de crédit pour gérer le risque de crédit, ce qui pourrait entraîner une volatilité des revenus présentés pour les périodes subséquentes. L'incidence de la nouvelle note d'orientation sur les résultats futurs dépendra des stratégies de couverture de la Banque et du degré d'instabilité du marché.

Consolidation des entités à détenteurs de droits variables

Au cours du deuxième trimestre, le Conseil des normes comptables du Canada a approuvé une nouvelle note d'orientation concernant la comptabilité portant sur la consolidation des entités à détenteurs de droits variables. La note d'orientation est harmonisée à une interprétation récemment publiée aux États-Unis et entrera en vigueur pour l'exercice financier 2005 de la Banque, à l'exception des exigences d'information à fournir qui entreront en vigueur pour le deuxième trimestre de l'exercice 2004. La Banque évalue actuellement l'incidence de la nouvelle note d'orientation, mais n'a pas complété son analyse. Il existe des incertitudes importantes quant à l'application et à l'interprétation de cette note d'orientation et, par conséquent, les premières évaluations de la Banque sur l'incidence de l'adoption de la nouvelle note d'orientation se présentent comme suit.

Actifs générés par la Banque

D'après une évaluation préliminaire, il est raisonnablement possible que la Banque devra consolider des actifs titrisés générés par la Banque d'environ 4 milliards de dollars. La Banque poursuit l'étude des solutions de restructuration pour ces actifs.

Actifs générés par des tiers

D'après une évaluation préliminaire, il est raisonnablement possible que la Banque devra consolider des actifs générés par des tiers d'environ 9 milliards de dollars. La Banque poursuit l'étude des solutions de restructuration relativement aux actifs générés par des tiers.

Fonds communs de placement

Les fonds communs de placement au Canada peuvent être considérés comme des entités à détenteurs de droits variables avec la possibilité que les promoteurs en soient considérés comme les principaux bénéficiaires. La Banque est le promoteur de plusieurs fonds communs de placement dont l'actif est d'environ 47 milliards de dollars.

Fiducies pour les régimes de rémunération

Certains régimes de rémunérations à base d'actions de la Banque sont financés au moyen de fiducies établies à cette fin. Il est raisonnablement possible que la Banque soit considérée comme le principal bénéficiaire de ces fiducies et qu'elle devra par conséquent les consolider.

Structures de capital innovatrices

Les structures de capital innovatrices de la Banque comprennent généralement la création d'une fiducie dont les titres comportant droit de vote sont entièrement détenus par des promoteurs de la Banque, et la fiducie émet aux investisseurs des participations avec droit de propriété réel sous la forme de titres de fiducie. La Banque comptabilise actuellement ces titres dans les états financiers consolidés comme part des actionnaires sans contrôle. Ces structures sont vraisemblablement considérées comme des entités à détenteurs de droits variables d'après la note d'orientation et la façon dont elles sont structurées détermineront si elles doivent être consolidées.

Autres opérations financières

La Banque participe également à d'autres entités et/ou structures comme des fiducies personnelles et instruments de placement qui pourraient être reconnus comme des entités à détenteurs de droits variables. La Banque poursuit l'évaluation de l'incidence de la nouvelle note d'orientation sur ces opérations.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Au cours de l'exercice, l'ICCA a publié une nouvelle norme comptable sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations qui s'appliquera à la Banque à compter de l'exercice financier 2005. La nouvelle norme, qui est harmonisée à la norme américaine actuelle, exige que soit constaté à la juste valeur un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation dans la période au cours de laquelle le passif est engagé.

Dépréciations d'actifs à long terme

Au cours de l'exercice, l'ICCA a publié une norme comptable portant sur les dépréciations d'actifs à long terme qui s'applique à la Banque pour l'exercice 2004. La nouvelle norme exige que la dépréciation d'un actif à long terme soit mesurée comme étant l'excédent de sa valeur comptable sur sa juste valeur.

Principales filiales

(en millions de dollars)	Au 31 octobre 2003	
	Siège social	Valeur comptable des actions détenues par la Banque
Canadiennes		
Banque des Premières Nations du Canada (89 %)	Walpole Island, Canada	8 \$
Commercial Mortgage Operations Company of Canada	Toronto, Canada	50
Fiducie de capital TD	Toronto, Canada	360
Fiducie de capital TD II	Toronto, Canada	2
Gestion de Placements TD Inc.	Toronto, Canada	169
Groupe TD Capital Limitée	Toronto, Canada	347
L'Assurance Financière CT	Toronto, Canada	12
Meloche Monnex Inc. La Sécurité Nationale, compagnie d'assurance Primum compagnie d'assurance TD, Compagnie d'Assurance générale	Montréal, Canada Montréal, Canada Toronto, Canada Toronto, Canada	188
Services d'investissement TD Inc.	Toronto, Canada	223
Société d'hypothèques TD Hypothèques Trustco Canada TD Waterhouse Bank N.V. Canada Trustco International Limited La Société Canada Trust Société d'Hypothèques Pacifique TD	Toronto, Canada London, Canada Amsterdam, Pays-Bas Bridgetown, Barbade Toronto, Canada Toronto, Canada	7 098
Société d'investissement hypothécaire TD	Calgary, Canada	88
TD Capital Canadian Private Equity Partners Ltd.	Toronto, Canada	–
TD Investment Management Inc.	Toronto, Canada	–
TD Nordique Inc.	Vancouver, Canada	637
Toronto Dominion, Compagnie d'assurance-vie	Toronto, Canada	18
Valeurs Mobilières TD Inc.	Toronto, Canada	128
Américaines		
TD North America Limited Partnership	Delaware, É.-U.	297
TD Waterhouse Group, Inc. CTUSA, Inc. TD Bank USA, FSB Drewmark, Inc. R.J. Thompson Holdings, Inc. National Investor Services Corp. TD Waterhouse Asset Management, Inc. TD Waterhouse Bank, N.A. TD Waterhouse Canada Inc. TD Waterhouse Capital Markets, Inc. TD Waterhouse Investor Services, Inc.	New York, É.-U. New Jersey, É.-U. New Jersey, É.-U. Omaha, É.-U. Omaha, É.-U. New York, É.-U. New York, É.-U. New Jersey, É.-U. Toronto, Canada New Jersey, É.-U. New York, É.-U.	2 520
Toronto Dominion Holdings (U.S.A.), Inc. TD Equity Options, Inc. TD Options LLC TD Securities (USA) Inc. TD Professional Execution Inc. Toronto Dominion (New York), Inc. Toronto Dominion (Texas), Inc.	Houston, É.-U. Chicago, É.-U. Chicago, É.-U. New York, É.-U. Chicago, É.-U. New York, É.-U. Chicago, É.-U.	848
Autres – étrangères		
Carysforth Investments Limited (70 %)	Grand Caïman, îles Caïmans	659
Haddington Investments Limited (70 %)	St. Peter Port, Guernsey, î.C.	659
NatWest Personal Financial Management Limited (50 %) NatWest Stockbrokers Limited	Londres, Angleterre Londres, Angleterre	72
TD Financial International Ltd. TD Reinsurance (Barbados) Inc.	Hamilton, Bermudes St. Michael, Barbade	–
TD Haddington Services B.V. Belgravia Securities Investments Limited (66,7 %) TD Guernsey Services Limited TD European Funding Limited (60,99 %)	Amsterdam, Pays-Bas Grand Caïman, îles Caïmans St. Peter Port, Guernsey, î.C. St. Peter Port, Guernsey, î.C.	989
TD Ireland TD Global Finance	Shannon, Irlande Dublin, Irlande	133
TD Securities (Japan) Inc.	St. Michael, Barbade	60
TD Waterhouse Investor Services (UK) Limited TD Waterhouse Investor Services (Europe) Limited	Londres, Angleterre Londres, Angleterre	381
Toronto Dominion International Inc. The TD Bermuda Trust TD Trust (Bermuda) Limited	St. Michael, Barbade Hamilton, Bermudes Hamilton, Bermudes	388
Toronto Dominion Investments B.V. TD Bank Europe Limited Toronto Dominion Holdings (U.K.) Limited TD Securities Limited	Amsterdam, Pays-Bas Londres, Angleterre Londres, Angleterre Londres, Angleterre	782
Toronto Dominion Jersey Holdings Limited	St. Helier, Jersey, î.C.	1 403
Toronto Dominion (South East Asia) Limited	Singapour, Singapour	497

À moins d'indication contraire, la Banque détient directement, ou par l'entremise de ses filiales, 100 % des actions avec droit de vote et sans droit de vote émises et en circulation des entités énumérées, à l'exception des actions sans droit de vote de Banque des Premières Nations du

Canada, de Fiducie de capital TD, de Fiducie de Capital TD II et de Société d'investissement hypothécaire TD. Chaque filiale est constituée en société dans le pays où se situe son siège social.

Glossaire des termes financiers et bancaires

Acceptations : Lettre de change ou instrument négociable tiré par l'emprunteur pour paiement à l'échéance et accepté par une banque. Les acceptations constituent une garantie de paiement par la Banque.

Accords généraux de compensation : Accords juridiques entre deux parties liées par de nombreux contrats de dérivés prévoyant le règlement net de tous les contrats au moyen d'un paiement unique, dans une monnaie unique, advenant une défaillance ou la résolution d'un contrat.

Actifs administrés et actifs gérés : Actifs détenus par les clients et pour lesquels la Banque offre des services d'administration, de soutien aux opérations et de garde. Ces actifs ne sont pas présentés au bilan consolidé de la Banque.

Actif pondéré en fonction des risques : Actif calculé en appliquant à la valeur nominale de chaque actif un facteur prédéterminé de pondération des risques qui est prévu par réglementation. La valeur nominale des instruments hors bilan est convertie (ou créditée) au bilan en équivalents selon des critères de conversion spécifiques avant l'application du facteur de pondération des risques approprié. Les facteurs de pondération des risques sont établis par le surintendant des institutions financières du Canada afin de convertir les actifs et les engagements hors bilan à un niveau de risque comparable.

Actif productif moyen : Moyenne des dépôts auprès des banques des prêts et des valeurs mobilières en fonction des soldes quotidiens pour la période se terminant le 31 octobre de chaque exercice.

Capital investi : Avoir en actions ordinaires majoré du montant de l'amortissement cumulé de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels à la date du bilan.

Contrats à terme normalisés : Contrats visant l'achat ou la vente de valeurs mobilières à un cours stipulé d'avance et à une date ultérieure donnée. Chaque contrat est établi entre la Banque et une bourse organisée sur laquelle le contrat est négocié.

Contrats de change à terme : Contrats visant l'achat ou la vente d'une monnaie à une date ultérieure donnée et à un taux stipulé d'avance.

Contrats de garantie de taux d'intérêt : Contrats garantissant un taux d'intérêt devant être payé ou reçu à l'égard d'un notional pour une période préétablie commençant à une date future donnée.

Coût de remplacement actuel : Montant estimatif qui serait à payer ou à recevoir par la Banque si les droits et obligations en vertu d'un contrat étaient cédés à une autre contrepartie.

Couverture : Technique de gestion visant à réduire les risques auxquels les fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change et d'autres facteurs du marché exposent la Banque. Ces risques sont éliminés ou réduits au moyen d'opérations sur les marchés financiers afin d'établir une position compensatoire.

Efficience : Ratio qui exprime les frais autres que d'intérêts comme un pourcentage du total des revenus. Ce ratio mesure l'efficience des activités de la Banque.

Engagements de crédit : Parties non utilisées des crédits autorisés sous forme de prêts, d'engagements de clients en contrepartie d'acceptations, de garanties et de lettres de crédit.

Équivalence fiscale (É.F.) : Montant du revenu d'intérêts net rajusté pour tenir compte des revenus non imposables ou exonérés d'impôt, comme les dividendes, à une valeur équivalente avant impôts et taxes. Ce montant permet de faire l'évaluation et la comparaison du revenu d'intérêts net de façon uniforme.

Évaluation à la valeur du marché : Évaluation aux cours en vigueur sur le marché, à la date du bilan, des valeurs mobilières et des instruments dérivés détenus aux fins de négociation.

Garanties et lettres de crédit de soutien : Assurances irrévocables que la Banque effectuera les paiements dans l'éventualité où un client ne pourrait respecter ses obligations envers un tiers; comportent les mêmes risques de crédit et les mêmes exigences de recours et de garanties additionnelles que les prêts consentis aux clients.

Instruments financiers dérivés : Voir les définitions de contrats de change à terme, de contrats de garantie de taux d'intérêt, de contrats à terme normalisés, d'options et de swaps.

Lettres de crédit documentaires et commerciales : Instruments émis au nom du client autorisant un tiers, sous réserve de modalités et conditions particulières, à tirer des traites sur la Banque jusqu'à concurrence d'un certain montant.

Marge des taux d'intérêt nette : Revenu d'intérêts net exprimé en pourcentage de l'actif productif moyen.

Modèle d'évaluation des actifs financiers : Modèle qui décrit la relation entre le risque et le rendement prévu pour des valeurs mobilières. Le modèle établi que le rendement prévu d'une valeur mobilière ou d'un portefeuille est égal au taux d'une valeur sans risque majoré d'une prime de risque.

Notionnel : Montant de référence servant à calculer les paiements pour les instruments financiers dérivés.

Options : Contrats qui confèrent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre une valeur mobilière, un taux de change, un taux d'intérêt ou un autre instrument financier ou une marchandise à un prix stipulé d'avance, à une date prédéterminée ou avant cette échéance.

Point de base : Unité de mesure définie comme étant un centième de un pour cent.

Prêts douteux : Prêts dont la qualité a subi, de l'avis de la direction, une détérioration au point où la Banque n'a plus l'assurance raisonnable de recouvrer en temps opportun la totalité du capital et des intérêts.

Profit économique : Outil de mesure de la création de valeur pour les actionnaires. Le profit économique représente le revenu net d'exploitation, selon la comptabilité de caisse, applicable aux actions ordinaires, compte tenu d'une imputation au titre du capital investi.

Provision pour pertes sur créances : Montant ajouté à la provision globale pour pertes sur créances pour la porter à un niveau qui, de l'avis de la direction, est adéquat pour couvrir toutes les pertes probables du portefeuille de prêts.

Région de risque ultime : Région de résidence du client ou du garant, selon le cas. Toutefois, si le client ou le garant est une succursale, la région de résidence du siège social est utilisée, et dans les cas où la majorité des actifs du client ou du garant, ou la sûreté donnée sur l'actif, sont situés dans un pays différent, ce pays est réputé être la région de risque ultime. Les actifs en monnaie étrangère ne sont pas nécessairement utilisés ou remboursés dans la région géographique où ils se trouvent.

Rendement (boursier) : Quotient des dividendes par action ordinaire par le cours d'ouverture par action ordinaire pour l'exercice en cours.

Rendement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires : Revenu net applicable aux actions ordinaires exprimé en pourcentage de l'avoir moyen des porteurs d'actions ordinaires. Il s'agit d'une mesure générale de l'efficience de la Banque quant à l'utilisation des fonds des actionnaires.

Revenu d'intérêts net : Écart entre les intérêts et dividendes gagnés sur les prêts et valeurs mobilières et les intérêts versés sur les dépôts et autres passifs.

Revenu de base par action : Quotient du revenu net, moins les dividendes sur actions privilégiées, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation.

Revenu dilué par action : Quotient du revenu net, moins les dividendes sur actions privilégiées, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation et rajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des options sur actions.

Swaps : Contrats qui comportent l'échange de flux d'intérêt à taux fixe contre un taux flottant et/ou flux portant sur un notional libellé dans des monnaies différentes pendant une période donnée.

Titrisation : Opération par laquelle un bloc d'actifs financiers, principalement des prêts, est cédé à une fiducie qui finance habituellement l'achat de ces prêts en émettant différentes catégories de titres adossés à des actifs. La Banque comptabilise généralement ces cessions comme une vente, sous réserve du respect de certaines conditions, et, par conséquent, les prêts cédés sont retirés du bilan consolidé.

Total du rendement du marché : Variation du cours du marché majorée des dividendes versés au cours de l'exercice, exprimée en pourcentage du cours par action ordinaire à l'ouverture de l'exercice.

Valeurs mobilières achetées en vertu de prises en pension : Valeurs mobilières, normalement des obligations de gouvernement, que l'acheteur s'engage à revendre au vendeur original à un prix stipulé d'avance.

Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat : Valeurs mobilières que le vendeur s'engage à racheter à un prix stipulé d'avance.

Analyse statistique des dix derniers exercices

(en millions de dollars)		2003	2002	2001
Bilans consolidés condensés	Actif			
	Liquidités	7 719 \$	6 538 \$	5 945 \$
	Valeurs mobilières achetées en vertu de prises en pension	17 475	13 060	20 205
	Valeurs mobilières	79 665	82 197	97 194
	Prêts (montant net)	118 058	122 627	119 673
	Autres actifs	50 615	53 618	44 821
	Total	273 532 \$	278 040 \$	287 838 \$
	Passif			
	Dépôts	182 880 \$	189 190 \$	193 914 \$
	Autres passifs	70 404	70 216	74 356
	Effets et débiteurs subordonnés	5 887	4 343	4 892
	Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	1 250	1 250	1 272
		260 421	264 999	274 434
	Avoir des actionnaires			
	Capital social – actions privilégiées	1 535	1 485	1 492
	– actions ordinaires	3 179	2 846	2 259
	Surplus d'apport	9	–	–
	Gain ou perte de change	(130)	418	450
	Bénéfices non répartis	8 518	8 292	9 203
		13 111	13 041	13 404
	Total	273 532 \$	278 040 \$	287 838 \$

(en millions de dollars)		2003	2002	2001
États consolidés condensés des résultats – comme présentés	Revenu d'intérêts net	5 616 \$	5 300 \$	4 391 \$
	Provision pour pertes sur créances	186	2 925	920
	Revenu d'intérêts net après provision pour pertes sur créances	5 430	2 375	3 471
	Autres revenus	4 424	4 929	6 447
	Revenu d'intérêts net et autres revenus	9 854	7 304	9 918
	Revenu d'intérêts net	8 364	7 752	8 654
	Revenu (perte) avant provision pour (économie d') impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net de filiales	1 490	(448)	1 264
	Provision pour (économie d') impôts sur les bénéfices	322	(445)	(206)
	Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net de filiales	92	64	78
	Revenu net (perte nette)	1 076	(67)	1 392
	Dividendes sur actions privilégiées	87	93	92
	Revenu net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	989 \$	(160) \$	1 300 \$

(en millions de dollars)		2003	2002	2001
États consolidés condensés des résultats – exploitation – selon la comptabilité de caisse¹	Revenu d'intérêts net (É.F.)	5 846 \$	5 522 \$	4 636 \$
	Provision pour pertes sur créances	186	2 925	620
	Revenu d'intérêts net après provision pour pertes sur créances	5 660	2 597	4 016
	Autres revenus	4 424	4 889	6 097
	Revenu d'intérêts net et autres revenus	10 084	7 486	10 113
	Frais autres que d'intérêts	7 592	6 754	6 925
	Revenu avant provision pour impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net de filiales	2 492	732	3 188
	Provision pour impôts sur les bénéfices (É.F.)	833	133	939
	Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu de filiales	92	64	82
	Revenu net	1 567	535	2 167
	Dividendes sur actions privilégiées	87	93	92
	Revenu net applicable aux actions ordinaires	1 480 \$	442 \$	2 075 \$

2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994
4 187 \$	6 226 \$	3 079 \$	7 587 \$	5 216 \$	4 351 \$	3 148 \$
13 974	25 708	12 291	23 321	13 063	6 363	2 736
85 387	69 093	49 719	33 422	24 224	22 128	19 310
120 721	87 485	84 926	79 702	72 391	66 295	66 125
40 549	25 905	31 816	19 820	15 403	16 208	8 440
264 818 \$	214 417 \$	181 831 \$	163 852 \$	130 297 \$	115 345 \$	99 759 \$

185 808 \$	140 386 \$	120 677 \$	110 626 \$	87 563 \$	81 131 \$	80 463 \$
60 121	58 946	49 015	42 532	33 720	25 757	11 347
4 883	3 217	3 606	3 391	2 335	2 404	2 510
1 656	335	–	–	–	–	–
252 468	202 884	173 298	156 549	123 618	109 292	94 320

1 251	833	845	546	534	535	397
2 060	2 006	1 301	1 297	1 305	882	879
–	–	–	–	–	–	–
279	277	426	156	36	44	57
8 760	8 417	5 961	5 304	4 804	4 592	4 106
12 350	11 533	8 533	7 303	6 679	6 053	5 439
264 818 \$	214 417 \$	181 831 \$	163 852 \$	130 297 \$	115 345 \$	99 759 \$

2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994
3 605 \$	2 981 \$	2 941 \$	2 822 \$	2 467 \$	2 378 \$	2 451 \$
480	275	450	360	152	180	345
3 125	2 706	2 491	2 462	2 315	2 198	2 106
6 400	5 932	3 197	2 650	1 749	1 461	1 179
9 525	8 638	5 688	5 112	4 064	3 659	3 285
8 127	4 561	3 957	3 383	2 654	2 413	2 209

1 398	4 077	1 731	1 729	1 410	1 246	1 076
266	1 081	601	641	496	452	393
97	5	–	–	–	–	–
1 035	2 991	1 130	1 088	914	794	683
66	53	54	31	32	38	40
969 \$	2 938 \$	1 076 \$	1 057 \$	882 \$	756 \$	643 \$

2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994
3 804 \$	3 173 \$	3 140 \$	2 983 \$	2 603 \$	2 498 \$	2 560 \$
480	275	450	360	152	180	345
3 324	2 898	2 690	2 623	2 451	2 318	2 215
6 400	4 092	3 197	2 650	1 749	1 461	1 179
9 724	6 990	5 887	5 273	4 200	3 779	3 394
6 307	4 508	3 888	3 326	2 654	2 413	2 209
3 417	2 482	1 999	1 947	1 546	1 366	1 185
1 292	995	807	802	632	572	502
97	5	–	–	–	–	–
2 028	1 482	1 192	1 145	914	794	683
66	53	54	31	32	38	40
1 962 \$	1 429 \$	1 138 \$	1 114 \$	882 \$	756 \$	643 \$

¹ Les mesures d'exploitation selon la comptabilité de caisse sont définies dans la section Présentation de l'information financière de la Banque à la page 10 du présent rapport annuel.

(en millions de dollars)		2003	2002	2001
États consolidés condensés des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires	Actions privilégiées	1 535 \$	1 485 \$	1 492 \$
	Actions ordinaires	3 179	2 846	2 259
	Surplus d'apport	9	–	–
	Gain ou perte de change	(130)	418	450
	Bénéfices non répartis	8 518	8 292	9 203
	Total de l'avoir en actions ordinaires	11 576	11 556	11 912
	Total de l'avoir des actionnaires	13 111 \$	13 041 \$	13 404 \$

Autres statistiques – comme présentées

		2003	2002	2001
Par action ordinaire¹	1 Revenu net de base	1,52 \$	(0,25) \$	2,07 \$
	2 Revenu net dilué ²	1,51	(0,25)	2,05
	3 Dividendes	1,16	1,12	1,09
	4 Valeur comptable	17,64	17,91	18,97
	5 Cours de clôture	43,86	29,35	35,94
	6 Cours de clôture par rapport à la valeur comptable	2,49	1,64	1,89
	7 Plus-value du cours de clôture	49,4 %	(18,3) %	(14,3) %
	8 Total du rendement du marché	53,4	(15,2)	(11,7)
Ratios de rendement	9 Rendement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires	8,7 %	(1,3) %	11,3 %
	10 Rendement de l'actif pondéré en fonction des risques	0,92	(0,05)	1,08
	11 Efficience	83,3	75,8	79,8
	12 Marge des taux d'intérêt nette	2,23	2,07	1,75
	13 Ratio de distribution sur actions ordinaires	76,2	–	52,6
	14 Rendement boursier ³	3,2	3,2	2,7
	15 Ratio cours/bénéfice ⁴	29,2	–	17,5
Qualité de l'actif	16 Prêts douteux nets en % des prêts nets ⁵	(0,5) %	(0,7) %	– %
	17 Prêts douteux nets en % de l'avoir en actions ordinaires	(5,5)	(8,4)	(0,4)
	18 Provision pour pertes sur créances en % de la moyenne nette des prêts ⁵	0,15	2,24	0,71
Ratios de capital	19 Capital de catégorie 1 par rapport à l'actif pondéré en fonction des risques	10,5 %	8,1 %	8,4 %
	20 Total du capital par rapport à l'actif pondéré en fonction des risques	15,6	11,6	11,9
	21 Avoir en actions ordinaires par rapport au total de l'actif	4,2	4,2	4,1
Divers	22 Nombre d'actions ordinaires en circulation (en milliers) ¹	656 261	645 399	628 451
	23 Capitalisation boursière (en millions)	28 784 \$	18 942 \$	22 587 \$
	24 Nombre d'employés ⁶	41 934	43 208	45 565
	25 Nombre de succursales de services de détail au Canada ⁷	1 093	1 178	1 294
	26 Nombre de bureaux de courtage de détail	270	283	284
	27 Nombre de guichets automatiques	2 638	2 608	2 777

Autres statistiques – Exploitation – selon la comptabilité de caisse⁸

		2003	2002	2001
Par action ordinaire¹	1 Revenu net de base	2,28 \$	0,69 \$	3,31 \$
	2 Revenu net dilué ²	2,26	0,68	3,27
Ratios de rendement	3 Rendement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires	13,0 %	3,6 %	18,0 %
	4 Rendement de l'actif pondéré en fonction des risques	1,35	0,42	1,68
	5 Efficience	73,9	64,9	64,5
	6 Marge des taux d'intérêt nette (É.F.)	2,32	2,15	1,85
	7 Ratio de distribution sur actions ordinaires	50,9	162,4	33,0
	8 Ratio cours/bénéfice ⁴	19,5	43,8	11,0

2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994
1 251 \$	833 \$	845 \$	546 \$	534 \$	535 \$	397 \$
2 060	2 006	1 301	1 297	1 305	882	879
–	–	–	–	–	–	–
279	277	426	156	36	44	57
8 760	8 417	5 961	5 304	4 804	4 592	4 106
11 099	10 700	7 688	6 757	6 145	5 518	5 042
12 350 \$	11 533 \$	8 533 \$	7 303 \$	6 679 \$	6 053 \$	5 439 \$

2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994
1,56 \$	4,90 \$	1,81 \$	1,77 \$	1,48 \$	1,25 \$	1,07 \$
1,53	4,81	–	–	–	–	–
0,92	0,72	0,66	0,56	0,50	0,44	0,39
17,83	17,25	12,94	11,38	10,15	9,16	8,37
41,95	33,75	22,95	25,83	15,68	11,88	10,25
2,35	1,96	1,77	2,27	1,54	1,30	1,22
24,3 %	47,1 %	(11,1) %	64,8 %	32,0 %	15,9 %	(2,4) %
27,0	50,2	(8,6)	68,3	36,2	20,1	1,4
8,9 %	34,3 %	15,0 %	16,6 %	15,4 %	14,3 %	13,3 %
0,86	2,74	1,10	1,13	1,06	0,99	0,90
81,2	51,2	64,5	61,8	62,9	62,9	60,9
1,54	1,60	1,82	2,22	2,40	2,52	2,83
59,0	14,7	36,4	31,7	34,3	35,1	37,0
2,3	2,1	2,4	2,7	3,7	4,0	3,8
27,4	7,0	12,7	14,6	10,6	9,5	9,6
(0,1) %	(0,3) %	(0,3) %	(0,1) %	0,4 %	1,0 %	1,0 %
(1,4)	(2,4)	(3,4)	(1,2)	5,6	12,8	14,4
0,39	0,28	0,48	0,43	0,20	0,23	0,48
7,2 %	10,1 %	7,2 %	6,6 %	6,8 %	7,4 %	6,9 %
10,8	13,3	11,0	10,2	9,3	10,3	10,2
4,2	5,0	4,2	4,1	4,9	5,1	5,1
622 616	620 343	594 238	593 892	605 406	602 806	602 402
26 119 \$	20 937 \$	13 638 \$	15 337 \$	9 490 \$	7 158 \$	6 175 \$
45 026	30 636	29 236	28 001	26 815	25 413	25 767
1 355	904	916	913	947	952	965
292	269	254	198	157	54	41
2 836	2 164	2 124	2 038	1 991	1 966	1 891

2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994
3,16 \$	2,39 \$	1,92 \$	1,87 \$	1,48 \$	1,25 \$	1,07 \$
3,12	2,35	–	–	–	–	–
18,0 %	16,7 %	15,9 %	17,4 %	15,4 %	14,3 %	13,3 %
1,67	1,35	1,15	1,18	1,06	0,99	0,90
61,8	62,6	63,8	61,2	61,0	60,2	59,6
1,63	1,70	1,95	2,35	2,53	2,65	2,95
29,2	30,3	34,4	30,0	34,3	35,1	37,0
13,4	14,4	11,9	13,8	10,6	9,5	9,6

¹ Rajusté afin de tenir compte du dividende en actions à raison d'une pour une versé le 31 juillet 1999.

² Étant donné que l'information ne peut être raisonnablement établie, les montants des exercices antérieurs à 1999 n'ont pas été calculés de façon à tenir compte de la dilution en vertu de la méthode du rachat d'actions.

³ Dividendes versés au cours de l'exercice divisés par le cours moyen – haut et bas – des actions ordinaires de l'exercice. Rendement de 1994 et des exercices précédents fondé sur les dividendes versés au cours de l'exercice divisés par le cours des actions à l'ouverture.

⁴ Depuis 1999, le ratio cours/bénéfice est calculé à l'aide du revenu net dilué par action ordinaire. Avant 1999, le ratio cours/bénéfice était calculé à l'aide du revenu net de base par action ordinaire.

⁵ Comprennent les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

⁶ En équivalents temps plein.

⁷ Comprend les succursales de services de détail, de services à la clientèle privée et de services successoraux et fiduciaires.

⁸ Les mesures d'exploitation selon la comptabilité de caisse sont définies dans la section Présentation de l'information financière de la Banque à la page 10 du présent rapport annuel.

Résultats par trimestre

Résultats par trimestre – comme présentés

	2003				2002			
	Trimestres terminés les				Trimestres terminés les			
(en millions de dollars)	31 octobre	31 juillet	30 avril	31 janvier	31 octobre	31 juillet	30 avril	31 janvier
Revenu d'intérêts net	1 379 \$	1 402 \$	1 445 \$	1 390 \$	1 388 \$	1 404 \$	1 308 \$	1 200 \$
Provision pour pertes sur créances	(83)	59	98	112	950	1 250	400	325
Revenu d'intérêts net après provision pour pertes sur créances	1 462	1 343	1 347	1 278	438	154	908	875
Autres revenus	1 094	1 193	968	1 169	1 054	1 038	1 189	1 648
Revenu d'intérêts net et autres revenus	2 556	2 536	2 315	2 447	1 492	1 192	2 097	2 523
Frais autres que d'intérêts	1 960	1 883	2 564	1 957	1 861	1 882	1 944	2 065
Revenu (perte) avant provision pour (économie d') impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net de filiales	596	653	(249)	490	(369)	(690)	153	458
Provision pour (économie d') impôts sur les bénéfices	72	129	1	120	(189)	(298)	(21)	63
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net de filiales	23	23	23	23	16	13	18	17
Revenu net (perte nette)	501	501	(273)	347	(196)	(405)	156	378
Dividendes sur actions privilégiées	21	21	22	23	23	23	24	23
Revenu net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	480 \$	480 \$	(295) \$	324 \$	(219) \$	(428) \$	132 \$	355 \$
(en dollars)								
Revenu net (perte nette) de base par action ordinaire	0,74 \$	0,74 \$	(0,46) \$	0,50 \$	(0,34) \$	(0,67) \$	0,20 \$	0,56 \$
Revenu net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire	0,73	0,73	(0,46)	0,50	(0,34)	(0,67)	0,20	0,55
Rendement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires	16,7 %	17,1 %	(10,5) %	11,1 %	(7,4) %	(13,9) %	4,4 %	11,5 %
(en milliards de dollars)								
Actif productif moyen	242 \$	259 \$	259 \$	248 \$	250 \$	257 \$	261 \$	259 \$
Revenu d'intérêts net en % de l'actif productif moyen	2,26 %	2,15 %	2,29 %	2,22 %	2,20 %	2,17 %	2,06 %	1,84 %

Résultats d'exploitation par trimestre – comptabilité de caisse¹

	2003				2002			
	Trimestres terminés les				Trimestres terminés les			
(en millions de dollars)	31 octobre	31 juillet	30 avril	31 janvier	31 octobre	31 juillet	30 avril	31 janvier
Revenu d'intérêts net (É.F.)	1 441 \$	1 460 \$	1 501 \$	1 444 \$	1 441 \$	1 452 \$	1 368 \$	1 261 \$
Provision pour pertes sur créances	(83)	59	98	112	950	1 250	400	325
Revenu d'intérêts net après provision pour pertes sur créances	1 524	1 401	1 403	1 332	491	202	968	936
Autres revenus	1 094	1 193	968	1 169	1 054	1 016	1 189	1 630
Revenu d'intérêts net et autres revenus	2 618	2 594	2 371	2 501	1 545	1 218	2 157	2 566
Frais autres que d'intérêts	1 785	1 697	2 365	1 745	1 635	1 641	1 687	1 791
Revenu (perte) avant provision pour (économie d') impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net de filiales	833	897	6	756	(90)	(423)	470	775
Provision pour (économie d') impôts sur les bénéfices (É.F.)	197	254	129	253	(66)	(167)	136	230
Part des actionnaires sans contrôle dans le revenu net de filiales	23	23	23	23	16	13	18	17
Revenu net (perte nette)	613	620	(146)	480	(40)	(269)	316	528
Dividendes sur actions privilégiées	21	21	22	23	23	23	24	23
Revenu net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	592 \$	599 \$	(168) \$	457 \$	(63) \$	(292) \$	292 \$	505 \$
(en dollars)								
Revenu net (perte nette) de base par action ordinaire	0,91 \$	0,92 \$	(0,26) \$	0,71 \$	(0,10) \$	(0,46) \$	0,46 \$	0,79 \$
Revenu net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire	0,90	0,91	(0,26)	0,70	(0,10)	(0,46)	0,45	0,78
Rendement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires	20,6 %	21,4 %	(6,0) %	15,6 %	(2,1) %	(9,5) %	9,7 %	16,4 %
(en milliards de dollars)								
Actif productif moyen	242 \$	259 \$	259 \$	248 \$	250 \$	257 \$	261 \$	259 \$
Revenu d'intérêts net (É.F.) en % de l'actif productif moyen	2,36 %	2,24 %	2,38 %	2,31 %	2,29 %	2,25 %	2,15 %	1,93 %

¹ Les mesures d'exploitation selon la comptabilité de caisse sont définies dans la section Présentation de l'information financière de la Banque à la page 10 du présent rapport annuel.

Information aux actionnaires et investisseurs

Inscription en bourse

Les actions ordinaires de La Banque Toronto-Dominion sont inscrites aux bourses suivantes :

Bourse de Toronto
Bourse de New York
Bourse de Tokyo

Les actions privilégiées de La Banque Toronto-Dominion comportant un symbole au téléscripteur sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Les actions privilégiées de série A («TITRES DÉRIVÉS») de Société d'investissement hypothécaire TD sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Les titres de la Fiducie de capital TD de série 2009 sont inscrits à la Bourse de Toronto.

Un certain nombre de billets de dépôt émis par la Banque et de billets garantis émis par les filiales en propriété exclusive de la Banque sont inscrits à l'une ou l'autre des bourses suivantes :

Bourse de Londres
Bourse d'Irlande

Vérificateurs

Ernst & Young s.r.l.
PricewaterhouseCoopers s.r.l.

Dividendes

Dépôt direct des dividendes :

Tous les actionnaires peuvent opter pour le dépôt direct de leurs dividendes dans un compte bancaire au Canada ou aux États-Unis. Pour ce faire, prière d'écrire à l'agent des transferts de la Banque.

Dividendes en dollars américains :

Les versements de dividendes envoyés à des adresses aux États-Unis ou faits directement dans des comptes bancaires américains seront effectués en dollars américains, à moins que l'actionnaire n'en avise autrement l'agent des transferts de la Banque. Les autres actionnaires peuvent demander que les dividendes leur soient versés en dollars américains, en écrivant à l'agent des transferts de la Banque. Les dividendes seront convertis en dollars américains au cours à midi de la Banque du Canada le cinquième jour ouvrable suivant la date de clôture des registres, à moins d'avis contraire de la Banque.

Régime de réinvestissement des dividendes

Pour obtenir des renseignements sur le régime de réinvestissement des dividendes de la Banque, veuillez communiquer avec notre agent des transferts, ou visitez notre site Web à www.td.com, sous Renseignements pour investisseurs.

Services de débentures

Fiduciaire – débentures :
Société de fiducie Computershare du Canada
Services aux entreprises
100 University Avenue, 8th Floor
Toronto (Ontario)
M5J 2Y1

Dates des dividendes¹ pour 2004

Date du versement	Date de clôture des registres (actions ordinaires)
31 janvier 2004	18 décembre 2003
30 avril 2004	18 mars 2004
31 juillet 2004	17 juin 2004
31 octobre 2004	16 septembre 2004

¹ Les dividendes, y compris les montants et les dates, doivent être déclarés par le conseil d'administration de la Banque TD.

Titres ²	Symbole au téléscripteur	N° CUSIP
Actions ordinaires	TD	891160 50 9
Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série H	TD.PR.H	891160 85 5
Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série I		891160 77 2
Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série J	TD.PR.J	891160 79 8
Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série M	TD.PR.M	891160 71 5
Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série N	TD.PR.N	891160 69 9
TITRES DÉRIVÉS de Société d'investissement hypothécaire TD	TDB.M	871949 AA 1
Titres de la Fiducie de capital TD série 2009	TDD.M	87807M AA 1
Titres de la Fiducie de capital TD II série 2012-I		87807T AA 6

² D'autres renseignements se trouvent dans notre site Web à www.td.com, sous Renseignements pour investisseurs.

Copies of the Annual Report are available in English from:
Corporate and Public Affairs
Department
Toronto-Dominion Bank
P.O. Box 1
Toronto-Dominion Centre
Toronto, Ontario
M5K 1A2

財務報告書の日本語版
(有価証券報告書より
抜粋)をご希望の方
は、下記にお申し出下
さい。
〒105-0001
東京都港区虎ノ門
4丁目3番地20号
神谷町MTビル16階
トロント・ドミニオン
銀行東京支店
(Tél. 03-5473-1610)

Gouvernance

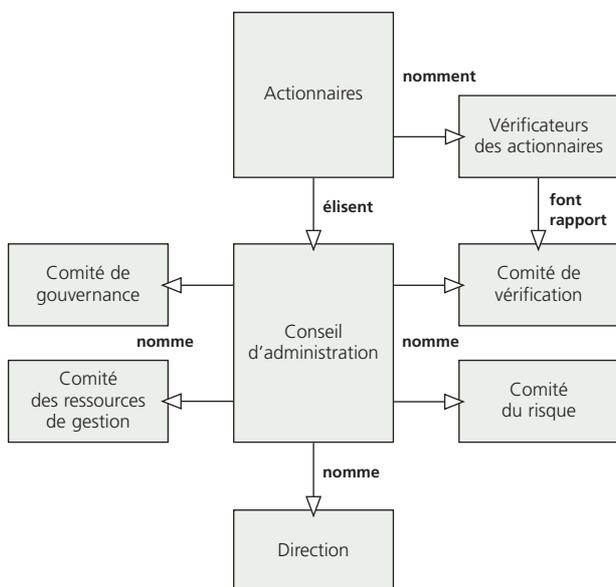
ÉNONCÉ SUR LES PRATIQUES DE GOUVERNANCE

Le conseil d'administration et la direction du Groupe Financier Banque TD ont pris un engagement de leadership en matière de gouvernance. Nos politiques et pratiques de gouvernance sont conçues dans l'optique de nous acquitter de nos responsabilités envers nos actionnaires et de créer de la valeur à long terme pour les actionnaires.

La gouvernance a été l'objet de beaucoup d'intérêt et de débats ces dernières années. Nous profitons de l'occasion pour vous assurer que toutes les politiques et pratiques du GFBTD respectent, voire dépassent, nos obligations légales. En outre, nous portons intérêt à toutes les nouvelles règles proposées et, si elles nous imposent de nouvelles obligations, nous adopterons de nouvelles politiques et pratiques. Notre structure de gouvernance est illustrée sommairement ci-dessous. Dans les pages qui suivent, vous trouverez des détails sur le rôle et les responsabilités de chaque maillon important de cette structure, de même que des précisions sur le processus de gouvernance du GFBTD.

Aperçu de la structure de gouvernance du GFBTD

Le schéma ci-après illustre sommairement la structure du processus de gouvernance du GFBTD.



Autres sources d'information sur la gouvernance du GFBTD

Lisez le message aux actionnaires du président du conseil d'administration, à la page 4.

Consultez la section Régie d'entreprise de notre site Web à www.td.com/francais/gouvernance.

Lisez la circulaire de procuration de la direction – en février 2004, elle sera postée aux actionnaires et versée dans notre site Web.

Assistez à notre assemblée annuelle – le 25 mars 2004 à Edmonton (Alberta) – ou regardez la présentation en direct dans notre site Web (détails sur notre site Web en mars).

Lisez notre Rapport sur les responsabilités – à paraître en mars 2004; consultez notre site Web.

Contactez-nous par courriel, par écrit ou par téléphone – détails en quatrième de couverture.



John M. Thompson
Président du conseil d'administration

RÔLE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous avons scindé les rôles de président du conseil d'administration et de chef de la direction. À présent, M. John Thompson est président du conseil d'administration du GFBTD. M. Thompson n'est pas ni n'a jamais été membre de la direction du GFBTD. Son rôle à titre de président du conseil d'administration consiste à faciliter le fonctionnement du conseil d'administration indépendamment de la direction et à maintenir et à rehausser la qualité de la gouvernance du GFBTD. Ses principales responsabilités sont énoncées ci-dessous. M. Thompson est aussi président du comité de gouvernance.

M. Thompson a récemment pris sa retraite à titre de vice-président du conseil d'administration d'IBM Corporation, après avoir été président du conseil d'administration et chef de la direction d'IBM Canada limitée. En plus d'être administrateur de Robert Mondavi Corporation, Royal Philips Electronics et The Thomson Corporation, il est administrateur de l'Hospital for Sick Children de Toronto. M. Thompson est administrateur du GFBTD depuis 1988.

Président du conseil d'administration

Principales responsabilités

- Gérer les affaires du conseil d'administration, notamment veiller à ce que le conseil d'administration soit bien organisé, fonctionne efficacement et s'acquitte de ses obligations et responsabilités.
- Faciliter le fonctionnement du conseil d'administration indépendamment de la direction et maintenir et rehausser la qualité de la gouvernance du conseil d'administration et du GFBTD.
- Avoir des interactions régulières avec le président et chef de la direction au sujet de questions touchant la gouvernance et le rendement, y compris fournir les recommandations des autres membres du conseil d'administration et donner un autre son de cloche au président et chef de la direction.
- Orienter le conseil d'administration dans l'exécution de ses responsabilités envers les actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres du conseil

La liste de nos administrateurs est dressée* ci-dessous. Des renseignements biographiques additionnels sur les administrateurs figurent sur notre site Web à l'adresse www.td.com/governance. Notre circulaire de procuration de la direction pour l'assemblée annuelle de 2004 présentera les candidats proposés aux postes d'administrateurs en vue de l'élection à l'assemblée et des renseignements additionnels sur chaque candidat, y compris ses études, les autres postes d'administrateur qu'il occupe, le ou les comités du GFBTD dont il fait partie, les actions qu'il détient et les réunions du conseil d'administration et des comités auxquelles il assiste.

Hugh J. Bolton
Président du conseil d'administration
EPCOR Utilities Inc.
Edmonton

W. Edmund Clark
Président et chef de la direction
La Banque Toronto-Dominion
Toronto

Marshall A. Cohen
Avocat
Cassells Brock & Blackwell
Toronto

Wendy K. Dobson
Professeure et directrice
Institute for International Business
Joseph L. Rotman School of
Management
Université de Toronto
Toronto

Darren Entwistle
Président et chef
de la direction
TELUS Corporation
Vancouver

Henry H. Ketcham
Président du conseil
d'administration, président
et chef de la direction
West Fraser Timber Co. Ltd.
Vancouver

Pierre H. Lessard
Président et chef de la direction
METRO inc.
Montréal

Brian F. MacNeill
Président du conseil d'administration
Petro-Canada
Calgary

Roger Phillips
Administrateur de sociétés
et président et chef de la
direction retraité
IPSCO Inc.
Regina

Wilbur J. Prezzano
Administrateur de sociétés et
vice-président retraité
Eastman Kodak Company
Charleston

Edward S. Rogers
Président et chef de la direction
Rogers Communications Inc.
Toronto

Helen K. Sinclair
Chef de la direction
BankWorks Trading Inc.
Toronto

Donald R. Sobey
Président du conseil d'administration
Empire Company Limited
Stellarton

Michael D. Sopko
Administrateur de sociétés
et président du conseil
d'administration et chef
de la direction retraité
Inco Limitée
Toronto

John M. Thompson
Président du conseil d'administration
La Banque Toronto-Dominion
Toronto

Richard M. Thomson
Président du conseil d'administration
et chef de la direction retraité
La Banque Toronto-Dominion
Toronto

*au 1^{er} décembre 2003

Rôle du conseil d'administration

Le conseil d'administration a la responsabilité de surveiller notre gestion ainsi que nos affaires et de prendre toutes les décisions stratégiques importantes pour le GFBTD. Le conseil fonctionne selon une charte qui décrit en langage clair et simple ses principales responsabilités. Ces dernières sont exposées dans la Charte du conseil d'administration comme décrit ci-dessous.

Charte du conseil d'administration

Principales responsabilités

Assurer la surveillance nécessaire aux fins suivantes :

1. Présentation d'une information fiable et en temps opportun aux actionnaires
 - Les actionnaires dépendent du conseil d'administration pour obtenir la bonne information.
2. Approbation des décisions en matière de stratégie et des principales politiques du GFBTD
 - Le conseil d'administration doit comprendre et approuver l'orientation que prend le GFBTD, en se tenant à jour sur ses progrès vers la réalisation de ses objectifs, et il doit participer aux principales décisions et les approuver.

3. Évaluation, rémunération et relève pour les principaux rôles de direction
 - Le conseil d'administration doit s'assurer que les principaux postes de direction sont occupés par les bonnes personnes, que ces dernières sont surveillées et évaluées par lui, et qu'elles sont rémunérées adéquatement de façon à favoriser le succès à long terme du GFBTD.
4. Surveillance de la gestion des risques et de la mise en œuvre de contrôles internes
 - Le conseil d'administration doit être convaincu que les actifs du GFBTD sont protégés et qu'il y a à cet égard des mesures de protection internes suffisantes.
5. Gouvernance efficace du conseil d'administration
 - Le conseil d'administration doit fonctionner efficacement comme conseil pour exceller dans l'accomplissement de ses tâches – des membres déterminés possédant les compétences appropriées et l'information adéquate.

Sélection des administrateurs

Chaque année, le conseil d'administration recommande aux actionnaires des candidats aux postes d'administrateurs, et les actionnaires peuvent voter sur chaque nouveau candidat. C'est au comité de gouvernance qu'il incombe de déterminer les compétences, les qualités et la formation nécessaires au conseil d'administration pour remplir ses diverses responsabilités tout en veillant à en diversifier les membres. Le comité de gouvernance recherche des candidats pour combler les lacunes dans les compétences, les qualités et la formation des membres du conseil d'administration et évalue rigoureusement l'aptitude d'un candidat à apporter une contribution valable au conseil d'administration. En plus de détenir les compétences et l'expérience requises, tous les administrateurs qui ne font pas partie de la direction doivent remplir les critères pour être administrateurs indiqués dans la description des postes d'administrateurs du GFBTD. Ces qualités essentielles sont présentées ci-dessous.

Qualités essentielles des administrateurs du GFBTD

Servir le GFBTD et les intérêts à long terme de ses actionnaires en surveillant la gestion des activités et des affaires du GFBTD d'une manière qui :

- respecte les normes professionnelles et fiduciaires les plus élevées;
- fait preuve d'indépendance vis-à-vis de la direction;
- montre une connaissance des enjeux et un intérêt pour les problèmes que rencontre le GFBTD;
- fait appel au bon sens et au bon jugement afin d'aider à prendre des décisions judicieuses;
- montre l'engagement par une participation à la préparation des réunions et une présence à celles-ci.

Tous les administrateurs sont invités à désigner des candidats susceptibles de se joindre au conseil d'administration. En outre, le comité de gouvernance a retenu les services d'un conseiller externe pour l'aider à choisir les candidats qui correspondent aux critères qu'il recherche et veiller à ce que le comité lui permette de faire un choix parmi un bassin assez vaste et diversifié de candidats compétents.

Le comité a aussi pour fonction d'évaluer la contribution des administrateurs actuels pour déterminer si l'on doit recommander leur réélection. Pendant bien des années, ce processus a englobé :

- la présence des administrateurs;
- le retrait obligatoire du conseil d'administration à 70 ans et la remise de la démission (que le conseil peut accepter ou rejeter) advenant un changement de profession principale et certaines autres circonstances;
- d'autres changements importants influant sur la capacité d'un administrateur d'apporter sa contribution au conseil d'administration.

Cette année, le comité de gouvernance a aussi entrepris la mise en application d'outils d'évaluation officiels additionnels pour le conseil d'administration et chaque administrateur, y compris l'autoévaluation et l'évaluation par ses pairs, en plus de l'évaluation à long terme de l'efficacité du conseil d'administration et de ses comités. Ces outils devraient aider le président du conseil d'administration, le comité de gouvernance et les membres du conseil eux-mêmes à évaluer l'efficacité de chaque membre du conseil en vue du processus de mise en candidature.

Manière dont le conseil d'administration assure son indépendance à l'égard de la direction

L'indépendance est essentielle

Notre conseil d'administration comprend la nécessité d'être indépendant de la direction. En plus de veiller à ce que la composition du conseil contribue à son fonctionnement autonome, le conseil d'administration a adopté les mesures suivantes :

- le conseil d'administration se réunit indépendamment de la direction à chaque réunion prévue régulièrement;
- le conseil d'administration et ses comités ont le pouvoir d'engager et de congédier leurs propres conseillers indépendants;
- un président du conseil d'administration indépendant solide détenant un mandat clair fournit l'orientation nécessaire;
- une politique en vertu de laquelle tous les administrateurs sont tenus de détenir des actions de la Banque dont la valeur correspond à six fois leurs honoraires annuels;
- la diffusion d'une information de haute qualité aux administrateurs – orientation offerte aux nouveaux administrateurs, présentations instructives probantes de manière permanente, accès aux membres de la direction et délais suffisants pour examiner toute documentation avant les réunions.

Les membres du conseil d'administration comprennent que l'indépendance exige davantage, soit la préparation en vue des réunions, la compréhension des enjeux, de la solidité et de l'intégrité et un esprit curieux.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous comptons quatre comités du conseil d'administration.

Ce sont : le comité de gouvernance, le comité des ressources

de gestion, le comité du risque et le comité de vérification. Chaque comité fonctionne avec sa propre charte écrite qui précise les critères quant à la composition et aux responsabilités du comité. Les principales responsabilités extraites de la charte de chaque comité et les membres de chaque comité sont présentés aux deux prochaines pages.

Tous les membres de comité sont des administrateurs qui ne font pas, ni n'ont fait partie de la direction du GFBTD. Chaque comité est présidé par un administrateur qui ne fait pas partie de la direction. Le président du comité consacre beaucoup plus de temps aux tâches du comité et rencontre plus souvent les membres de la direction. Les présidents des comités établissent le calendrier des réunions de comité. Ils présentent également un compte rendu au conseil d'administration après chaque réunion de comité.

De plus, les comités révisent leurs chartes chaque année pour s'assurer qu'elles respectent ou dépassent les obligations réglementaires ainsi que les obligations envers les actionnaires. Les comités s'évaluent eux-mêmes chaque année pour s'assurer qu'ils s'acquittent de leurs responsabilités et fonctionnent avec efficacité. D'après les résultats de l'évaluation de l'efficacité du conseil d'administration et des comités en 2002, le conseil d'administration a décidé de scinder un comité en deux, en créant le comité de vérification et le comité du risque. Ce passage à deux comités permet de consacrer plus de temps aux tâches importantes assignées à chaque comité.

Les comités peuvent se réunir indépendamment de la direction en tout temps, et chaque comité a établi ses propres pratiques additionnelles à l'égard de ces réunions. Par exemple, le comité de vérification se réunit séparément avec le chef des finances, les vérificateurs des actionnaires et le chef de la vérification interne, et se réunit seul à chaque réunion trimestrielle prévue régulièrement. Chaque comité a le droit absolu d'engager son propre conseiller indépendant pour fournir des avis d'expert au comité.

Nous vous présentons ci-dessous les principales responsabilités tirées de la charte et les membres de chaque comité. Des renseignements additionnels sur nos comités sont fournis ailleurs dans notre information sur la gouvernance (à la page 98 Autres sources d'information sur la gouvernance du GFBTD).

Comité	Membres*	Principales responsabilités
Comité de gouvernance	John M. Thompson (président) Marshall A. Cohen Henry H. Ketcham Brian F. MacNeill Edward S. Rogers Michael D. Sopko	Être responsable de la gouvernance du GFBTD : <ul style="list-style-type: none"> • établir les critères de sélection des nouveaux administrateurs; • repérer des personnes qualifiées pour siéger au conseil d'administration et lui recommander les mises en candidature au poste d'administrateur pour la prochaine assemblée annuelle des actionnaires; • élaborer, et recommander au conseil d'administration, un ensemble de principes de gouvernance conçus pour favoriser une saine culture de gouvernance au sein du GFBTD; • examiner et recommander la rémunération des administrateurs du GFBTD; • s'assurer que le GFBTD communique efficacement avec ses actionnaires, d'autres parties intéressées et le public au moyen d'une politique de communication attentive; • superviser l'évaluation du conseil d'administration et de ses comités.
Comité des ressources de gestion	Brian F. MacNeill (président) Marshall A. Cohen Pierre H. Lessard Wilbur J. Prezzano Donald R. Sobey John M. Thompson	Être responsable de l'évaluation du rendement, de la rémunération et de la planification de la relève des dirigeants : <ul style="list-style-type: none"> • établir les objectifs de rendement du président et chef de la direction, qui favorisent le succès financier à long terme du GFBTD de manière compatible avec les intérêts des déposants, et évaluer régulièrement le rendement du président et chef de la direction par rapport à ces objectifs; • recommander la rémunération du président et chef de la direction en consultation avec des conseillers indépendants qui nous aident à établir une rémunération concurrentielle pour ce dernier qui satisfasse aux objectifs du GFBTD en matière d'embauche, de maintien et de rendement; • étudier les candidatures au poste de président et chef de la direction et recommander au conseil d'administration le meilleur candidat dans le cadre du processus de planification de la relève pour ce poste; • superviser la sélection, l'évaluation, le perfectionnement et la rémunération d'autres membres de la haute direction; • produire un rapport sur la rémunération des dirigeants à l'intention des actionnaires, qui sera publié dans la circulaire de procuration de la direction annuelle du GFBTD.

Comité	Membres*	Principales responsabilités
Comité du risque	Roger Phillips (président) Hugh J. Bolton Wendy K. Dobson Darren Entwistle Wilbur J. Prezzano Helen K. Sinclair	Superviser la gestion des risques du GFBTD : <ul style="list-style-type: none"> • déterminer, surveiller et évaluer la gestion des principaux risques du GFBTD; • approuver les politiques de gestion des risques qui établissent les niveaux d'approbation appropriés pour les décisions ainsi que d'autres mesures de protection pour gérer les risques; • assurer la mise en place de politiques pour gérer les risques de marché, d'exploitation, d'illiquidité et de crédit; • servir de forum pour une analyse «globale» des risques futurs, y compris l'évaluation des tendances; • évaluer de manière critique les stratégies commerciales du GFBTD et planifier en fonction des risques.
Comité de vérification	Wendy K. Dobson (présidente) Hugh J. Bolton Henry H. Ketcham Pierre H. Lessard Roger Phillips Helen K. Sinclair	Superviser la qualité et l'intégrité de l'information financière du GFBTD : <ul style="list-style-type: none"> • assurer la présentation aux actionnaires d'une information financière claire, exacte et fiable; • surveiller les contrôles internes – les mesures de protection nécessaires doivent être en place; • être à l'écoute des vérificateurs des actionnaires et du vérificateur interne et évaluer l'efficacité et l'indépendance de chacun; • assurer l'établissement et le maintien de processus permettant au GFBTD de respecter les lois et règlements qui le régissent ainsi que ses propres politiques; • agir à titre de comité de vérification et de comité de révision pour certaines filiales du GFBTD qui sont des institutions financières fédérales; • recevoir les rapports et approuver, le cas échéant, les opérations avec des apparentés.

*au 1^{er} décembre 2003

LE COMITÉ DE VÉRIFICATION ET LES VÉRIFICATEURS DES ACTIONNAIRES

À la dernière assemblée annuelle tenue en avril 2003, les actionnaires ont désigné Ernst & Young s.r.l. et PricewaterhouseCoopers s.r.l. comme vérificateurs des actionnaires jusqu'à la prochaine assemblée annuelle.

Les vérificateurs des actionnaires examinent chaque état financier trimestriel et vérifient les états financiers annuels. Chaque année dans le rapport annuel, les vérificateurs des actionnaires présentent un rapport aux actionnaires sur la vérification du GFBTD et donnent aux actionnaires leur opinion sur les états financiers (voir la page 54). La vérification et le présent rapport aux actionnaires sont des éléments très importants du processus de présentation de l'information financière du GFBTD.

Comme le président du comité de vérification l'a mentionné lors de la dernière assemblée annuelle tenue en avril 2003, le comité de vérification, non pas la direction, est responsable des relations avec les vérificateurs des actionnaires. Le comité de vérification a mis en œuvre des processus afin de consolider cette structure. Le comité de vérification passe en revue les plans des vérificateurs et les résultats de leurs vérifications et de leurs examens. Le comité rencontre les vérificateurs des actionnaires à chaque réunion trimestrielle sans la direction. Cette réunion constitue un forum permettant aux vérificateurs des actionnaires de soulever toutes les questions qu'ils peuvent avoir et de confirmer qu'ils obtiennent un accès adéquat et une collaboration appropriée de la part de la direction du GFBTD.

Quant à l'aspect de l'indépendance, les vérificateurs des actionnaires ont confirmé la leur au comité de vérification et, en outre, le comité de vérification a instauré une politique

restreignant la prestation de services autres que de vérification par les vérificateurs des actionnaires. Ces services doivent être autorisés et approuvés à l'avance par le comité de vérification conformément à sa politique. Le comité de vérification approuve également à l'avance les services de vérification et les honoraires en découlant. Des renseignements additionnels sur les services de vérification et les services autres que de vérification figurent à la page 49.

Cette année, le comité de vérification a établi un processus d'évaluation officiel pour examiner la performance des vérificateurs des actionnaires avant de formuler une recommandation aux actionnaires quant aux vérificateurs à nommer à la prochaine assemblée annuelle.

Les membres du conseil d'administration, y compris les membres du comité de vérification, font appel à leurs vastes compétences et expérience pour s'acquitter de leurs responsabilités, tant leur expérience universitaire que professionnelle en comptabilité, en affaires et en finances. Le conseil d'administration a déterminé qu'il y a au moins un membre du comité de vérification qui a les connaissances d'un expert financier du comité de vérification. Hugh Bolton, membre du comité de vérification du GFBTD, est un expert financier de comité de vérification au sens où l'entend la loi Sarbanes-Oxley des États-Unis. La détermination du conseil d'administration n'impose pas davantage de devoirs, d'obligations ou de responsabilités à M. Bolton ni n'influe sur les devoirs, obligations ou responsabilités des autres membres du comité de vérification ou du conseil d'administration.

Haute direction



W. Edmund Clark¹
Toronto
Président et
chef de la direction

Bureau



Fredric J. Tomczyk¹
London
Premier vice-président
à la direction
Exploitation



T. Christian Armstrong¹
Toronto
Vice-président
à la direction
Marketing



J. David Livingston²
Toronto
Vice-président
à la direction
Développement interne



Daniel A. Marinangeli
Toronto
Vice-président
à la direction et
chef des finances



Bharat B. Masrani
Toronto
Vice-président
à la direction
Direction des risques



Christopher A. Montague
Oakville
Vice-président
à la direction, Service
juridique et Conformité,
chef du contentieux et
secrétaire

Premiers vice-présidents :

Robert M. Aziz¹
Oakville
Service juridique

John T. Davies
Mississauga
Services d'information
de l'entreprise

Donald E. Drummond¹
Toronto
Services économiques TD

Alan J. Jette¹
Toronto
Trésorerie et gestion
du bilan

Dominic J. Mercuri¹
Burlington
Marketing
Communications

Claudia Radasanu
Toronto
Services d'information
de l'entreprise

James E. Chamberlain
Oakville
Services informatiques

D. Suzanne Deuel
Toronto
Ressources humaines

David M. Fisher
Burlington
Bureau de l'ombudsman

Jason A. Marks
Toronto
Direction des risques

Kerry A. Peacock¹
Toronto
Affaires internes et
publiques

J. David Sloan
Toronto
Vérification

Barbara I. Cromb
Etobicoke
Marketing

Robin A. Dines
Pickering
Risque d'exploitation

William R. Gazzard¹
Toronto
Conformité

Nico Meijer¹
Toronto
Politique des risques
de marché

S. Kenneth Pustai¹
Ancaster
Ressources humaines

Paul I. Verwymeren
Burlington
Crédit commercial
Direction des risques

Philip D. Ginn
Richmond Hill
Services informatiques

Services bancaires personnels et commerciaux



Andrea S. Rosen
Toronto
Première vice-présidente
à la direction
Présidente
TD Canada Trust



Bernard T. Dorval¹
Toronto
Vice-président
à la direction
Président suppléant du
conseil, TD Canada Trust



Michael A. Foulkes
Toronto
Vice-président
à la direction, Services
Bancaires Commerciaux



Timothy D. Hockey¹
Mississauga
Vice-président
à la direction, Distribution
de services de détail

Premiers vice-présidents :

Cathy L. Backman
Etobicoke
Services bancaires
électroniques
Distribution de services
de détail

Paul M. Clark
Halifax
Région de l'Atlantique
Distribution de services
de détail

Christopher D. Dyrda
Calgary
District de l'Ouest
Services Bancaires
Commerciaux

Paul W. Huyer
Toronto
Finances

Ronald J. McInnis
Gloucester
Région du nord et de
l'est de l'Ontario
Distribution de services
de détail

R. Iain Strump
Calgary
Région des Prairies
Distribution de services
de détail

Joan D. Beckett¹
North York
Région suburbaine
du Grand Toronto
Distribution de services
de détail

James E. Coccimiglio
Pickering
Région du Grand Toronto
Services Bancaires
Commerciaux

Gary B. Flowers
Mississauga
Succursale centrale TD
Comptes nationaux
Services Bancaires
Commerciaux

Sean E. Kilburn¹
Toronto
Groupe Vie TD
Services bancaires aux
entreprises et Assurances

David I. Morton
Oakville
Transformation des
services de détail
Distribution de services
de détail

Alain P. Thibault¹
Outremont
TD Meloche Monnex Inc.
Services bancaires aux
entreprises et Assurances

Richard C. Campbell
Oakville
Ressources humaines

Alexandra P. Dousmanis-Curtis
London
Région du sud-ouest
de l'Ontario, Distribution
de services de détail

Brian J. Haier
Toronto
Ventes au détail et
Distribution de services
de détail

Richard A. Lunny
Etobicoke
Gestion des produits
et ventes, Prêts

Dwight P. O'Neill¹
Toronto
Prêts personnels et Risques

Michael F. Walzak
Oakville
District de l'Ontario
Services Bancaires
Commerciaux

John A. Capozzolo¹
Etobicoke
Région centrale de
l'Ontario, Distribution
de services de détail

Thomas J. Dyck¹
Oakville
Services bancaires aux
petites entreprises

Charles A. Hounsell¹
Oakville
Solutions technologiques
de l'entreprise

Margo M. McConvey
Mississauga
Services bancaires
de base et produits
à terme

Suzanne E. Poole
Vancouver
Région du Pacifique
Distribution de services
de détail

M. Suellen Wiles¹
Mississauga
Région centrale du
Grand Toronto
Distribution de services
de détail

Bruce M. Shirreff
Etobicoke
Crédit immobilier garanti

Gestion de patrimoine – Canada



William H. Hatanaka¹
Toronto
Vice-président
à la direction
Gestion de patrimoine

Premiers vice-présidents :

Stephen J. Geist
Etobicoke
Fonds Mutuels TD

Gerard J. O'Mahoney
Oakville
TD Waterhouse
Exploitation

Steven Mantle¹
Oakville
Produits gérés,
Services et solutions

David P. Pickett¹
Toronto
Gestion de pratique

John G. See
Oakville
TD Waterhouse
Courtage à escompte
et Planification financière

Gestion de patrimoine – États-Unis



Frank J. Petrilli
Irvington, New York
Vice-président
à la direction
Président et chef
de la direction
TD Waterhouse USA



Diane E. Walker¹
New York, New York
Vice-présidente
à la direction
Chef de l'administration
TD Waterhouse USA

Premiers vice-présidents :

Joseph N. Barra
Dix Hills, New York
Gestion des plaintes
(É.-U.)

Janet M. Hawkins¹
New York, New York
Marketing

Gestion de patrimoine – International²

Premiers vice-présidents :

Robert A. Hamilton
Edinbourg, Écosse
NatWest Stockbrokers

Timothy P. Pinnington¹
Cheshire, Royaume-Uni
TD U.K. Brokerage

Services bancaires en gros



Robert E. Dorrance¹
Toronto
Premier vice-président
à la direction
Président du conseil
d'administration et
chef de la direction
Valeurs Mobilières TD



Michael W. MacBain
Toronto
Vice-président
à la direction
Président
Valeurs Mobilières TD



Riaz E. Ahmed
Oakville
Vice-président
à la direction
Services bancaires en gros



Robert F. MacLellan
Toronto
Vice-président
à la direction
Chef des placements

Premiers vice-présidents :

Sinan O. Akdeniz
Londres, Royaume-Uni
Groupe des produits
de crédit

Rod F. Ashtaryeh
New York, New York
Services de placement

Warren W. Bell
Oakville
Ressources humaines

Mark R. Chauvin
Burlington
Gestion du risque
de crédit

John F. Coombs
Toronto
Gestion de crédit

Paul C. Douglas
Burlington
Gestion d'actifs de crédit

Marcus J. Fedder¹
Londres, Royaume-Uni
Chef, Région Europe et
Asie-Pacifique

Steven H. Fryer
Melbourne, Australie
Chef pour le pays

Martine M. Irman
Toronto
Opérations de change
et marchés monétaires –
International

Paul N. Langill¹
Etobicoke
Finances

Patrick B. Meneley
North York
Services de placement

Michel J. Paradis¹
Richmond Hill
Exploitation

Robbie J. Pryde
Toronto
Actions institutionnelles

Lisa A. Reikman
Toronto
Gestion d'actifs de crédit

Ian B. Struthers
Toronto
Gestion d'actifs de crédit

Steven L. Tennyson
Toronto
Systèmes d'information

Gestion de Placements

Premiers vice-présidents :

Barbara F. Palk
Toronto
Gestion de Placements TD

John R. Pepperell
Toronto
Gestion de Placements TD

Satish C. Rai
Pickering
Gestion de Placements TD

Tous les cadres supérieurs énumérés ont occupé des postes à la direction ou à la haute direction de la Banque au cours des cinq dernières années. La liste des cadres supérieurs figurant ci-dessus comprend leur municipalité de résidence. Cette liste est dressée au 26 novembre 2003.

¹ Ces cadres supérieurs n'ont pas occupé de poste à la Banque au cours des cinq dernières années. Chacun d'entre eux a occupé un poste à la direction ou à la haute direction d'une autre institution financière, d'une société de conseils en placement, d'une société de relations publiques ou d'un cabinet d'avocats au cours des cinq dernières années.

² David Livingston est également responsable de TD Waterhouse International.

L'avenir compte

Nous vous invitons à obtenir une copie de notre rapport sur les responsabilités de 2003*, un compte rendu de nos initiatives dans les domaines qui intéressent ceux qui participent à notre entreprise, notamment...

Les Canadiens

Nous partageons notre expertise, notre leadership et nos ressources pour soutenir la vitalité économique et la santé financière de nos villes et du pays dans son ensemble. À titre d'exemple en 2003, citons la recherche sur les problèmes criants de politique urbaine comme l'accès aux logements abordables, les actions pour aider les Canadiens à faire face aux effets dévastateurs des crises et des catastrophes naturelles telles que les feux de forêt dans l'Ouest canadien, de même que l'aide pour favoriser la solidité financière dans toutes nos collectivités grâce à nos activités de crédit.

Nos collectivités

En tant que société participant à Imagine, nous sommes l'une des plus importantes sociétés donatrices à l'égard des organismes de bienfaisance canadiens et nous nous sommes engagés à donner au minimum 1 % de notre bénéfice d'exploitation intérieur annuel, avant impôts, calculé selon la comptabilité de caisse. Notre programme de contribution à la collectivité met l'accent sur trois domaines clés qui nous tiennent à cœur : l'éducation et l'alphabetisation des enfants ainsi que la santé des enfants et l'environnement. La solidarité sans borne des employés du GFBTD s'est clairement manifestée lorsque des milliers d'employés ont fait don de leur temps et de leurs talents pour soutenir des organismes de bienfaisance.

Notre environnement

Nous essayons d'apporter notre contribution à la résolution de l'un des problèmes de l'heure les plus graves – la durabilité de l'environnement. Par l'entremise de la Fondation TD des amis de l'environnement, nous avons parrainé et favorisé plus de 1 000 initiatives qui contribuent à protéger et à préserver la nature canadienne. Notre engagement envers l'environnement fait également partie intégrante de notre fonctionnement au sein du Groupe Financier Banque TD. À la fois consommateur de produits finis, de fournitures et de ressources énergétiques, et principal prêteur, nous avons pris des mesures pour intégrer les facteurs environnementaux dans nos activités commerciales.

Nos clients

Nous nous sommes engagés à faire des services financiers une expérience vraiment agréable pour nos quelque treize millions

de clients. La création d'une expérience plus agréable pour nos clients est demeurée un objectif prioritaire en 2003 que nous avons atteint en partie grâce aux horaires de service des succursales, une référence dans le secteur, à l'accent mis sur l'amélioration des processus à l'échelle de la Banque et à la surveillance continue des problèmes liés au service à la clientèle à l'aide de notre recherche sur l'indice de satisfaction de la clientèle. Nous avons également mis sur pied des services spécialisés pour les clients ayant des besoins variés, tels que les petites entreprises, les personnes handicapées et les communautés multiculturelles et autochtones.

Nos gens

Nous avons à cœur d'offrir un milieu de travail positif, sain et enrichissant à nos employés. Dans cette optique, nous avons élaboré une série d'avantages et de services qui donnent aux employés la souplesse dans leurs choix de travail, la possibilité de gérer leurs obligations changeantes envers le travail et la famille et l'accès à des possibilités de perfectionnement professionnel afin qu'ils puissent atteindre leur objectif de carrière. Nous nous employons à rehausser constamment le milieu de travail en apportant des améliorations aux processus dans le milieu de travail, en élaborant des plans pour mettre en valeur la diversité dans toute notre organisation et en mettant à la disposition des employés des moyens de communication comme notre sondage Info TD pour recueillir leurs recommandations et y répondre.

Nos actionnaires

Nous avons un conseil d'administration solide et indépendant dédié à créer de la valeur à long terme pour les actionnaires. Le conseil d'administration est dirigé par un président qui n'est pas un cadre ni un ancien cadre du GFBTD. Bien que nous soyons fiers de notre position de chef de file en matière de gouvernance, nous nous efforçons constamment de satisfaire aux nouvelles exigences et de recenser les meilleures pratiques, tout en nous assurant que nos activités sont clairement communiquées aux actionnaires. Nous avons pris des mesures en 2003 pour améliorer davantage nos pratiques de gouvernance. Nous avons notamment dissocié le rôle de président du conseil d'administration de celui de chef de la direction et avons créé un comité distinct, au niveau du comité de direction, qui se penche sur la gestion des risques.

*Notre rapport sur les responsabilités de 2003 sera disponible à partir du 15 mars 2004. Visitez le site td.com ou envoyez un courriel à td.crreport@td.com.



Siège social

Adresse :
La Banque Toronto-Dominion
P.O. Box 1
Toronto-Dominion Centre
King St. W. et Bay St.
Toronto (Ontario)
M5K 1A2
416 982-8222

Télécopieur :
(416) 982-5671

Produits et services :
Communiquer avec
TD Canada Trust,
24 heures sur 24, 7 jours sur 7
1 866 233-2323

En anglais :
1 866 567-8888

En cantonais/mandarin :
1 800 328-3698

Service de télécommunications à
l'intention des malentendants :
1 800 361-1180

Renseignements généraux
et financiers :
Communiquer avec les Affaires
internes et publiques au
416 982-8578

Internet – site Web :
www.td.com

Internet – courrier électronique :
customer.service@td.com

Assemblée annuelle

Le 25 mars 2004
9 h 30
Shaw Conference Centre
Edmonton (Alberta)

Services aux actionnaires

Pour toute demande au sujet d'un
dividende non reçu, d'un certificat
d'actions égaré, d'une question de
fiducie, d'un changement d'adresse
ou d'inscription, d'un changement
de compte bancaire pour le dépôt
des dividendes, ou du régime de
réinvestissement des dividendes,
prière de s'adresser à notre agent
des transferts :

Compagnie Trust CIBC Mellon
P.O. Box 7010
Adelaide Street Postal Station
Toronto (Ontario)
M5C 2W9
1 800 387-0825
416 643-5500
www.cibcmellon.com ou
inquiries@cibcmellon.com

Coagent des transferts et
agent comptable des registres :
Mellon Investor Services LLC
P.O. Box 3315
South Hackensack, New Jersey
07606 ou 85 Challenger Road
Ridgefield Park, New Jersey 07660
1 800 370-1163
Service ATS (pour malentendants) :
1 800 231-5469
Actionnaires étrangers :
(201) 329-8660
Service ATS pour actionnaires
étrangers : (201) 329-8354
www.melloninvestor.com

Agent de service aux actionnaires
au Japon :
Mizuho Trust & Banking Co., Ltd.
1-17-7, Saga, Koto-ku Tokyo,
Japon 135-8722

Pour toute autre demande
écrite, s'adresser au service des
Relations avec les actionnaires,
au 416 944-6367 ou, sans frais,
au 1 866 756-8936 ou par courriel :
tdshinfo@td.com.

Les actionnaires peuvent aussi
obtenir des renseignements en
appelant sans frais du Canada ou
des États-Unis au 1 800 4NEWS-TD
(1 800 463-9783); à Toronto,
416 982-6397 ou 416 944-6367 ou
416 982-NEWS
ou sans frais 1 866 756-8936.

Liste de distribution :
La Banque tient à jour une liste
de distribution afin que les
actionnaires et les autres intéressés
puissent recevoir les états financiers
trimestriels et le rapport annuel.
Pour que votre nom figure sur la
liste, prière d'écrire à l'agent des
transferts de la Banque.

Veuillez noter qu'Internet n'est pas un système sûr et que la confidentialité et la sécurité
des communications ne peuvent être assurées. La Banque Toronto-Dominion et ses filiales ne
seront pas responsables des dommages que vous pourriez subir si vous utilisez Internet pour
nous transmettre de l'information confidentielle ou de nature délicate ou pour recevoir de
l'information par suite d'une demande de renseignements.

www.td.com

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement comme le Groupe Financier Banque TD. Au Canada et dans le monde entier, le Groupe Financier Banque TD sert plus de 13 millions de clients par l'entremise de trois entreprises principales : Services bancaires personnels et commerciaux, y compris TD Canada Trust; Gestion de patrimoine, y compris les activités mondiales de TD Waterhouse; et Services bancaires en gros, y compris Valeurs Mobilières TD, qui a des bureaux dans des centres financiers névralgiques autour du globe. Le 31 octobre 2003, TD était la troisième banque en importance du Canada sur le plan de la capitalisation boursière.

La Banque TD est une banque à charte de l'annexe 1, assujettie aux dispositions de la *Loi sur les banques* du Canada. Elle est issue de la fusion, le 1^{er} février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. Le siège social de la Banque TD est situé à Toronto, au Canada.

Nos actions ordinaires sont inscrites sous le symbole TD à la cote des Bourses de Toronto et de New York, ainsi qu'à la Bourse de Tokyo.